Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16666 – 7,50 F - 1,13 EURO

JEUDI 27 AOÛT 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'enquête qui inquiète Jacques Chirac

● Après sa mise en examen, M. Juppé a affirmé qu'il « assume ses responsabilités » ● L'enquête sur les permanents du RPR pourrait concerner des collaborateurs de la campagne présidentielle de M. Chirac ● La chambre des comptes d'Ile-de-France va transmettre de nouveaux éléments au parquet

COMMENTANT sa mise en examen dans l'enquête sur le financement par des entreprises privées *et par la Ville de Paris* de permanents du RPR, quand il en était le secrétaire général, Alain Juppé a affirmé, mardi 25 août sur TF1 : *« J'assume mes responsabilités durant toute cette période. »* Il a jugé *« complètement absurde »* l'éventuelle mise en cause dans cette affaire du président de la République, Jacques Chirac, qui était, à l'époque, à la fois président du RPR et maire de Paris.

Faisant bloc derrière Alain Juppé, le RPR s'efforce de protéger par avance Jacques Chirac des développements de l'instruction conduite par le juge Patrick Desmure à Nanterre. Selon nos informations, une perquisition menée à la Mairie de Paris, début juillet, sur commission rogatoire du magistrat, a permis de découvrir une quinzaine de nouveaux contrats litigieux. Une partie de leurs bénéficiaires, rémunérés par la Ville de Paris à partir de 1994, n'y auraient pas assuré de véritables fonctions, mais auraient été en fait employés *jusqu'en 1995 dans l'équipe de* campagne présidentielle du candidat Jacques Chirac. Cette liste ne comprendrait pas de personnalités de premier plan du parti gaulliste.



Par ailleurs, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France mène, depuis le mois de juin, sa propre enquête sur la gestion du personnel de la Mairie de Paris. Elle a fait savoir au parquet de Paris qu'elle entendait transmettre à la justice pénale des pièces pouvant intéresser les enquêtes en cours. Il s'agirait, là encore, de contrats jugés douteux quant à la réalité du travail des personnes concernées. La justice s'interroge, enfin, sur l'augmentation brusque du nombre de permanents du RPR au début des années 90, qui est passé de 26 salariés en 1989 à 187 en 1994.

Lire pages 6 et 7



RAPHO NETWORK

Pendant ce temps, au Kosovo...

EN SIX MOIS, au moins 230 000 Kosovars ont été chassés de leurs foyers par les forces serbes. A l'impuissance des démocraties occidentales s'ajoute un silence honteux. Christophe Châtelot a recueilli des témoignages de réfugiés sur cette guerre toute proche. Un reportage illustré par les photos de Joachim Ladefoged.

p. 12-13 et notre éditorial p. 14

■ A Kinshasa, on se bat à l'aéroport

Mercredi 26 août, les combats opposaient rebelles et forces gouvernementales près de l'aéroport de la capitale de la RDC. p. 4

■ Ecoutes : la France condamnée

La France a été condamnée, lundi 24 août, par la Cour européenne des droits de l'homme pour non-respect de la vie privée dans une affaire d'écoutes téléphoniques. p. 24



■ Avec les Inuits

Troisième étape du voyage d'Annick Cojean dans le monde esquimau. p. 11
et notre grand jeu-concours p. 24

■ Aéronautique : Londres à l'unisson

Les Britanniques sont désormais prêts à s'impliquer dans la restructuration de l'aéronautique européenne. p. 15

■ L'unique voyage de Charles Darwin

L'auteur de *De l'origine des espèces* ne fit qu'un voyage dans sa vie. Mais il dura cinq ans, de 1831 à 1836, et a bouleversé notre conception de l'évolution animale. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 827 - 7,50 F

Le premier ministre finlandais en papa modèle

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Entre premiers ministres nordiques, on a parfois des attentions touchantes. En visite à Helsinki, le week-end dernier, le dirigeant norvégien Kjell Magne Bondevik a offert une layette à son hôte Paavo Lipponen. A cinquante-sept ans, le chef du gouvernement finlandais est devenu père pour la seconde fois, le 21 août. Et il compte bien s'occuper *lui-même du bébé : il a décidé de prendre un* congé parental d'une semaine, dès que sa jeune épouse sera sortie de l'hôpital.

La grossesse de Paivi Hertzberg, trente et un ans, fut l'une des plus médiatisées de l'histoire de la République. Les Finlandais suivent de très près le couple depuis leur rencontre lors d'une réunion social-démocrate, alors que Paavo Lipponen n'avait pas encore divorcé de sa première femme. Leur mariage, en janvier, fut digne d'une noce royale. Et suivi, donc, par la naissance d'une petite fille, de 3,5 kilogrammes, dont le prénom ne sera connu qu'ultérieurement. M. Lipponen va donc interrompre ses activités pour s'occuper du nouveau-né, avec son épouse, au domicile familial. Le ministre de l'économie, Sauli Niinistö, assurera l'intérim. Peu importe qu'il soit conservateur alors que le premier ministre est social-démocrate : la Finlande est dirigée dans une relative harmonie par une coalition « arc-en-ciel » gauche-droite.

C'est la première fois qu'un membre masculin du gouvernement finlandais utilise la possibilité de prendre un congé parental, instauré il y a une vingtaine d'années pour les pères. La loi les autorise à prendre six à douze jours ouvrables, moyennant une indemnité journalière variable selon les revenus mais n'excédant pas 440 marks (490 francs). Un système qui a la préférence du premier ministre par rapport au modèle suédois. Chez le voisin scandinave, le père a obligation de prendre au minimum trente jours pour s'occuper chez lui de son enfant en bas âge. Un congé parental rémunéré à 80 % du salaire et qui peut être étalé sur huit ans. Ces journées servent d'ailleurs souvent plus à rallonger des vacances ou à regarder le sport à la télévision...

Le développement des congés parentaux se heurte notamment au peu d'empressement des employeurs à laisser le personnel masculin s'investir à plein temps, lui aussi, dans les couches et les biberons. Aussi le ministère finlandais des affaires sociales prépare-t-il une campagne afin de valoriser le rôle du père au foyer. Et, se dit-on au ministère, quel meilleur héraut de cette cause que Paavo Lipponen ? Le premier ministre devrait bientôt se voir proposer de la promouvoir. A l'entendre déjà exhorter les pères à assister à l'accouchement, il n'est pas exclu qu'il accepte.

Homme réputé naguère bourru et peu souriant, le premier ministre semble s'être métamorphosé. Sans doute faut-il y voir l'influence de sa dynamique épouse, mais la proximité des élections législatives pourrait aussi y être pour quelque chose. Des affaires politico-financières ont entaché l'image des sociaux-démocrates en 1997, et leur maintien au pouvoir après le scrutin de mars 1999 est loin d'être acquis. Ce qui ne décourage pas la très populaire Paivi Hertzberg de se lancer dans la politique nationale : elle est candidate à un siège de députée à Helsinki.

Antoine Jacob

La littérature contre Jean-Marie Le Pen

C'EST ENTENDU, la France est championne du monde de football ; la République est refondée sur des bases saines ; la liberté, l'égalité, la fraternité, brillent partout par leur évidence ; tout est pour le mieux dans le meilleur des Hexagones possibles, la haine est vaincue, l'exclusion aussi, le racisme n'est plus qu'un mauvais souvenir. On a vu tout un peuple en liesse, peaux blanches ou brunes tatouées aux trois couleurs ; on a admiré non seulement les joueurs, mais toute une jeunesse sportive, enthousiaste, au milieu de laquelle le président flottait, comme en pleine ivresse. Quel jour noir pour le fascisme ainsi écrasé, humilié, gommé ; quel moment radieux de conscience. L'automne, déjà, et les premiers brouillards s'appellent sans-papiers, immigration, chômage, misère, crise asiatique, débâcle du rouble, angoisses autour de l'euro. C'est la rentrée : scolaire, politique, littéraire. Je lis un bref roman, et non seulement je le trouve littérairement excellent, mais politiquement remarquable de justesse (ce qui est le contraire de correct). Un roman pourrait donc, à un moment donné, être plus *vrai*, sur la situation réelle d'un pays, que toutes les analyses, discussions, protestations, manifestations, pétitions et proclamations ? Oui, et le voici : *Le Procès de Jean-Marie Le Pen*, de Mathieu Lindon (POL, 144 p., 80 F.). C'est un livre exact, clair, subtil, drôle, terrible. Un livre de contrepoison et de contre-illusion. Un exorcisme efficace, comme toute bonne littérature.

L'histoire est simple, elle a déjà eu lieu d'une autre façon, elle peut avoir lieu de nouveau demain. Un jeune militant du Front national, colleur d'affiches, tue en pleine rue, à la carabine, un jeune Français d'origine algérienne (comme on dit). Nous assistons à son procès, dont l'opinion, presque unanime, attend qu'il soit aussi le procès de Le Pen. Un coupable ne suffit pas, il faut un responsable, et ce dernier, avec ses provocations continuelles et ses appels à la haine, est tout désigné. Le personnage principal, ici, est pourtant l'avocat du tueur : *« Un jeune homme de gauche, à la vie personnelle, très personnelle. [...] Fils d'avocats juifs, Mᵉ Mine a les cheveux longs, il est élégant, il a trente ans. »*

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 14

La crise russe

■ Moscou rééchelonne sa dette intérieure

■ Nouvelle chute du rouble sur les marchés financiers

■ La contagion menace l'Amérique latine

■ L'impact sur la croissance en Europe devrait rester limité

Lire pages 2 et 3

Poubelles civiques

90 % DES MÉNAGES français se déclarent prêts à trier leurs ordures, considérant cela comme un geste civique. Mais seulement 6 % du total des déchets ménagers sont effectivement triés. Pour réduire cet écart, Dominique Voynet, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait présenter, mercredi 26 août, au conseil des ministres, des mesures destinées à encourager ce mode de gestion écologique. Actuellement, 10 000 des 36 000 communes de l'Hexagone ont mis en place une collecte sélective et le secteur des déchets, qui représente déjà 112 000 emplois directs, pourrait en faire naître 40 000 de plus d'ici quatre ans.

Lire page 9

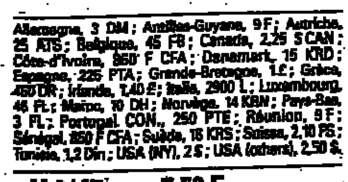
Il joue à faire le comédien



JAMEL DEBBOUZE

DE LA BANLIEUE à Canal Plus, du comique à l'acteur (dans *Zonzon*, de Laurent Bouhnik, qui sort sur les écrans mercredi 26 août), Jamel Debbouze est devenu Jamel. Son parler issu des cités n'explique pas à lui seul sa trajectoire-fusée d'humoriste en perpétuel état d'invention de gags et d'un personnage unique : lui-même. *« Je ne suis pas comédien, je joue à faire le comédien »*, explique-t-il.

Lire page 21



CROISSANCE Alors que la chute du rouble entraîne dans la crise de nouvelles devises (le dollar australien, le dollar canadien, la couronne norvégienne, etc.), les économistes restent divisés sur l'impact de la crise monétaire mondiale sur l'activité en Europe et aux Etats-Unis. Dans leur majorité, ils estiment que la croissance en Europe ne devrait pas en être fortement affectée. La crise russe vient cependant renforcer *les inquiétudes*. ● LES CRAINTES ne concernent pas tant l'effet sur la croissance européenne – l'économie russe pèse peu – que l'éventualité d'une crise de confiance qui pourrait *gagner* l'ensemble des pays émergents. ● A MOSCOU, où le rouble était à nouveau, mercredi 26 août, en chute libre, le premier *ministre*, Viktor Tchernomyrdine, avait annoncé, mardi, que seul un tiers de la dette intérieure serait *remboursé* aux investisseurs étrangers.

La crise russe menace moins l'Europe que les pays émergents

Ni l'impact de la dette de Moscou ni la chute du rouble ne paraissent suffisants pour écorner sérieusement les perspectives de croissance des Quinze. Les pays en développement sont plus exposés aux secousses des marchés

« L'ASIE la nuit, la Russie le matin et l'Amérique latine l'après-midi. » Il ne se passe plus une journée sans qu'une mauvaise nouvelle monétaire, financière ou économique ne vienne d'un pays en développement. Partie d'Asie, il y a un peu plus d'un an, la grande vague de défiance des investisseurs et ses corollaires – fuite des capitaux, dévaluations, faillites, récessions, crises sociales et politiques – a touché la Russie, forcée de dévaluer, de se déclarer en cessation de paiements, et menace aujourd'hui le continent sud-américain. Le tour du monde est bouclé. Les économies occidentales, nord-américaine et européenne, ont été épargnées jusqu'ici, comme deux havres de prospérité dans une planète ravagée par les cyclones.

Cet isolement peut-il durer ? Les responsables européens se veulent rassurants. La Commission de Bruxelles a expliqué que la crise russe n'était pas une cause suffisante pour réviser les perspectives à la baisse. Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, *devrait dans quelques jours souligner* sa grande confiance dans la solidité de la reprise française. Les marchés boursiers, après un mouvement de quasi-panique, vendredi 21 août, se sont stabilisés depuis le début de la semaine.

Les économistes sont, dans leur très grande majorité, du même avis. *« Il ne faut pas s'alarmer »*, résume Dominique Barbet, *responsable de recherches à Paribas Capital* Market. Les craintes émises au début de la crise asiatique, il y a quinze mois, n'étaient pas justifiées. Les effets négatifs et les effets positifs se sont compensés. Première crainte : le krach asiatique allait entraîner un effondrement des exportations occidentales. En fait, la baisse des ventes a été relative et elle a été compensée par la bonne tenue des marchés des pays industrialisés. Deuxième peur : les produits des pays asiatiques vont déferler en Europe à prix cassés mettant à bas des secteurs entiers. En réalité, *« les industriels asiatiques ont été encore plus désorganisés qu'on le pensait et ils ont été incapables d'exporter massivement chez nous »*, selon Dominique Barbet. Ils se sont fait concurrence surtout entre eux.

Si pression sur les prix il y a eu néanmoins en Europe, notamment aussi du fait de la baisse des cours des matières premières, son effet marcro-économique s'est révélé excellent : les prémisses d'un regain d'inflation ont été étouffées et beaucoup de pouvoir d'achat a été distribué aux ménages. Nous vivons une sorte de deuxième contre-choc pétrolier.

AFFLUX DE CAPITAUX

Aux Etats-Unis, le ralentissement de la croissance qui était en cours a sans doute été un peu plus marqué du fait de la crise asiatique et, surtout depuis cet été, de la crise japonaise. Le rythme (annuel) d'expansion est tombé de 5,5 % au premier trimestre à 1,4 % au deuxième. *Mais la consommation* des ménages américains est restée soutenue et les perspectives de renchérissement des taux d'intérêt par la Federal Reserve (Fed) se sont éloignées. *« La crise asiatique a fait le travail de Greenspan* (le président de la Fed) *»*, note Philippe d'arvisenet, directeur des études à la BNP.

Bonne consommation et faible inflation ont donc consolidé la croissance en Occident. Un troisième phénomène positif est venu la renforcer encore : l'afflux de capitaux. Fuyant l'Asie du Sud-Est, la Chine, le Japon, la Russie, les investisseurs se sont rabattus sur les pays plus sûrs. Ces milliards de dollars ont provoqué une hausse des Bourses (elle aussi bénéfique pour les revenus des ménages) et une baisse des taux d'intérêt en Europe à des niveaux historiquement bas. Et l'argent pas cher est bon à la fois pour la consommation et pour l'investissement...

La crise russe va-t-elle assombrir le paysage ? Le très faible poids économique de ce pays devrait rendre la réponse négative. Le produit intérieur brut (PIB) russe n'est que le tiers de celui de la France, ses exportations ne représentent *que 2,6 % des exportations mondiales*, les investissements occidentaux sur place ont surtout été spéculatifs, c'est-à-dire qu'ils sont déjà partis... La crise russe est un événement géostratégique mais un non-événement économique. *« L'effet sur la croissance européenne sera nul »*, tranche un économiste du gouvernement français. Même les banques allemandes, qui sont les plus engagées à l'Est, ne devraient pas subir de graves répercussions : *« Je ne vois aucune raison d'inquiétude »*, a expliqué mardi Manfred Weber, le directeur de la Fédération des banques allemandes.

Et ensuite ? Après la Russie quel pays va sombrer ? *Les opérateurs* des marchés – qui ont pour métier de chercher inlassablement quelle sera la prochaine monnaie et la prochaine économie à « décrocher », afin de protéger les capitaux qu'ils gèrent, afin de spéculer aussi – passent le Globe en revue depuis la dévaluation du rouble le 17 août. Deux cibles leur paraissent fragiles : l'Europe de l'Est et l'Amérique latine.

ILOTS DE PROSPÉRITÉ

Si les pays de l'ancienne Union soviétique, très liés à le Russie, *sont menacés*, Pologne, Hongrie, ou la République tchèque ont, en revanche, un commerce désormais tourné vers l'Ouest, ce qui devrait les mettre à l'abri *(lire ci-dessous)*. Mais l'Amérique latine, dont la moitié des exportations est faite de pétrole et de matières premières, est touchée de plein fouet par la chute des prix.

A nouveau rassurants, les économistes soulignent que, qu'elle que soit la contagion future, les Etats-*Unis et l'Europe ne subiront qu'un* impact limité parce que leur croissance a des moteurs internes forts et que seulement 13 % du commerce de l'Euroland et 12 % de *celui des Etats-Unis* se fait avec des pays extérieurs à la zone. Ilots de prospérité, l'Amérique et l'Europe sont grosses et protégées. Si révision des perspectives économiques il y a donc à la rentrée, elles ne devraient pas être très fortes : *« au grand maximum de 0,5 % »*, assure un économiste . La croissance prévue pour 1999 était jusqu'à présent autour de 2,8 % en *Europe et de* 2 % à 2,5 % aux Etats-Unis.

Il reste un *scénario noir possible : qu'une récession* en Amérique latine fasse brutalement peur à Wall Street, entraînant une panique et des retraits massifs des ménages américains, la suite est alors totalement imprévisible. Les phénomènes psychologiques ont pris une telle importance dans l'économie moderne qu'un retournement n'est jamais à exclure.

L'économie mondiale est entre les mains des marchés. La crise asiatique n'a pas conduit à l'effondrement généralisé que certains redoutaient. Mais elle apprend que la matière économique est devenue un gaz explosif.

Eric Le Boucher et Eric Leser

A Moscou, une économie guettée par un retour de l'hyperinflation

MOSCOU
de notre correspondante

Le rouble continuait sa chute rapide à Moscou, mercredi 26 août, atteignant dans la matinée un cours de 8,26 pour un dollar, ce qui a provoqué un arrêt des échanges. La veille, *une brusque chute de 9 % du* rouble avait déjà démontré que la Banque centrale Russe (BCR) n'a pas les moyens de défendre, à la fois, sa monnaie et son système bancaire croulant sous les dettes, ce qui place le nouveau pouvoir devant des choix qui ne peuvent plus être reportés.

La panique semble avoir saisi les milieux bancaires, où circulaient, mardi, des rumeurs, alarmistes, mais non vérifiées, sur l'imposition prochaine d'un gel *« provisoire »* des comptes en dollars. Dans la rue, des files d'attentes de Moscovites, *représentant la classe* moyenne naissante en Russie, s'allongeaient, dès lundi, devant les guichets de certaines banques, dont SBS-Agro, Inkombank, Menatep et Most, dans l'espoir, souvent vain, d'en retirer leurs économies en dollars.

Il s'agit des principales banques commerciales russes ayant créé des réseaux de service aux particuliers. Près de 80 % des Russes ont cependant conservé leurs comptes à l'ancienne Caisse d'épargne *soviétique*, la Sberbank, à majorité étatique. Mais elle aussi est en position critique, car elle détient, avec la BCR qui doit la soutenir, la moitié au moins des bons du Trésor (GKO) émis par le gouvernement ces dernières années à un rythme ayant fini par en faire une *« pyramide »*, laquelle vient de s'écrouler.

La dette intérieure de l'Etat, dont le tiers serait détenue par des étrangers, a été gelée le 17 août, quand *fut annoncée une dévaluation et un* moratoire de 90 jours sur les dettes commerciales extérieures. Or les modalités de la restructuration de quelques 33 milliards de dollars de GKO, dont l'annonce fut reportée à deux reprises, ont finalement été arrêtées, mardi soir, par le nouveau premier ministre par intérim Viktor Tchernomyrdine et contresignées par Boris Eltsine : extrêmement défavorables aux détenteurs de GKO, elles correspondent à une confiscation de 70 % au moins et limitent au maximum la possibilité d'en retirer des dollars. Le but étant de *tenter de protéger le rouble, qui* avait subi mardi, premier jour ouvrable sur le marché des changes depuis le changement de gouvernement, la plus forte attaque intervenue depuis 1994, quand l'inflation était encore forte.

Diverses raisons ont été avancées pour expliquer cette chute, dont les premières déclarations de M. Tchernomyrdine sur l'échec du monétarisme à tout résoudre en Russie. Le chef de son parti Notre *maison la Russie*, Alexandre Chokhine, a renchéri mardi en affirmant que *« le 17 août, le jour où l'ancien gouvernement a mis la Russie en banqueroute, l'ère du libéralisme a pris fin dans le pays »*. Mais le porte-parole de la BCR, Irina Iassine, a précisé que l'attaque sur le rouble a été provoquée par la décision de la Banque centrale, prise en fin de semaine, de réduire certaines réserves obligatoires des banques commerciales auprès d'elle.

La BCR *voulait permettre à ces* banques de répondre aux demandes de roubles des petits déposants, selon Mme Iassine, mais elles ont préféré diriger les sommes ainsi libérées (l'équivalent de près de 500 millions de dollars) à l'achat de dollars sur le marché des devises. Celui-ci *fut interrompu à deux reprises* mardi matin, mais à chaque reprise, le rouble tombait encore et la BCR est finalement intervenue, grillant encore près de 500 millions de dollars.

Dès la semaine dernière, elle avait pourtant laissé entendre que le montant de ses reserves, estimé aujourd'hui à moins de 12 milliards de *dollars*, ne *lui permettait* plus de continuer à défendre le rouble, même s'il devait descendre en-dessous du plancher *fixé* à 9,5 pour un dollar jusqu'à fin décembre, lors de *« l'élargissement de son corridor de fluctuation »* le 17 août.

L'Etat ne pouvant plus recevoir de crédits étrangers, ni compter sur des recettes de la privatisation, ni escompter augmenter sérieusement ses levées d'impôts, *« la seule issue est d'augmenter l'émission »* (de billets), a déclaré mardi Piotr Aven, président d'*Alfa*, une de principales banques russes, qui se sort mieux que d'autres de la crise. *« Mais celle-ci doit être raisonnable, pour garder à terme l'inflation dans des limites de 20 à 30 % »*, a-t-il précisé.

TENTATION

En réponse, le jeune premier ministre libéral limogé dimanche, Sergueï Kirienko, a affirmé que le gouvernement doit se garder au maximum de cette tentation, *« qui risque de replonger la Russie dans la situation d'hyper-inflation qu'elle a connue en 1991, lors de l'éclatement de l'URSS »*. Son successeur, Viktor Tchernomyrdine, tout en affirmant, mardi soir, qu'il était prêt, s'il le fallait, à prendre *« les mesures les plus dures »*, affirmait en même temps qu'il avait *« l'intention de tout faire pour l'éviter »*... Mercredi, il s'est déclaré *« extrêmement mécontent du travail de la Banque centrale ces deux derniers jours »*. Il a annoncé son intention de convoquer mercredi le président de la BCR, Iouri Doubinine, pour lui *« parler sérieusement »*, sans préciser s'il lui reprochait de n'avoir pas assez soutenu le rouble ou certaines banques.

La tourmente qui emporte ces dernières les a amenées à annoncer, mardi, des projets de fusion, dont la nécessité était évidente depuis des mois, mais qui semblent aujourd'hui surtout dictés par l'urgence politique. *« Elles doivent atteindre une masse critique en terme d'influence pour éviter de tomber sous le coup des mises en faillites inévitables »*, estimait, mardi, un banquier occidental.

Un premier projet de fusion des banques Onexim, Menatep et Most, dont des responsables ont démenti qu'il s'agissait en fait d'un rachat par la première des deux autres, a vu le jour. Un second projet rassemble la NRB et Inkombank, *qui entrent* dans la nébuleuse du monopole gazier Gazprom. Ce dernier reste la principale base d'appui de M. Tchernomyrdine et ses actions ont grimpé si vite, après sa nomination, que les échanges sur la Bourse russe, jusque-là exsangues, ont dû être plusieurs fois stoppés. Deux autres groupes devraient se former autour du maire de Moscou et de la Sberbank. M. Tchernomyrdine s'est donc plaint, mardi, du *« caractère trop politique en Russie de la question du rouble »*. Plusieurs médias l'ont en effet accusé d'avoir été remis en selle *par de nouvelles intrigues* de l'oligarque Boris Berezovski, celui-là même qui fut accusé en mars dernier *d'avoir provoqué sa chute*. Une rencontre entre M. Berezovski et M. Tchernomyrdine aurait eu lieu à la mi-août dans une villa près de Cannes, rapporte la presse.

Le jeune Boris Nemtsov, qui a démissionné du gouvernement de son ami Kirienko, a en outre accusé les oligarques d'avoir précipité les événements en ayant appris les plans de mise en faillite de grosses banques et entreprises pétrolières que l'ancien cabinet voulait soumettre, *lundi*, au président Eltsine.

Sophie Shihab

Refinancement de la dette intérieure

Le gouvernement russe va offrir aux détenteurs de bons du Trésor expirant d'ici à la fin de 1999 de les échanger soit contre des obligations de 3, 4 ou 5 ans libellées en roubles, soit contre des obligations à 8 ans libellées en dollars, a indiqué mardi 25 août le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Au total, c'est une dette de l'ordre de 250 milliards de roubles (193 milliards de francs) que l'Etat russe cherche à refinancer selon un schéma qui, à en croire les banquiers, pénalisera les détenteurs actuels de bons du Trésor en leur offrant *un rendement inférieur à 30 %. Un tiers de ces bons sont possédés* par des étrangers.

Le nouveau gouvernement russe espère se donner une marge de manœuvre pour venir à bout de la crise financière que traverse le pays. *« Ce n'est pas la fin des problèmes pour la Russie, ce n'est que le début »*, a estimé Raul Elizalde, un financier de Santander Securities à New York.

L'Ukraine est plus vulnérable que les autres pays d'Europe de l'Est

LA CRISE FINANCIÈRE russe ne devrait pas contaminer durablement les économies des pays d'Europe centrale et orientale, car leurs échanges commerciaux se sont surtout développés avec l'Union européenne (UE) aux dépens de la Russie. Pour les six premiers mois de 1998, 63 % des exportations de la République tchèque se sont faites avec l'UE, contre 3,1 % vers la Russie, celles de la Hongrie ont représenté 4,3 % (contre 24 % vers l'UE), ce chiffre étant de 8,2 % pour la Pologne (contre 66 % vers l'UE).

Dans l'immédiat, les pays les plus exposés à la contagion sont les ex-*républiques soviétiques*, et plus particulièrement l'Ukraine, qui a gardé des liens étroits avec la Russie. *« Nous ne pouvons pas ne pas être inquiets de ce qui se passe dans ce pays »*, a déclaré, lundi 24 août, le président ukrainien, Léonid Koutchma. Une rencontre entre les deux présidents est prévue les 18 et 19 septembre à Kharkov tandis que le traité d'amitié qu'ils signèrent en 1997 ainsi que celui portant sur le partage de la mer Noire n'ont toujours pas été ratifiés.

Absorbant 40 % des exportations de l'Ukraine, la Russie est son premier partenaire commercial. Les investissements russes sont à la septième place et représentaient – au 1er juillet 1998 – la somme de 160,3 millions de dollars (près de 961 millions de francs), soit 6,6 % des investissements étrangers (au total 2,470 milliards de dollars depuis 1991). Les systèmes bancaires des deux pays sont si étroitement imbriqués que, si les banques russes s'effondrent – comme le craignait récemment le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, estimant qu'une trentaine, sur les mille six cents existantes, survivraient –, les banques ukrainiennes, qui ont d'importantes créances en dollars, suivront.

La monnaie locale, la hrivna – stable depuis son lancement en septembre 1996 –, s'est affaiblie dès l'annonce, le 17 août, de la dévaluation de facto du rouble. Trois jours plus tard, la banque centrale d'Ukraine révélait que ses réserves en devises avaient chuté de près d'un tiers en deux mois, tandis que le maintien d'un corridor de fluctuation de 1,80-2,25 hrivnas pour 1 dollar semblait de plus en plus hypothétique. Pis, le FMI a reporté, mercredi 26 août, l'octroi d'un crédit, très attendu à Kiev, de 2,2 milliards de dollars.

INDUSTRIE OBSOLÈTE

La menace de contagion intervient *alors que l'économie ukrainienne* connaissait, pour la première fois depuis 1989, un léger mieux avec un produit intérieur brut (PNB) en augmentation de 0,4 % et une hausse de 54 % des investissements étrangers pour le premier semestre. L'Ukraine est engluée, depuis sept ans, dans le cortège de maux inhérents aux économies post-soviétiques : baisse de la production, industrie obsolète (jadis un des fleurons de l'économie soviétique, elle concentrait un tiers de la production d'armement de l'URSS), agriculture essoufflée, hausse des impayés et appauvrissement de larges segments de la population. L'Ukraine est aussi lourdement endettée. Plus de 90 % des recettes budgétaires du premier semestre 1998 ont servi à rembourser la dette, qui se monte à 40 milliards de hrivnas (environ 110 milliards de francs, dettes interne et externe confondues).

Les équipes dirigeantes qui se sont succédé depuis l'indépendance en 1991 (le pays a connu sept premiers ministres en sept ans) n'ont pas su imposer les réformes structurelles nécessaires. Les privatisations ont été gelées, la refonte du système fiscal est bloquée par un Parlement dominé par les communistes et les agrariens hostiles à la privatisation de la terre. La corruption est omniprésente et l'économie grise prospère. Comme en Russie, le mécontentement social menace, car 11 millions de salariés (sur une population totale de plus de 50 millions) n'ont rien touché depuis des mois et le volume des impayés (16 milliards de francs *en juin, dont 55 % détenus* par le secteur privé) est en augmentation.

C'est donc plein d'incertitudes que les Kiévitains ont assisté, mardi 24 août, à une parade militaire sur le Khrechtchatik, l'artère principale de la capitale, reconstruite après la guerre dans le style néo-classique cher à Staline, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, proclamée sept ans plus tôt. Pour nombre d'Ukrainiens, gagnés par la nostalgie, *le bilan est mitigé. Il est à* craindre que les maigres acquis des derniers mois soient bien vite balayés par le contrecoup de la crise russe.

Marie Jégo



هكذا من الاصل

Les perspectives de croissance

RUSSIE	-4,5 %			+11,9		-77,3 %
RÉP. TCHÈQUE	-0,9 %	▼	1t.	-2,9	(juin)	-7,2 %
HONGRIE	+4,9 %	▲	1t.	+2,0	(juin)	[illegible]
POLOGNE	+5,5 %	▲	1t.	+11,6	(juin)	[illegible]
CHINE	+6,8 %	▲	2t.	+45,0	(juin)	[illegible]
HONGKONG	-2,8 %	▼	1t.	-16,8	(juin)	-28,9 %
INDE	+4,3 %	▲	1997	-7,2	(juin)	-21,2 %
INDONÉSIE	-8,2 %	▼	1t.	+17,7	(mai)	+1,0 %
MALAISIE	-1,8 %	▼	1t.	+6,4	(juin)	-42,2 %
PHILIPPINES	+1,7 %	▲	1t.	-6,8	(juin)	-27,0 %
CORÉE DU SUD	-3,8 %	▼	1t.	+24,7	(juillet)	-19,8 %
THAÏLANDE	-0,4 %	▼	1997	+4,8	(juin)	-34,7 %
ARGENTINE	+5,9 %	▲	1t.	-6,1	(juin)	-31,5 %
BRÉSIL	+1,1 %	▲	1t.	-6,4	(juillet)	-16,2 %
MEXIQUE	+6,6 %	▲	1t.	-4,5	(juin)	-31,1 %
VENEZUELA	+5,1 %	▲	1997	+8,5	(mars)	-58,1 %

GRANDE-BRETAGNE	+2,6 %	≙	2t.
CANADA	+3,8 %	≙	1t.
FRANCE	+3,4 %	≙	1t.
ALLEMAGNE	+3,8 %	≙	1t.
ITALIE	+2,5 %	≙	1t.
JAPON	-3,7 %	▼	1t.
PAYS-BAS	+4,2 %	▲	1t.
ESPAGNE	+3,7 %	▲	1t.
SUÈDE	+4,1 %	≙	1t.
ÉTATS-UNIS	+3,5 %	≙	2t.

1 t. = en rythme annuel au premier trimestre
2 t. = en rythme annuel au deuxième trimestre
(*) = en %, monnaie locale

Nombre de pays émergents sont touchés par la crise asiatique. L'Europe et les Etats-Unis apparaissent épargnés.

Le Brésil touché par les turbulences des crises russe et asiatique

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

En annonçant, lundi 24 août, la suspension jusqu'à la fin de l'année des restrictions décrétées moins de six mois plus tôt pour décourager les placements en devises à très court terme sur le marché financier brésilien, le porte-parole de la banque centrale de Brasilia a invoqué la nécessité de *« rendre moins inconfortable la traversée de la période de turbulences »* déclenchée par la crise russe.

Les capitaux trop volatils, que le président de la banque centrale, Gustavo Franco, tenait voilà peu pour *« méprisables »*, ont donc retrouvé une odeur tout à fait supportable. Les 5,8 milliards de dollars (35 milliards de francs) qui ont déserté le pays depuis le début du mois ont permis, il est vrai, d'évaluer rapidement l'intensité de l'onde de choc : la préservation des réserves de change, officiellement estimées à environ 70 milliards de dollars, est redevenue la priorité première du président social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, dont les derniers sondages prévoyaient, avant la dévaluation du rouble, la réélection triomphale dès le premier tour du scrutin fixé au dimanche 4 octobre.

Après l'effondrement du peso mexicain (décembre 1994), puis celui du baht thaïlandais (juillet 1997), qui a entraîné dans sa chute la plupart des monnaies de la région, c'est maintenant la déconfiture de l'économie russe qui fait planer la menace d'une nouvelle attaque spéculative contre le real brésilien. D'autant que l'épidémie semble sur le point de frapper l'Amérique du Sud : durement touché par la forte baisse des cours du pétrole, sa principale richesse, le Venezuela devrait sous peu se résigner, selon de nombreux analystes, à laisser filer le bolivar, la devise nationale. La méfiance croissante et généralisée des investisseurs à l'égard de l'ensemble des pays émergents se traduit pour l'heure, au Brésil, tant par la dépréciation brutale des titres de la dette extérieure (le plus négocié, le C-Bond, cotait lundi 56,62 % de sa valeur faciale contre 76,31 % il y a un mois) que par la déprime persistante du marché des actions (l'indice de la Bourse de Sao Paulo a perdu près de 30 % au cours des trois dernières semaines).

Mêmes errements, même châtiment ? Les experts internationaux, y compris ceux du Fonds monétaire international (FMI), n'en finissent pas de disserter doctement, à l'aune des principaux indicateurs macro-économiques, sur la vulnérabilité de l'économie brésilienne. Le *Wall Street Journal* et le *Financial Times* divergent. Le quotidien new-yorkais estime que le Brésil se porte bien mieux que les pays déjà acculés à la dévaluation. Le diagnostic du journal britannique est, en revanche, impitoyable lorsqu'il recommande aux investisseurs qui veulent éviter *« la prochaine Russie »* la plus grande prudence envers deux pays latino-américains : le Venezuela et le Brésil.

Affecté par la forte baisse des cours du pétrole, sa principale richesse, le Venezuela devrait sous peu se résigner, selon de nombreux analystes, à laisser filer le bolivar, la devise nationale

Les pessimistes concentrent leurs critiques sur l'évolution alarmante du déficit public brésilien, qui atteint 7,1 % du produit intérieur brut en rythme annuel. Manifestement, le train de mesures fiscales et budgétaires lancé en novembre 1997, au plus fort de la crise asiatique, n'a pas endigué la détérioration des finances de l'Etat. Au contraire. Le doublement du taux d'intérêt de base de la banque centrale, porté à l'époque à 44 % avant d'être ramené à son niveau actuel de 19,75 %, a considérablement alourdi le service de la dette publique, tout en freinant la croissance, avec une incidence négative sur les rentrées fiscales.

Comme le note un éditorialiste du quotidien la *Folha de Sao Paulo*, le *« nœud gordien, c'est le change »*. En poursuivant sa politique du real fort (surévalué pour la plupart des experts brésiliens et internationaux) qui a eu raison de l'hyperinflation, Brasilia est condamné à naviguer à vue entre deux écueils : la récession, déjà perceptible dans certains secteurs où le chômage bat tous les records, et l'étranglement financier qui résulterait, dans le cas d'une tentative précipitée de relance économique, d'un abaissement important des taux d'intérêt, initiative qui ferait simultanément fuir les capitaux spéculatifs et flamber le déficit de la balance commerciale.

En pleine campagne, M. Cardoso se pose en meilleur garant de la consolidation du plan real, mis en place en juillet 1994 et plébiscité trois mois plus tard par les électeurs, dont il fut le maître d'œuvre du temps où il dirigeait le ministère des finances. Le chef de l'Etat rappelle volontiers que son pays a jusqu'ici efficacement résisté aux diverses tourmentes financières, dont l'épicentre s'est successivement déplacé du Mexique en Russie, après avoir transité par l'Asie. Pour ses partisans, le succès inespéré de la récente privatisation des télécommunications, dont les douze sociétés holdings ont été adjugées pour un montant global de 19,10 milliards de dollars (115 milliards de francs, *Le Monde* du 31 juillet), représente la meilleure preuve que le Brésil conserve, en dépit du début de panique consécutif au moratoire russe sur la dette extérieure, la confiance des investisseurs étrangers.

Les investissements directs, les privatisations et les concessions au secteur privé devraient rapporter cette année quelque 20 milliards de dollars (120 milliards de francs), de quoi financer dans les meilleures conditions près de 60 % du déséquilibre prévu des comptes courants (de l'ordre de 35 milliards de dollars). Il n'empêche que, à la suite d'un exposé un brin sulfureux d'un représentant du FMI sur le déficit public brésilien, le ministre des finances, Pedro Malan, s'est dernièrement senti dans l'obligation d'annoncer, sans plus de précisions, *« des mesures fiscales »* qui prendraient effet peu après la victoire attendue de M. Cardoso à l'élection présidentielle.

Seul rival en mesure d'atteindre le second tour, qui aurait lieu le 25 octobre, Luis Inacio « Lula » da Silva, leader historique du Parti des travailleurs, a réorganisé sa campagne télévisée en fonction de l'*« extrême dépendance »* du plan real à l'égard des capitaux étrangers, que la crise économique russe a opportunément replacée sous les feux de l'actualité.

Jean-Jacques Sévilla

Hongkong tente de défendre son dollar

UNE BATAILLE boursière de grande ampleur est engagée depuis le 14 août entre les investisseurs internationaux et la Hongkong Monetary Authority (HKMA). L'enjeu : la défense du pegh, ce lien unissant le dollar de Hongkong au billet vert depuis 1983, à un cours proche de 7,80.

Depuis de longues semaines, les cambistes parient sur une rupture de ce lien (avec, à la clé, une possible dévaluation du dollar de Hongkong de 30 %) pour refléter les difficultés économiques du territoire. Le produit intérieur brut s'est contracté de 2,8 % au premier trimestre 1998 et devrait baisser de 5 % au deuxième. Jeudi 20 août, Tung chee-hwa, le chef de l'exécutif, a prévenu : *« Les troisième et quatrième trimestres devraient être très difficiles, et je pense que les difficultés devraient se prolonger l'année prochaine. »*

Forts de cette conviction, les opérateurs ont massivement vendu des dollars de Hongkong. Mais, dans un système de change fixe, ce mouvement a automatiquement entraîné un relèvement des taux d'intérêt à court terme (ceux à trois mois ont été propulsés à 12,33 %). Cette défense est imparable puisque les autorités du territoire, en augmentant le loyer de l'argent, empêchent les spéculateurs d'emprunter des dollars de Hongkong pour les vendre. Mais elle ne peut être brandie longtemps, car elle handicape les entreprises déjà confrontées à une récession.

LE POINT FAIBLE

Bloqués sur le marché des changes, les spéculateurs ont reporté leurs attaques sur celui des actions. Ils ont massivement vendu des titres (et donc des dollars de Hongkong) à découvert, en espérant les racheter à un prix inférieur. Car le marché des actions est le point faible du système : depuis le début de la crise asiatique en été 1997, l'indice Hang Seng a abandonné 60 % de sa valeur pour descendre à 6 660 points, le jeudi 13 août. La Hongkong Monetary Authority a donc décidé de réagir en achetant massivement des actions et des contrats à terme sur l'indice. Résultat, en sept séances, l'indice a artificiellement rebondi de 18,4 %. L'autorité monétaire du territoire aurait investi dans cette opération plus de 2 milliards de dollars américains, selon les spécialistes. Des sommes prélevées sur les réserves de change de 96 milliards de dollars américains.

Le but de la manœuvre est simple. Elle vise à forcer les spéculateurs à racheter les actions vendues à découvert. Pris à revers, certains sont obligés de constater une perte. Mais d'autres tiennent leurs positions et parient que la HKMA ne pourra pas soutenir le marché très longtemps. La guerre des nerfs est intense. Le vendredi 21 août, la HKMA a ralenti ses interventions, laissant l'indice plonger de 2,8 %. Mais c'était pour mieux reprendre l'offensive le lundi 24 août. Ses achats ont alors fait grimper le marché de 4,8 %.

L'issue de ce bras de fer pourrait se décider le vendredi 28 août. Les autorités de Hongkong rendront publiques les statistiques économiques pour le deuxième trimestre. Et cette séance marquera également l'arrivée à échéance des contrats à terme sur l'indice Hang Seng. Si les spéculateurs ont les reins assez solides pour reporter leurs positions sur le mois suivant, la HKMA pourrait perdre une manche décisive. S'ils doivent couper leurs positions, elle aura nettement pris le dessus.

Enguérand Renault

Baisse du PNB en Corée du Sud et en Thaïlande

Le produit national brut (PNB) par habitant doit chuter en Corée du Sud de 34,8 % en 1998 par rapport à 1997, ont affirmé mercredi 26 août des responsables sud-coréens. Si ces prévisions se confirment, le PNB par habitant chutera à son niveau d'il y a huit ans pour atteindre entre 6 200 et 6 400 dollars contre 9 511 dollars en 1997, a annoncé le ministère des finances. La Banque centrale a indiqué que le produit intérieur brut a reculé à un rythme annuel de 5 % au premier semestre, soit un peu plus que prévu. Le won devrait rester relativement stable, à 1 400 wons pour 1 dollar.

Pessimisme aussi en Thaïlande, où la baisse du PNB, d'abord estimée à 5,5 %, pourrait être de 7 % en 1998 (pour 0,4 % en 1997), écrivent les autorités de Bangkok dans leur lettre d'intention trimestrielles au Fonds monétaire international. La Thaïlande devrait tirer une nouvelle tranche de 494 millions de dollars (2964 millions de francs) sur l'enveloppe totale de crédits de 17,2 milliards qui lui a été accordée par la communauté internationale.

Un mort et vingt-quatre blessés dans un attentat à la bombe en Afrique du Sud

LE CAP. Une femme a été tuée et 24 autres personnes ont été blessées, mardi soir 25 août, par l'explosion d'une bombe dans le restaurant Planet Hollywood du Cap. Une personne se réclamant d'une petite organisation radicale, les Musulmans contre l'oppression globale, a revendiqué la responsabilité de l'attentat, dans un appel téléphonique à une radio locale.

Le correspondant a annoncé que *« la guerre sainte a débuté »* et que l'explosion était liée aux raids américains du 20 août contre le Soudan et l'Afghanistan. Mais le coordonnateur de ce mouvement, Mohamad Ahmad, a formellement démenti mercredi cette revendication et *« condamné »* l'attentat.

A Washington, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques, Thomas Pickering, a déclaré que le gouvernement américain n'a pour l'instant *« rien qui lui permette de conclure qu'il existe un lien ou pas »* entre l'explosion du Cap et les attentats de Nairobi et Dar-es-Salaam. Le FBI va enquêter. – *(AFP.)*

Irak : l'ONU réduit le programme alimentaire dans des secteurs-clés

NEW YORK. Les Nations unies sont obligées de réduire le programme humanitaire dans des secteurs-clés en Irak, dans le cadre de la formule Pétrole contre nourriture, en raison de recettes plus faibles que prévu de la vente de pétrole irakien et de l'impossibilité pour la production irakienne d'atteindre le niveau autorisé par l'ONU, a annoncé, mardi 25 août à New York, un porte-parole de l'ONU.

Le prix du pétrole irakien atteignait 18 dollars (110 francs) par baril lorsque le programme « Pétrole contre nourriture » a démarré en décembre 1996. Il est à présent descendu sous la barre des 10 dollars. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BIRMANIE : des renforts de police anti-émeutes ont été déployés,** mardi 25 août, dans certains quartiers de Rangoun, où de nouveaux troubles sont redoutés après deux manifestations en faveur de la démocratie dispersées lundi par les forces de l'ordre. Selon des témoins, plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées lundi. – *(AFP.)*

■ **CHINE : Pékin a condamné le militant ouvrier dissident Li Bifeng** à sept ans de prison pour *« fraude »*, a annoncé, mardi 25 août, le Centre d'information des droits de l'homme et du mouvement démocratique, basé à Hongkong. L'inculpation pour fraude est souvent utilisée dans la répression contre les dissidents – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : une délégation de six parlementaires s'est entretenue,** lundi près de Genève, avec trois représentants de l'Armée de libération nationale (ELN), un mouvement de guérilla guévariste, a indiqué mardi 25 août un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge, organisateur de la rencontre. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) n'étaient pas représentées. Les entretiens auraient essentiellement été consacrés à des questions humanitaires et à l'éventuelle libération de deux parlementaires enlevés. – *(Corresp.)*

■ **INDE : les inondations qui touchent le nord de l'Inde** depuis deux mois ont déjà fait plus de 900 morts et entraîné le déplacement de millions de personnes dans quatre Etats, a rapporté mardi 25 août l'agence indienne PTI. Au Bangladesh, qui connaît des inondations records, le bilan officiel fait état de 411 morts et de plus de 30 millions de sans-abri. – *(AFP.)*

■ **INDE-VATICAN : la Congrégation pour la doctrine de la foi** vient de déclarer *« incompatibles avec la foi catholique »* les thèses d'un théologien indien, le jésuite Anthony de Mello, décédé en 1987, auteur d'une œuvre qui connaît un grand succès en Asie et en Occident (en France, six titres chez Desclée de Brouwer, pour une vente totale d'environ 50 000 exemplaires). La note du Vatican reproche au Père de Mello de substituer à la révélation *« une intuition de Dieu sans forme ni image, au point de parler de Dieu comme d'un simple vide »* et de considérer le Christ comme *« un maître parmi d'autres, tandis que le bien et le mal sont seulement des évaluations mentales imposées à la réalité »*.

■ **ISRAËL-LIBAN : des roquettes de type Katioucha,** tirées par le Hezbollah libanais, se sont abattues mardi soir 25 août sur le nord d'Israël, blessant 12 personnes, dont 10 civils et faisant d'importants dégâts, selon des sources militaires et hospitalières israéliennes. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : le chef de l'Etat,** le général Abdulsalam Abubakar, a déclaré, mardi 25 août, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle du 27 février 1999. *« Cela ne m'a même jamais traversé l'esprit »*, a-t-il dit aux journalistes. – *(AFP.)*

■ **SUÈDE : le Front national de Jean-Marie Le Pen** a contribué à la campagne électorale du petit parti nationaliste régional suédois Sverigedemokraterna en payant les brochures diffusées par ce mouvement en vue des élections législatives du 20 septembre, a indiqué mardi 25 août l'agence suédoise TT. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

De retour à Kinshasa, M. Kabila promet d'écraser la rébellion

Aux abords de l'aéroport de Kinshasa, les rebelles se sont violemment heurtés, dans la matinée du mercredi 26 août, aux forces congolaises soutenues par les troupes et l'aviation angolaises et zimbabwéennes

Alors que le gouvernement de la République démocratique du Congo avait annoncé, *mardi 25 août*, avoir repris tout le sud-ouest du pays, grâce à l'intervention des troupes angolaises, des combats ont eu lieu dans la matinée de mercredi aux abords de l'aéroport de Kinshasa. Il semble que les insurgés, poursuivis par les blindés et l'aviation de Luanda, aient contourné la capitale congolaise et tenté de s'approcher de l'aéroport où sont stationnés les avions angolais et zimbabwéens venus au secours de Laurent-Désiré Kabila. Ces appareils ont aussitôt décollé pour repousser les attaquants. Dès son retour, mardi, à Kinshasa, M. Kabila a écarté toute idée de cessez-le-feu. L'aviation angolaise est également intervenue dans le nord-est du pays en bombardant Kisangani, la troisième ville congolaise, contrôlée par la rébellion. Dans le camp de M. Kabila, le Zimbabwe a appelé les insurgés à se rendre alors que le Rwanda, qui soutient la rébellion, menace d'intervenir ouvertement. *Les pressions se multiplient* sur l'Angola pour aboutir à un cessez-le-feu.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Laurent-Désiré Kabila est rentré à Kinshasa. Un peu avant 9 h, mardi 25 août, le cortège présidentiel venant de l'aéroport a traversé le centre-ville sous la clameur des passants. M. Kabila ne s'était pas montré dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) depuis presque dix jours. Devant l'avancée de la rébellion, il s'était installé à Lubumbashi, la principale ville du Katanga, sa région d'origine. Le retour du président de la RDC à Kinshasa représente, pour la population kinoise, un signe rassurant qui consacre l'éloignement de la menace rebelle.

Mardi, le barrage d'Inga était encore sous le contrôle des insurgés et Kinshasa demeurait privée d'électricité. Mais, grâce à l'appui des troupes angolaises et zimbabwéennes, les rebelles ont été repoussés des abords de la capitale et leurs positions semblaient de plus en plus menacées dans le sud-ouest du pays. Plutôt habituée, jusqu'à présent, à déguiser les défaites gouvernementales, la presse kinoise versait, mardi, dans l'excès inverse, sur le mode du triomphalisme. *« Sauve-qui-peut chez les agresseurs, non au cessez-le-feu ! »*, titrait le quotidien *L'Avenir*, en exigeant la poursuite des combats jusqu'à la victoire finale du camp gouvernemental.

Les journaux ne font que s'aligner sur la position officielle que M. Kabila a réaffirmée dès son arrivée à Kinshasa. *« L'issue est certaine. Nos ennemis vont perdre la guerre injuste qu'ils ont imposée à un pays souverain. Mais cela n'est pas fini. Le peuple congolais doit continuer à se mobiliser pour rejeter les agresseurs hors du territoire national »*, a déclaré le président Kabila en faisant allusion à l'occupation de l'est du pays par la rébellion.

Porté par la contre-offensive victorieuse que mènent ses alliés, M. Kabila tient un discours va-t-en guerre avant tout destiné à l'opinion publique. Non sans démagogie, le chef de l'Etat reprend pied sur la scène politique du pays en se présentant comme le sauveur de la patrie, le héros intransigeant de l'honneur national bafoué. Cette stratégie vise aussi, sans doute, à rassurer un pouvoir démobilisé par le départ de M. Kabila à Lubumbashi et par l'avancée des rebelles. Pendant toute la période où le sort de Kinshasa semblait incertain, le gouvernement comme l'armée ont cherché à faire illusion, mais sans jamais donner l'impression de vraiment contrôler la situation.

UN NOUVEAU TUTEUR

Aujourd'hui, M. Kabila veut reprendre le pouvoir en main. Mais sa marge de manœuvre semble particulièrement étroite et entièrement dépendante de son nouveau tuteur, l'Angola du président José Eduardo Dos Santos. Plus que les troupes zimbabwéennes, c'est la puissante armée de Luanda qui a stoppé in extremis la progression des rebelles et qui est en train de les refouler du sud-ouest de la RDC.

Mais si l'Angola a sauvé le régime Kabila alors que ce pays n'a jamais caché son mécontentement à l'égard de Kinshasa, c'est uniquement pour s'en faire un allié plus docile. Luanda a pris soin d'attendre le dernier moment pour intervenir afin de se rendre indispensable et d'être maître du jeu. En laissant passer les rebelles devant ses frontières jusqu'aux portes de Kinshasa, M. Dos Santos a pris M. Kabila en otage. Il s'est donné les moyens de lui imposer une ligne de conduite correspondant aux intérêts angolais.

Sur le plan militaire, malgré les rodomontades *jusqu'au-boutistes* de M. Kabila, l'intérêt de Luanda n'est pas de prolonger la guerre à l'est du pays et d'entretenir un conflit régional avec le Rwanda et l'Ouganda.

Comme ils l'ont montré au Congo-Brazzaville en ramenant Denis Sassou Nguesso au pouvoir, l'essentiel pour les Angolais consiste à avoir des voisins stables et à priver de ses sanctuaires la rébellion de Jonas Savimbi, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Si Luanda a aidé M. Kabila à prendre le pouvoir en mai 1997, c'est en grande partie pour cette raison. Mais le chef de la RDC n'a pas tenu sa promesse. En volant aujourd'hui à son secours, M. Dos Santos espère *bien avoir les mains libres pour pacifier* la partie frontalière du pays qui sert toujours de base arrière à l'Unita. En finir avec cette rébellion est devenu, pour Luanda, un objectif qui tourne à l'obsession et qui ne peut être que retardé par un conflit régional.

Pour autant, la partition de l'est de la RDC ou son occupation par des troupes étrangères n'est pas acceptable *pour Luanda*. Une telle situation ne peut que fragiliser le gouvernement de Kinshasa vis-à-vis de son opinion et créer *un précédent* fâcheux, facteur d'instabilité dans toute la région. Dans l'attente de trouver un compromis avec le Rwanda et l'Ouganda, les armes parlent encore. Mais un communiqué de Luanda a souligné l'attachement de l'Angola à une *« solution politique »*.

PRÉJUGÉ FAVORABLE

Sur le plan intérieur, la marge de manœuvre que Luanda va accorder à M. Kabila sera sans doute dictée par le même souci de stabilité. Dans ce domaine, M. Kabila ne s'est guère montré efficace depuis sa prise de pouvoir en se mettant à dos l'opinion et la classe politique congolaise. Mais un nouveau gouvernement à *la botte des Rwandais* n'aurait pas été accepté par la population et n'aurait sans doute rien résolu. Aujourd'hui, les solutions de rechange sont rares dans une classe politique décimée ou discréditée par les régimes Mobutu et *Kabila*. De plus, pour Luanda, intervenir directement dans la vie politique congolaise en imposant un remplaçant à M. Kabila serait commettre la même erreur que les Rwandais. En voulant manipuler M. Kabila comme une marionnette, Kigali l'a discrédité et *s'est aliéné* la population par une mainmise trop visible sur le pays.

Une fois la guerre terminée, les Angolais, *plus subtils*, pourraient se contenter, au moins dans un premier temps, d'encadrer étroitement le président de la RDC et l'inciter à une plus grande ouverture politique.

Quelle que soit l'option qu'ils choisissent pour s'assurer de la stabilité politique du pays, les Angolais ont au moins l'avantage de bénéficier d'un préjugé favorable de la part des Congolais. Les deux peuples appartiennent au groupe des Bantous et ils ont en commun des langues et des ethnies à cheval sur la frontière. Comme l'explique un Kinois : *« Les Angolais, on les connaît. Ce n'est pas comme les Rwandais. Ce sont nos amis »*.

Frédéric Chambon

Trente-sept personnes massacrées à Kasika (Kivu)

Trente-sept personnes, dont cinq religieux, ont été massacrées, lundi 24 août, dans la paroisse de Kasika, près d'Uvira, dans le Kivu (est de la République démocratique du Congo), a-t-on appris mardi au Vatican. Les victimes sont toutes de nationalité congolaise. Les religieux – le prêtre Stanislas Bwabulakombe, sœur Germaine et deux autres sœurs dont les noms n'ont pas été communiqués, ainsi qu'un séminariste, Eusèbe Malenga – appartenaient à la congrégation des Filles de la résurrection, précise l'*Osservatore Romano* dans un article paru mercredi. Le quotidien du Vatican, citant l'Agence *d'information des congrégations missionnaires italiennes* (Misna), indique que le massacre aurait été perpétré par des rebelles banyamulenges. Toujours selon la Misna, *« ce massacre aurait été commis en représailles à l'assassinat, dimanche* [23 août] *à Mwenga (à 120 kilomètres de Bukavu) de nombreux rebelles dont des officiers »*. *« Avec cet épouvantable massacre s'allonge la douloureuse liste des martyrs de l'Eglise dans la région africaine des Grands Lacs, où ont été assassinés indistinctement évêques, prêtres, missionnaires et religieuses »*, écrit le quotidien du Vatican.

Luanda ne réagit pas aux pressions en faveur d'un cessez-le-feu

LES DÉFAITES infligées à la rébellion par l'Angola et le Zimbabwe ont renforcé l'intransigeance de M. Kabila et de ses alliés, qui rejettent toujours toute idée de cessez-le-feu. *« Matadi, Kitona, Moanda, Boma et Banana* [les ports maritimes et fluviaux du Bas-Congo] *ont été repris »*, a annoncé, mardi 25 août, *dans la soirée, le ministre congolais de l'information*, Didier Mumengi. Dans la journée, ce dernier s'était rendu à Brazzaville, sur l'autre rive du fleuve Congo, afin de dissuader le président Denis Sassou-Nguesso, du Congo-Brazzaville, d'accueillir les rebelles en déroute. Selon M. Mumengi, des *« milliers »* d'insurgés ont été faits prisonniers, et des *« centaines »* d'autres tués. Mardi, au moins vingt rebelles blessés ont été rapatriés par avion de Matadi à Goma, ce qui prouve que les insurgés tenaient encore l'aéroport de Matadi, le grand port fluvial situé à 250 kilomètres au sud-ouest de Kinshasa, en début de journée.

L'aviation angolaise est également intervenue, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, *en bombardant Kisangani, la troisième ville du pays*, à 1 300 kilomètres de Kinshasa. De Goma, leur base à la frontière du Congo et du Rwanda, les rebelles ont affirmé tenir toujours Kisangani, dont ils avaient annoncé la prise dimanche, tandis que M. Mumengi assurait que des combats s'y poursuivaient.

Le ministère de la défense zimbabwéen a exigé la reddition des rebelles, sous peine de subir *« de lourdes pertes humaines »*. Le président zimbabwéen Robert Mugabe a reçu, mardi à Harare, le ministre angolais de la défense, Pedro Sebastiano, qui a justifié la présence de ses hommes en RDC : *« Toutes ces troupes ont été appelées par le gouvernement légitime du président Kabila, et il me semble que les Rwandais et les Ougandais ont envahi le territoire de la RDC. Dans ce cas, ce sont l'Ouganda et le Rwanda qui devraient se retirer »*, a-t-il déclaré.

L'Angola n'a toujours pas rendu publique sa position quant à un éventuel cessez-le-feu. Luanda avait appelé, lundi, à une *« solution politique »*, et de nombreuses délégations se sont rendues ou sont attendues dans la capitale angolaise afin de parvenir à un arrêt des hostilités. Après le représentant américain dans la région des Grands Lacs, lundi, ce sont des envoyés *des présidents du Gabon, Omar Bongo, et du* Congo-Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, qui ont remis des messages au président José Eduardo Dos Santos. Une délégation conjointe de l'Afrique du Sud et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est également attendue à Luanda.

L'engagement de l'Angola et du Zimbabwe a provoqué de vives réactions chez les alliés de la rébellion, l'Ouganda et le Rwanda. Mardi, Kampala avait officiellement reconnu la présence de ses troupes en territoire congolais, présence destinée, selon Kampala, à lutter contre les incursions des Forces démocratiques alliées (ADF), un mouvement qui opère à partir du nord de la RDC. De son côté, le Rwanda continue de nier la *présence de ses soldats aux côtés de la rébellion*. Mais pour la première fois, Kigali a menacé d'intervenir directement dans le conflit. Son représentant aux Nations unies a déclaré que *« le Rwanda se réserve le droit d'intervenir et d'aider le peuple congolais dans sa recherche d'une paix durable, de quelque manière qu'il jugera appropriée »*. – *(AFP, Reuters.)*

■ **OUGANDA : au moins 28 personnes ont été tuées**, mardi 25 août, dans des explosions qui ont eu lieu à bord de trois autocars différents. L'une d'elles s'est produite près du domicile privé du président ougandais Yoweri Museveni à Mbarara, à bord d'un autocar appartenant à Moses Kigongo, vice-président du parti *du chef de l'Etat*. Le gouvernement ougandais doit faire face à deux rébellions basées l'une en République démocratique du Congo et l'autre au Soudan. – *(AFP.)*

Contrairement aux accusations de Kinshasa, la France reste étrangère au conflit

À KINSHASA, la France n'a pas la cote. Manifestations devant l'ambassade, expulsion de deux diplomates dûment accrédités, le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila se comporte comme si Paris portait une lourde responsabilité dans ses récents déboires.

Cette méfiance se nourrit du souvenir de l'appui français au maréchal Mobutu lors de la guerre de 1996-1997. Si l'on y ajoute les déclarations de Charles Josselin, le ministre de la coopération, qui a estimé *que M. Kabila n'avait « pas le profil »* d'un chef d'Etat, on pourrait croire que les soupçons congolais à l'égard de la politique française au Congo sont justifiés.

Mais quelle est la politique française ? *Si* l'on fait abstraction des déclarations plus ou moins intempestives, Paris – dont l'activité diplomatique, humanitaire et de renseignement avait *été* débordante pendant le précédent conflit – est d'une discrétion saisissante. Pour prouver le contraire, les partisans de M. Kabila *s'appuient* sur les déclarations de l'opposant Arthur Z'Ahidi Ngoma, qui, depuis Goma où il a rejoint *la rébellion, avait* affirmé : *« La France nous a compris »*.

A sa libération des geôles de Laurent-Désiré Kabila, M. Z'Ahidi Ngoma a rejoint Paris et a effectivement fait la tournée des centres de décision de la politique africaine à Paris, dans les ministères et à l'Elysée. Mais partout on se défend de lui avoir accordé un quelconque blanc-seing. *D'autre part, certains* responsables politico-militaires de la rébellion, comme Déogratias Bugera, *entretiennent* avec Paris un contentieux si lourd qu'il leur interdit de prendre contact avec la *France*.

NEUTRALITÉ GLACIALE

C'est d'ailleurs le trait dominant de la position française dans ce conflit, qui déchire le plus grand pays francophone d'Afrique : les deux parties n'entretiennent quasiment plus aucun lien avec la France. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Kabila, Paris a adopté une attitude de neutralité glaciale, se retranchant derrière la règle d'or de la coopération moderne : pas d'aide sans respect de la démocratie *et des* exigences des institutions financières internationales. Pourtant, les *nouveaux maîtres* du Congo ont multiplié les appels du pied, au fur et à mesure que leurs relations avec leurs parrains rwandais et ougandais se dégradaient ; mais ces signaux *sont restés sans réponse*.

En face, le contentieux né du génocide de 1994 continue d'empê*cher toute reprise des relations* entre la France et le Rwanda. Certes, le gouvernement de Lionel *Jospin* semble moins soupçonneux à l'égard de l'Ouganda que son prédécesseur. Mais les projets hégémoniques que l'on prête au président Yoweri Museveni continuent d'inquiéter l'Elysée.

De toute façon, les intérêts économiques français en RDC restent négligeables et aucune entreprise française – contrairement aux américaines et aux sud-africaines, n'avait tenté l'aventure congolaise depuis la prise du pouvoir par M. Kabila. Les responsables français de la politique africaine s'installent donc sans regrets dans leur neutralité toute neuve. D'autant plus qu'elle *leur permet d'ob*server de loin les difficultés des Etats-Unis, qui voient encore une *fois*, après le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie, deux de leurs alliés, M. Kabila et M. Kagamé, en venir aux armes.

Thomas Sotinel





Polémique autour de l'usine soudanaise el-Chifa

Selon les services de renseignement, les produits du complexe détruit par les Américains pouvaient entrer dans la fabrication d'armes

LE COMPLEXE pharmaceutique soudanais el-Chifa, au nord de Khartoum, détruit le 20 août par un raid de missiles américains Tomahawk, pourrait avoir produit des ingrédients chimiques qui, séparés, restent inoffensifs mais qui, réunis, donneraient naissance à une arme dite « de destruction massive ». Ce qu'on appelle, dans la panoplie des armes chimiques, une arme « binaire ». Telle est, après celle de leurs homologues américains et britanniques, la conviction des analystes des services d'évaluation au sein du ministère français de la défense.

Ainsi, le raid contre l'usine el-Chifa apparaît comme un nouvel épisode de l'affrontement entre les Etats-Unis et l'Irak, puisque Bagdad est soupçonné, de même source, d'entretenir des liens techniques avec Khartoum dans le cadre de l'aide que les Irakiens, *via* le programme d'assistance en nourriture et médicaments de l'ONU, reçoivent du Soudan.

D'une manière générale, en raison même de la « dualité » des composants des substances toxiques, les armes chimiques peuvent être indifféremment fabriquées par des usines de pesticides, de colorants, d'engrais, ou de produits pharmaceutiques. Les mêmes produits peuvent servir à la fabrication de gaz de combat et de bière, le gaz moutarde fait appel à une substance comparable à l'antigel de l'encre des stylos à bille, le phosgène est conçu à partir des mêmes ingrédients que les matières plastiques, et des colorants pour des bonbons au goût de cerise peuvent contenir des éléments de gaz de combat.

On a pu ainsi découvrir que l'usine libyenne de Rabta œuvrait à la fois à la fabrication de produits pharmaceutiques et de toxines de guerre et, plus récemment, que le site irakien de Samarra, certes utilisé pour produire des insecticides, fabriquait aussi du gaz moutarde et des toxiques comme le tabun ou le sarin. S'agissant plus spécialement du Soudan, on sait que la Libye avait été accusée de lui avoir fourni, dans le temps, du gaz moutarde pour l'aider à venir à bout de la rébellion dans le sud du pays.

Les services américains, britanniques et français sont aujourd'hui d'accord pour considérer que l'usine el-Chifa fabriquait aussi des ingrédients organo-phosphorés – il s'agirait, entre autres, de l'éthyl (diisipropylamino) éthylméthylphosphonite – qui peuvent entrer, avec d'autres composants, comme le polysulfure de diméthyle, dans la mise au point de l'agent toxique VX, dont la nocivité, à des doses très faibles, se caractérise par une action cutanée létale. Cette classe de toxiques – à l'état liquide voisin de celui de l'huile – est apparue dans les années 50.

Selon les analystes français, le composant en question est dérivé d'ingrédients qui peuvent entrer, en toute légalité, dans la fabrication des insecticides, des engrais, voire de certains colorants. Il est donc relativement innocent. Mais il peut être utilisé pour obtenir une formulation dite « binaire » d'agents qui, mélangés au tout dernier moment, vont réagir l'un avec l'autre en quelques secondes et donner naissance à un toxique. Tant qu'ils ne sont pas en contact, chacun de ces deux produits précurseurs, non toxique, est *stockable en sécurité*.

EN RELATION AVEC L'IRAK

Après la guerre du Golfe, en 1991, les relations entre Khartoum et Bagdad sont devenues plus étroites. Ce rapprochement a attiré l'attention des services occidentaux, qui soupçonnent l'Irak de vouloir conserver sa maîtrise dans le domaine des armes de destruction massive, principalement chimiques et biologiques, et des munitions « binaires ». Pour y parvenir, les Irakiens pourraient chercher à contourner les interdictions et les contrôles de la commission du désarmement de l'ONU en s'adressant à des pays comme le Soudan pour obtenir, par le biais du programme « Pétrole contre nourriture et médicaments », les produits qui leur manquent. Le ministère irakien de l'agriculture a seulement admis avoir conclu, avec l'usine el-Chifa, un contrat portant sur la livraison de produits vétérinaires antiparasites pour le bétail.

Jacques Isnard

■ **LES ÉTATS-UNIS** détiennent des *« échantillons de sol »* recueillis sur le site dans les mois précédant le raid et prouvant que l'usine El Chifa, au Soudan, fabriquait des composants d'armes chimiques, a affirmé, mardi 25 août à Washington, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques, Thomas Pickering. Il a expliqué que Bagdad et Khartoum *« avaient eu, dans le passé, des contacts »* sur le programme irakien de production du gaz innervant VX. Les échantillons contiennent des traces d'un produit qui ne peut servir qu'à la fabrication du VX, d'après M. Pickering. – *(AFP.)*

Le Parlement britannique en session extraordinaire pour voter de nouvelles mesures antiterroristes

Tony Blair s'est rendu sur les lieux de l'attentat d'Omagh

L'attentat meurtrier commis le 15 août à Omagh par les extrémistes républicains irlandais opposés au processus de paix en Irlande du Nord a obligé le gouvernement britannique à prendre des mesures exceptionnelles pour rassurer les populations. Tony Blair, qui s'est rendu mardi 25 août sur les lieux, a annoncé la convocation du Parlement britannique pour adopter un renforcement de la législation.

RAPPELÉ de vacances en session extraordinaire, le Parlement britannique devra se prononcer la semaine prochaine sur un important train de mesures anti-terroristes annoncé, mardi 25 août, en Irlande du Nord par Tony Blair en réponse à l'attentat meurtrier d'Omagh, revendiqué par des extrémistes catholiques. Cet attentat, le plus meurtrier enregistré en Ulster en vingt-neuf ans de conflit, avait fait 28 morts et 220 blessés le 15 août. *Il montre que les adversaires* du processus de normalisation engagé au début de l'année avec les accords de Stormont sont encore loin d'avoir désarmés.

Le rappel du Parlement est un événement rarissime au Royaume-Uni. La dernière occasion avait été le vote de l'envoi d'un corps expéditionnaire dans le Golfe après l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990. Le premier ministre britannique a symboliquement rendu publique sa décision après une émouvante visite sur les lieux dévastés par l'attentat à Omagh. Accompagné du ministre à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, il y a rencontré des rescapés, des parents des victimes, des agents hospitaliers et membres des services de secours. Il a eu ensuite des entretiens à Belfast avec les dirigeants des principales formations de la province, y compris les nationalistes catholiques du Sinn Fein.

Tony Blair doit faire face à d'énormes tensions. A en croire la BBC, une écrasante majorité des députés unionistes de l'Ulster, le parti protestant modéré, seraient désormais opposés à ce que les dirigeants de leur formation siègent aux côtés des représentants du Sinn Fein dans le nouvel exécutif régional. Ces derniers ont en revanche mis en garde Londres contre un renforcement trop important des pouvoirs de la police nord-irlandaise, traditionnellement accusée par les catholiques d'être partisane.

Après avoir rencontré le premier ministre, Martin McGuinness, le numéro 2 du mouvement nationaliste, qui est appelé à siéger au sein du nouveau gouvernement autonome nord-irlandais, a estimé les mesures envisagées d'*« exagérées »*. *« La solution est pour les responsables politiques de se réunir »*, a estimé M. McGuinness. *« Ils doivent répondre à la demande évidente... d'un dialogue politique »*.

Le premier ministre britannique devait se rendre mercredi à Dublin discuter de la situation avec le chef du gouvernement d'Irlande, Bertie Ahern, qui a annoncé lui aussi après l'attentat d'Omagh une nouvelle série de mesures de sécurité.

BILL CLINTON EN IRLANDE

De manière symbolique, le Parlement irlandais a été convoqué les deux mêmes jours que le Parlement britannique pour débattre de la situation. Ces débats précéderont la visite politiquement importante du président américain Bill Clinton, du 3 au 5 septembre, à Belfast et Dublin.

La législation proposée aux Communes renforce les dispositifs arrêtés au début des années 1970 pour tenter de stopper la violence. Elle prévoit la possibilité de condamner des terroristes présumés sur la foi d'une simple déposition sous serment d'un haut responsable de la police, ainsi que l'utilisation comme preuve devant les tribunaux d'enregistrements de conversations téléphoniques. Le refus de répondre aux questions des enquêteurs et la rétention d'informations seront en outre traités comme délits. M. Blair a en revanche écarté la possibilité de renvoyer les services spécialisés de l'armée en Ulster.

Cette législation concernera toutes les activités liées au terrorisme, qu'il s'agissent des activistes *irlandais mais aussi des étrangers* liés au terrorisme international, notamment islamique. M. Blair a précisé que l'intention de son gouvernement était de faire reconnaître comme crime passible de poursuites en Grande-Bretagne *« la conspiration en vue de commettre un acte terroriste à l'extérieur du Royaume-Uni »*. Il a indiqué qu'une telle disposition était réclamée de longue date par des gouvernements étrangers *« estimant que des ressortissants de leur pays utilisaient le Royaume-Uni comme tremplin pour planifier des actions terroristes »*. – *(AFP, Reuters.)*

L'épiscopat polonais dénonce la « provocation » des croix d'Auschwitz

L'ÉPISCOPAT polonais s'est engagé pour la première fois collectivement, mardi 25 août à Varsovie, dans la polémique provoquée par l'installation de crucifix – 80 croix de quatre mètres de haut et environ 150 petites – dans le site du camp d'Auschwitz (*le Monde* du 20 août). Cette action faisait suite à l'annonce du retrait, souhaité par les autorités juives et le gouvernement, d'une grande croix de *sept mètres de haut*, installée sur l'ancienne carrière de graviers où avaient été tués des patriotes polonais au début de la guerre. Cette grande croix est appelée « croix du pape » parce qu'elle avait servi, en 1979, lors du premier voyage de Jean Paul II dans son pays, à Auschwitz et Birkenau.

« Cette action d'installation de croix prend l'allure d'une provocation et viole le climat de recueillement dû à cet endroit particulier », affirme le communiqué de l'épiscopat. Elle est *« préjudiciable à la mémoire des victimes assassinées, à l'Eglise et à la nation, et blesse douloureusement la sensibilité de nos frères Juifs. »* En revanche, l'épiscopat prend position en faveur du maintien de la grande croix du pape, que des militants catholiques avaient plantée là en 1988, en pleine polémique sur le carmel d'Auschwitz (déplacé depuis), à l'insu de toutes les autorités, y compris de l'Eglise. Les évêques se disent aujourd'hui *« convaincus que la croix, qui se dresse depuis une dizaine d'années dans la gravière, restera à sa place. Cette croix, placée sur le lieu d'exécution de 152 Polonais, mérite le respect, comme les symboles religieux de tous ceux qui ont péri dans le camp »*.

Les évêques polonais se donnent le beau rôle, mais leur proposition de compromis ne va pas rassurer les milieux juifs hostiles à la présence de *tout* symbole religieux à Auschwitz. Si les militants catholiques et patriotiques qui ont multiplié les crucifix sont désavoués, ils ont atteint leur objectif qui était précisément d'obtenir l'appui officiel de l'Eglise dans leur lutte pour protéger la grande croix du pape.

Ils risquent d'autant moins de céder rapidement et de retirer leurs petites croix que le gouvernement polonais, embarrassé par les réactions aux Etats-Unis et en Israël, vient de rappeler qu'il condamnait *« l'utilisation de symboles religieux à des fins politiques »* et a fait annuler le bail du terrain de l'ancien carmel et des croix. Avant de quitter les lieux en 1993, les carmélites polonaises avaient cédé ce terrain à une association nationaliste de victimes de guerre qui, depuis, multiplie les actions judiciaires pour garder la propriété d'un lieu pour lequel la communauté juive ne réclame que le silence.

Henri Tincq

LE FINANCEMENT DU RPR

Une perquisition à l'Hôtel de Ville de Paris a permis à la police de saisir les dossiers d'une quinzaine de personnes qui travaillaient pour le RPR. Certaines auraient été affectées à la campagne présidentielle de Jacques Chirac. La chambre régionale des comptes d'Ile-de-France doit transmettre au parquet de Paris des pièces pouvant intéresser les enquêtes en cours. ● ALAIN JUPPÉ est intervenu, mardi 25 août, sur TF 1. Il a assuré que, pendant qu'il était secrétaire général du RPR, il avait progressivement mis le fonctionnement de son parti en conformité avec la législation. ● LA RESPONSABILITÉ du chef de l'Etat pour *des actes commis* avant son élection ou non liés à l'exercice de sa fonction soulève un débat entre les constitutionnalistes. Pour certains, il peut en répondre devant la justice ordinaire. Pour d'autres, son immunité est totale pendant la durée de son mandat.

L'enquête se rapproche de la campagne présidentielle de M. Chirac

Alain Juppé assure que, lorsqu'il était secrétaire général du RPR, il a mis le fonctionnement de son parti en conformité avec la législation. La chambre régionale des comptes va transmettre au parquet des pièces pouvant intéresser la justice

DANS LE CADRE de l'enquête sur la rémunération des membres du RPR, qui a conduit le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure à mettre en examen l'ancien premier ministre Alain Juppé et l'ancien ministre Michel Roussin, les enquêteurs ont découvert des éléments qui pourraient, à terme, inquiéter l'actuel président de la République *et ancien maire de Paris*, Jacques Chirac.

Une perquisition conduite, la première semaine du mois de juillet, dans les locaux de la Mairie de Paris, a permis aux enquêteurs d'établir une liste d'une quinzaine de contrats litigieux. Après vérification, une partie des bénéficiaires semblent avoir été embauchés par l'Hôtel de Ville en 1994 et leurs fonctions auraient perduré jusqu'en 1995.

Les bénéficiaires de ces contrats n'auraient pas assuré de véritables fonctions au sein de la collectivité municipale. Chaque contrat est actuellement à l'étude afin de préciser l'affectation réelle des personnes mises en cause. Mais, surtout, certaines d'entre elles auraient été mises à la disposition du candidat Jacques Chirac pour préparer la campagne de l'élection présidentielle de 1995. Dans cette liste, ne figureraient pas de personnages de premier plan du parti gaulliste.

Ces éléments sont entre les mains des policiers et semblent ne pas être encore rentrés en totalité dans le dossier du juge Desmure, mais le magistrat a vraisemblablement été tenu au courant des toute dernières évolutions de l'enquête. M. Desmure doit encore mener un examen approfondi des éléments découverts lors de cette perquisition afin de savoir si ces faits revêtent tous ou en partie un caractère pénal.

Par ailleurs, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, *qui mène, depuis le mois de juin*, sa propre mission sur la gestion du personnel de la Mairie de Paris, a fait savoir au parquet de Paris, juridiction territorialement compétente, qu'elle entendait transmettre à la justice pénale des pièces pouvant *intéresser* les enquêtes en cours.

Il s'agirait, là encore, de contrats jugés douteux quant à la réalité du travail des personnes concernées. Dès réception, le parquet de Paris pourrait remettre ces pièces au tribunal de Nanterre.

L'évocation du rôle du chef de l'Etat dans cette affaire a été écartée par Alain Juppé au cours des deux interviews qu'il a accordées depuis sa mise en examen.

Adjoint aux finances à la Mairie de Paris, dont le maire était alors M. Chirac, secrétaire général du mouvement gaulliste, alors présidé par M. Chirac, puis président de ce parti après l'élection de M. Chirac à la présidence de la République, M. Juppé a indiqué, dans un entretien au *Figaro* du 26 août, qu'il était *« absurde »* d'imaginer une quelconque responsabilité de M. Chirac. Soulignant qu'il n'avait pas *« l'habitude de se défausser sur qui que ce soit d'autre »*, il a poursuivi : *« C'est moi qui suis en cause. J'assume mes responsabilités de secrétaire général de 1988 à 1995, puis comme président de 1995 à 1997. »* Il ajoutait, lors de son entretien télévisé sur TF 1, mardi 25 août, que le chef d'un parti se contentait de fixer les grandes lignes d'orientation.

Les découvertes récentes des policiers alourdissent un peu plus ce dossier où le nom du président de la République a été mis en avant à deux reprises. L'ancien ministre et ancien trésorier du RPR, Robert Galley, mis en examen dans cette affaire pour recel et complicité d'abus de biens sociaux, avait cité le président de la République, sur procès-verbal, le 22 avril. *« Il m'avait dit qu'il dépendait de moi que je trouve de l'argent »*, a-t-il déclaré, alors qu'il était interrogé au sujet de la rémunération de permanents du RPR par des entreprises privées, en grande partie prestatrices de la Ville de Paris.

Selon *Le Canard enchaîné* du 19 août, le dossier s'est enrichi, depuis, d'un document où figurerait une annotation manuscrite de Jacques Chirac. Il s'agit d'une note de 1990 rédigée par M. Juppé suggérant au maire de faciliter l'avancement de son collaborateur au sein du RPR Philippe Martel. *« Il faut que cet excellent garçon ne soit pas pénalisé »*, souligne une annotation écrite à la main, suivie de l'initiale *« C »*.

Proposé pour être nommé à l'inspection générale de la Ville, M. Martel a finalement été désigné, en 1994, chef de ce service placé directement sous l'autorité de M. Chirac et dont les contrats d'embauche étaient signés par le maire de Paris. *Le contrat de* Patrick Stéfanini, proche collaborateur de M. Juppé, affecté à l'inspection général de la Ville où le juge Desmure doute qu'il ait vraiment travaillé, a également été signé par M. Chirac.

Lors d'une perquisition conduite dans les locaux de la Mairie de Paris, une liste d'une quinzaine de contrats litigieux a pu être établie

L'enquête sur la rémunération des permanents du RPR – dont le nombre a grandement augmenté au début des années 90, passant de vingt-six salariés en 1989 à cent quatre-vingt-sept en 1994 – a touché, peu à peu, les différents niveaux *hiérarchiques* du RPR. L'ancienne directrice administrative du RPR, souvent présentée comme la clef de voûte du financement occulte du RPR, Louise-Yvonne Casetta, a été la première de ces responsables à être mise en examen. Rémunérée, entre 1990 et 1995, par la CIEC et et la Comatec, une filiale de l'ex-Compagnie générale des eaux, devenue aujourd'hui Vivendi, elle avait reconnu n'y avoir jamais travaillé.

Elle a également confirmé avoir demandé à la société Les Charpentiers de Paris de prendre en charge financièrement deux secrétaires du mouvement gaulliste. Trois anciens trésoriers du RPR ont ensuite été mis en examen : Robert Galley, Jacques Boyon et Jacques Oudin ont affirmé, au cours de l'instruction, que la gestion du personnel relevait du secrétariat *général du parti, visant* alors notamment Alain Juppé.

Auteur d'une requête en nullité, déposée au mois de juin, l'avocat d'un des trésoriers entend aujourd'hui interpeller le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, sur les raisons du *« retard d'audiencement »*, selon lui, de ce recours. *« J'aimerais,* nous a déclaré Me Thierry Herzog, *connaître les réelles motivations qui ont conduit le parquet général à attendre six mois pour étudier ma requête alors qu'il faut en moyenne deux mois pour les autres. Avec MM. Juppé et Roussin en examen, ma démarche a peu de chance d'aboutir car une éventuelle décision d'annulation de la procédure risquerait de passer pour de la censure. Tout cela est scandaleux. »*

Jacques Follorou

L'« emploi fictif » en droit français

Le délit d'*« emploi fictif »* n'existe pas en tant que tel dans le droit français. Si la personne a été rémunérée par une entreprise, il y a *« abus de biens sociaux »* ; si elle l'a été par une collectivité publique, il y a *« détournement de fonds publics »*. Puni de cinq ans d'emprisonnement et de 2,5 millions de francs d'amende, l'abus de biens sociaux consiste, pour le dirigeant d'une société, à faire, *« de mauvaise foi, du bien ou du crédit de la société un usage qu'il savait contraire à l'intérêt de celle-ci, à des fins personnelles ou pour favoriser une autre société ou entreprise dans laquelle il était intéressé directement ou indirectement »*. Puni de dix ans de prison et de 1 million de francs d'amende, le détournement de fonds publics consiste, pour *« une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public »* à *« détourner des fonds publics »*.

La Ville de Paris assigne en diffamation M. Quémar

La Mairie de Paris a assigné en *« diffamation à l'encontre d'une administration publique »*, le 11 et le 12 août, l'ancien directeur de l'administration générale de la Ville, Georges Quémar, ainsi que le quotidien *Le Parisien*. Le maire (RPR) de Paris, Jean Tiberi, a obtenu l'autorisation d'engager une procédure par un vote du Conseil de Paris, le 7 juillet. M. Tiberi a également déposé plainte contre M. Quémar, à titre personnel, le 24 juin.

M. Quémar, qui était chargé du personnel municipal de 1983 à 1988, avait fait état, dans un entretien au *Parisien* paru le 18 mai, de l'existence de quelque deux cents emplois fictifs dans les années 80. Une semaine plus tard, Jean Tiberi avait dénoncé, lors d'un Conseil de Paris, les accusations d'emplois fictifs, fondées, selon lui, *« sur des témoignages pour le moins contestables »*.

Les limites de l'immunité judiciaire du président de la République

LE PRÉSIDENT de la République bénéficie-t-il, le temps de son mandat, d'une immunité totale ? Longtemps, la question n'a intéressé que les juristes, sans que ceux-ci n'y attachent eux-mêmes beaucoup d'importance. Or, la Constitution de 1958, comme les précédentes, ne permet pas de répondre clairement à cette interrogation. Son article 68 dispose : *« Le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de justice. »* Celle-ci est composée, à parts égales, de députés et de sénateurs élus par leurs Chambres respectives.

Héritage de l'époque où la réalité du pouvoir *exécutif – et donc la responsabilité politique* – appartenait au gouvernement, le chef de l'Etat n'a de comptes à rendre pour ses décisions ou son comportement ès qualités qu'en cas de *« haute trahison »*. Cette notion n'est pas définie dans les textes constitutionnels et ne figure pas dans le code pénal. Cette irresponsabilité partielle est juridiquement incontestable. Mais qu'en est-il pour les actes du président de la République sans rapport avec l'*« exercice de ses fonctions »* ou commis avant son élection ? Le débat oblige les constitutionnalistes à se faire grammairiens, car la réponse juridique implique de déterminer si la deuxième phrase de l'article 68 est liée à la précédente ou non.

Olivier Duhamel, professeur de droit public à Paris-I, défend la première possibilité. Il fait remarquer que la rédaction de la Constitution montre que le chef de l'Etat ne bénéficie d'une immunité partielle que pour les *« actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions »*. Pour lui, la suite de cet article prévoit donc simplement la procédure de mise en accusation par le Parlement dans le seul cas de « haute trahison ». Pour tous les crimes et délits non liés à l'exercice du mandat, la justice ordinaire serait ainsi compétente. Dans son livre *Le Pouvoir politique en France* (Seuil), il écrit : *« Le président est irresponsable, l'individu est responsable. Il ne peut assassiner qui bon lui semble en toute immunité, et relèverait d'une cour d'assises. »*

« PROTÉGER LA FONCTION »

Guy Carcassonne, professeur de droit public à Nanterre, soutient l'autre thèse. Dans son ouvrage *La Constitution* (collection « Point » au Seuil), il écrit : *« L'excercice des fonctions est généralement interprété comme synonyme de temps du mandat.* (...) *Cela signifie que le président* [de la République], *aussi longtemps qu'il est en fonction, est irresponsable pour tous ses actes autres que de haute trahison. »* Pour lui, la seconde phrase de l'article 68 est autonome. Cela implique que le chef de l'Etat ne peut être mis en accusation, même pour un simple délit routier, que par un vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, et c'est la Haute Cour qui aurait, si elle l'assimile à de la haute trahison, à fixer la peine. Il ajoute, aujourd'hui, que s'il y a *« immunité partielle »* il n'y a pas *« impunité »*, un juge pouvant reprendre des poursuites suspendues dès la fin du mandat présidentiel.

Le doyen Georges Vedel partage cette analyse. Il explique qu'il faut *« protéger la fonction »* et que, dans un système constitutionnel où le président de la République joue un rôle essentiel, toute *« appréciation de ses actes doit être politique »*. Cela implique, pour cet ancien membre du Conseil constitutionnel, que tous les crimes ou délits, même non liés à l'exercice de ses fonctions, qui pourraient être reprochés à un président de la République, relèvent d'une *« justice politique »*. *« C'est au pays de décider, donc à ses représentants élus,* dit-il, *pas à un juge. »* Dans l'état actuel des textes, seule la Cour de cassation, au terme d'une longue procédure, a la possibilité de trancher ce débat.

Thierry Bréhier

Une réglementation progressive

● **11 mars 1988.** Jusqu'alors, le financement de la vie politique n'était pas codifié. Votée à l'extrême fin de la première cohabitation, la première loi sur la transparence financière de la vie politique institue le financement public des partis. Ceux-ci sont dotés d'une subvention proportionnelle au nombre de leurs parlementaires.

● **15 janvier 1990.** Pour la première fois, les dons des entreprises aux partis sont légalisés, et réputés conformes à leur objet social sauf disposition contraire des statuts. Une même personne morale ne peut cependant pas verser annuellement plus de 500 000 francs aux partis. En revanche, les personnes morales de droit public, les personnes morales de droit privé dont la majorité du capital appartient à une ou plusieurs personnes morales de droit public et les casinos n'ont pas le droit d'effectuer de dons aux partis. La répartition du financement public entre les partis est modifiée de manière à bénéficier aussi aux partis non représentés au Parlement. Tout don versé à un parti doit être recueilli par l'intermédiaire d'un mandataire financier. Les partis bénéficiaires doivent établir des comptes, qui sont publiés par une nouvelle commission nationale (CCFP).

● **29 janvier 1993.** Les partis doivent rendre publique la liste des dons des entreprises.

● ***19 janvier 1995.*** Les dons des personnes morales aux partis et aux candidats sont interdits. L'interdiction vise toutes les personnes morales autres que les partis politiques, que ce soient des entreprises, des associations, des fondations, des syndicats ou des collectivités locales, etc. Ceux-ci ne peuvent contribuer au financement des partis *« ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit* (...), *ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués »*.

« J'assume mes responsabilités durant toute cette période »

Voici les principaux extraits des propos d'Alain Juppé, mardi 25 août, au journal de 20 heures de TF 1 :

La Ville de Paris ne paye pas et ne payait pas les permanents du RPR. Il y a, à la Mairie de Paris, des fonctionnaires qui travaillent dans des services ou dans des cabinets d'élus et qui, *par ailleurs, parce que ce sont des* militants politiques, consacrent une partie de leur activité au parti auquel ils appartiennent. Il faut aussi prendre la juste mesure du problème. (...) Tenons-nous en à ce que la justice aujourd'hui semble considérer comme posant problème. Il y a, à la Ville de Paris, un peu plus de quarante mille fonctionnaires. D'après ce que je lis dans la presse, puisque je n'ai pas encore été entendu par le juge, il est question de moins d'une vingtaine d'emplois litigieux et dont le caractère litigieux, dans bien des cas, est contestable.

VERBATIM

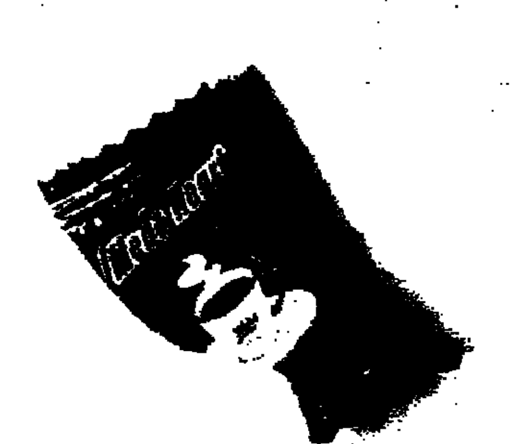
Ce que je voudrais, surtout, c'est remettre tout ceci en perspective. J'ai été nommé secrétaire général du RPR en 1988. A cette époque-là, il n'y avait aucune législation sur le financement des partis politiques. Tous les partis politiques se débrouillaient. Qu'est-ce qu'il faut pour faire fonctionner un parti ? Un parti, c'est une sorte de PME : il faut des bureaux et du personnel. (...) Alors, il y avait du bénévolat, et *puis il y avait des entreprises* publiques, des entreprises privées, des administrations, des collectivités publiques, des grands corps de l'Etat qui laissaient à certains de leurs collaborateurs tout ou partie de leur temps pour qu'ils le consacrent à leur engagement politique. Ça s'est passé dans tous les partis, et, au-delà des partis, dans certaines associations, dans certaines mutuelles, dans certains syndicats.

Depuis 1995, on sait clairement ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire. Alors, il y a eu une période de transition, 1988-1995, c'est celle que j'ai eue à connaître. Quelle a été ma ligne de conduite durant cette période ? J'ai donné pour instructions précises à ceux qui avaient la charge de gérer au quotidien le RPR de se mettre en conformité avec la loi, et c'est ce qui a été fait. Nous avons résorbé progressivement tous les cas litigieux. Lorsque j'ai cessé, en 1995, d'être secrétaire général, puis, en 1997, quand j'ai cessé d'être président du RPR, tout avait été régularisé, à ma connaissance.

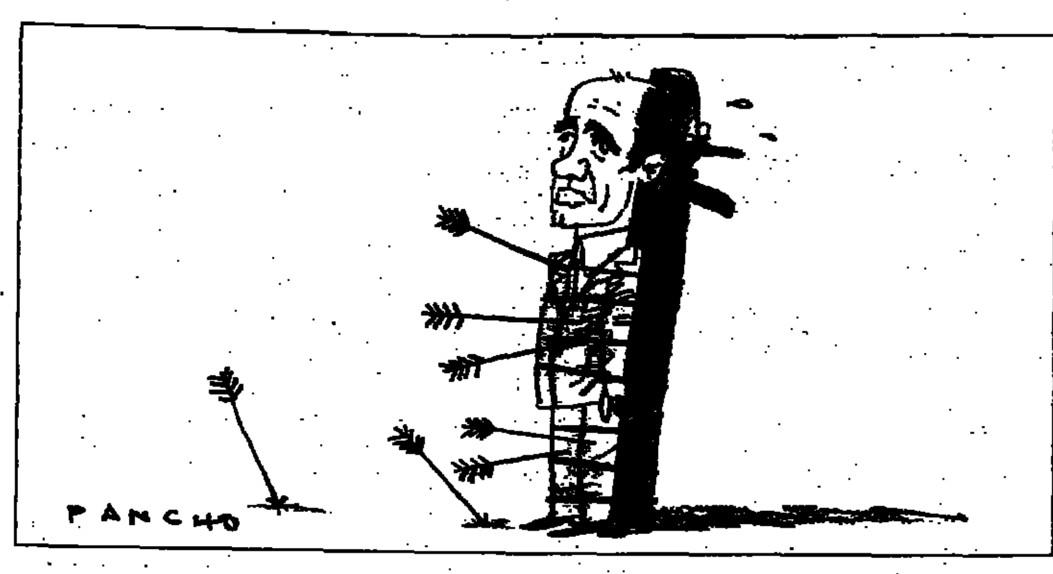
J'ai vu tout à l'heure sur votre écran des mots forts, qui frappent l'imagination, qui me frappent moi, mon cœur et mon esprit. Détournement de fonds publics ! On s'imagine qu'on a pris de l'argent dans une caisse publique pour le mettre dans sa poche. C'est inacceptable de laisser planer ce soupçon. Il s'agit d'un problème de fonctionnement et de financement de parti politique. J'assume mes responsabilités durant toute cette période et c'est dans cet esprit que je suis prêt à répondre, bien entendu, à toutes les questions devant le juge. (...)

Ce n'est qu'en 1995 qu'une loi, pour la première fois, a formellement interdit l'aide des entreprises privées aux partis politiques. S'il a fallu une loi pour l'interdire, c'est bien qu'avant il y avait un peu de confusion. En tout cas, (...) quand je suis parti, en 1995-1997, la situation était complètement apurée parce que la loi avait dit ce qu'il fallait faire et qu'on se conformait à la loi. Si on a mis trop de temps, il y a peut-être là, en effet, quelque chose qui peut être reproché. (...)

[Interrogé sur la mise en cause éventuelle de Jacques Chirac, M. Juppé a estimé cette] hypothèse complètement absurde. *Le président du RPR* donne les grandes orientations politiques, et puis il y a un secrétariat général qui assure l'organisation du parti. Je le répète, je n'ai jamais eu l'habitude de me défausser de mes responsabilités sur les autres.



هكذا من الاهل



Des systèmes de financement occulte révélés par les affaires

LES AFFAIRES de ces dernières années ont révélé l'existence de différents systèmes de financement occulte des partis politiques : un système organisé de « commissions » sur les marchés publics grâce à des bureaux d'études pour le Parti socialiste, des versements de fonds émanant d'entreprises privées *via* des comptes en Suisse ou au Luxembourg pour le Centre des démocrates-sociaux et le Parti républicain, des rémunérations de permanents de parti par des sociétés ou par la Ville de Paris pour le RPR. A ce jour, seul le financement du PS par Urba-Gracco a *été jugé*. Le procès du financement du CDS devrait se tenir en 1999 et les autres dossiers sont encore à l'instruction.

● **Parti socialiste.** L'affaire Urba-Gracco a permis de mettre au jour le système du financement occulte du PS par le biais de bureaux d'études. Pour obtenir des marchés publics dans des collectivités locales dirigées par le PS, les entreprises devaient verser des commissions à des officines qui jouaient le rôle d'intermédiaires obligés auprès des élus. Concluant au *« caractère fictif »* de l'activité de ces bureaux d'études, l'instruction établissait que les commissions étaient perçues soit ponctuellement, lors de l'obtention d'un marché public donné, soit sous forme de rentes pluriannuelles (sur le chauffage urbain, la collecte d'ordures, etc.), pour des montants variant *« entre 3 % et 5 % des marchés »*.

Le 13 mars 1996, la cour d'appel de Rennes a condamné pour recel de trafic d'influence l'ancien trésorier du PS Henri Emmanuelli à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques.

● **Parti communiste français.** Un conglomérat de bureaux d'études et de sociétés de services proches du PCF, le Groupement d'intérêts économiques pour l'équipement et la fourniture des collectivités (Gifco), est au centre de l'enquête confiée à la juge d'instruction parisienne Laurence Vichnievsky. De 1984 à 1994, sept filiales du Gifco auraient reçu un total de 24,6 millions de francs émanant de la CGE en contrepartie d'interventions sur les marchés publics d'une centaine de communes de France. Un directeur général adjoint de la CGE a indiqué au juge que le rôle d'une des filiales du Gifco, la Sicopar, *« consistait à expliquer et à démontrer l'intérêt des propositions présentées par la Compagnie aux élus, techniciens municipaux et représentants syndicaux proches ou en sympathie avec le PC »*. Il évoquait *« une certaine forme de racket de la part des sociétés composant le groupe Gifco »*.

Le 10 octobre 1996, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, son prédécesseur Georges Marchais – aujourd'hui décédé – et le trésorier du parti, Pierre Sotura, ont été mis en examen pour recel de trafic d'influence. La direction du PCF affirme que le Gifco a travaillé avec des élus de tous bords, sans contribuer en rien à son financement.

● **Centre des démocrates-sociaux.** Le financement de l'ex-parti centriste, rebaptisé Force démocrate (FD), devrait faire l'objet d'un procès cet hiver. L'instruction a révélé que, de 1986 à 1991, le CDS, alors présidé par Pierre Méhaignerie, a disposé d'une filière d'approvisionnement en argent liquide passant par la Suisse, grâce aux dons d'entreprises françaises. Mis en place par l'ancien député européen François Froment-Meurice, le système reposait sur l'alimentation en fonds de deux comptes de l'Union des banques suisses par des entreprises spécialisées dans le bâtiment, la promotion immobilière, les travaux publics ou la grande distribution. Ces sommes servaient au financement des campagnes électorales et aux frais de fonctionnement du parti. Quelque 25 millions de francs auraient ainsi été versés. Passées au tamis de la prescription et des amnisties de 1988 et de 1990 liées aux lois de financement des partis politiques, les sommes visées par l'enquête ne concernent plus que 5 millions de francs.

Pierre Méhaignerie, ancien garde des sceaux, Jacques Barrot, ancien ministre des affaires sociales et du travail, Bernard Bosson, ancien ministre des transports, ainsi que François Froment-Meurice ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel pour recel d'abus de biens sociaux.

● **Parti républicain.** Le financement du Parti républicain (PR), rebaptisé Démocratie libérale (DL), fait l'objet d'une instruction menée par la juge parisienne Mireille Filippini. L'ancien président du mouvement, Gérard Longuet, a été mis en examen pour recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux, de même que le trésorier officiel du parti, Jean-Pierre Thomas. La magistrate les soupçonne d'avoir mis en place un système de financement par des entreprises privées. Le Groupement des régies réunies, chargé de gérer la régie publicitaire du parti, commercialisait au prix fort des espaces publicitaires dans des revues proches du mouvement. De 1988 à 1992, près de 19 millions de francs ont ainsi été facturés à une filiale de la CGE.

L'enquête a également permis de dévoiler l'utilisation de *« valises de billets »* et l'existence de comptes bancaires suisses par lesquels transitaient ces sommes.

Outre cette instruction, la juge Laurence Vichnievsky enquête sur un prêt accordé au PR, le 6 juin 1996, par une coopérative financière italienne, le Fondo. Ce prêt avait été garanti par une somme de 5 millions de francs en espèces versée, le même jour, sur un compte au Luxembourg. Soupçonnant une opération de blanchiment d'argent, la juge a mis en examen, vendredi 7 août, François Léotard et son principal collaborateur, le député Renaud Donnedieu de Vabres.

● **Rassemblement pour la République.** L'instruction menée par le juge de Nanterre Patrick Desmure porte sur la rémunération, par des entreprises privées et par la Ville de Paris, de certains permanents, de 1988 à 1995. Les enquêteurs ont analysé la situation d'une vingtaine de collaborateurs, cadres et secrétaires rémunérés environ 10 000 francs par mois par des entreprises. Des salaires ont également été accordés par l'Hôtel de Ville de Paris à des permanents du RPR, à une époque où Jacques Chirac était le maire de la capitale.

Cette enquête a d'abord conduit à la mise en examen de Louise-Yvonne Casetta, présentée comme la trésorière officieuse du parti, puis à celle de trois anciens trésoriers du mouvement. Mis en cause à la fois en sa qualité d'ancien secrétaire général puis de président du RPR, et en tant qu'adjoint aux finances de la Ville de Paris, Alain Juppé a été mis en examen ainsi que Michel Roussin, ancien ministre de la coopération et ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac.

Erich Inciyan et Cécile Prieur

La justice s'interroge sur un prêt accordé à l'UDF en 1996

UNE NOUVELLE AFFAIRE de prêt secoue les rangs de l'UDF, après la perquisition menée, jeudi 20 août, par les policiers de l'office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) au siège parisien de la confédération libérale. Révélée par *Le Parisien* dans son édition du mardi 25 août, l'opération a été conduite à la suite d'une commission rogatoire du juge d'instruction Eva Joly. Le magistrat cherchait à éclaircir les conditions dans lesquelles l'UDF a obtenu, en 1996, un prêt de 12 millions de francs accordé par la Société des banques suisses (SBS). Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont obtenu du parquet de Paris un réquisitoire supplétif pour *« blanchiment »*, qui leur permet de poursuivre leurs investigations sur ce nouveau dossier.

A l'origine du prêt, la situation financière délicate de la confédération : en 1996, ses dettes s'élèvent à un peu plus de 30 millions de francs. Le mouvement décide alors d'emprunter pour faire face à ses obligations financières. Plusieurs établissements sont contactés. L'UDF s'accorde finalement avec la SBS. La banque suisse met toutefois une condition au prêt de 12 millions de francs. Elle exige qu'une somme équivalente soit déposée en garantie.

La direction de l'UDF se tourne vers les différentes composantes de la confédération. Seuls, les Adhérents directs parviennent à rassembler l'argent. Ils acceptent de fournir la garantie réclamée par la SBS, après deux délibérations du bureau exécutif. Les 12 millions sont versés à la Société des banques suisses à Paris. Une convention est passée entre les Adhérents directs et l'UDF. Les premiers obtiennent qu'en cas d'impossibilité de remboursement du prêt par l'UDF toutes les composantes de la confédération prennent à leur charge une partie de la dette. La première échéance du prêt, engagé sur une durée de sept ans, doit intervenir au mois de décembre 1998.

« Il n'y a pas d'affaire. Tout cela est très transparent », a indiqué au *Monde* Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs. Selon lui, les 12 millions de francs proviennent des économies de son mouvement, effectuées grâce à *« une gestion rigoureuse »*. Une explication, qui écarte, à ses yeux, le soupçon de blanchiment. La somme correspond environ à une année de versement de l'Etat aux Adhérents directs au titre du financement public des partis politiques. Depuis une dizaine d'années, les Adhérents directs ont pris l'habitude d'économiser une partie de ce versement, affirme M. Wiltzer, d'où l'existence de ce bas de laine qui a permis de donner un peu d'air à une UDF menacée d'asphyxie financière.

Pascal Ceaux

Le RPR se ressoude et Philippe Séguin donne le ton de la contre-attaque

LE RPR a décidé de faire bloc. La consigne est venue sans tarder du successeur d'Alain Juppé à la présidence du parti gaulliste. Une heure à peine après l'annonce de la mise en examen de l'ancien premier ministre, Philippe Séguin *« a exprimé, en* [son] *nom personnel et au nom de l'ensemble du mouvement, sa solidarité, son soutien et sa confiance entière à Alain Juppé »*. A de rares exceptions près, les autres personnalités du mouvement s'en sont tenues à cette réaction et ont observé, toute la journée du mardi 25 août, un silence prudent.

Ancien secrétaire général du RPR, Jacques Toubon s'est ainsi refusé à toute déclaration, avant de rendre publique, dans la soirée, une liste de dix-neuf anciens ministres, RPR et UDF, se déclarant solidaires de M. Juppé. Il est vrai que l'annonce, par TF 1, de la présence de M. Juppé à son journal de 20 heures a contribué à entretenir cette réserve. Nicolas Sarkozy, secrétaire général du Rassemblement, et François Fillon, porte-parole, ont attendu la fin de cette intervention pour témoigner de leur *« amitié »*, de leur *« solidarité »* et de leur *« profond soutien »*.

Jean Tiberi, maire de Paris, a exprimé son *« amitié,* [son] *soutien,* [sa] *solidarité et* [sa] *fidélité »* à M. Juppé. Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, qui fut l'avocat de Jacques Chirac, a en quelque sorte pris les devants en présentant la défense, sur France-Inter, de l'ancien maire de Paris. *« Le président de la République bénéficie, et c'est heureux, dans notre pays, d'une immunité totale »*, a-t-il affirmé, après avoir assuré que *« le maire de Paris ne suivait pas la réalité du dossier de chaque personne »*. M. Devedjian a encore ajouté que M. Juppé *« n'a été qu'un rouage dans une mécanique qui est périmée et que la loi condamne, mais dont tout le monde s'est servi »*. Dans un même registre, le président de Force démocrate, François Bayrou, s'est dit *« intimement persuadé qu'à sa place Alain Juppé a davantage contribué à régulariser les choses qu'à les prolonger »*.

« LE JEU DE L'EXTRÊME DROITE »

De son lieu de vacances, Bernard Pons a exprimé sa *« totale solidarité »* avec M. Juppé. *« On peut ne pas aimer Alain Juppé, mais on ne peut pas douter de son intégrité »*, a affirmé au *Monde* l'ancien secrétaire général du RPR, en estimant que la mise en examen de l'ancien premier ministre relève de l'*« acharnement systématique »*. Jugeant tout aussi *« scandaleux »* le procès fait à l'ancien trésorier du Parti socialiste Henri Emmanuelli, M. Pons met en cause la justice : *« Ces magistrats voudraient faire le jeu de certains partis d'extrême droite qu'ils ne s'y prendraient pas autrement »*, estime-t-il.

Ce sera là, vraisemblablement, une partie de la riposte que compte organiser le RPR. Mais d'autres arguments commencent à être rodés. Au siège du mouvement, on ne manque pas de rappeler, à destination des socialistes, les mises en examen – pour des raisons très différentes – du président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et les condamnations de M. Emmanuelli et du président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault. Pour sa part, Philippe Séguin devrait donner le ton, sur le plan politique, dès mercredi, à la télévision, après avoir laissé M. Juppé s'expliquer en premier.

En dépit de sa longue rivalité avec le maire de Bordeaux, l'actuel président du RPR a en effet toujours affirmé qu'il serait *« régulier »* avec ses prédécesseurs à la tête du mouvement, à savoir MM. Chirac et Juppé. Car, bien entendu, la mise en examen de ce dernier était attendue, rue de Lille, et M. Séguin savait, lors de son élection à la présidence du RPR, qu'il aurait à gérer un héritage. Au lendemain de sa prise de fonctions, il avait du reste fait licencier des permanents du parti qui ont reconnu depuis avoir été payés par la mairie de Paris.

Cette solidarité affichée du mouvement gaulliste s'explique, bien sûr, par la nécessité de protéger le président de la République. De ce point de vue, les ennuis judiciaires de M. Juppé peuvent être salutaires. *« L'unité du mouvement gaulliste peut se faire sur un sujet inattendu »*, se réjouit un cadre du RPR. Or le mouvement doit faire face à quelques échéances délicates : la gestion de L'Alliance pour la France avec ses partenaires de l'ex-UDF, le débat européen et le choix de la tête de liste pour les élections du printemps prochain, ainsi que la remise en jeu, à la fin de l'année, du mandat de M. Séguin.

Jean-Louis Saux

La gauche parisienne n'est pas surprise

La gauche n'a réagi que par l'intermédiaire de ses représentants au Conseil de Paris à la mise en examen d'Alain Juppé. Ce n'est pas *« à proprement parler une surprise »*, a déclaré Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, mardi 25 août, mais ce n'est pas non plus *« un événement mineur »*, a affirmé le groupe communiste. Il faut *« établir la vérité à laquelle tous les Parisiens ont droit »*, a ajouté M. Delanoë. Yves Contassot, porte-parole des Verts Paris-Ecologie, a renchéri, jugeant que *« les instructions en cours »* doivent aboutir *« de toute urgence »*, afin *« que tous les responsables (...) soient renvoyés devant les tribunaux »*.

De son côté, Bruno Mégret s'est étonné *« que l'on mette en examen l'ancien adjoint aux finances et pas le maire de Paris, qui ne pouvait pas ne pas être au courant »*.

هكذا من الأصل

La participation aux élections professionnelles a reculé en 1996, pour la première fois depuis six ans

La CFDT progresse dans les entreprises privées et recule dans le secteur public

Les résultats des élections aux comités d'entreprise en 1996 se traduisent par un gain, pour la CFDT, de 0,7 point. Avec 21,5 % des voix, elle talonne la CGT. L'organisation de Louis Viannet, avec 23,6 %, observe un repli de 0,5 point. Le score des autres centrales, FO, CFTC, CFE-CGC, est étale ou en légère progression. La participation connaît un fléchissement de 0,5 point, pour la première fois depuis six ans.

POUR la première fois, depuis 1990, le taux de participation aux élections des comités d'entreprise a diminué de 0,5 % entre 1994 et 1996, selon les chiffres du ministère du travail, publiés mardi 25 août. Si cette tendance se confirmait sur la série impaire – les élections qui se sont tenues en 1997 et dont le bilan sera connu en 1999 –, cela remettrait en cause le renouveau du syndicalisme relevé en France. Déjà, les élections prud'homales de décembre 1997 se sont traduites par une forte poussée de l'abstention, qui a atteint le score record de 65,6 %. Le recul de la participation est notamment sensible dans les collèges ouvriers et employés (– 0,7 point) et les collèges uniques, tandis que les troisièmes collèges (ingénieurs et cadres) voient leur taux de participation augmenter de 0,4 %.

En revanche, si les listes des non-syndiqués recueillent toujours le plus grand nombre de suffrages – elle arrivent en tête avec 27 % des voix, dans les deuxièmes collèges –, leurs résultats diminuent d'un point, cette baisse ayant commencé en 1992. Dans les collèges uniques, les non-syndiqués sont toujours largement en tête, avec près de 45 % des suffrages, mais ils reculent de 7,5 points. Logiquement, compte tenu de l'implantation du syndicalisme en France, les résultats obtenus par les listes syndicales sont d'autant plus forts que la taille des établissements est grande.

Au niveau des organisations syndicales, la CGT garde la première place, avec 23,6 %, mais elle est en recul de 0,5 point. Comme en 1994, la baisse de la CGT est moins marquée que les années précédentes. Elle reste en tête dans les premiers collèges, avec 30 % des voix. Avec 21,5 %, la CFDT confirme la reprise de sa progression amorcée en 1994, (+ 0,7 point). Dans les élections ayant eu lieu en 1995, la CFDT avait enregistré un tassement. Si on ôte les résultats aux comités d'entreprise de la SNCF, la CFDT double sa progression (+ 1,4 point). Elle progresse dans les établissements de moins de 500 salariés.

Dans les entreprises publiques, les listes CFDT perdent 5,6 points. Au contraire, celles de la CGT améliorent leurs résultats de près d'un point et celles présentées par les autres syndicats progressent de plus de cinq points. Le mouvement est inverse dans les entreprises privées, où la CFDT gagne 1,4 point, alors que la CGT perd 0,6 point et les autres syndicats 0,8 point. Dans ces évolutions contrastées, on peut lire les effets du mouvement social de l'hiver 1995, suivant que les entreprises appartiennent au secteur public (gain de la CGT et des autres syndicats, recul de la CFDT), ou au secteur privé (glissement inverse).

Bonne nouvelle pour FO, la CFE-CGC et la CFTC, dont les résultats sont étales ou en légère progression, avec respectivement 12,1 %, 5,8 % et 4,5 % des voix. FO gagne des voix dans les établissements de 50 à 100 salariés et dans le premier collège. Elle recule dans les deuxièmes et troisièmes collèges, ainsi que dans les entreprises qui ont entre 500 et 1 000 salariés. La CFTC progresse quelle que soit la taille des établissements, tandis que la CFE-CGC reste en tête dans le collège cadres, avec 27 % des voix. Les syndicats non confédérés progressent de 0,5 point, SNCF inclus, et de 0,2 point hors SNCF.

Alain Beuve-Méry

La CGT appelle à des « luttes nombreuses » sur les 35 heures

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT a souhaité, mardi 25 août, au cours de sa conférence de presse de rentrée (*Le Monde* du 26 août), qu'émergent des luttes sociales *« nombreuses »* et *« unitaires »*, notamment dans le domaine des 35 heures, où *« le bras de fer ne fait que commencer »*. Dans les Hauts-de-Seine, une soixantaine de militants CGT de la métallurgie ont manifesté devant le siège départemental de l'Union des industries métallurgiques et minières pour protester contre l'accord sur le passage aux 35 heures, conclu le 28 juillet dans cette branche. La fédération CGT de l'agroalimentaire a appelé les 8 000 salariés du sucre à observer une journée de grève, lundi 12 octobre, pour protester contre l'accord signé le 18 août par le patronat du secteur et les syndicats CFDT, CFE-CGC et CFTC. Cette date a été choisie car *« toutes les entreprises auront entamé la campagne sucrière à ce moment-là »*, précise la CGT.

Vers un régime unique des retraites complémentaires du secteur privé

LES INSTITUTIONS DE RETRAITES complémentaires regroupées au sein de l'Arrco, qui versent des pensions à 9 millions d'anciens salariés du secteur privé, préparent la mise en place, au 1er janvier prochain, d'un régime unique, en application des accords du 25 avril 1996. L'Arrco, qui compte 90 caisses et 45 régimes, doit homogénéiser ses règles d'attribution des prestations, avec notamment une seule valeur de point, comme c'est déjà le cas au sein du régime de retraites complémentaires des cadres du privé, l'Agirc.

Dans la foulée de l'unification du régime, des regroupements d'institutions sont envisagés, d'où les craintes des 15 000 salariés de l'Arrco. L'Agirc a enregistré un déficit de 1,6 milliard de francs en 1997 après 1,7 milliard en 1996, tandis que l'Arrco, également déficitaire en 1996 (633 millions de francs), devrait avoir retrouvé l'équilibre en 1997.

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : trois mois après le lancement officiel de la carte à puce Vitale en Bretagne,** seulement 3 000 feuilles de soins électroniques ont été émises par des médecins et traitées par les caisses maladie, a indiqué, mardi 25 août, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Quelques dizaines de médecins bretons télétransmettent actuellement les feuilles de soins aux caisses. La carte Vitale, qui remplace la carte cartonnée d'assuré social, a déjà été envoyée à 1,6 million d'assurés sociaux en Bretagne et à 1,1 million en Champagne-Ardenne et en Lorraine. Elle doit être progressivement diffusée, d'ici à l'été 1999, à 36 millions d'assurés sociaux de métropole et des départements d'outre-mer.

■ **MUTUALITÉ AGRICOLE : la Mutualité sociale agricole (MSA)** a fait état, mardi 25 août, d'une *« croissance soutenue »* des prestations maladie versées à ses adhérents, qui ont augmenté dans l'ensemble de 2,1 % au premier semestre 1998 par rapport à la même période de 1997. La hausse est encore plus marquée pour les dépenses de soins de ville (hors hôpitaux), qui ont connu une progression de 2,4 %. Selon la MSA, le poste radiologie reste à un *« niveau préoccupant »*, tant en volume (+ 8,6 %) qu'en valeur (+ 8,5 %) et les prescriptions ont continué à déraper, avec une progression de 3 % au premier semestre.

■ **PARITÉ : à l'occasion de son université d'été**, réunie à Lisieux, l'Assemblée des femmes, une association créée par Yvette Roudy, maire de la ville, députée PS du Calvados, et regroupant des élues de la gauche « plurielle », a demandé au premier ministre, mardi 25 août, de créer *« un ministère des droits des femmes à part entière »*.

CARNET

DISPARITIONS

■ **JEAN LAVOLLAY**, chimiste et physiologiste, est mort à Nemours mercredi 19 août. Né le 12 mai 1907, Jean Lavollay a été professeur au Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire de chimie agricole et biologique, de 1945 jusqu'à sa retraite, et il était membre de l'Académie d'agriculture de France depuis 1956. Il a aussi été membre correspondant de l'Académie des sciences dans la section de biologie animale et végétale. Jean Lavollay est en outre l'auteur de travaux originaux sur la fragilité vasculaire et sur les substances anti-fragilité vasculaire, travaux qui ont été considérés à l'époque comme fondamentaux dans les milieux spécialisés en hématologie et hémorragies.

■ **PIERRE GIBEL**, qui a dirigé le service de l'aménagement de la région parisienne de 1945 à 1965, est mort jeudi 20 août à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Né le 7 novembre 1906, Pierre Gibel a commencé sa carrière comme ingénieur dans les services techniques de la Ville de Paris. Nommé chef du service de l'aménagement de la région parisienne par Raoul Dautry, premier ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, il a dirigé ce service pendant les vingt années qui, au lendemain de la guerre, ont vu la reconstruction du pays, puis le début de la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire. En liaison avec les élus communaux, départementaux et nationaux des anciens départements de la région (avant la création de la région Ile-de-France), il a assuré la coordination de toutes les opérations de construction, d'aménagement ou d'urbanisme et l'établissement du plan d'aménagement et d'organisation générale (le Padog) de la région parisienne, qui fut présenté par le préfet Marcel Diebolt et le ministre Pierre Sudreau et approuvé par le gouvernement en août 1960. A partir de 1966, Pierre Gibel a poursuivi son activité professionnelle en qualité de vice-président de l'Union financière pour la construction jusqu'en 1980.

■ **ROBERT RIGOT**, auteur de bande dessinée, est mort jeudi 20 août. Né à Paris le 28 septembre 1908, Robert Rigot a dessiné pour divers titres de jeunesse comme *Allo les jeunes !*, *L'Intrépide*, *L'Epatant* et *Bob et Bobette*, avant d'entrer aux éditions Fleurus en 1939 ; il y créa deux grandes séries : « Chantal », dans le journal *Ames vaillantes*, et « Frederi le Gardian », dans *Cœurs vaillants*, et a aussi illustré quarante-cinq albums de la collection religieuse « Belles histoires, belles vies ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Paul CHASSAGNE
a le plaisir de faire part de la naissance de son petit frère

Benjamin,

le 25 août 1998, chez
Isabelle LELIÈVRE
et
Bertrand CHASSAGNE.

13500 Martigues.

Lucas, Adrien, Valérie et Serge
FRANCESCHINO
ont la joie d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 25 août 1998, à Montpellier (Hérault).

Félicie et Vincent
ont

Léontine,

née le 19 août 1998.

Paurd, Maurel, De Rudder, Germe.

3, rue du Buisson-Saint-Louis,
75010 Paris.

Mariages

Evelyne et Henri TINCQ
ont la joie d'annoncer le mariage de leur fille

Céline
avec
Vincent JACQUEY,

le samedi 29 août 1998, à 15 heures, à l'abbaye Saint-Vincent, à Senlis (Oise).

115, avenue Mahieu,
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Décès

– Luzech. Paris.

Mme Monique Béja,
son épouse,
M. et Mme Jean Roger Robberecht,
son beau-fils et sa belle-fille,
Et son petit-fils,
Les familles Béja, Eskenazi, Negri, Bahat, Baruh, Hodara,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac BÉJA,

survenu le 24 août 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 27 août, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

Ni fleurs ni couronnes.

– *Pouzolles. Joinville-le-Pont.*

Le Seigneur a rappelé à Lui

Paul CAPDEQUI-PEYRANÈRE,

le 24 août 1998.

Il a rejoint
Noémie,
son épouse,
et Chantal,
leur fille.

M. et Mme Bernard Peyre de Fabregues,
Prosper et Rolande Teisserenc,
ses enfants,
Frédéric et Viola,
Marie-Ange et Bertrand,
Clothilde-Marie et Henri,
Fulcran et Hélène,
Roland, Maguelonne et Roch,
ses petits-enfants,
Victoria, Ewa, Alienor,
Marie-Valentine, Tanguy et Tancrède,
ses arrière-petits-enfants,
Ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
vous invitent à partager leur espérance en la Résurrection au cours de l'Eucharistie qui sera célébrée le mercredi 26 août, à 15 h 30, en l'église de Pouzolles.

– M. Jean Ghertman,
son époux,
M. et Mme Pierre Ghertman
et leur fille Nathalie,
M. et Mme Michel Ghertman
et leurs enfants, Eloïse et Florent,
M. Ronan Davril et Mme,
née Sylvie Ghertman,
Mme veuve Boris Bogoslasky,
née Grinspan,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Shifra Guery
et ses enfants,
Mme veuve Max Zingher,
M. et Mme Olivier Castelneau
et leur fille Marianne,
M. André Mangeney,
ses filles, Catherine, Claire, Juliette,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Frida GHERTMAN,
née GRINSPAN,

survenu à son domicile, le 24 août 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées au cimetière de la Sine, à Vence (Alpes-Maritimes), le jeudi 27 août, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Aix-en-Provence. Munich.

M. Denis Jacob,
son époux,
Thierry et Myriam,
ses enfants,
Fernand Eiden,
son frère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Annelise JACOB,
née EIDEN,

survenu le 24 août 1998, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Madeleine Gibel,*
son épouse,
Thérèse Gibel,
Claude et Jean-Pierre Deburge,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre GIBEL,
officier de la *Légion* d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien inspecteur général
de la construction,
ancien chef du service de l'aménagement
de la région parisienne,
ancien vice-président
de l'Union financière pour la construction,

survenu le 20 août 1998, *dans sa quatre-*vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

81, avenue Sainte-Marie,
94160 Saint-Mandé.

(Lire ci-contre.)

– Le docteur André Kriegel,
son époux,
Fabienne et Catherine Kriegel,
Jacques Bergaud,
ses enfants,
Camille et Benoît Durand-Kriegel,
Claude Vergnot,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne KRIEGEL,
née POUGET,
fondatrice de la maison Durer,

survenu le 21 août 1998, dans sa quatre-*vingt-deuxième année.*

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 août, à 10 h 30, en l'église du Gros-Caillou, 91, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21 *bis*, rue Voltaire,
75011 Paris.

– Le musée Kwok On,
Sylvie Goufon, Jacques Pimpaneau,
Le Théâtre du Petit Miroir,
Claire Illouz, Catherine Larue,
Jean-Luc Penso,
ses disciples,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

maître LI TIEN LU,
maître de marionnettes,
grand maître des arts populaires
(République de Chine),
chevalier des arts et des lettres,

le 14 août 1998, à Taipei (Taïwan), dans sa quatre-vingt-huitième année.

Théâtre du Petit Miroir,
5, rue Maurice-Bourdet,
75016 Paris.

– M. et Mme Robert Magnan,
ses parents,
M. et Mme Bernard Magnan,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Hama Cissé-Magnan,
son beau-frère et sa sœur,
Sa nièce et ses neveux,
M. Claude Ducournau,
son compagnon,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Hélène MAGNAN,
bibliothécaire pour enfants
à Clamart (Hauts-de-Seine),

survenu le 20 août 1998, dans sa cinquante-deuxième année.

M. et Mme Robert Magnan,
4 *bis*, rue du Stand,
92260 Fontenay-aux-Roses.
M. Claude Ducournau,
20, rue du Progrès,
92140 Clamart.

– Mme Solange Marandet,
son épouse,
Yves et Christiane Marandet,
Catherine et Hubert Nadin,
ses enfants,
Olivier et Dominique, François, Louis, Paul, Sylvie,
ses petits-enfants,
Alice,
son arrière-petite-fille,
Andrée et Ouri Gorochov,
Elisa et Nathalie,
sa sœur, son beau-frère, ses nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Léon MARANDET,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire de lettres supérieures,

survenu le 23 août 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 août, à 15 h 45, en l'église Saint-Saturnin, à Antony (Hauts-de-Seine).

94, rue de la Cité-Moderne,
92160 Antony.

– Les familles Polac, Pelat, Fabre, Church,
font part du décès de

Lilly POLAC,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

– Pierre Tabourel,
le président,
Les administrateurs de l'Union régionale des fédérations des œuvres laïques Rhône-Alpes,
ont la tristesse de faire part du décès de

René SIMARD,
président d'honneur
de l'URFOL Rhône-Alpes,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien conseiller économique et social
Rhône-Alpes.

Les obsèques ont eu lieu en présence de ses proches le 17 juillet 1998.

– *Les familles Rolnik, Gibala*
et Fournier,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel ROLNIK,

survenu le 24 août 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Zeman, de la mission catholique slovaque, le jeudi 27 août, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Bosco, 75, rue Alexandre-Dumas, Paris-20e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Avec Michel Rolnik, c'est une figure marquante du service composition du *Monde* qui disparaît. Pendant vingt-cinq ans, il appartint à cet atelier dont, au fil des années, il gravit tous les échelons jusqu'au plus élevé, celui de chef d'atelier. Il exerça cette dernière fonction avec un véritable dévouement pendant six ans, dans la première partie des années 80, une période délicate puisqu'elle correspond à la première modernisation de l'outil de composition. Vêtu de son éternelle blouse bleue, il savait en toutes circonstances conserver son sourire, sa courtoisie et sa bienveillance, tout en faisant preuve d'une grande compétence typographique et technique.

Né le 13 septembre 1931 à Niort (Deux-Sèvres), Michel Rolnik fut embauché au *Monde* comme ouvrier linotypiste, le 9 mai 1962. Le 1er janvier 1971, il fut nommé sous-chef de la composition. Dix ans plus tard, le 1er février 1981, il fut promu chef d'atelier – « pageux », comme on dit en jargon typographique –, poste qu'il occupa jusqu'à son départ en préretraite, le 31 mars 1987.

La direction du *Monde*, la direction technique, la direction de la rédaction et tous ses anciens collègues parmi lesquels il a conservé de nombreux amis présentent à sa famille leurs condoléances les plus sincères.]

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 27 août 1988, Dieu rappelait à Lui

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rosie JULIEN.

Une messe sera célébrée pour elle en l'église de Rosières (Haute-Loire), ce 27 août 1998.

– Il y a dix ans, le 27 août 1988, décédait brutalement le

général André MARTY.

Mme A. Marty,
ses enfants et petits-enfants,
demandent une prière ou une pensée pour lui en ce jour.

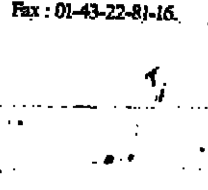
Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat.
Président : Christian de Portzamparc.
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, *diplômés* de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998,

– Un examen d'admission se déroulera le 1er septembre 1998.

Renseignements : ESA, 254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.





هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT En France, seulement 6 % des déchets sont triés et 10 000 des 36 000 communes françaises ont mis en place une collecte sélective. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement devrait présenter, mercredi 26 août, au conseil des ministres, des mesures destinées à encourager le tri des déchets. ● À LEVALLOIS-PERRET, où la municipalité souhaite atteindre un taux de recyclage de 20 % d'ici 2005, on multiplie les campagnes de sensibilisation, afin de venir à bout des réticences culturelles. ● LES MARCHÉS liés au tri sélectif, ne cessent de croître. Le secteur des déchets, qui représente aujourd'hui 112 000 emplois directs, pourrait en créer 40 000 de plus dans les quatre ans. ● DEPUIS 1991, L'ALLEMAGNE s'est engagée dans une politique volontariste de tri des déchets. Mais aujourd'hui, la multiplication des poubelles tourne parfois au casse-tête.

Le tri sélectif des déchets a du mal à entrer dans les mœurs des Français

Bien que 90 % des ménages se déclarent la fibre écologique, actuellement seulement 6 % des ordures ménagères sont triées. Dominique Voynet devait annoncer, mercredi, en conseil des ministres, des mesures destinées à encourager ce geste quotidien

LORSQU'ON L'INTERROGE, le Français, qui produit en moyenne un kilo de déchets par jour, dit avoir la fibre écologique : selon une récente enquête de l'Insee, 90 % des ménages se déclarent prêts à trier leurs ordures. En réalité, seulement 6 % des déchets sont actuellement triés. C'est dire le travail qui reste à accomplir afin d'atteindre le principal objectif fixé par la loi de 1992 : à l'horizon 2002, seules devraient subsister les décharges de déchets ultimes, ceux qui ne peuvent plus être valorisés. Dans une circulaire du 28 avril adressée aux préfets, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, *souhaite* qu'à terme, la moitié des ordures ménagères soient recyclées.

RÉTICENCES D'ORDRE CULTUREL

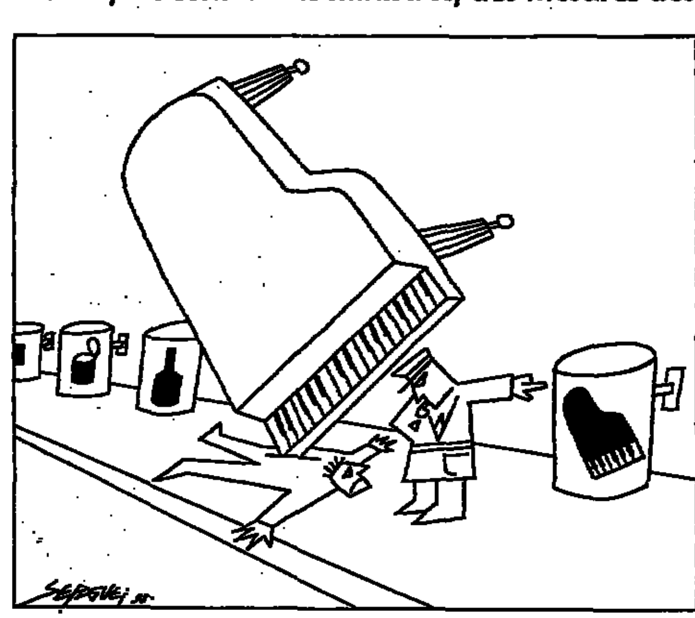
Aujourd'hui, un peu plus de 10 000 des 36 000 communes françaises ont mis en place une collecte sélective, ce qui représente 16,5 millions d'habitants. Pour encourager cette évolution, une campagne de sensibilisation intitulée *« Moins de déchets, plus de recyclage »*, a été menée cet été, notamment à l'arrière des bus de plus de quatre-vingt-dix villes françaises.

Car les réticences des Français semblent avant tout d'ordre culturel. Il faut souvent du temps pour que les habitudes s'installent : les *premières expériences de collecte* remontent à 1977 pour le verre, et à la fin des années 1980 pour les vieux journaux. *« Aujourd'hui, le tri du verre et du papier en vue de leur recyclage est entré dans les mœurs »*, se félicite-t-on au ministère de l'environnement. Mais si 64 % des ménages trient le verre, seulement 20 % font de même pour le plastique. Parvenir à une collecte de qualité sur trois, quatre, voire cinq matériaux suppose donc une gradation des expériences.

Le tri sélectif des déchets impose en outre une discipline quotidienne contraignante. Comment encourager les usagers à ôter les *bouchons des bouteilles*, souvent fabriqués dans une résine *qui diffère* de celle du contenant ? Difficile également de préciser à un trieur pressé qu'il ne doit pas jeter les bouteilles de plastique de *moins d'un demi-litre afin de faciliter* le travail des centres de tris, qui ne souhaitent pas hériter des petits flacons de shampooing impropres au recyclage.

Si on leur en offrait les moyens, les Français seraient sans doute plus disciplinés qu'ils ne le sont : selon l'enquête de l'Insee, seulement 23 % d'entre eux disposent actuellement d'un système de tri dans un local de leur immeuble ou dans leur maison.

Si les collectivités locales, responsables de la mise en œuvre du



tri sélectif des déchets, reconnaissent leur retard, elles invoquent le poids des charges supportées par les communes ou leur regroupement.

PORTE-À-PORTE

« La mise en décharge d'une tonne d'ordures revient à 600 francs, explique Jacques Pélissard, responsable des questions d'environnement à l'Association des maires de France. *La tonne triée et recyclée suppose, elle, un investissement en amont de l'ordre de 1 700 francs. Il faut en déduire les recettes liées aux produits récupérés et les contributions des industriels de la grande consommation, obligés de participer à l'élimination de leurs emballages. Même en tenant compte de ces recettes, au final, la tonne recyclée coûte un peu plus cher que la mise en décharge : entre 700 et 800 francs. »* Encore les prix varient-ils, comme les méthodes, en fonction de l'habitat.

Collecte au porte-à-porte ou apport volontaire des *déchets dans* des conteneurs ? Les maires de France entendent rester libres de leur choix, et pouvoir éventuellement combiner les deux méthodes. Dans les zones rurales, à habitat dispersé, le porte-à-porte est privilégié pour le plastique et le papier, même si les frais de transport sont conséquents. Dans les zones urbaines, marquées par un habitat dense, l'espace manque pour les multiples poubelles nécessaires à la collecte en porte-à-porte. C'est pourquoi dans les villes, les efforts de financement se concentrent notamment sur l'aménagement de locaux communs, dans les immeubles, pour la collecte séparée.

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 80 % des habitants qui ont, à leur disposition, une collecte au porte-à-porte y participent *en jetant leurs ordures dans* les différents compartiments. Pour l'apport volontaire, les résultats demeurent sensiblement plus médiocres : dans les collectivités qui mettent à la disposition des habitants des conteneurs *séparés*, seul un tiers de la population est assez motivé pour les utiliser régulièrement.

Les spécificités locales restent déterminantes, comme le montre une étude Ademe-AMF sur le coût global de la gestion des déchets ménagers qui doit être publiée *en septembre. A titre d'exemple*, l'apport volontaire fonctionne relativement mieux que le porte-à-porte en Haute-Saône, au sein d'une population particulièrement sensibilisée au tri. Conscients de ces particularités, *« ni le ministère de l'environnement, ni l'Ademe n'entendent imposer une méthode de collecte unique, standardisée »*, affirme-t-on à la sous-direction des produits et déchets du ministère de l'environnement.

COMPÉTENCES REDÉFINIES

Pour encourager le tri sélectif, Dominique Voynet devait présenter plusieurs mesures, mercredi 26 août, au conseil des ministres. L'obligation, pour les communes, d'informer chaque année les habitants du coût précis de la gestion des déchets devrait faire l'objet de décrets d'application. Les compétences de chacun (commune, *syndicat intercommunal, département*), devraient être redéfinies, afin de rendre lisible le complexe enchevêtrement des structures. Comme prévu, le taux de TVA appliqué aux filières de collecte séparative sera réduit de 20,6 % à 5,5 %.

Enfin, les préfets recevront une lettre les invitant à réviser leur plan départemental d'élimination des déchets, qui font encore la part trop belle aux décharges et à l'incinération.

Olivier Ubertalli

Un secteur économique en pleine expansion

DOPÉS par une réglementation sur le traitement des déchets de plus en plus exigeante, les marchés liés au tri sélectif ne cessent de croître. Le secteur des déchets représente aujourd'hui 112 000 emplois directs et pourrait en créer plus de 40 000 supplémentaires à l'horizon 2002, selon une étude réalisée en octobre 1997 par le cabinet BIPE Conseil. Terra, un autre cabinet de conseil, prévoit la création de 20 000 emplois liés à la collecte sélective et surtout au tri qui, malgré son automatisation, nécessite une *main*-d'œuvre *importante*.

Le secteur représente déjà 112 000 emplois directs et pourrait en créer plus de 40 000 supplémentaires à l'horizon 2002

En début de chaîne, le marché des matériels de collecte affiche une bonne santé. Selon un rapport de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Plastic Omnium et Citec-Environnement, qui concentrent à eux deux près de 90 % de l'offre des bacs roulants en France, se partagent les fruits d'un marché *en expansion (+ 10 % en* 1997). Les ventes de conteneurs d'apport volontaire ont, quant à elles, grimpé de 14 % en 1996, puis en 1997, pour une somme dépassant les 50 millions de francs.

Le marché des déchetteries, où les usagers déposent eux-mêmes leurs ordures dans des conteneurs séparés, celui des centres de tri et de transfert, où transitent les déchets entre la collecte et le traitement, ont eux aussi atteint en 1997 un taux de croissance élevé, de l'ordre de 15 % à 20 %. Enfin, le marché de la collecte sélective des déchets d'emballages ménagers croît annuellement de plus de 70 % depuis trois ans. Le développement de ce marché est soutenu par deux sociétés agréées par les pouvoirs publics – Eco-Emballages (pour les emballages ménagers) et Adelphe (pour les boissons, vins et spiritueux) – qui récoltent en moyenne 1 centime par emballage auprès des industriels afin de financer les projets des collectivités locales.

Les entreprises privées, qui se voient déléguer le service de traitement des ordures ménagères dans plus des deux tiers des cas, se frottent donc les mains. Les deux plus importantes – CGEA-Onyx, filiale de Vivendi, et SITA, pôle propreté du groupe Suez-Lyonnaise des eaux – ont respectivement réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 11,5 et 10,9 milliards de francs...

Selon un sondage réalisé par l'Association des maires de France, la collecte sélective constitue, pour les communes, le second gisement d'emplois-jeunes, juste après la gestion des paysages et espaces verts. Environ 3 500 emplois-jeunes devraient, au total, être créés. La plupart sont ou seront des « ambassadeurs du tri », chargés d'assurer la promotion du tri des déchets auprès des Français.

O. U.

A Levallois-Perret, « Bac bleu, bac vert et le reste va en enfer »

A L'ENTRÉE des services techniques de la mairie de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), une grande affiche ornée de trois bacs annonce : *« Maintenant à Levallois... JE TRIE mes déchets ménagers. » « Le tri, c'est comme le préservatif, il faut y penser par réflexe »*, résume en souriant Ariane Lacombe, la coordinatrice de la collecte sélective de la ville. A la mairie, le slogan *« Bac bleu, bac vert et le reste va en enfer »* est omniprésent.

Dans cette commune des Hauts-de-Seine, la collecte sélective a été *instaurée* le 21 octobre 1996. Tous les immeubles de la ville ont été équipés de trois bacs : vert pour le verre, marron pour les déchets non recyclables, bleu pour les multimatériaux comme les bouteilles, les flacons en plastique, les boîtes *métalliques, les papiers* et les *cartons*.

La municipalité a mis en place un système de collecte de porte-à-porte. *« Pour moi, le tri est devenu un geste naturel*, remarque Jean-François, trente-deux ans. *Mes parents, qui habitent une toute petite commune, sont, eux, obligés de se déplacer en voiture pour trier. »*

En 1997, 12 % des déchets ménagers ont été recyclés et la municipalité souhaite atteindre l'objectif de 20 % en 2005. *« La collecte sélective ne peut marcher que si on la relance systématiquement »*, constate Gabriel Lacan, directeur adjoint des services techniques de la mairie de Levallois. Une campagne de sensibilisation destinée aux 52 500 habitants de la ville est menée en permanence, avec la distribution d'un journal spécialisé, des animations sur le marché et des visites au centre de tri. La mairie a également recruté deux « ambassadeurs du tri » qui travaillent sur le terrain : tous les mardis soirs, jour de la collecte des bacs bleus, ils suivent les éboueurs afin de repérer les *adresses des habitants qui ne respectent pas* le tri.

PLUS DE 600 000 FRANCS ÉCONOMISÉS

Les enfants, eux aussi, sont sollicités : 2 600 écoliers levalloisiens ont déjà été in*formés de tous les détails de la collecte sé*lective. *« Maintenant, ce sont les enfants qui incitent les adultes à trier »*, constate, à la mairie, Gabriel Lacan. Commencée dans les écoles primaires, l'expérience doit se poursuivre cette année dans les maternelles avec un spectacle de marionnettes. *« Dans vingt ans, quand les enfants auront l'âge de diriger leur propre foyer, la collecte sélective sera ancrée dans la mentalité »*, estime Ariane Lacombe.

La collecte sélective des ordures peut, non seulement coûter peu mais même rapporter de l'argent. A Levallois-Perret, le tri sélectif a impliqué des coûts – un surplus de 2 millions de francs lié à la complexité de la collecte, à l'embauche d'« ambassadeurs du tri » et aux frais de transport – mais il engendre également des économies grâce à la réduction des coûts d'incinération (900 000 francs) et la reprise des matériaux à recycler comme le verre, le plastique, le métal et les papiers (1 million de francs). Si l'on ajoute la subvention de 825 000 francs accordée par Eco-emballages, *la ville affirme avoir économisé*, au total, plus de 600 000 francs en 1997.

En attendant, certains habitants disent encore s'*« en foutre éperdument »* – expression lancée par un passant. Les six premiers mois de cette année ont toutefois montré que les Levalloisiens trient de mieux en mieux : au premier semestre de cette année, l'usine de retraitement a refusé quasiment deux fois moins d'ordures de bacs bleus que durant la même période en 1997. Le tri reste néanmoins un geste qui demande visiblement un certain effort psychologique : pendant la Coupe du monde, le nombre de déchets triés a diminué, sans doute parce que les habitants avaient d'autres préoccupations...

Victoria Loginova

Entre casse-tête et civisme : les mille poubelles allemandes

BONN
de notre correspondant

Ah ! les poubelles ! Le casse-tête des familles françaises, lors de leur arrivée en Allemagne. Il y a la poubelle bleue pour les journaux, la verte pour le gazon, les feuilles et les épluchures, la jaune pour les plastiques et les métaux, et la noire, plus petite, pour les autres déchets, qui déborde au bout de quelques jours si on ne se plie pas au tri et qui n'est ramassée que deux fois par mois. Il y a l'angoisse d'oublier de sortir la bonne poubelle le bon jour, faute de quoi il faudra tasser les détritus et attendre plusieurs semaines le passage suivant. Il y a aussi le verre, qu'il convient de porter au container à quelques centaines de mètres du domicile, en veillant à séparer les bouteilles blanches des vertes et des brunes. Sans oublier, début janvier, le ramassage du sapin de Noël.

Le tri des déchets donne lieu à des questions métaphysiques dans les cuisines : le pack de lait, carton ou plastique ? Sur la poubelle jaune, il est indiqué que les pots de yaourt doivent être propres pour faciliter le recyclage. Disciplinés, les Allemands les lavaient donc avec de l'eau chaude et des produits détergents, rendant le bilan écologique du recyclage franchement négatif.

FOND DES POTS DE YAOURT

Résultat : les députés ont précisé dans une loi adoptée en juin qu'il ne fallait plus laver les pots de yaourt, mais seulement en racler le fond. L'œil des voisins et la peur du gendarme aident au civisme. *« J'habitais dans un village de Bavière où les employés municipaux ouvraient les poubelles pour vérifier que le tri avait été fait. Sinon, vous aviez un carton jaune, puis un carton rouge »*, explique un Allemand. En revanche, la qualité du tri laisse franchement à désirer dans les zones urbaines où les gens vivent en appartement.

Le poids des journaux est tel en Allemagne que les professionnels du secteur se sont depuis longtemps organisés pour les récupérer : actuellement, 60 % du papier est produit à l'aide de papier recyclé. Une loi de 1991 a imposé le retraitement des emballages. En vertu de ce texte, les bouteilles doivent être consignées à plus de 72 %. En Allemagne, il n'y a donc pas les bouteilles écrasables d'Evian : il faut rapporter au magasin de lourdes caisses de bouteilles en verre. A la suite de la loi de 1991, les industriels et les commerçants ont créé une société baptisée Duales System, qui se charge de recycler les emballages en plastique, en verre et papier. Chaque fabricant paie une taxe proportionnelle au poids de ses emballages, qui sont marqués, *en retour*, d'un « point vert ».

Sept ans après, le ministère de l'environnement se déclare satisfait : de 1991 à 1997, la consommation d'emballage par habitant *et par an a baissé, passant, selon* Duales System, de 96 à 82 kilogrammes, dont 73 kilogrammes seraient recyclés par Duales System. Le taux de recyclage global est cependant beaucoup plus faible, *tous les emballages* n'étant pas marqués du fameux point vert. Ce cartel des déchets coûte cependant cher : 4,1 milliards de deutschemarks par an (13,7 milliards de francs), soit 50 deutschemarks par habitant et par an. Duales System, qui a réalisé 7 milliards d'investisssements, espère réduire l'addition à 3,4 milliards de deutschemarks par an d'ici à l'an 2006.

Si le recyclage des emballages en verre, papier ou métal ne pose pas de problème majeur, celui des plastiques fait l'objet de polémiques parce que l'Allemagne s'est lancée dans le recyclage des produits chimiques *sans que la filière soit technolo*giquement au point. Quant aux quatre cent soixante-dix décharges allemandes et cinquante-sept entreprises spécialisées dans l'incinération des *déchets*, elles sont privées de matières premières. Enfin, les contribuables paient en partie l'addition des investissements faits par les communes à la fin des années 80 : la taxe sur les or*dures ménagères varie, selon le* quotidien *Handelsblatt*, de 100 à 1 000 deutschemarks par an pour une famille de quatre personnes.

BONNE CONSCIENCE

Apparemment, les Allemands aiment se donner bonne conscience en triant leurs ordures. Selon un sondage, 94 % pensent que ce tri est constitutif d'un bon comportement écologique. En revanche, rouler à moins de 100 kilomètres à l'heure sur les autoroutes ne fait partie de la panoplie de l'écologiste que pour 37 % des sondés. L'Allemagne a beau dépenser des milliards pour ne pas brûler *ses déchets chimiques, elle conti*nue de déverser dans l'atmosphère 75 % de dioxyde de carbone par habitant de plus que la France, sur un territoire 40 % plus petit, en raison de ses centrales *électriques* à *charbon* archisubventionnées et de ses grosses cylindrées.

Arnaud Leparmentier

L'éternel recommencement de la lutte contre les incendies

Que faire des sols qui ont brûlé, comment éviter que la catastrophe se reproduise ? Dans les Bouches-du-Rhône, d'où sont partis cet été quatre cents feux, les gardes forestiers multiplient les actions de prévention. Non sans une certaine dose de fatalisme

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Il y a un an, les flammes dévoraient le massif de l'Etoile. Près de 2 000 pompiers ont lutté trois jours durant, les 25, 26 et 27 juillet, contre l'incendie le plus important dans la région de Marseille depuis 1990. Le feu, parti de la décharge de Septèmes, n'a pas fait de victimes, mais il a ravagé 3 500 hectares de pinède et de garrigue, ne laissant derrière lui qu'un sol pelé et des troncs noircis.

« La colline commence à reprendre ses couleurs. » Patrick Le Meignen, chef du service départemental de l'Office national des forêts (ONF), organisme public chargé de gérer les forêts domaniales, ausculte la végétation chétive qui renaît de la terre des collines. Perçant sous le squelette des arbres morts, les petites pousses de chêne Kermès prouvent que le sol, malgré son aspect lunaire, n'est pas complètement stérile. Pourtant, *« il faudra quatre ou cinq ans avant que la couverture verte des collines se refasse »*, explique le forestier. Et des décennies avant que la pinède retrouve son visage initial. Les gardes forestiers ont appris la patience. Habitués aux catastrophes, ils sont également fatalistes : ils savent que dans quelques années, quand la végétation aura lentement reconquis le sol, le feu pourrait à nouveau venir ravager ces terres.

80 % D'ORIGINE INCONNUE

Chaleur, mistral et imprudences : ce cocktail fait régulièrement flamber les Bouches-du-Rhône, à tel point que l'arbre centenaire est ici une denrée rare. Depuis le début de l'été, quatre cents départs de feu ont été comptabilisés. *« Il a plu au printemps, la végétation a bien poussé. Desséchées par le soleil, ces broussailles favorisent les départs »*, explique James Gourier, garde forestier.

Il suffit d'un mégot jeté par la fenêtre d'une voiture. 80 % des départs de feu ont une origine inconnue. Mais sur les 20 % restants, la plupart sont dus à des imprudences humaines : soirées barbecues ou travaux agricoles sont parfois entrepris à proximité d'arbres ou de broussailles desséchés par la chaleur. Les hommes vivent près de la forêt dans certaines zones de la banlieue marseillaise. Trop près, selon les gardes forestiers : ce voisinage entre habitations et pinèdes desséchées favorise la multiplication des feux.

La calanque de Sormiou, limitrophe de la cité des Caillols, au sud de Marseille, a elle aussi brûlé, au début du mois de juillet dernier. Le feu, dont l'origine est inconnue, a parcouru la distance qui sépare Marseille de Cassis en une demi-journée. Sur le sol rocailleux qui descend vers la mer, il ne reste que quelques arbustes roussis, réinvestis par des cigales persévérantes. Ici encore, il faudra attendre des années pour que la calanque retrouve sa végétation habituelle. Pourtant, les gardes forestiers ne veulent pas se contenter de regarder l'herbe pousser. *« Certains disent qu'on devrait laisser la nature agir. Mais l'intervention humaine est nécessaire pour éviter la stérilisation des massifs »*, explique Patrick Le Meignen.

La priorité des forestiers est la lutte contre l'érosion. Ce sont les racines des arbres qui tiennent les sols pentus des calanques ou des collines. *« Au moindre orage, des blocs peuvent se détacher du sol »*, continue-t-il. Au fond de la calanque, une centaine d'habitations sont menacées. La tâche principale des forestiers après un incendie est donc de consolider les sols, en construisant de petits murets, en installant des fascines (pose de branchages à flanc de colline) mais également en reboisant.

Quelques feuillus seront plantés à Sormiou. Des oliviers devraient également faire leur apparition : l'arbre, résistant, est moins inflammable que le pin d'Alep, peuplement traditionnel des forêts de la région. Mais ces plantations, qui concernent seulement huit hectares sur les 368 qui ont brûlé, sont surtout symboliques. Les forestiers préfèrent favoriser le reboisement naturel, nettement plus économique, en arrosant les quelques pins miraculés, qui devraient ainsi essaimer.

CRÉER UN NO MAN'S LAND

Et si le massif brûlait à nouveau ? Les forestiers lèvent les bras au ciel. *« Que voulez-vous, il faut bien faire quelques chose... »* L'idéal serait, bien sûr, de compléter le dispositif de surveillance des départs de feu par un reboisement conçu pour limiter les risques. *« Le tracé du feu est toujours le même »*, explique Thomas Bodennec, technicien spécialisé dans les travaux de défense contre l'incendie.

Les gardes, connaissant bien leur ennemi, savent comment limiter son action. *« La mesure la plus efficace serait de créer un no man's land entre les habitations et la forêt, composé de terres agricoles ou de plantations d'oliviers »*, confirme Patrick Le Meignen. Mais si les solutions sont connues, leur mise en oeuvre est complexe. Le massif des Calanques, par exemple, a une foule de propriétaires : Etat, ville de Marseille, conseil général des Bouches-du-Rhône, Conservatoire du littoral, ville de Cassis, propriétaires privés, EDF, terrains militaires... *« Déjà, à l'heure actuelle, les terrains privés sont moins bien protégés. Et sur les terrains qui appartiennent à EDF, il n'y a aucune protection »*, constate Patrick Le Meignen.

Autre obstacle à la mise en oeuvre d'une prévention durable : le coût. Sur le massif de l'Etoile, le principe de la création d'une zone tampon, discuté au sein d'un plan intercommunal d'aménagement forestier (Pidaf), est acquis, mais ses modalités restent à définir. *« Le chiffrage sera un élément important dans le choix des communes »*, prévoit Patrick Le Meignen. Les forestiers fondent de plus grands espoirs sur la politique de prévention menée auprès de la population, notamment des jeunes, invités à venir planter des arbres dans les zones sinistrées.

Malgré le traumatisme des incendies, les réflexes de bon sens qui permettraient de réduire les risques, comme le débroussaillement autour des maisons isolées, ont du mal à rentrer dans les moeurs. Un forestier conclut : *« La population est attachée à la forêt. Elle doit comprendre qu'il faut la protéger. »*

Gaëlle Dupont

Le combat inégal des hommes et de la montagne

VALLÉE DE L'UBAYE
(Alpes-de-Haute-Provence)
de notre envoyée spéciale

Les forêts ne sont pas éternelles. L'homme peut les rayer du paysage, il peut aussi les créer de toutes pièces. Il y a cent ans, certains monts des Hautes-Alpes étaient chauves. L'agriculture et l'élevage pratiqués par une population montagnarde en forte croissance ont eu raison en quelques dizaines d'années des arbres qui peuplaient le massif. Au milieu du XIXe siècle, il est devenu évident que les forêts étaient indispensables à la préservation du relief. Sans elles, les pluies violentes ravinaient la montagne et venaient alimenter des torrents déjà tumultueux. Pour lutter contre les crues, l'Etat décida alors de reboiser. Avec brutalité, en expropriant les derniers éleveurs qui s'accrochaient à ces terres devenues stériles.

Les moyens d'action du service de Restauration des terrains en montagne (RTM), un service dépendant de l'Office national des forêts (ONF) créé à cette occasion, ont évolué depuis une centaine d'années. Mais ses missions restent les mêmes : prévenir les crues, les glissements de terrains, les chutes de pierres, les avalanches. Et les risques demeurent. Le sol, composé de marne noire, est très dur, donc difficile à reboiser, mais en même temps friable en surface, donc sujet à l'érosion. Le principal moyen de limiter l'action des pluies violentes qui viennent s'abattre sur la région est d'entretenir la forêt et, si possible, l'étendre.

URBANISATION

Le service RTM agit aussi directement sur les cours d'eau. *« Le Riou Bourdoux a longtemps été considéré comme le torrent le plus terrible des Alpes »*, aiment répéter les membres du service RTM des Hautes-Alpes. Depuis un siècle, des centaines de petits barrages ont été construits sur son cours. Le torrent s'écoule aujourd'hui sagement vers l'Ubaye. *« Il est assoupi »*, prévient Bruno Janet, chef-adjoint du service RTM des Alpes de Haute-Provence. *« Mais il peut se réveiller. Notre rôle, c'est de le surveiller et de le contrôler pour l'empêcher, en cas de crue, de faire trop de dégâts. »*

Certaines parties de la ville de Barcelonnette, située dans la vallée de l'Ubaye, sont particulièrement menacées par les risques naturels : l'urbanisation de l'après-guerre s'est parfois faite dans un complète ignorance des dangers encourus. Un lotissement a ainsi été construit, dans les années 70, juste en dessous d'une glissement de terrain. A l'époque, le glissement de la Valette paraissait stabilisé. Mais en 1982, il a repris sa course. Aujourd'hui, il s'affaisse d'un centimètre par jour. La seule solution pour les services RTM est de tenter d'alléger la masse de terre en mouvement, en installant des drains. Un travail de fourmi qui ne fait que retarder la catastrophe.

De plus en plus cependant, les services RTM (présents dans 10 départements français) sont consultés avant la construction de nouveaux bâtiments. *« Je passe 70 % de mon temps à faire de l'urbanisme »*, affirme Bruno Janet. Mais, si les élus ont été sensibilisés aux risques par la catastrophe de Vaison-la-Romaine, en 1992, la prise en compte des dangers de la montagne n'est pas toujours de mise. La population aussi a parfois la mémoire courte. Et de nouveau, des maisons, des campings surgissent de terre dans des zones menacées. Face aux réticences des hommes et aux dangers de la montagne, les gardes des services RTM sont résignés. Ils savent qu'une crue pourrait causer de graves dégâts. Bruno Janet l'admet : *« Notre action est efficace au quotidien. Mais s'il y a une crue de grande ampleur, notre travail ne changera rien. »*

G. D.

7 millions d'hectares à risques

- Depuis 1991, les feux de forêt n'ont pas dépassé le seuil de 25 000 hectares brûlés par an, alors que la moyenne des dégâts recensés entre 1976 et 1986 culminait à 46 350 hectares. En 1990, une année record, les incendies avaient ravagé près de 73 000 hectares.
- Si les feux semblent de mieux en mieux maîtrisés, en revanche, le nombre de mises à feu dues aux activités de l'homme ou par imprudence n'a fait qu'augmenter depuis le début de la décennie : de 3 888 en 1991 à 7 631 en 1997.
- L'objectif du dispositif de prévention est d'attaquer le feu dans les dix minutes suivant son départ. La pratique la plus courante, *« le débroussaillement »*, est considérée comme la mesure de prévention par excellence.
- Le risque lié aux incendies de forêt concerne 7 millions d'hectares, dont 4,2 millions en zone méditerranéenne et 1,2 million en Aquitaine, soit 13 % du territoire national.

M. Bianco propose de créer 100 000 emplois dans le secteur forestier

JEAN-LOUIS BIANCO, député (PS) des Alpes-de-Haute-Provence, propose une *« stratégie »* sur dix ans pour créer 100 000 emplois de plus dans le secteur forestier (pour 500 000 environ aujourd'hui), au prix d'un investissement supplémentaire d'un milliard de francs. Dans un rapport remis mardi 25 août à Lionel Jospin, l'ancien ministre de l'équipement et ancien président de l'Office national des forêts (ONF) suggère une série d'orientations pour cette *« stratégie forestière »* et tout d'abord un *« énorme effort de productivité dans tous les maillons de la filière »* avec, notamment, 4 millions de m³ supplémentaires récoltés dans les forêts publiques.

Il faut *« récolter davantage et moderniser les ventes de bois »*, dit-il en préconisant un *« plan bois-matériau »* pour l'usage du bois dans la construction. Il demande aussi le développement du bois comme source d'énergie, avec un objectif d'augmentation de 10 % sur cinq ans et la désignation d'un « M.Bois-Energie ». Selon lui, cette augmentation permettrait de diminuer d'environ 4 millions de tonnes par an les émissions de gaz carbonique, soit plus de la moitié de l'accroissement des émissions de CO_2 en France entre 1990 et 1995.

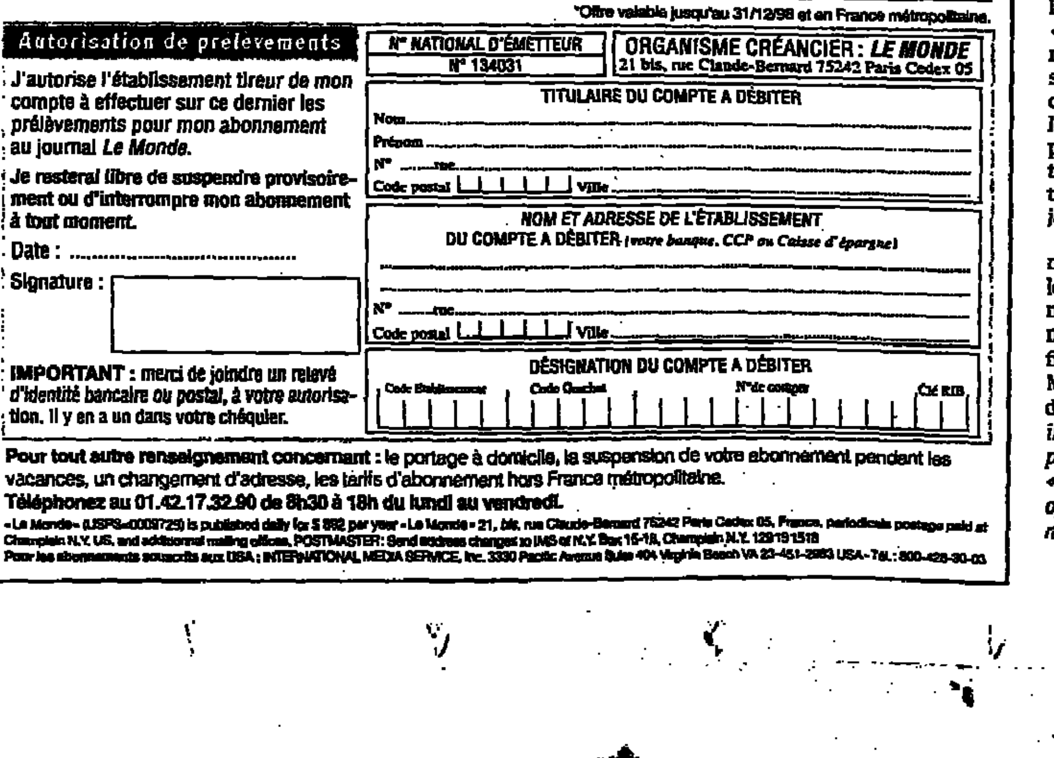
UN « PLAN D'ÉPARGNE FORÊT »

Le député recommande également de mettre en place une *« fiscalité mieux adaptée »*, dont un *« plan d'épargne forêt »* doté d'avantages fiscaux et une baisse de la TVA. Jean-Louis Bianco considère que le développement de la filière bois doit *« être un chantier prioritaire pour les prochains contrats de plan Etat-régions »*. Il propose aussi que les propriétaires et gestionnaires puissent conclure avec l'Etat des *« contrats de territoire »* et prône une simplification *« radicale »* de la cinquantaine de dispositifs juridiques existants.

Le député suggère aussi la création d'un statut de l'exploitation forestière, qui permettrait de combattre le travail illégal, d'un établissement financier pour favoriser l'investissement et la mise en place d'une *« certification de gestion durable »* de la forêt.

Le rapport recommande enfin au gouvernement de s'inspirer de l'exemple des parcs naturels régionaux pour *« développer de manière maîtrisée l'offre des loisirs en forêt : maisons de la nature, randonnées, gîtes, hôtels et autres formules »*.

A. H.



La région Centre ferme sa « parenthèse » budgétaire

BOURGES
de notre correspondant

Michel Sapin, nouveau président (PS) de la région Centre, a refermé, mardi 25 août à Orléans, la « parenthèse » budgétaire qui a marqué les premières semaines de son mandat : la région est désormais dotée d'un budget pour 1998. Le préfet de région a rendu exécutoire, vendredi (*Le Monde* daté 23-24 août), le document budgétaire corrigé par la chambre régionale des comptes après l'annulation par le tribunal administratif, le 9 juillet, du budget initial. Le tribunal avait jugé non conforme à la loi l'utilisation de la procédure dite du « 49-3 régional » : M. Sapin avait refusé de soumettre au vote de l'assemblée régionale un budget amendé par la droite et par l'extrême droite, et *« dénaturé par rapport aux options souhaitées par l'exécutif »*.

Le nouvel élu avait ainsi essuyé son premier revers politique. Il a néanmoins accueilli de façon plutôt favorable le texte élaboré par les services de l'Etat, en s'estimant *« conforté dans ses orientations »*. Le nouveau budget maintient la pression fiscale, en dépit de la baisse réclamée par l'opposition, et reprend les *« nouvelles politiques »* voulues par la gauche plurielle. Ni la gratuité des manuels scolaires dans certains lycées ni l'aide aux emplois-jeunes ne sont remises en cause.

Le président de l'exécutif régional affirme attendre avec sérénité le nouveau texte (actuellement en navette parlementaire) qui doit modifier le scrutin régional et clarifier l'utilisation du « 49-3 ». M. Sapin affirme que les nouvelles dispositions devraient *« reprendre intégralement la procédure utilisée par la région Centre »*. Il se dit prêt *« à reprendre le dialogue avec une opposition dégagée du Front national »*.

Patrick Martinat





RENCONTRE 3 AVEC LES INUITS

Les noms ne meurent jamais

DORMIR ? Dormir, à minuit passé ? Dormir quand pointe l'été ? Voyons, dormir, c'est déserter. Il faut vivre, que diable ! Profiter de cette lumière soudain si généreuse qui inonde l'Arctique vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il faut sortir, parler, sentir. Guetter au quotidien les mille et une transformations d'une nature en éveil : la banquise qui ruisselle, se craquelle, se rehausse et s'affaisse en fonction des marées ; les oiseaux qui affluent, des guillemots moirés qui arrivent par nuées aux faucons solitaires et aux grues, qui filent à l'horizon, *groupées en escadrilles* ; les plantes aussi, ces plantes héroïques qui, toujours au ras du sol, entre caillasse et poussière, couvrent peu à peu la terre dégelée en surface, d'un tapis de mousses et de lichens parmi lesquels percent – c'est incroyable – des bleuets, des chatons de saule nain, des saxifrages violets, des campanules, bientôt, peut-être, de la bruyère blanche. Rien de cette métamorphose n'échappe à l'observation des Inuits. L'homme et la nature frémissent à l'unisson.

Dormir ? Garder ce plaisir pour l'hiver, sa nuit envahissante, son voile noir oppressant. Et suivre ses impulsions. Le printemps dans le Nord est une résurrection. Les soirées deviennent interminables, on en jouit comme d'une grâce. De jeunes enfants parcourent les rues sur de petits vélos qui permettent les cascades. D'autres sautent sur un bout de banquise en un jeu mystérieux. Les mères se promènent lentement, à deux ou trois, les bébés dans l'*amautik*, ce double *capuchon dont est paré l'habit* traditionnel. Des adolescents s'entraînent dans la salle de hockey, d'autres s'exercent au base-ball, un groupe de filles jouent au badminton. Les pères préparent leurs accessoires pour un prochain séjour de chasse. Il en est qui taillent, assis sur le seuil de leur maison, un bloc de saponite dans lequel ils sculpteront un ours polaire, un chasseur de phoque ou bien Sanna, la déesse de la mer.

On se rend volontiers visite. Sans prévenir. On pousse la porte, on se salue, et on s'assoit. On parle ou on ne parle pas. Peu importe. « *Chez vous,* affirme Jose Kusugak qui a beaucoup voyagé, *il faudrait téléphoner, prendre rendez-vous, frapper, s'excuser de déranger, admirer les murs, les tapis, la décoration, féliciter pour tant de bon goût, refuser d'abord une boisson même si on a très soif, et puis accepter en ajoutant : ce n'est pas très raisonnable. Que de chichis ! Les Inuits sont plus simples et plus francs. On ne dérange jamais. Et si l'hôte est occupé, eh bien, il continue sa tâche devant son visiteur qui sait rester silencieux. L'important c'est d'être ensemble un moment.* » A minuit, il n'est pas rare de sortir d'un congélateur un poisson cru que l'on se partage joyeusement, les enfants se disputant les yeux...

Minuit, 1 heure, 2 heures... Les voitures – essentiellement des taxis – ne circulent presque plus. Il n'y a plus qu'un silence étonnant dans cette lumière opaque, uniquement troublé parfois par les cris des gamins ou les hurlements d'excitation des chiens de traîneau auxquels un maître s'apprête peut-être à jeter quelques morceaux de phoque ou de morse gluant. L'Arctique fait perdre ses repères.

Mais il est tant de mystères. C'est par une de ces nuits sans soleil ni pénombre qu'Alexina Kublu m'a initiée à ce qui est peut-être le plus fascinant d'entre eux : celui des noms. Un usage millénaire. Une conception du monde. Cette nuit-là, j'eus le sentiment d'accéder à un nouvel univers, d'entrer dans une autre dimension.

Plusieurs éléments m'avaient déjà troublée. Ce leader politique, par exemple, qui, le ton docte, m'avait affirmé : « *J'ai une bonne poignée de petits-enfants, la plupart, d'ailleurs, sont plus âgés que moi.* »







L'été inuit : la neige a fondu, et les plantes, entre caillasse et poussière, recouvrent le sol. Les soirées sont interminables, les promenades s'allongent. Alexina Kublu, en compagnie de ses chiens, raconte le mystère des noms.



Sitôt venu au monde, un bébé reçoit de ses parents le nom d'un aïeul fraîchement disparu. Un casse-tête pour l'administration, qui ne parvient pas à donner au peuple esquimau le profil d'une famille canadienne standard

Ah !... Ou encore ce bout de conversation qui, par hasard, m'avait été traduit et dans laquelle une jeune mère s'adressait à sa fille de six ans en l'appelant « *grand-père* », ostensiblement. Etait-ce un jeu ? Un usage malicieux ? Une référence intime ? Non. C'était beaucoup plus que cela.

RÉSUMONS. Les Inuits, traditionnellement, avaient chacun un nom, ou une série de noms. Les notions de prénoms et de noms de famille étant inexistantes, ces noms constituaient l'identité intrinsèque des individus. Plus encore : ils déterminaient leur personnalité. Ces noms étaient porteurs d'une âme. Quelques jours après la naissance d'un enfant, ses parents lui décernaient le nom d'une personne décédée peu de temps auparavant, exceptionnellement celui d'un futur défunt. Le choix était libre, mais plusieurs éléments pouvaient se liguer pour l'influencer grandement. « *Le défunt apparaît dans un rêve de la maman et lui demande de lui redonner vie en reprenant son nom,* explique Alexina. *C'est ce qui m'est arrivé. Je me suis réveillée en sursaut, ma fille de deux jours pleurait et je me suis dit : "Non, ce n'était pas mon choix, il n'en est pas question." Et puis voilà que le père du même défunt est venu me rendre visite et m'exprimer son souhait que ma fille porte le nom de son fils. L'homme était mon aîné. Je ne pouvais résister.* »

Il arrivait – il arrive encore – qu'une personne chancelante, notoirement en sursis, fasse un petit signe discret aux futurs parents : « *Vivement que mon nom soit repris pour que je puisse revenir et gambader de nouveau...* » Ou qu'un vieux voisin viennent voir le futur père : « *Tu sais, Pauloosie, j'aimerais entrer dans ta famille. Ta femme élève bien tes enfants, c'est une jolie nichée. Quand je serai parti, je voudrais être dans ton prochain fils.* » On pouvait bien sûr refuser, oublier la demande, faire un tout autre choix. On pouvait aussi le regretter amèrement.

« *Quand j'étais bébé,* me raconte un chasseur, *je suis tombé malade, je refusais le lait, je perdais toutes mes forces, et tout le monde a cru que j'allais mourir. Jusqu'à ce qu'un ancien s'interroge sur mon nom. Peut-être ne me convenait-il pas. Ma mère n'avait-elle pas négligé un rêve ou un quelconque indice ? C'était le cas. Elle n'avait pas osé s'opposer au choix de sa belle-mère et suggérer le nom de sa grand-mère qui, pourtant, avait toujours souhaité revenir dans le corps d'un garçon afin de pouvoir, disait-elle, aller à son tour à la chasse. Du jour où l'on m'a officiellement donné le nom de ma grand-mère, j'ai accepté le lait, arrêté de pleurer, et me suis rétabli.* » Les noms inuits pouvaient être octroyés indépendamment du sexe. Et on leur attribuait parfois plus de pouvoir qu'à la génétique. Certaines familles élevaient ainsi leurs enfants conformément au sexe du donneur de nom et non pas à celui de son bénéficiaire. La fille jouait avec les garçons, portait des pantalons d'homme et allait à la chasse. Le garçon gardait les cheveux longs, apprenait à coudre, et tenir la maison (la tente ou l'igloo). A la puberté, la nature reprenait ses droits.

« *Avant l'attribution du nom,* estime Alexina, *un bébé n'est rien, juste un morceau de chair. A l'époque où le taux de mortalité infantile était très élevé, on attendait même de savoir si le bébé était viable avant de lui donner un nom. Aujourd'hui, cela peut se faire rapidement. Et le bébé nommé devient une personne, à la fois lui-même et l'autre, le précédent porteur du nom.* » Indissociables, les voilà l'un pour l'autre « *sauniq* », c'est-à-dire « os », l'enfant étant supposé hériter des caractéristiques de ce nouveau « parent », lequel, tel « *un ange gardien* », devra le protéger tout au long de sa vie.

« *Ma fille s'est vu donner le nom d'un chasseur qui avait fait naufrage,* me raconte une jeune femme. *Pendant ses deux premières années, je n'ai pas pu lui donner de bain sans provoquer de drame. Aujourd'hui encore elle a la terreur de l'eau.* » Il n'y a pas de hasard. Un homme me confie avoir hérité (avec son nom) du talent de sculpteur de son grand-oncle... et de son léger strabisme. « *A la façon dont je leur parle, dont je bouge, dont je ris, les petits-enfants de la femme qui m'a donné son nom s'exclament : "C'est elle ! Oui, c'est vraiment grand-mère !" C'est ainsi d'ailleurs qu'ils m'appellent* », raconte Jose Kusugak.

Réincarnation ? Non, même si la famille du défunt célèbre toujours avec joie la reprise du nom. Parlons plutôt d'un recyclage de l'âme. L'assurance de son immortalité. Et c'est le plus naturellement du monde que la parenté du défunt poursuit avec le nouveau-né les relations qui la liaient à son « *sauniq* ». Alexina porte le nom de son arrière-grand-père ? Sa grand-mère ne pouvait s'adresser à elle qu'en l'appelant « *père* », et sa mère « *grand-père* ». « *Quand j'interpellais "ma fille", il s'agissait donc de ma grand-mère de quatre-vingt-dix-sept ans !* » Un homme donne à son fils le nom chéri de sa propre mère ? Il l'appellera « *maman* » en s'attendant à ce que le petit lui réponde « *fils* ». Quant aux deux personnes auxquelles on attribue, parfois à des *années d'écart*, les *noms de deux* personnes qui furent époux, elles devront s'adresser l'une à l'autre en termes de « *mari* » et de « *femme* ». Logique.

Seulement voilà. Il faut un certain temps pour décrypter le système,

> « Ma fille s'est vu donner le nom d'un chasseur qui avait fait *naufrage*. Aujourd'hui encore, elle a la terreur de l'eau »

démêler la pelote de laine qui finit par lier, par le sang ou le nom, tous les membres d'une communauté. Qui est qui ? Quels sont les liens ? Qui est cousin, neveu, beau-frère ou petit-fils ? Les missionnaires, tout *juste débarqués d'Europe au début* de ce siècle, y perdaient leur latin. Alors, à la fois prêcheurs et pédagogues, ils enseignèrent la lecture et l'écriture, les commandements chrétiens et l'histoire des saints. Et puis, distribuant généreusement un stock de bibles traduites en inuktitut, ils suggérèrent à chacun d'y puiser un prénom. Convertis et disciplinés, les Inuits se soumirent de bonne grâce, rajoutant simplement à leur « *sauniq* », pour le rituel du baptême, Peter, John, Matthew, Sarah, Ruth ou David. Après tout, si cela pouvait faciliter les relations avec les Blancs et avec le ciel sans casser leur système...

L'ennui, c'est que le gouvernement *canadien, si longtemps indif*férent au sort des Inuits, se heurtait à son tour à ce problème de noms. Commerçants, médecins, policiers, personne n'y voyait clair. Les noms étaient variables, les orthographes fantaisistes, et les prénoms chers aux missionnaires avaient été si promptement adaptés aux sonorités inuits – Ruth devenant Vrootee, Olootee, Aloutah... – qu'ils n'avaient fait qu'aggraver l'anarchie des recensements. C'est alors que quelqu'un eut l'idée du disque. Un petit disque de carton bouilli, à porter autour du poignet ou du cou. « *Comme à l'armée* », expliquait un administrateur. « *Comme les chiens* », répondait un détracteur. Côté pile : la mention *Eskimo Identification Canada* au-dessus de la couronne britannique. Côté face : un numéro. Décidée en 1941, la distribution s'avérera périlleuse. Les disques se perdaient, les listes de numéros étaient aléatoires, les progrès de l'état civil consternants. Plusieurs familles perdirent à jamais les traces de parents, expédiés d'autorité dans le Sud canadien pour se faire soigner de la tuberculose, et dont on égara le numéro.

IL fallait une solution honorable. Quel grand pays moderne pouvait se permettre tant de ratés dans l'appréhension de ses autochtones ? N'avait-on pas commencé à leur verser pensions et autres subventions ? Le centenaire du Canada serait donc décisif : à la fin de l'année 1970, tous les Inuits devraient impérativement être dotés d'un nom de famille. Exécution !

« *Quelle erreur ce fut là !* affirme Alexina. *On allait à l'encontre de toute la culture inuit. Le système des noms est à la fois le cœur et la structure de notre société. Le bousculer, c'était la disloquer.* » Un vent de panique et d'incompréhension souffla dans les villages du Nord. « *Nom du chef de famille ?* », demandaient les envoyés du gouvernement en visite dans chaque foyer. Les Inuits écarquillaient les yeux. Le chef ? Quel chef ? Voulez-vous parler de ce grand-oncle, fameux chasseur de caribous, souvent consulté par l'ensemble du village ? « *Disons le nom du père !* », précisait alors le visiteur. Le père ? Lequel ? « *Le plus ancien dans votre maison.* » Le grand-père donc, quand il existait. Mais comment le nommer ? La tradition inuit recommandait de ne jamais prononcer le nom des aînés. Il était notamment *interdit aux femmes de citer* celui de leur beau-père. Comment imaginer leur appliquer le système occidental qui, en leur attribuant d'office le nom de leur mari (et donc celui de son père), revenait à leur interdire de prononcer leur propre nom ?

C'est pourtant ce qui fut fait. Et l'administration savoura son succès. Les Inuits, dotés enfin d'un prénom et d'un nom, entraient désormais dans ses grilles. Ce qu'elle ignorait – ou ce dont elle se moquait – c'est qu'entre ces deux éléments, subsisteraient les noms de l'âme, ceux qui font qu'un bébé, ouvrant les yeux au monde, est immédiatement doté d'un réseau compact de relations. Et qu'il a plus que des parents : des partenaires et des alliés. A vie.

Alexina a refusé d'adopter, comme on le lui demandait en 1970, le nom de son grand-père. « *Kublu est le nom qu'on m'a donné à ma naissance. Je suis Kublu. On ne peut rien y changer. Et comme je n'étais pas de taille à lutter contre l'administration, eh bien, j'en ai fait mon nom de famille.* » Un soir, alors que nous rendions visite à une famille d'amis proches, Alexina s'est agenouillée pour accueillir un petit bonhomme d'un an et demi qui lui faisait des joies. « *Bonsoir papa* », a-t-elle dit en lui tendant les bras.

Annick Cojean
Photographies de l'auteur

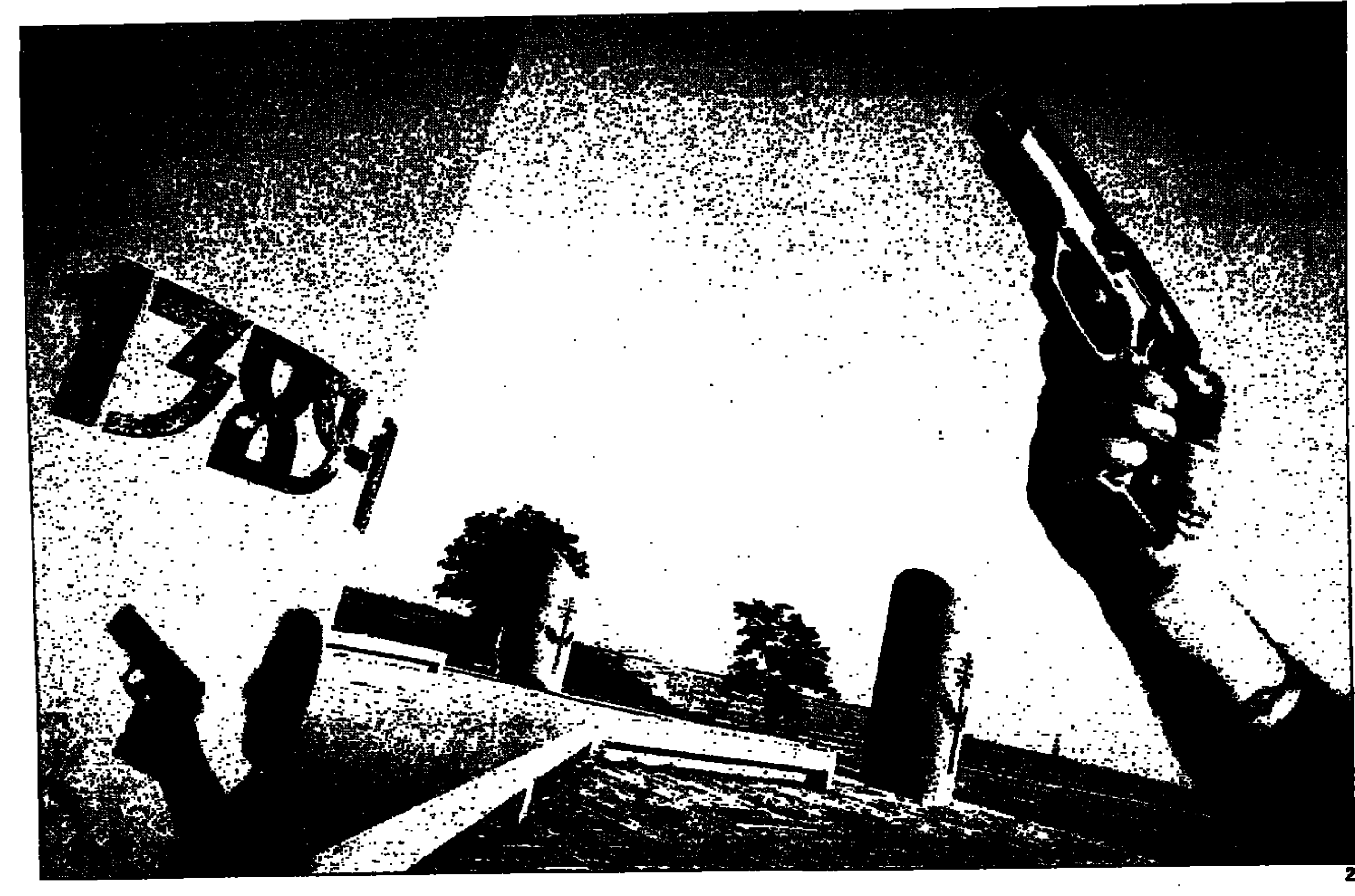
Prochain article : Ils ont tué la baleine !

هكذا من الاهل



Images du Kosovo

Les Kosovars albanophones continuent de fuir leurs villages pilonnés ou incendiés par les forces serbes. Notre envoyé spécial, Christophe Châtelot, a recueilli en Albanie trois témoignages de réfugiés venant de Junik, dans l'ouest du Kosovo, tombée le 16 août. Ce reportage est illustré par les photos prises au Kosovo par Joachim Ladefoged, de l'agence Network.





1. Des réfugiés dans les montagnes entourant le village de Trstenik, dans la région de Drenica, à l'ouest de Pristina.
2. Le monument de Polje, au Kosovo, où Slobodan Milosevic prononça, en 1989, son discours « fondateur » du nationalisme serbe.
3. Des Serbes fêtent, dans les rues de Pristina, la victoire de la Yougoslavie aux championnats du monde de basket-ball, le 9 août.







4. Une vache abattue par les Serbes à la sortie du village de Morina.
5. Déchargement de fruits et de légumes au marché de Pec, à l'ouest du Kosovo.
6. Un docteur albanais prodigue des soins à des enfants réfugiés.









1. Des combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) dans les montagnes surplombant le village de Razala.

2. Un policier serbe allume une bougie dans le monastère de Visoki Decani, à Pec.

3. Une des trente-trois tombes d'Albanais du Kosovo enterrés dans une décharge publique à Orahovic.

Quand les Serbes ont fait tomber Junik

JAHJA-XHULI RAMUSH, VINGT-CINQ ANS, ÉTUDIANT

JE suis arrivé il y a trois jours *[le 20 août]* de Junik, au Kosovo, où j'étais engagé sur le front. J'ai mis quinze jours pour arriver ici, à Durrës *[Albanie]*. Avec un groupe de deux cent dix personnes, principalement des femmes, des enfants et des vieillards, nous avons marché huit jours et nuits pour franchir les montagnes, passer la frontière avec le Monténégro et atteindre la ville de Plav. Un groupe de cinq personnes ouvrait la marche. Elles ont été tuées dans une embuscade tendue par des Serbes. Une quinzaine de personnes ont été blessées, principalement des femmes. Nous les avons transportées dans une bergerie, loin dans la montagne, avant de les conduire dans un petit village. Les quatre derniers jours, nous n'avions plus rien à boire ni à manger, jusqu'à ce que nous passions au Monténégro.

Là, nous avons fini le chemin en camion, amenés par des organisations humanitaires. Nous avons alors croisé des militaires serbes qui ont fait descendre tous les hommes des véhicules avant de nous conduire à un poste de police pour nous interroger. La police du Monténégro a essayé de nous protéger alors que les militaires nous battaient. Nous avons été maltraités pendant deux heures avant d'être relâchés, à l'exception de quatre d'entre nous qui n'ont été libérés qu'après dix heures d'interrogatoire. A leur sortie, ils étaient dans un tel état de faiblesse après les coups reçus que nous avons dû les conduire à l'hôpital, où ils ont été soignés.

Une fois à Plav, on nous a conduits dans un hôtel où il y avait déjà plein d'autres réfugiés. Nous y avons passé la nuit puis, avec une cinquantaine de personnes, nous avons décidé de partir vers le port d'Ulcinj. Nous y sommes restés trois jours. Nous avions l'impression d'être surveillés en permanence. Une nuit, la police militaire est venue demander la liste des réfugiés. Nous avons eu peur et avec cinq autres personnes – deux hommes, une femme et deux enfants –, nous sommes à nouveau partis. Nous avons traversé en barque la rivière Bojana, entre le Monténégro et l'Albanie, puis, de Shkodër, nous avons gagné directement Durrës, où seize personnes de ma famille étaient déjà arrivées depuis quelque temps. Nous avons été plutôt bien accueillis par les Albanais. Nous vivons tous ensemble dans un logement que nous louons 250 deutschemarks par mois, ce qui n'est pas très bon marché. Nos économies s'épuisent.

Il n'est pas possible de tous rentrer au Kosovo. Tout ce que nous avions a été détruit, brûlé par les Serbes. Junik est rasée à quatre-vingts pour cent. Mais une fois que ma famille sera vraiment en sécurité, je repartirai à la guerre. J'ai quitté Junik juste avant que la ville ne tombe aux mains des Serbes. je faisais partie d'un groupe d'une vingtaine de combattants stationné dans un des cinq avant-postes situés autour de Junik.

Un jour, un groupe de fantassins serbes s'est avancé dans un des vallons que nous défendions. Nous sommes alors sortis de l'avant-poste pour aller nous battre. Pendant ce temps, une colonne d'une trentaine de blindés serbes nous a contournés et pris à revers. Nous avons résisté de midi à 22 heures, jusqu'à ce que nous n'ayons plus de munitions. Quand les Serbes ont réalisé que nous les avions épuisées, ils ont essayé de nous prendre vivants. Comme nous connaissons le terrain, nous avons réussi à nous enfuir en direction du village de Pacaj.

> « Nous ne pouvons plus et nous ne voulons plus vivre avec les Serbes. Ça fait des années que nous le demandons de façon pacifique et personne ne nous a écoutés »

Nous n'avions pour nous défendre que des armes légères, des mitrailleuses et des roquettes portables antichars. Nous avons appris à nous en servir à Junik. J'ai pris les armes le 29 mai. Ce sont des officiers de réserve albanais de l'armée yougoslave et des gens qui avaient fait leur service militaire qui nous ont donné une instruction sommaire.

La ville était pleine de gens venus d'ailleurs, de villages déjà touchés. Peu importe qu'il s'agisse de combattants de l'UCK *[Armée de libération du Kosovo]* ou pas. Ce qui importait, c'était de défendre nos maisons, d'empêcher que les Serbes égorgent nos familles. Maintenant, le but est de chasser les Serbes du Kosovo.

H. I., QUARANTE-CINQ ANS, ORIGINAIRE DE JUNIK

JE préfère ne pas vous donner mon nom ni ma profession. J'ai encore de la famille au Kosovo, à laquelle les Serbes pourraient s'en prendre. La guerre à Junik a commencé le 28 mai. A cette époque, il y avait dans la ville *douze* mille habitants, plus environ quatre mille personnes déplacées arrivées de villages environnants. Nous avons souhaité jusqu'au dernier moment que le conflit ne touche pas notre ville, justement parce que Junik fonctionnait comme un point de ralliement et d'approvisionnement pour tous les environs.

L'UCK n'était pas réellement présente dans Junik. Elle ne faisait que patrouiller dans les rues de temps en temps, avant de repartir. Mais ce n'était pas, comme le prétendent les Serbes, un centre de l'UCK. Ce n'est que lorsque la population a fui la ville que les uniformes ont commencé à apparaître. L'armée de libération – si l'on peut employer ce terme – qui était à Junik était une organisation horizontale, un groupement d'autodéfense constitué de villageois qui voulaient préserver leur ville. Personne dans la population ne s'attendait à ce que cela prenne cette tournure. Le 28 mai au matin, j'ai commencé à travailler comme tous les autres jours. Peu après, dans la matinée, des blindés serbes sont entrés pour arrêter les indépendantistes les plus actifs et prendre la ville. Des gens ont résisté, des coups de feu ont été échangés. Les Serbes se sont repliés, puis ils ont encerclé la ville. Ils ont rassemblé près de deux cents blindés et des pièces d'artillerie et ils ont commencé à tirer. Au plus fort des bombardements, ce sont quatre mille obus par jour qui tombaient sur les maisons.

Plusieurs fois, les résistants ont repoussé les attaques des Serbes, mais ces derniers étaient trop bien armés. Ils ont brûlé les champs, ils ont tout détruit. J'ai tout perdu. Nous n'étions pas préparés pour faire face aux attaques des Serbes. La guerre nous a été imposée ; sinon, nous nous y serions sans doute mieux pris.

Jusqu'au 28, il n'y avait eu aucun tir dans la ville. Lorsque j'ai entendu les premiers coups de feu, j'ai tout de suite pensé que nous allions subir le même sort que les autres villages de la région, que nous allions être détruits. J'ai décidé de quitter la ville, comme beaucoup d'autres. Certains sont partis en direction de villages épargnés par la guerre. D'autres, comme moi, ont fui vers les montagnes. Je faisais partie d'un groupe de cinq cents personnes, dont trois cents enfants. Nous avons marché pendant cinq heures. Puis nous avons construit *comme nous le pouvions quelques* abris. Nous sommes restés là jusqu'à la mi-juin. Le 15 au soir, des hélicoptères serbes sont arrivés. Ils ont atterri à proximité de notre camp. Nous nous sommes à nouveau sentis en danger, nous ne savions pas s'il s'agissait de soldats réguliers ou de paramilitaires. On a discuté entre nous. Certains ont préféré repartir pour Junik, d'autres, dont moi, ont pris la direction de l'Albanie.

Nous sommes arrivés à Tropojë, puis à Bajram Curri, où nous avons été bien reçus. On nous a offert de l'eau, du pain, les gens ont essayé de prendre soin de nous. Nous avons ensuite été dirigés sur la ville de Prizren, où nous ne disposions que de deux pièces pour onze personnes. Il aurait fallu que je me sépare des personnes dont j'avais la charge, alors j'ai décidé de partir. J'étais le seul homme d'un groupe d'une dizaine de membres : les autres, plus jeunes, étaient repartis se battre une fois passé la frontière. Un ami qui habite près de Durrës m'a alors conseillé de venir à Krujë parce que c'est une ville touristique et qu'il existe des capacités d'hébergement. Une fois ici, j'ai prévenu ma fille et mon fils, qui étudiaient à Pristina, afin qu'ils me rejoignent. C'est ce qu'ils ont fait en passant par le Monténégro.

Je n'ai pas une vision très claire de ce qui m'attend, de ce que je vais devenir. Il n'y a plus de temps à perdre pour trouver une solution politique et diplomatique. C'est la dernière extrémité. Si ça tarde, je m'engagerai dans la guerre. Je suis en contact avec des dirigeants de l'UCK. Certains sont en Albanie, d'autres sont là-bas. *Ils savent où me trouver.*

Nous sommes déçus par l'attitude des Occidentaux. L'OTAN organise des manœuvres en Albanie et Milosevic lui répond en envoyant des obus sur l'Albanie. L'Europe et les Etats-Unis ont fait marche arrière, mais nous avons bon moral. L'UCK manque d'armes et d'organisation, mais ce ne sont pas les hommes qui font défaut. Tous les jeunes qui sont actuellement réfugiés en Albanie vont repartir au Kosovo. On m'a parlé de Kosovars installés en Suisse depuis des années qui ont déchiré leur permis de séjour pour venir se battre. Savez-vous comme il est difficile d'obtenir un permis de séjour en Suisse ? Imaginez-vous ce que ce geste représente pour un Albanais ? Non, le facteur humain n'est pas un problème et nous finirons par gagner notre indépendance. Quel qu'en soit le prix, et il sera probablement lourd.

Z. K., TRENTE-TROIS ANS, INGÉNIEUR EN BÂTIMENT, ORIGINAIRE DE JUNIK

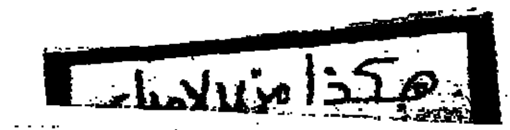
TOUT ce que je souhaite, c'est de disposer des mêmes droits que tous les Européens. Je me fiche des changements de frontières. Tout ce que je veux, c'est vivre dans un Kosovo sous administration albanaise, parce que nous ne pouvons plus et nous ne voulons plus vivre avec les Serbes. Ça fait des années que nous le demandons d'une façon pacifique et personne ne nous a écoutés. Est-ce que nous n'avons pas su nous adresser à l'Europe ou bien est-ce qu'elle n'a pas voulu nous entendre ? Mais maintenant, *soit la communauté internationale* tape du poing sur la table et impose une solution aux Serbes, soit elle nous laisse faire. Je ne comprends pas pourquoi l'OTAN n'intervient pas maintenant, parce que, de toute façon, elle sera obligée de le faire un jour. Autrement *que par des paroles ou des manœuvres qui ne sont que des gesticulations.* La diplomatie préventive a échoué honteusement au Kosovo. Le pacifisme a échoué. Inévitablement, les discours radicaux vont prendre le dessus.

Je ne pensais pas avoir un jour à prendre les armes. Et pourtant, depuis moins de trois mois, je me considère comme un combattant de l'UCK. Ce sont les Serbes qui m'ont poussé à m'armer. En quelques semaines, j'ai endossé l'uniforme de l'UCK et j'ai prêté le serment selon lequel je me battrai jusqu'à la mort pour libérer notre territoire. Les choses évoluent vite. Nous nous organisons. L'UCK organise ses structures et ses réseaux d'approvisionnement.

A Junik, la base de la résistance, c'étaient les habitants. Puis, des officiers de l'UCK sont arrivés pour essayer d'organiser la lutte. Il y avait aussi quelques volontaires kosovars revenus de l'étranger. Jusqu'à présent, nous avions les mains liées à cause de nos familles qui étaient sur place. Beaucoup sont parties. Il y a encore la question des personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo. C'est un moyen de pression dont disposent les Serbes. Mais moi, maintenant que ma femme et mes enfants sont installés à Tirana, je vais retourner dans la zone frontalière et je vais attendre les consignes.

Nous savions dès le départ de *quoi les Serbes sont capables.* Il n'y a jamais eu d'euphorie parmi nous, et si Junik a été présentée comme une place forte de l'UCK, c'est uniquement parce qu'elle était proche de la frontière albanaise, que les Serbes ne la tenaient pas et que c'était une ville plus importante que les autres. Mais les combattants de l'UCK n'étaient quasiment pas présents avant l'attaque des Serbes. Quant à dire que c'était le principal centre du trafic d'armes, c'est faux, parce que les armes arrivent de beaucoup d'autres endroits. En fait, ça a été l'engrenage. Nous avons résisté jusqu'au dernier moment, mais la lutte était trop inégale.

Témoignages recueillis par Christophe Châtelot



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Pendant ce temps, au Kosovo

LE début de la campagne de répression lancée par Belgrade au Kosovo avait mobilisé les capitales occidentales. Réunions diplomatiques, communiqués, appels à la raison et au dialogue assortis de menaces contre Belgrade : les Occidentaux juraient que Slobodan Milosevic ne les y prendrait plus ; les leçons de la Bosnie avaient porté leurs fruits ; du Quai d'Orsay au département d'Etat en passant par la chancellerie à Bonn, ce n'étaient que déclarations autosatisfaites sur la rapidité de réaction dont, cette fois, on savait faire preuve devant la crise aiguë qui s'ouvrait au Kosovo.

C'était il y a six mois. Depuis, *230 000 personnes, au bas mot*, ont été chassées de leurs foyers par les forces spéciales et l'armée serbes. Et le nettoyage continue. Au nom, cette fois, de la lutte *« contre le terrorisme »*, on vide des villages à l'arme lourde, on brûle les maisons pour s'assurer que la fuite de leurs occupants sera bien sans retour, on nettoie *des régions entières pour en finir* avec la rébellion et rétablir durablement le joug serbe sur l'ensemble de la province, peuplée à 90 % d'Albanais et privée de ses droits par M. Milosevic.

Dans le même temps, la communauté internationale offre la pathétique réédition de son impuissance d'antan : l'ONU *appelle au cessez-le-feu*, les émissaires américains font des navettes, l'OTAN se réunit quasiment chaque semaine pour étudier sans fin les *« différentes options »* d'intervention possible ; de temps à autre, elle se livre à quelques gesticulations en Albanie ou en Macédoine ; et elle vient de proposer son aide au HCR pour l'aider à porter assistance aux populations déplacées. *La plus puissante organisation* militaire mondiale au service de l'humanitaire, cela ne vous rappelle pas la Bosnie ?

La détermination à intervenir affichée au printemps par certaines capitales, dont Paris, bute sur les réticences des autres et sur un désaccord quant aux modalités : avec ou sans la bénédiction de l'ONU, *c'est-à-dire* avec ou sans le feu vert de Moscou ? Mais, surtout, les Occidentaux ne savent pas ce qu'ils veulent pour le Kosovo. Incapables depuis dix ans d'imaginer un plan de règlement politique qu'ils auraient eu pour mission d'imposer *aux deux* parties, ils sont perpétuellement à la traîne des événements : dépassés par l'offensive serbe, puis effrayés par les succès de la résistance des Kosovars au point de donner cet été une sorte de feu vert tacite à Milosevic pour la réduire, puis de nouveau dépassés par la brutalité avec laquelle le *président yougoslave s'attelle* à la tâche...

A l'impuissance s'ajoute le ridicule de s'être vanté un peu vite qu'on ne laisserait pas se renouveler l'expérience bosniaque. S'y ajoute aussi – alors que, de nouveau, c'est dans la vieille Europe qu'un pouvoir bafoue les droits élémentaires d'un peuple et *qu'une armée s'en prend* à des populations civiles – quelque chose de pire par rapport à la Bosnie : le silence, comme si les démocraties occidentales avaient épuisé jusqu'à leurs capacités d'indignation et de compassion.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Transparence et myopie *par Jean-Loup Tournier*

PASCAL NÈGRE, président de la filiale française de la multinationale néerlandaise PolyGram Musique, s'est exprimé (*Le Monde* du 8 août) sur ce qu'il intitule *« la différence de traitement entre une société commerciale et une société de gestion collective »*. Le terme *« transparence »* est à la mode. Malheureusement, utilisé invariablement pour en critiquer l'absence plutôt qu'en constater la présence, il revêt désormais une acception résolument péjorative.

Dès 1982, des rumeurs de nationalisation des sociétés professionnelles d'auteurs m'avaient conduit à l'Elysée, où Jacques Attali, alors conseiller spécial du président, m'informa que ni le président ni Jack Lang, ministre de la culture, n'envisageaient de nationaliser la Sacem parce qu'on ne nationalise pas Charles Trenet, mais qu'en revanche la loi sur la propriété intellectuelle en préparation comporterait pour les sociétés civiles des devoirs d'information. La compétence de la Cour des comptes était donc naturellement exclue.

Ainsi, la loi du 3 juillet 1985 comporte un titre II qui édicte une série d'obligations et de recours possibles pour obtenir desdites sociétés toute l'information souhaitable. Les sociétés sont également soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes, en l'occurrence, pour la Sacem, M. Didier Kling, président honoraire de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris. Serait-il moins efficace que KPMG pour PolyGram ?

En outre, le ministère de la culture, le ministère public, le comité d'entreprise et tous les membres des sociétés en question ont des moyens efficaces pour pratiquer des enquêtes auprès de ces sociétés, sans oublier les nombreuses questions écrites des parlementaires. Ce régime dérogatoire au droit commun, applicable aux sociétés civiles que sont obligatoirement les sociétés d'auteurs ou de droits voisins, trouve sans doute sa raison dans le fait que ces organismes occupent souvent une position dominante, bien que celle-ci soit de plus en plus érodée par la construction européenne et l'abolition des frontières. D'ailleurs PolyGram Hollande perçoit directement en France les droits phonographiques revenant au répertoire mondial, à l'exception des oeuvres françaises.

La position dominante des sociétés les rend en outre justiciables des autorités chargées des ententes illicites et positions dominantes nationales et européennes qui, en ce qui concerne la Sacem, depuis 1968, ne se sont pas privées d'enquêtes, de demandes de renseignements et de décisions qui en ont affecté profondément les statuts et le fonctionnement. Au demeurant, les auteurs européens peuvent changer très aisément de sociétés.

Affirmer ensuite, comme M. Nègre, qu'*« il n'y a pas d'actionnariat de référence qui pourrait contrôler les dirigeants et éviter les dérives toujours possibles »* est une contrevérité. Les sociétés d'auteurs comme la Sacem tiennent une assemblée générale souveraine, qui élit une commission des comptes professionnelle, un conseil d'administration muni de larges pouvoirs, ses membres ne se privant pas de contrôler en permanence la gestion de leurs droits.

Assimiler enfin nos sociétés à un service public relève de la fiction ; elles n'en ont ni les pouvoirs ni les contraintes, mais elles revendiquent fermement leur statut de droit privé avec ses servitudes, ses risques et la garantie de leur indépendance. En conclusion, pour un myope qui ne chausse pas ses lunettes et ne fait pas le moindre effort pour découvrir la transparence, celle-ci ne sera jamais que l'opacité. La faute en incombe-t-elle au myope ou à la transparence ignorée ?

Jean-Loup Tournier *est président du directoire du groupe Sacem.*

Pékin utilise les crues pour mobiliser le patriotisme

LA CHINE serait-elle en état de guerre ? On pourrait le croire en lisant la presse, en regardant la télévision ou en se rendant dans les centres industriels de la « ligne de front ». A l'occasion des inondations qui frappent le pays depuis deux mois, le régime a déchaîné une mobilisation patriotique digne d'un conflit d'envergure. L'Armée populaire de libération (APL), soulignent les médias officiels, est en train de connaître son déploiement le plus massif depuis 1949.

Le pays serait à ce point en péril que le président Jiang Zemin vient d'annoncer le report d'une tournée diplomatique qui devait le conduire, début septembre, au Japon et en Russie. *« La situation se dégrade »*, a expliqué M. Jiang pour justifier sa posture de capitaine rivé à la barre sous le typhon. Le ravage de campagnes entières est en effet très meurtrier. Mais les autorités n'hésitent pas à dramatiser une crise à propos de laquelle règne en fait la plus grande confusion.

D'ordinaire discrets en cas de catastrophes, les médias officiels chinois se sont livrés ces dernières semaines à une débauche de reportages sur les fleuves Yang-tseu (Chine centrale) et *Songhua (Nord-Est) en crue. Chaque soir*, la télévision centrale consacre l'essentiel de son journal à des images de pluies torrentielles, de digues forcées ou de villages inondés. L'écran est monopolisé par les valeureux soldats de l'APL courbés sous les sacs de sable, immergés jusqu'au cou, à l'occasion allongés sur un lit d'hôpital. Les caméras affectionnent aussi les dirigeants en tournée de terrain qui, perchés sur des sacs de sable et mégaphone à la main, transmettent les encouragements du président Jiang. Les grands oubliés de ces images tronquées sont les villageois eux-mêmes, dont on ignore toujours le nombre exact de victimes – officiellement 4 000 maintenant, peut-être dix fois, voire vingt fois plus – et le malheur enduré au quotidien.

La propagande mêle en fait sous-information sur les campagnes et surinformation sur les villes. La chape de silence qui s'est abattue sur les villages sinistrés, souvent inaccessibles, est à la mesure du battage assourdissant sur les grands centres industriels prétendument menacés. A la « une », les grands quotidiens égrènent chaque jour les annonces de « pics de crue » à Wuhan (province du Hubei) ou à Harbin (province du Heilongjiang) et les nouveaux records historiques, comme s'il s'agissait de commenter des olympiades.

UNE GROGNE SOCIALE ENDÉMIQUE

Or, à chaque « pic de crue », les journalistes présents dans les villes en question n'ont pu que rester dubitatifs sur la réalité du péril annoncé. Dans une atmosphère d'état de siège savamment orchestrée, la population, vaguement préoccupée mais loin d'être catastrophée, vaque à ses occupations comme de coutume. Les digues urbaines, elles, tiennent bon. Un exemple parmi tant d'autres de ces informations alarmistes claironnées de source officielle : la *« menace »* qui aurait pesé la semaine dernière sur l'aéroport d'Harbin. La réalité était autrement *plus sereine. S'il n'est pas exclu que ledit aéroport* soit un jour atteint, l'empressement à annoncer un danger fort théorique à ce stade laisse un brin pantois.

Un tel catastrophisme est loin d'être innocent : il vise à exalter le rôle protecteur de l'armée, ultime rempart de la patrie assiégée, et la sollicitude clairvoyante du Parti. L'objectif est double. Il s'agit d'abord pour les autorités de se réhabiliter auprès de populations urbaines de centres industriels comme *Wuhan ou Harbin*, hachés par les licenciements massifs dans les entreprises d'Etat. En butte à une grogne sociale endémique, d'autant plus préoccupante qu'elle fermente au sein d'une classe ouvrière dans l'industrie lourde qui fut naguère l'aristocratie du régime, les autorités ont saisi l'occasion de cette crise pour réactiver des réseaux d'encadrement en déshérence depuis l'ère maoïste. Milice en patrouille, « unités de travail » sur la brèche, camions drapés de rouge sillonnant les villes : cette atmosphère de mobilisation générale évoque irrésistiblement d'autres « campagnes » politiques que la Chine a connues dans le passé.

Mais, au-delà de ces bastions industriels à reconquérir, c'est le nationalisme chinois en général qui est opportunément sollicité. Les crues *« unissent la nation,* écrit ainsi *China Daily. Elles peuvent défoncer les digues et enlever sans pitié des vies humaines. Mais elles ne pourront pas briser la "grande muraille" de notre volonté. Nous sommes une nation. Nous sommes un seul esprit. »* Ce discours pontifiant sur la patrie en danger n'est pas sans effet.

L'émotion populaire est actuellement portée à incandescence. La télévision organise des soirées grandioses de solidarité calquées sur les grand-messes humanitaires occidentales des années 80 à propos de la famine en Afrique. Sur fond de clichés de soldats harassés, les pop stars chinoises chantent en choeur le combat contre les flots. Les collectes organisées à travers *le pays sont très suivies. A Hongkong*, le show-business et la classe politique se sont aussi mobilisés.

Et, comme par hasard, dans ce climat de ferveur patriotique, des groupes d'étudiants et de femmes ont manifesté dans les rues de Pékin pour protester contre les violences subies par les Chinois en Indonésie. Cette exaltation du sentiment national sert les autorités, désireuses de faire oublier le chômage et la corruption. Mais le régime sait aussi qu'il faut en faire un usage modéré : souffler trop fort pourrait provoquer un fâcheux retour de flamme. Le patriotisme était aussi *ardent* chez les *manifestants* de la place Tiananmen en 1989.

Frédéric Bobin

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La rentrée scolaire en URSS

LES ÉCOLES primaires vont rouvrir leurs portes le 1er septembre dans toutes les républiques de l'URSS. Sont-elles toutes prêtes à accueillir les millions d'enfants qui ont atteint l'âge scolaire ?

Les crédits de l'instruction publique sont importants. Ils atteignent cette année près de 60 milliards de roubles. On a fait au cours de l'été de gros efforts pour remettre en état les vieux bâtiments scolaires ou pour en construire de nouveaux.

A quel point la tâche est énorme, surtout dans les territoires qui furent occupés par l'ennemi, un chiffre en donnera l'idée : dans la seule Fédération russe, les Allemands incendièrent 22 700 écoles. Le gouvernement se heurte dans ce domaine (comme dans beaucoup d'autres) à l'inertie, au manque d'initiative des autorités locales.

Dans un grand nombre de régions, on viole la loi sur l'instruction obligatoire (la fameuse *vsiooboutch*) qui exige la fréquentation de l'école primaire pendant sept ans. La propagande communiste à l'étranger avait parlé des miracles accomplis par cette loi.

Elle affirmait que tous les enfants soviétiques savaient lire et écrire et que l'analphabétisme avait presque totalement disparu parmi la jeunesse, comme on avait *pu le vérifier chaque année* lors de l'enrôlement des recrues dans l'armée.

Or la situation est en réalité toute différente, et dans le domaine de la fréquentation scolaire on se heurte en URSS à des difficultés analogues à celles que nous connaissons dans les pays occidentaux.

André Pierre
(27 août 1948.)

La littérature contre Jean-Marie Le Pen

Suite de la première page

L'avocat et son client (*« crâne tondu, l'air brut et maladroit »*) forment dans le roman de Mathieu Lindon un couple étrange. La présidente de la cour, le procureur, les avocats de la partie civile, et les militants antiracistes qui manifestent à l'extérieur, en sont pour le moins désorientés. Quelles sont les motivations réelles du jeune avocat ? Carriérisme, ambition, calcul machiavélique ?

On découvre peu à peu que c'est lui, et peut-être lui seul, qui veut vraiment en arriver au procès de Le Pen. Le tueur multiplie les déclarations imbéciles, son racisme est une sorte de roc résistant à tout raisonnement. Il dit simplement qu'il n'aime pas les Arabes, que *« tout le monde se porterait mieux s'ils restaient chez eux »*. Son comportement agressif, dans le box des accusés, est extrême : *« Oui, je suis raciste,* dit-il, *mais je ne vais jamais à l'étranger, si les étrangers ne venaient pas chez nous, ils n'auraient pas à souffrir de moi. »*

Bref, il incarne la stupidité butée, insensible. L'accusé est un imbécile total, comme ses parents, d'ailleurs ; un déchet irrécupérable. La Justice, pourtant, doit suivre son cours démocratique, et donc comprendre ce qui a eu lieu. Or, semble-t-il, il n'y a rien à comprendre, c'est « l'empoisonnement de l'abjection » à laquelle correspond le discours de Le Pen qui, chaque fois qu'il est attaqué, renforce paradoxalement sa position (car enfin, si les sondages sont euphoriques, et on s'en réjouit pour le couple dirigeant au pouvoir, il n'en reste pas moins que le Front national fait toujours 15 % des voix, et que la droite tout entière se laisse lentement glisser de ce côté sombre).

EXCITATION COMMUNAUTAIRE

L'engagement de ce livre, avec *une précision et une ironie* qui évoquent Voltaire, Kafka ou Brecht, montre comment le cas Le Pen est l'objet d'une étrange excitation communautaire. C'est une question de style négatif. Le Pen sait *« dire en public le minimum de mots pour provoquer le maximum de mal. S'il parlait moins bien, s'il bafouillait, c'est toute une autre stratégie politique qu'il aurait dû choisir »*.

On commence à se douter que c'est précisément la raison pour laquelle Le Pen a « fait son temps », que quelque chose de plus gris, insidieux, *normal*, mais de tout aussi infecté, se prépare. Vous dites Mégret, vous avez compris. Pour l'instant, le tueur, *« par sa conduite et ses déclarations, provoque soit la répugnance pure et simple, soit un début de compréhension horrifiée, un malaise »*.

L'avocat, à la vie « très personnelle » (quelle autre vie mérite d'être vécue ?), a un ami intime, Mahmoud, qui lui demande de temps en temps pourquoi il défend *« un salaud »*. Me Mine emmène son ami chez ses parents, eux aussi avocats, *« insoupçonnables du moindre racisme »*. Ils dînent, ils jouent au bridge (et c'est là que le roman, en lui-même, est probablement le plus fort). Toute la conversation est en effet hantée par l'origine de Mahmoud et par l'homosexualité du fils, *« pas encore marié, même à une goy »*. La scène est décrite en finesse, avec ce mot du fils à son père : *« C'est mon côté juif, papa : je trouve plus sain quand l'opinion publique est ouvertement contre moi, c'est plus honnête. »* L'opinion publique, en effet, juge sévèrement le comportement du jeune avocat (et ses parents ont bien raison de se faire du souci pour sa carrière). Quand il va au restaurant avec son ami Mahmoud, il se fait insulter, par des antiracistes, avec des propos racistes.

On n'en sort pas, l'horreur et la bêtise sont malheureusement *contagieuses*, et c'est une stupeur désarmée qu'on ressent devant le tueur : *« On manque d'arguments face à un tel discours, comme s'il fallait prouver que la vie est préférable à la mort à quelqu'un qui prétendrait ne pas comprendre pourquoi. »*

QUI EST COUPABLE ?

Le Front national est *« le parti des gens qui n'ont rien à perdre »* (du moins, à la base ; en haut, dans le confort de l'hypocrisie sociale, on peut toujours faire semblant de déplorer la violence des égouts). Mais le mal est plus radical qu'on ne croit, c'est une *« gangrène »*, *« comme si Le Pen mettait la société tout entière sur la défensive »*. C'est un *« maître à hurler »*, et *« amour ou détestation, c'est lui le personnage central »*. Pire : *« On a l'impression que l'ambition de la majorité de ses ennemis est d'être manipulés par lui. Pourquoi tant de gens sont-ils fous, bêtes, énervants ? »*

Que veut dire, d'ailleurs, cet affairement autour de Le Pen, c'est-à-dire, ne l'oublions pas, d'un *« élu du peuple »* ? Fallait-il interdire un parti défini officiellement comme étant raciste et xénophobe ? Sans doute, mais il est trop tard, et *« l'immonde charme »* prospère dans les têtes. D'où la question posée par le jeune avocat : *« Qui est coupable ? Celui qui parle, celui qui laisse parler, ou celui qui entend ? »* On assisterait ainsi à une sorte de *« conspiration publique »*, expression paradoxale, puisque les complots exigent en général le secret. Tout se passerait à ciel ouvert, en pleine clarté, et pour le *voir*, il faudrait ouvrir les yeux d'une autre façon. C'est en effet le message (s'il en a un) de ce *roman*, je le rappelle, mais où, en somme, tout est vrai.

Il y a un dénouement, que je laisse découvrir au lecteur. Et une conclusion que chacun est appelé à méditer pour soi-même (puisque la question de la bêtise raciste doit être *personnellement* éprouvée pour être comprise dans ses effets intimes et dévastateurs) : *« Je crois que le Front national fait partie de chacun de nous, l'exclusion nous est familière. La bassesse que chacun recèle en soi et souhaite étouffer, Jean-Marie Le Pen cherche au contraire à la cultiver, il la fait fructifier. Notre violence contre lui vient aussi de la crainte qu'il y parvienne. »* Il n'y parviendra pas. Mais d'autres, derrière lui, sont déjà prêts à tout faire pour y parvenir. C'est à chacun de nous que cet avertissement s'adresse.

Mieux que des dizaines d'essais approximatifs sur le Front national, ce petit livre de *fiction vraie* dit le réel de l'énorme machinerie sociale de l'infâme. Après tout, *Candide* n'était pas autre chose, et cela a suffi.

Philippe Sollers
pour Le Monde



AVIONS La visite du premier ministre britannique, Tony Blair, au siège d'Airbus à Toulouse a mis en évidence le tournant opéré par Londres à l'égard des restructurations européennes dans l'aéronautique et dans la défense. ● AIRBUS est au centre de ces négociations. Constitué il y a près de trente ans sous forme de groupement d'intérêt économique, le consortium doit être transformé en société privée en 1999. ● LE ROYAUME-UNI est désormais prêt à participer activement à cette transformation, a indiqué Tony Blair. Mais des divergences subsistent entre Paris, toujours partisan d'un pilotage par les pouvoirs publics, et Londres, qui souhaite voir les industriels décider de leur avenir. ● LA COMPAGNIE AÉRIENNE British Airways, en commandant pour la première fois des Airbus, illustre la compétitivité du consortium européen, devenu depuis le début de l'année premier vendeur d'avions.

Paris et Londres d'accord pour restructurer l'aéronautique européenne

Après la visite du premier ministre britannique au siège d'Airbus, le Royaume-Uni est désormais prêt à s'impliquer, aux côtés de l'Allemagne et de la France, dans la création d'une industrie capable de rivaliser avec les Américains

PENDANT quelques minutes, Tony Blair a tenu les commandes d'Airbus... Sur un simulateur de vol, bien sûr, mais le symbole a porté. Bronzé et décontracté après ses vacances dans l'Ariège, le premier ministre britannique a effectué une pré-rentrée à Toulouse, chez Airbus, mardi 25 août.

Cette visite a un goût de victoire pour Noël Forgeard, le nouvel administrateur-gérant français du consortium européen, car elle intervient à un moment clé. D'une part, le groupement d'intérêt économique européen (GIE) Airbus doit être transformé d'ici à 1999 en une société privée et les principaux partenaires, le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) et le britannique British Aerospace (BAe) bataillent pour fixer la part du capital allouée à chacun. D'autre part, les Français, qui ont fait un pas important en direction de leurs partenaires en privatisant Aerospatiale, s'inquiètent des rumeurs persistantes sur le rachat de DASA par BAe. Ce rapprochement les affaiblirait au sein d'Airbus.

Lors de cette visite privée rondement menée, M. Blair a donné une conférence de presse en compagnie de M. Forgeard, du ministre des transports Jean-Claude Gayssot et du patron de British Airways, Robert Ayling, qui a attendu l'occasion pour annoncer la commande de cent quatre-vingt-huit A319, A320 et A321, dont cinquante-neuf ferme (*Le Monde* du 26 août). Installés dans un hangar d'Airbus abritant un A320 décoré aux couleurs britanniques, les quatres hommes se sont chaudement congratulés.

IMPORTANTES CONCESSIONS

Certes, Airbus a fait d'importantes concessions financières pour damer le pion au géant de Seattle, et British Airways a également commandé seize long-courriers Boeing 777 (plus seize en option) sur lesquels les marges sont les plus fortes. Mais l'américain dispose d'un monopole sur ce type d'appareils, ce qui incite l'européen à réfléchir au lancement éventuel d'un avion concurrent, l'A3XX. Cette commande permettra de faire passer les cadences de production d'Airbus de vingt à vingt-deux A320 par mois et de soutenir 38 000 emplois en Europe.

« Croyez-moi, si British Airways a choisi Airbus, c'est que la compagnie était convaincue de sa supériorité », s'est exclamé M. Blair, tandis que M. Forgeard mettait l'accent sur les solutions imaginées par Airbus pour réduire les coûts d'exploitation des compagnies : économie de kérosène, gain de temps dans la formation des pilotes.

Tony Blair et Jean-Claude Gayssot ont affirmé de concert que la restructuration de l'industrie aéronautique civile et militaire était désormais une priorité pour contrer la puissance américaine. Mais, fidèle à sa position libérale, le britannique a bien précisé *« que ce n'était pas aux Etats, mais aux industriels de décider eux-mêmes de leurs orientations stratégiques »*. En revanche, le ministre communiste a estimé que *« si l'Europe peut se prévaloir de la place d'Airbus, c'est parce que la France a soutenu les entreprises publiques qui ont fait le Concorde et la Caravelle »*. Selon lui, pour réussir dans l'avenir, *« il faudra définir en commun des stratégies industrielles et non plus seulement financières... et savoir prendre en compte l'histoire de chaque pays »*. Cette dernière reflexion étant sans doute destinée à justifier le fait que l'Etat français, actuellement seul actionnaire d'Aerospatiale, en détiendra encore plus *de 40 % après l'ouverture de son* capital, ce qui fait grincer les dents de ses partenaires européens. Après avoir démontré sa volonté de jouer un rôle clé dans l'avenir de l'industrie aéronautique européenne, Tony Blair s'est envolé pour l'Angleterre dans un avion de marque non précisée. Quant à Jean-Claude Gayssot, il va se pencher sur la vente de la compagnie aérienne AOM, qui fait partie de l'ancien patrimoine du Crédit lyonnais en cours de cession. Un dossier où il retrouvera le nom de Robert Ayling, qui s'est porté candidat au rachat.

Hélène Risser

Bob Ayling, l'homme qui ouvrit la porte de British Airways à Airbus

LONDRES
de notre correspondant à la City

« Cet Ayling est intéressant. Qui est-il exactement ? » C'est ce que Tony Blair aurait demandé l'an dernier, au lendemain de l'annonce du soutien du directeur général de British Airways (BA) au New Labour. Il n'est pas sûr qu'aujourd'hui il sache vraiment qui est cet entrepreneur de cinquante-deux ans, svelte et d'un abord sympathique, à l'origine de la commande historique passée par la première compagnie européenne à Airbus. D'après sa notice biographique, ce bûcheur impénitent, qui habite Stockwell, quartier bohème du sud de Londres, et est marié à une artiste peintre sur tissu, ne cultive aucun hobby, ce qui intrigue toujours en Angleterre.

PORTRAIT

Un autodidacte, qui a travaillé dès l'âge de seize ans tout en suivant des cours du soir

Le refondateur de BA a au moins trois points communs avec l'ex-premier ministre conservateur Margaret Thatcher, dont il avait été un temps un fervent partisan : un père épicier, une formation de juriste, une ambition dévorante. Mais là s'arrête la comparaison. C'est un autodidacte, issu d'une famille bourgeoise ruinée, qui a dû travailler comme employé dès l'âge de seize ans tout en suivant des cours du soir de droit, se spécialisant dans l'assurance aérienne.

TRAJECTOIRE MÉTÉORIQUE

Engagé dans l'un des cabinets les plus cotés de Londres, Bob Ayling, qui aime déjà profondément le pouvoir, est désigné associé-gérant à l'âge de vingt-quatre ans. Devenu haut fonctionnaire au ministère du commerce et de l'industrie, il pilote la déréglementation du transport aérien. Dans ses attributions figure la dénationalisation de BA en 1987, dossier lui permettant de faire la connaissance de Lord King, qui l'engage comme directeur juridique.

Sa trajectoire au côté du « sauveur » de British Airways, puis de son successeur Colin Marshall, est météorique : directeur des affaires juridiques, chef du personnel puis du marketing avant d'accéder en 1996 à la direction générale.

Dès son installation à la tête de la société, ce quadra bouleverse l'organisation, applique de nouvelles méthodes de réduction des coûts salariaux grâce à la sous-traitance (informatique, maintenance, restauration) et noue des accords avec des compagnies franchisées pratiquant des salaires moins élevés. Par ailleurs, grâce au marketing et aux services de vente, British Airways devient une marque internationale à part entière, statut justifiant à ses yeux le remplacement du pavillon britannique par des peintures d'artistes du monde entier. L'alliance avec American Airlines, le numéro un américain, et l'Australien Quantas, le lancement de « Go », compagnie à bas tarifs et l'accent mis sur la clientèle « haute contribution » soulignent sa détermination à forger la première « compagnie aérienne globale ».

Comme tout guerrier, Bob Ayling a aussi connu des défaites, notamment face au personnel de bord au cours de la grève très dure et très coûteuse de l'été 1997. Son rival de toujours, Richard Branson, président de Virgin Atlantic Airways, ne cesse de lui mordre les jarrets.

La Commission européenne tarde à approuver le lien transatlantique avec American Airlines. Enfin, la force de la livre sterling a entraîné une baisse des bénéfices en 1997-1998. Mardi 25 août. Ayling marquera d'une pierre blanche la date de cette première commande passée à Airbus. L'avionneur l'appelait de ses vœux depuis des lustres.

Cette attente démontrerait-elle que la vraie patience est moins l'art d'attendre que celui d'agir au bon moment ? Un peu plus d'attention eût permis de déceler, sous cette rude écorce, une sensibilité européenne. La neutralisation du pro-américain Lord Marshall au poste honorifique de président non exécutif, la retraite de la vieille garde de King qui avait toujours choisi le grand large face à l'Europe et son remplacement par une direction plus ouverte envers Airbus, ainsi que les excellents rapports avec l'état-major de British Aerospace, membre du consortium, autorisent ce tournant en douceur.

La reprise de TAT et Air liberté en France ou la création de Deutsche BA illustrent cette nouvelle stratégie d'amarrage au continent. Mais pour justifier cette décision « purement commerciale », Bob Ayling a préféré invoquer *« l'intérêt de nos employés et de nos actionnaires »*. A bon entendeur...

Marc Roche

Le gouvernement veut développer les chèques-vacances

AFIN d'élargir le public bénéficiaire des chèques-vacances, Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, devait présenter au conseil des ministres du 26 août un projet facilitant l'accès des salariés des PME à ce système d'épargne valorisé par l'entreprise.

Pour l'instant, les chèques-vacances, créés en 1982 pour favoriser le départ en vacances des familles à revenus modestes, bénéficient à 1 million de salariés et à leurs familles, soit 4 millions de personnes. Les salariés économisent pendant quelques mois une somme à laquelle l'employeur, le comité d'entreprise ou encore la collectivité territoriale ajoutent leur participation. Les chèques-vacances, fruit de cette épargne et de son abondement, permettent de régler des dépenses de transport, d'hébergement, de restauration ou de loisirs auprès de quelque 150 000 entreprises prestataires agréées par l'Agence nationale pour les chèques-vacances.

Ce sont 3 milliards de francs de chèques-vacances qui ont été dépensés en 1997. Il convient néanmoins, selon Michelle Demessine, de développer encore l'usage de ces chèques puisque *« 40 % de nos concitoyens ne partent pas en vacances »*. Les 7,5 millions de salariés des PME de moins de 50 personnes étaient jusqu'à présent exclus du bénéfice des chèques-vacances, car la participation directe de l'employeur à l'acquisition des chèques était considérée comme un élément de rémunération, soumis à cotisations sociales.

Le projet de loi prévoit donc, pour ces PME dépourvues de comités d'entreprise, une exonération de charges sociales sur la contribution de l'employeur. Cette exonération devra donner lieu à la conclusion d'un accord d'entreprise. Le projet de loi prévoit, par ailleurs, l'ouverture d'une voie nouvelle, pour bénéficier du chèque-vacances, *« à travers des organismes paritaires créés par les partenaires sociaux, par accord de branche ou territorial »*.

Pascale Krémer

Les assureurs européens indemniseront les victimes de l'Holocauste

UN NOUVEAU pas a été franchi sur les avoirs juifs en déshérence. Au terme de plusieurs semaines de négociations, les principaux assureurs européens poursuivis aux Etats-Unis pour spoliation des victimes de l'Holocauste ont accepté mardi 25 août un processus d'indemnisation. Les menaces de procès ne sont pas pour autant écartées. Les assureurs concernés par cet accord sont le français AXA, l'allemand Allianz, les suisses Winterthur, Zurich et Bâloise. L'italien Generali devrait quant à lui signer ce protocole dans les tout prochains jours. L'assureur de Trieste a annoncé il y a juste une semaine le versement de 100 millions de dollars pour indemniser les héritiers des victimes de l'Holocauste. Il échappe aux poursuites en justice.

« DANS QUELQUES SEMAINES »

L'accord général a été négocié avec le Congrès juif mondial (CJM) et l'Association nationale américaine des contrôleurs d'assurance (National association of insurers commissioners, NAIC), composée notamment des commissaires aux assurances des Etats de New York et de Californie, les plus importants. Les menaces qui pesaient sur les licences de ces assureurs seront donc en principe levées. Il est vrai que certains d'entre eux ont une présence forte aux Etats-Unis, notamment AXA ou Zurich, ce qui les a fortement motivés pour accélerer les discussions.

Ce protocole constitue en fait la deuxième étape de l'accord signé le 8 avril entre plusieurs assureurs européens, des représentants de la communauté juive et la tutelle des assureurs américains. *« Cet accord prévoit la mise en place d'une commission internationale dont la mission est d'établir une méthode d'évaluation et de règlement des polices en déshérence des victimes de l'Holocauste »*, indique un communiqué de l'assureur AXA diffusé mardi 25 août. La commission prévoit aussi la création, *« dans quelques semaines »*, d'un fonds humanitaire. La dotation de ce fonds n'est pas encore été fixée. Cette commission sera composée de treize membres, avec six représentants des assureurs européens ou des autorités de contrôle européennes des assurances et six représentants des organisations juives ou des contrôleurs américains, placés sous l'autorité d'un président indépendant. Elle aura pour mission de créer une procédure d'*« investigation systématique »* des polices d'assurance encore ouvertes par les victimes de l'Holocauste, avec pour but *« une résolution rapide, commune et non bureaucratique des plaintes »*.

Peu de cas ont aujourd'hui été répertoriés par les assureurs. Allianz a par exemple reçu plus de mille appels sur la ligne téléphonique qu'il a mise en place en avril 1997 mais n'a recensé que dix-huit cas. *« C'est pour nous une question de responsabilité morale »*, estime l'assureur. *« Ces compagnies détenaient l'essentiel des contrats d'assurance conclus en Europe avant la seconde guerre mondiale »*, a précisé à l'AFP Elan Steinberg, directeur exécutif et porte-parole du CJM. Pour mémoire, seize compagnies européennes, dont AXA, Allianz..., sont visées par une plainte collective déposée le 31 mars 1997 aux Etats-Unis (*Le Monde* du 19 août).

Les banques suisses avaient ouvert la voie en annonçant, le 13 août dernier, le versement de 1,25 milliard de dollars (7,5 milliards de francs) sur trois ans pour régler *« globalement »* la question des avoirs juifs spoliés et de l'or nazi. Mais tandis que cet accord stipulait l'abandon des plaintes, ce n'est pas le cas du protocole d'accord conclu avec les assureurs. Et les avocats ne baissent pas les bras. *« Ce protocole d'accord ne vaut même pas le papier sur lequel il est écrit »*, a commenté à l'AFP Edward Fagan, l'un des avocats des victimes de l'Holocauste ou de leurs ayants droit. *« Nous ne sommes pas partie prenante à cet accord, (...) nous ne retirons pas nos plaintes »*, a renchéri Linda Gerstel, autre avocat des plaignants. Les avocats des plaignants devaient tenir une conférence de presse mercredi 26 août à New York.

« Les organisations de survivants [de l'Holocauste] *sont totalement impliquées dans ce processus, depuis le début et feront partie de la commission »*, a répliqué M. Steinberg, précisant qu'Israël avait également participé aux négociations. Les assureurs estiment de leur côté que cet accord sera plus rapide que des actions en justice, qui prendraient plusieurs années. *« Nous avons attendu plus de cinquante ans, nous pouvons attendre un peu plus »*, a simplement indiqué une plaignante, non sans quelque amertume.

Pascale Santi

Les banques françaises menacées

Après les banques suisses et allemandes, les établissements bancaires français pourraient aussi être poursuivis par la justice américaine. Le juge de la ville de New York devrait se prononcer dans quelques mois sur le fait qu'il se déclare ou non compétent. Dans l'hypothèse positive, une plainte en nom collectif serait déposée contre huit banques françaises. Parallèlement, les banques mènent des travaux au sein de la mission Mattéoli, mission d'étude sur la spoliation des juifs de France mise en place par le gouvernement français début 1997. Sur le même modèle que les banques, un comité de surveillance des assurances a été mis en place le 24 juin. les deux groupes de travail (banques et assurances) remettront un rapport d'étape au premier ministre avant la fin du mois de novembre. Les banquiers semblent plus impliqués que les assureurs dans ces travaux au sein de la mission Mattéoli.

Le courtier Marsh & McLennan veut s'offrir le numéro trois mondial

LA COURSE à la taille se poursuit dans le courtage d'assurance. Le numéro un mondial, le groupe américain Marsh & McLennan, a lancé mardi 25 août une offre publique d'achat amicale (OPA) de 1,247 milliard de livres (12,3 milliards de francs) sur le britannique Sedgwick, premier courtier indépendant et numéro trois mondial.

Les fonds Philips & Drew Management, Schroder Investment Management UK et Silchester International Investors, qui détiennent à eux trois 40,7 % de Sedgwick, ont indiqué qu'ils apporteraient leurs titres à l'offre. Marsh & McLennan est donc en passe de renforcer sa position de leader, devant l'américain Aon Corporation. Le numéro un du courtage est aussi présent dans la gestion de fonds, avec Putnam Investments, et dans le conseil en entreprises, avec le cabinet Mercer.

Marsh & McLennan et Sedgwick emploient 52 000 personnes à travers le monde (dont 36 000 pour Marsh & McLennan). Un millier d'emplois sont menacés par leur rapprochement. Leurs réseaux se superposent aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Belgique. En France, les synergies sont plutôt bonnes, compte tenu de la taille relativement modeste de Sedgwick, avec 220 millions de francs de chiffre d'affaires. Avec la filiale du britannique et les courtiers Cecar et Faugère & Jutheau, Marsh & Mc Lennan sera numéro un en France, avec un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs, devant Gras-Savoye.

Le numéro deux mondial, Aon Corporation, ne restera peut-être pas inactif face à cette nouvelle avancée de son concurrent. Le groupe pourrait répliquer sur un autre front en lançant une contre-OPA sur l'assureur britannique Willis Corroon. Le rachat de ce dernier par la firme d'investissement Kohlberg Kravis Roberts (KKR) a été approuvé mardi 25 août par la Commission européenne. Une contre-offre sur Segdwick est moins probable, compte tenu du prix élevé déjà offert par Marsh & McLennan.

P. S.

DÉPÊCHES

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** a annoncé, mercredi 26 août, une multiplication par près de six de son bénéfice net semestriel, qui s'est élevé à 924 millions de deutschemarks (près de 3 milliards de francs).

■ **POLYGRAM : le studio américain MGM**, propriété du milliardaire Kirk Kerkorian, a affirmé être intéressé par la reprise de PolyGram Filmed Entertainment, mis en vente par Seagram et également convoité par Canal Plus et EMI.

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : le tandem américain GMAC-Bass**, candidat au rachat de l'établissement financier, ne proposerait pas plus de 40 francs par action à l'Etat, alors que la Caisse des dépôts a fait une offre publique d'achat au prix de 70 francs il y a deux ans, indique le *Canard enchaîné* du 26 août.

Catherine Trautmann parie sur un audiovisuel public fort

Le projet de loi concernant l'audiovisuel sera présenté fin septembre par le premier ministre. Le volet sur le secteur public sera débattu à l'automne, celui sur le privé en 1999

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyée spéciale

A quelques semaines de la reprise de la session parlementaire au cours de laquelle sera discuté le premier volet du projet de loi concernant l'audiovisuel public, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a réitéré à l'Université de la communication d'Hourtin (Gironde), mardi 25 août, sa *« triple intention »* présentée il y a un an et, à son sens, concrétisée : *« mettre en place des règles simples permettant le développement concurrentiel de l'audiovisuel public, garantir son autonomie vis-à-vis du pouvoir économique, et redonner au service public les moyens de ses missions »*.

Mais pour que soit connu le détail de ce projet, maintes fois reporté et aménagé, il faudra attendre la présentation que devrait en faire le premier ministre, Lionel Jospin, en conseil des ministres, sans doute fin septembre. Car la ministre n'a toujours pas précisé les modalités pratiques d'application de la loi, notamment celles liées au financement de France 2, qui verra ses recettes publicitaires limitées à 50 % sans augmentation prévue de la redevance, tout en écartant définitivement tout projet de privatisation de la chaîne.

Catherine Trautmann a préféré se cantonner à la dimension politique de sa réforme, qui constitue, selon elle, un *« élément garant de la démocratie »* et qui *« engage son avenir »*. Se fondant sur la contre-offensive déclenchée à la conférence de Birmingham, au printemps, par la BBC, les chaînes publiques allemandes et la RAI vis-à-vis du *« camp ultralibéral »* incarné par Rupert Murdoch, la ministre a estimé qu'*« un service public fort »* relevait du *« pari industriel d'avenir »*, apte à renforcer *« notre présence dans la compétition internationale de l'information et des programmes »*. Tout en reconnaissant la différence de moyens, *« très significativement inférieurs »*, de l'audiovisuel public français face à ses alter ego britannique ou allemand.

L'équilibre de l'audiovisuel français a *« profondément changé à partir de la privatisation de TF 1, en 1986 »*, a-t-elle rappelé, mais il n'est plus question de *« laisser partir France 2 dans une guerre frontale avec TF 1 »*. Elle a aussi vivement encouragé la nouvelle équipe du journal de France 2 à sortir *« définitivement de la crise d'identité qu'elle traverse depuis plusieures années »*. La réforme vise d'ailleurs, sur la base de budgets pluriannuels, de stratégies *« transparentes »* et de *« responsabilités assumées par les directions de chaîne »*, à *« redonner un contexte clair permettant un retour à la sérénité »*.

Le regroupement en holding des différentes chaînes publiques, quant à lui, devrait les rendre *« complémentaires et solidaires »*. Préparant le terrain aux futurs travaux parlementaires, la ministre veut éviter *« les mêmes débats qui ont contribué à rater certains grands rendez-vous, par le passé »*. Affirmant être en discussion avec l'ensemble de la majorité plurielle comme avec l'opposition. elle a réfuté l'idée d'un désaccord entre elle et le Parti socialiste, qui, par la voix de Jean-Marc Ayrault, président du groupe à l'Assemblée nationale, avait demandé que le projet donne compétence au Conseil de la concurrence sur l'audiovisuel privé (*Le Monde* du 11 juin) : *« Certaines tonalités sont différentes, mais les orientations restent globalement les mêmes. »*

Quant au volet économique de sa réforme, la ministre affirme avoir *« convaincu l'ensemble du gouvernement que l'audiovisuel public ne pourrait retrouver son identité sans qu'il soit radicalement remédié aux dérives qui ont depuis plusieurres années affecté son mode de financement »*. Elle dispose du *« plein accord »* de Bercy sur les décisions prises pour la radio et les télévisions publiques, mais attend toujours des *« plans stratégiques en cours de finalisation par chacune des entreprises publiques, qu'ils hiérarchisent les priorités de développement »*.

COURSE PUBLICITAIRE

Evoquant par ailleurs *« l'inconséquence financière dont a fait preuve l'Etat vis-à-vis des chaînes publiques »*, Mme Trautmann reconnaît que la course publicitaire les a conduites à la fois à *« brader »* leurs tarifs et à surcharger leur antenne : le temps d'antenne consacré par France 2 à la publicité a augmenté de 60 % en cinq ans tandis que celui de France 3 a plus que doublé. Aucune nouvelle réponse, concernant le financement de l'audiovisuel public, n'est toutefois, à ce jour, apportée par l'autorité de tutelle, la hausse de la redevance ne devant pas être *« inacceptable »* pour le contribuable.

Pour autant, a réinsisté la ministre, au vu des *« grèves, contestations, limogeage interne des responsables »*, il y a *« urgence à ce que l'Etat prennent les mesures d'un redressement structurel »* de l'audiovisuel public.

Florence Amalou

Canal Plus s'érige en modèle européen de télévision

HOURTIN
de notre envoyée spéciale

Mardi 25 août, Pierre Lescure, président de Canal Plus, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, cherchait ses mots pour décrire, en les désapprouvant, les dérives des médias américains dans le traitement du « Monicagate ». *« Nous connaissions la capacité des journalistes américains à approfondir les dossiers, à pratiquer le doute permanent, à multiplier la consultation d'experts.... mais il n'y a aucun mot capable de justifier l'acharnement dont a été victime Bill Clinton »*, a affirmé, au sortir d'une tribune organisée lors de l'université d'été de la communication, le patron de la première chaîne européenne de télévision à péage. Pierre Lescure, ancien directeur de l'information d'Antenne 2 (ex-nom de France 2), veut défendre un modèle européen de télévision.

Celui-ci passe par la poursuite du financement du cinéma européen (2 milliards de francs en 1998) afin de contrer l'hégémonie des majors américaines ; la poursuite de l'acquisition de droits de grands événements sportifs – même si son groupe a renoncé à diffuser les Jeux olympiques de Sydney –, et le développement de positions fortes sur les principaux marchés, notamment italien, espagnol et scandinave.

Dans un contexte extrêmement concurrentiel qui voit s'opposer depuis des mois, surtout dans la télévision numérique, les géants de la communication allemands, américains et britanniques, M. Lescure a affirmé être *« attentif »* aux opérations qui ont lieu actuellement en Allemagne autour du groupe de Leo Kirch, avec Berlusconi, Murdoch et le prince Al Walid.

Le projet, qui prévoirait notamment la création d'une société d'achat de droits, donnerait naissance, selon M. Lescure, à *« un compétiteur très difficile »* à contrer. Il a confirmé être l'un des acquéreurs possibles, en association avec un opérateur extérieur, de Polygram Film Entertainement (PFE), la filiale mise en vente par Seagram, qui a notamment produit le film *Quatre mariages et un enterrement*. Mais la question du prix est loin d'être réglée. M. Lescure continue à plaider pour un prix inférieur à 750 millions de dollars (4,2 milliards de francs), son groupe ayant encore à gérer cette année des pertes importantes – de l'ordre de 600 millions de francs – dues à l'acquisition de NetHold. Une offre pourrait être déposée en septembre, contre celles faites par des groupes anglais comme Pearson, Carlton, EMI, ou américains comme la MGM de Kirk Kirkorian ou le groupe Artisan.

Fl. A.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : Canal Plus** a conclu une alliance internationale avec le géant japonais de l'électronique Pioneer et les américains C-Cube Microsystems et DiviCom, afin d'offrir aux opérateurs de télévision numérique un système totalement intégré. Celui-ci permet *« une solution technique complète, totalement intégrée, depuis la compression et l'encodage des signaux numériques jusqu'au terminal interactif et multimédia des abonnés »*.

■ **INTERNET : la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet**, a prôné, mardi 26 août à Hourtin, un *« engagement sans faille »* de l'Etat pour que la société de l'information ne soit *« pas seulement ce que les forces du marché en feront »*. *« La mise en réseau de tous les points de l'Hexagone met fin, qu'on le veuille ou non, aux oppositions ville/campagne, Paris/province ou centre/périphérie »*, a ajouté Mme Voynet, qui a annoncé le lancement d'un projet de télémédecine concernant des centaines de maternités. Elle a aussi indiqué que son ministère avait reçu 240 projets sur l'accès à Internet des bibliothèques des communes de moins de 5 000 habitants et 360 concernant le primaire et le secondaire. 35 millions de francs seront engagés sur ces projets.

■ **Le groupe de communication allemand Bertelsmann** va se lancer cet automne dans le téléphone sur Internet. Son service, baptisé « Avanti », à l'essai depuis plusieurs mois, offrira des prix avantageux, surtout pour les appels internationaux et longue distance.

■ **TÉLÉVISION : la CFDT** a levé le préavis de grève à la rédaction nationale de France 3. Le déménagement aura bien lieu jeudi 27 août ; le premier journal télévisé « 12/13 » pourra être présenté avec les nouvelles régies son et vidéo.

■ **PUBLICITÉ : France Télécom** va créer en octobre une régie publicitaire dédiée à Voilà (portail d'accès au Web), filiale de sa section multimédia et d'Oda.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Hausse du chômage en Corée du Sud

LE TAUX DE CHÔMAGE de la Corée du Sud s'est accru, à 8,6 % de la population active en juillet, contre 7,7 % le mois précédent et 2,5 % en juillet 1997, selon des données corrigées des variations saisonnières annoncées mercredi 26 août par l'Office national de la statistique. Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 1,65 million.

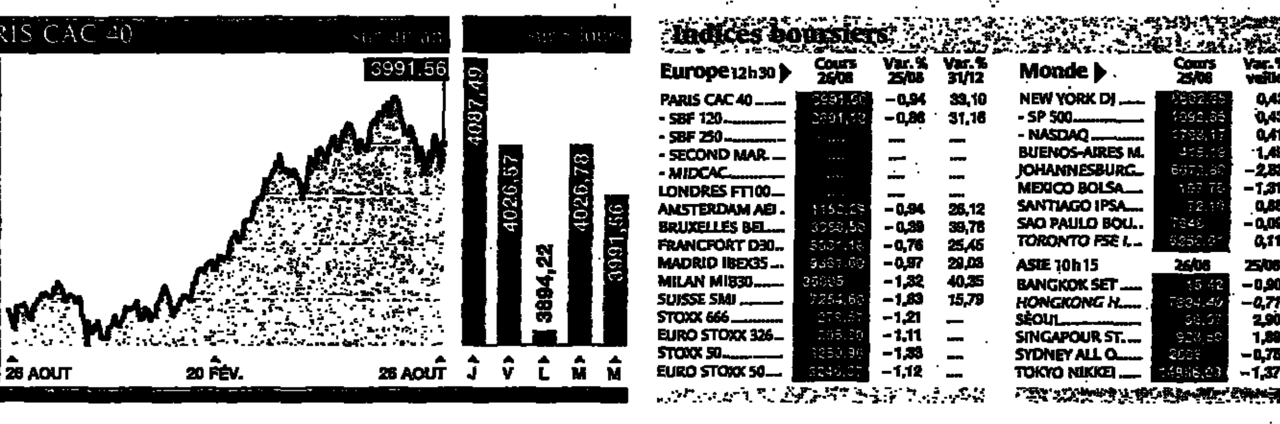
■ **Le produit national brut par habitant** en Corée du Sud devrait chuter de 34,8 % en 1998 par rapport à l'année précédente, ont affirmé mercredi des responsables sud-coréens. Si ces prévisions se confirment, le PNB par habitant reviendra à son niveau d'il y a huit ans, a précisé le ministère des finances. Le produit intérieur brut s'est contracté d'envion 5 % au premier semestre par rapport aux six premiers mois de 1997, a estimé, pour sa part, le gouverneur de la banque centrale.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** en Allemagne de l'Ouest (hors ex-RDA) ont diminué de 0,1 % par rapport à juillet, selon un chiffre provisoire publié mardi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

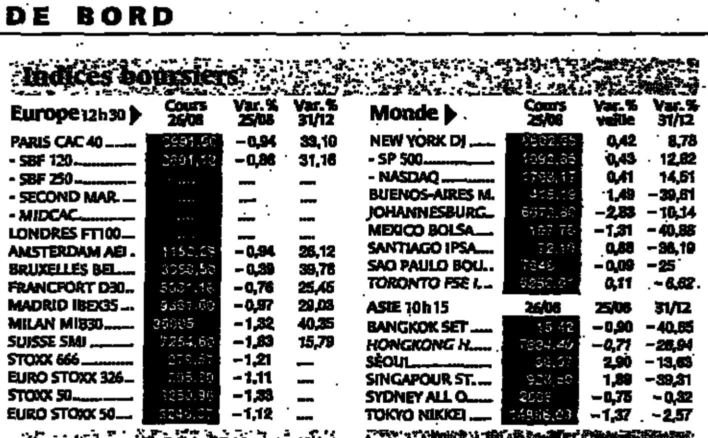
■ ***DANEMARK* : les prix à la consommation** ont baissé de 0,1 % en juillet au Danemark, a indiqué mardi l'Institut national de la statistique. Sur un an, le taux d'inflation s'est élevé à 1,8 %.

■ ***ÉTATS-UNIS* : l'indice de confiance des consommateurs** a baissé de quatre points en août par rapport à juillet, pour s'établir à 133,1, a annoncé mardi l'Institut Conference Board.

■ **Les reventes de logements aux Etats-Unis** ont bondi de 4 % en juillet après une chute de 1,9 % en juin, selon des statistiques du groupement national des agents immobiliers publiées mardi.



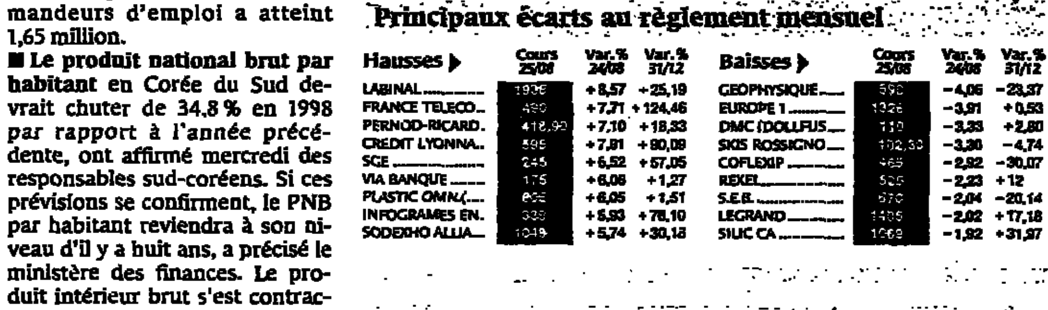
Indices boursiers



Europe 12h30	Cours 26/08	Var. % 25/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3991,60	−0,94	33,10
- SBF 120	2691,12	−0,86	31,16
- SBF 250	....	—	—
- SECOND MAR.	....	—	—
- MIDCAC	....	—	—
LONDRES FT100	....	—	—
AMSTERDAM AEI	1150,29	−0,94	26,12
BRUXELLES BEL	3098,55	−0,39	39,76
FRANCFORT D30	5301,16	−0,76	25,45
MADRID IBEX35	9681,60	−0,97	29,08
MILAN MIB30	36085	−1,32	40,35
SUISSE SMI	7254,60	−1,83	15,79
STOXX 666	279,57	−1,21	—
EURO STOXX 326	305,30	−1,11	—
STOXX 50	3250,96	−1,38	—
EURO STOXX 50	3246,07	−1,12	—

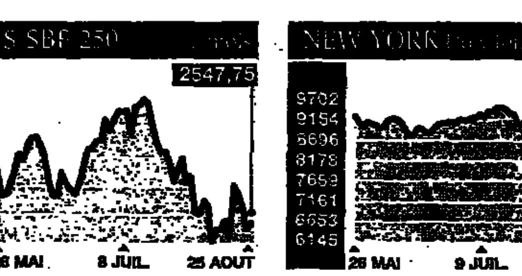
Monde	Cours 25/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8602,65	0,42	8,78
- SP 500	1092,85	0,43	12,82
- NASDAQ	1788,17	0,41	14,51
BUENOS-AIRES M.	425,19	1,49	−39,61
JOHANNESBURG	6072,60	−2,33	−10,14
MEXICO BOLSA	197,78	−1,31	−40,88
SANTIAGO IPSA	72,16	0,88	−36,19
SAO PAULO BOU.	7845	−0,09	−25
TORONTO PSE I.	6352,97	0,11	−6,62
ASIE 10h15	26/08	25/08	31/12
BANGKOK SET	15,42	−0,90	−40,65
HONGKONG H.	7384,40	−0,71	−28,94
SÉOUL	38,07	2,90	−13,63
SINGAPOUR ST.	920,59	1,89	−39,31
SYDNEY ALL O.	2038	−0,78	−0,32
TOKYO NIKKEI	14866,03	−1,37	−2,57

Principaux écarts au règlement mensuel

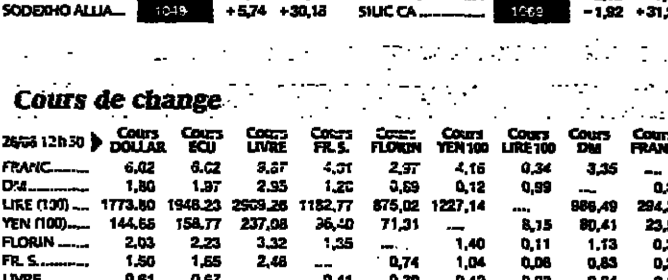


Hausses	Cours 25/08	Var. % 24/08	Var. % 31/12
LABINAL	1906	+8,57	+25,19
FRANCE TELECO.	490	+7,71	+124,46
PERNOD-RICARD	418,90	+7,10	+18,33
CREDIT LYONNA.	595	+7,01	+80,09
SGE	245	+6,52	+57,05
VIA BANQUE	175	+6,06	+1,27
PLASTIC OMN.(	695	+6,05	+1,51
INFOGRAMES EN.	338	+5,93	+76,10
SODEXHO ALLIA	1049	+5,74	+30,18

Baisses	Cours 25/08	Var. % 24/08	Var. % 31/12
GEOPHYSIQUE	590	−4,06	−23,37
EUROPE 1	1326	−3,91	+0,53
DMC (DOLLFUS	110	−3,33	+2,80
SKIS ROSSIGNO	102,30	−3,30	−4,74
COFLEXIP	465	−2,92	−30,07
REXEL	525	−2,23	+12
S.E.B.	570	−2,04	−20,14
LEGRAND	1405	−2,02	+17,18
SILIC CA	1069	−1,92	+31,97

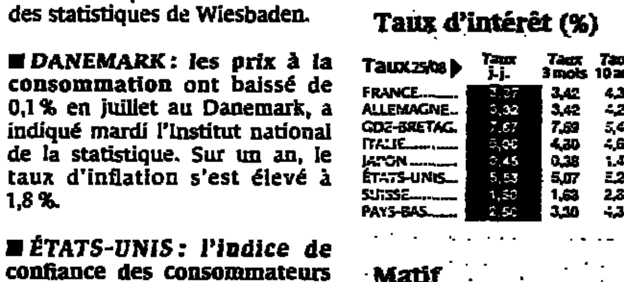


Cours de change



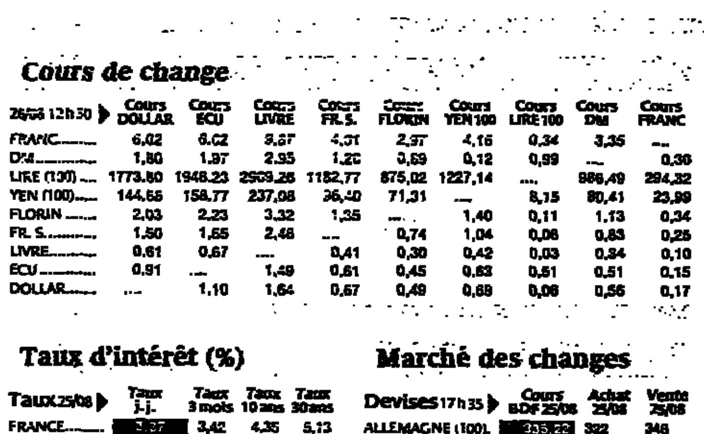
26/08 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,02	6,62	9,87	4,01	2,97	4,16	0,34	3,35	...
DM	1,80	1,97	2,95	1,20	0,89	0,12	0,99	...	0,30
LIRE (100)	1773,80	1946,23	2909,26	1182,77	875,02	1227,14	....	986,49	294,32
YEN (100)	144,65	158,77	237,08	96,40	71,31	...	8,15	80,41	23,99
FLORIN	2,03	2,23	3,32	1,35	...	1,40	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,65	2,46	...	0,74	1,04	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,67	....	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,91	...	1,49	0,61	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	...	1,10	1,64	0,67	0,49	0,69	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)



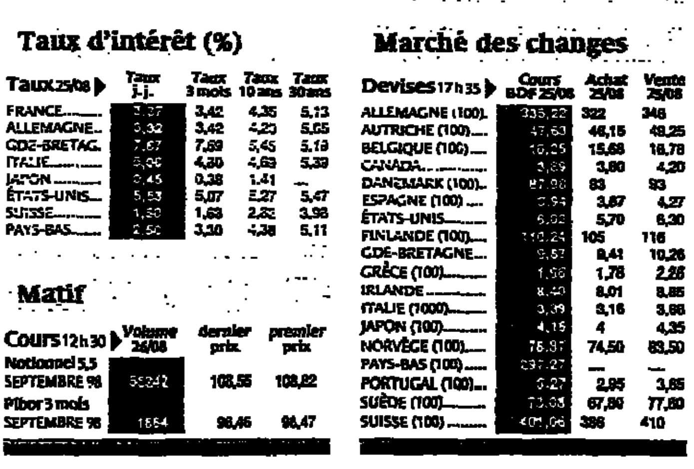
Taux 25/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,42	4,35	5,13
ALLEMAGNE	3,32	3,42	4,23	5,05
GDE-BRETAG.	7,67	7,69	5,45	5,18
ITALIE	5,00	4,30	4,63	5,39
JAPON	0,45	0,38	1,41	...
ÉTATS-UNIS	5,53	5,07	5,27	5,47
SUISSE	1,30	1,63	2,82	3,98
PAYS-BAS	2,50	3,30	4,38	5,11

Matif



Cours 12h30	Volume 26/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 98	59842	108,55	108,82
Pibor 3 mois			
SEPTEMBRE 98	1654	96,46	96,47

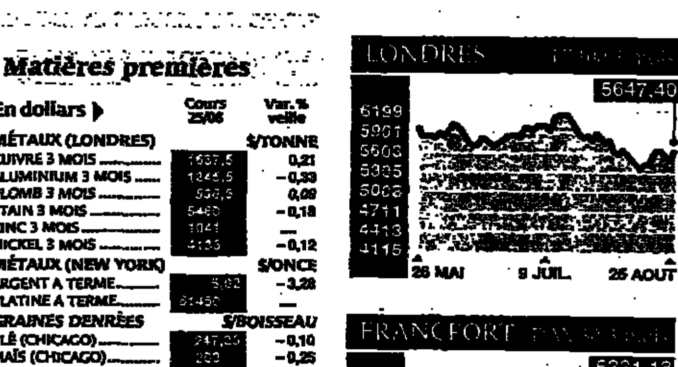
Marché des changes



Devises 17h35	Cours BDF 25/08	Achat 25/08	Vente 25/08
ALLEMAGNE (100)	335,22	322	348
AUTRICHE (100)	47,63	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,89	3,60	4,20
DANEMARK (100)	87,98	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,02	5,70	6,30
FINLANDE (100)	110,24	105	116
GDE-BRETAGNE	9,87	9,41	10,26
GRÈCE (100)	1,96	1,78	2,28
IRLANDE	8,40	8,01	8,85
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,66
JAPON (100)	4,15	4	4,35
NORVÈGE (100)	78,97	74,50	83,50
PAYS-BAS (100)	297,27	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	73,03	67,50	77,50
SUISSE (100)	401,06	386	410

Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde ».
www.lemonde.fr

Matières premières



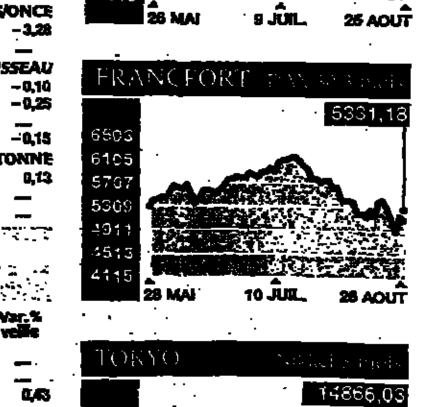
En dollars	Cours 25/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1637,5	0,21
ALUMINIUM 3 MOIS	1246,5	−0,33
PLOMB 3 MOIS	538,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5460	−0,18
ZINC 3 MOIS	1041	—
NICKEL 3 MOIS	4135	−0,12
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,02	−3,28
PLATINE A TERME	61450	—
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	247,25	−0,10
MAÏS (CHICAGO)	200	−0,25
SOJA GRAINE (CHG.)	....	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	135,1	−0,15
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1510	0,13
CAFÉ (LONDRES)	1599	—
SUCRE BLANC (PARIS)	260,2	—

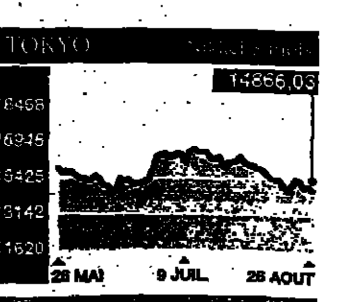
Pétrole

En dollars	Cours 25/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,61	—
WTI (NEW YORK)	....	—
LIGHT SWEET CRUDE	13,39	0,45

Or

En francs	Cours 25/08	Var % 24/08
OR FIN KILO BARRE	53050	−0,38
OR FIN LINGOT	53050	—
ONCE D'OR LONDRES	....	—





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

MERCREDI 26 août à midi, l'indice CAC 40 cédait 1,02 %, à 3 988,04 points. Les investisseurs réagissaient mal à l'annonce du plan de restructuration de la dette russe, au nouveau plongeon du rouble et de la Bourse russe. Le secteur parapétrolier était attaqué avant la publication des résultats de Coflexip. L'action de ce dernier a perdu 10 %, celle de Géophysique a abandonné 7,6 % et celle de Technip, 5,8 %.

FRANCFORT

MERCREDI 26 août à l'ouverture des transactions, l'indice Dax a perdu 1,47 %, à 5 327,66 points. L'annonce du plan de restructuration de dette intérieure russe n'a pas réussi à restaurer la confiance. Les valeurs qui commercent avec l'Europe de l'Est comme Siemens et Daimler Benz ont fortement reculé.

TOKYO

MERCREDI 26 août, l'indice Nikkei a terminé la séance sur un recul de 1,37 %, à 14 866,03 points. Les intervenants ont préféré vendre leurs valeurs bancaires alors que le débat au Parlement sur la restructuration du système financier est bloqué par l'opposition.

NEW YORK

MARDI 25 août, la place new-yorkaise a progressé de 0,42 %, à 8 602,65 points, grâce au redressement des places européennes et à la détente des taux d'intérêt. Les valeurs bancaires, délaissées auparavant, ont été activement recherchées.

CHANGES

Mercredi 26 août, La cotation du rouble a de nouveau été suspendue alors qu'il cotait 8,26 pour un dollar. La présentation du plan de restructuration de la dette russe n'a pas restauré la confiance et le nouveau premier ministre a jugé sévèrement l'action de la Banque centrale russe. La devise japonaise a également souffert face au dollar, à 144,60 yens pour un billet vert après que le ministre des finances, M. Miyazawa ait écarté l'éventualité d'une intervention sur le yen.

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 26 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS **−1,79 %** CAC 40 : 3957,39

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1015	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	966	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Renault (T.P.)	2860	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	− 1,95	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	1000	—	[illegible]
Accor	1455	[illegible]	− 0,75	[illegible]
AGF	350,40	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Air Liquide	860	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Alcatel Alsthom	1130	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Alstom	164	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Altran Techno. #	1283	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Atos CA	1455	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Axa	785	[illegible]	− 1,91	[illegible]
Bail Investis	838	[illegible]	− 4,53	[illegible]
Bazar Hot. Ville	686	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Bertrand Faure	394	[illegible]	− 0,76	[illegible]
BIC	364	[illegible]	− 3,35	[illegible]
BIS	618	[illegible]	− 1,77	[illegible]
B.N.P.	439	[illegible]	− 2,66	[illegible]
Bollore Techno.	1100	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Bongrain	3098	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Bouygues	1140	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Bouygues Offs.	215	[illegible]	− 7,67	[illegible]
Bull#	66,60	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Canal +	1237	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Cap Gemini	1010	[illegible]	− 1,78	[illegible]
Carbone Lorraine	375,70	[illegible]	− 5,77	[illegible]
Carrefour	3452	[illegible]	− 2,28	[illegible]
Casino Guichard	526	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Casino Guich.ADP	361	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1055	[illegible]	− 0,94	[illegible]
C.C.F.	489,10	[illegible]	− 7,71	[illegible]
Cegid (Ly)	1090	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,75	[illegible]	—	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	609	[illegible]	− 2,29	[illegible]
CGIP	3055	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Chargeurs	391,50	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Christian Dalloz	695	[illegible]	− 2,15	[illegible]
Christian Dior	619	[illegible]	− 0,80	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	570	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Ciments Francais	320	[illegible]	− 3,12	[illegible]
Clarins	541	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Club Mediterranee	490	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Coflexip	465	[illegible]	− 9,54	[illegible]
Colas	1235	1240	+ 0,40	[illegible]
Comptoir Entrep.	13,60	13,50	− 0,73	[illegible]
Comptoirs Mod.	3440	3420	− 0,58	[illegible]
CPR	451	449,50	− 0,33	[illegible]
Cred.Fon.France	93	90,50	− 2,68	[illegible]
Credit Lyonnais CI	595	[illegible]	− 1,51	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	573	[illegible]	− 2,44	[illegible]
Damart	4400	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1656	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Dassault-Aviation	1780	[illegible]	− 2,97	[illegible]
Dassault Systemes	320,90	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
De Dietrich	328	328	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	959	950	− 0,93	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	62,95	60,10	− 4,52	—
Dexia France	822	816	− 0,72	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	110	106,20	− 3,45	[illegible]
Dynaction	204	202,50	− 0,73	[illegible]
Ecia	1375	1355	− 1,45	[illegible]
Eiffage	463	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Elf Aquitaine	682	663	− 2,78	[illegible]
Eramet	199,50	191	− 4,26	[illegible]
Eridania Beghin	1144	1101	− 3,75	[illegible]
Essilor Intl	2285	2278	− 0,30	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1935	1940	+ 0,25	[illegible]
Esso	504	495	− 1,78	[illegible]
Eurafrance	3400	3386	− 0,41	[illegible]
Euro Disney	9,65	9,60	− 0,51	[illegible]
Europe 1	1326	1320	− 0,45	[illegible]
Eurotunnel	6,10	6,10	—	[illegible]
Fimalac SA	645	628	− 2,63	[illegible]
Finextel	116,60	116,60	—	[illegible]
Fives-Lille	488	480	− 1,63	[illegible]
France Telecom	490	481	− 1,83	[illegible]
Fromageries Bel	5180	5170	− 0,19	[illegible]
Galeries Lafayette	5830	5630	− 3,43	[illegible]
Gascogne	563	558	− 0,88	[illegible]
Gaumont #	432	421	− 2,54	[illegible]
Gaz et Eaux	326	315	− 3,37	[illegible]
Geophysique	590	532	− 9,83	[illegible]
G.F.C.	617	617	—	[illegible]
GrandVision	173	172	− 0,57	[illegible]
Groupe Andre S.A.	618	625	+ 1,13	[illegible]
Groupe GTM	555	543	− 2,16	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	138,90	133	− 4,24	[illegible]
Guilbert	879	880	+ 0,11	[illegible]
Guyenne Gascogne	2390	2360	− 1,25	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1426	[illegible]	− 4,62	[illegible]
Havas Advertising	1170	1138	− 2,73	[illegible]
Imetal	715	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Immeubl.France	450	447	− 0,66	[illegible]
Infogrames Enter.	339	340,50	+ 0,44	—
Ingenico	170	168,50	− 0,88	[illegible]
Interbail	152,50	152	− 0,32	[illegible]
Intertechnique	2009	2010	+ 0,04	[illegible]
ISIS	562	500	− 11,03	[illegible]
Jean Lefebvre	485	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1125	1070	− 4,88	[illegible]
Labinal	1938	1925	− 0,67	[illegible]
Lafarge	567	548	− 3,35	[illegible]
Lagardere	236,90	230,80	− 2,99	[illegible]
Lapeyre	429	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Lebon (Cie)	260	256	− 1,92	[illegible]
Legrand	1405	1383	− 1,56	[illegible]
Legrand ADP	935	908	− 2,88	[illegible]
Legris Indust.	263,50	262,50	− 0,37	[illegible]
Locindus	775	773	− 0,25	[illegible]
L'Oreal	3565	3465	− 2,80	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1034	1018	− 1,54	[illegible]
Marine Wendel	1150	1109	− 3,56	[illegible]
Metaleurop	36,75	37,80	+ 2,85	[illegible]
Metrologie Inter.	20	20	—	—
Michelin	283,50	276,80	− 2,36	[illegible]
Montupet SA	298,50	294	− 1,50	[illegible]
Moulinex	127,50	126	− 1,17	[illegible]
Natexis	364	360,10	− 1,07	[illegible]
Norbert Dentres.#	348	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Nord-Est	118,70	118,20	− 0,42	[illegible]
Nordon (Ny)	478	470	− 1,67	—
NRJ #	1120	1120	—	[illegible]
Olipar	60	58	− 3,33	—
Paribas	569	558	− 1,93	—
Pathe	1174	1152	− 1,87	[illegible]
Pechiney Act Ord A	204,10	199,20	− 2,40	[illegible]
Pernod-Ricard	418,90	408	− 2,60	[illegible]
Peugeot	1113	1085	− 2,51	[illegible]
Pinault-Print.Red.	971	946	− 2,57	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	806	784	− 2,72	[illegible]
Primagaz	527	530	+ 0,56	[illegible]
Promodes	3910	3958	+ 1,22	[illegible]
Publicis #	940	935	− 0,53	[illegible]
Remy Cointreau	104,90	102,50	− 2,28	[illegible]
Renault	309	295,60	− 4,33	[illegible]
Rexel	525	513	− 2,28	[illegible]
Rhodia	135	131	− 2,96	—
Rhone Poulenc A	305,20	301	− 1,37	[illegible]
Rochefortaise Com.	670	660	− 1,49	[illegible]
Rochette (La)	24,75	25	+ 1,01	[illegible]
Royal Canin	312	308	− 1,28	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8660	8750	+ 1,03	[illegible]
Sade (Ny)	237	232	− 2,10	[illegible]
Sagem SA	4400	4421	+ 0,47	[illegible]
Saint-Gobain	955	938	− 1,78	[illegible]
Salvepar (Ny)	499,50	500	+ 0,10	[illegible]
Sanofi	703	698	− 0,71	[illegible]
Saupiquet (Ns)	521	525	+ 0,76	[illegible]
Schneider SA	360	358,90	− 0,30	[illegible]
SCOR	397,90	384,70	− 3,31	[illegible]
S.E.B.	670	666	− 0,59	[illegible]
Sefimeg CA	403,50	402	− 0,37	[illegible]
SEITA	255	257,90	+ 1,13	[illegible]
Selectibanque	75,60	76,90	+ 1,71	[illegible]
SFIM	710	710	—	[illegible]
SGE	245	243	− 0,81	[illegible]
Sidel	450	442	− 1,77	[illegible]
Silic CA	1069	1090	+ 1,96	[illegible]
Simco	449,50	454	+ 1	[illegible]
S.I.T.A	1390	1375	− 1,07	[illegible]
Skis Rossignol	102,30	100,70	− 1,56	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	870	865	− 0,57	[illegible]
Societe Generale	1220	1191	− 2,37	[illegible]
Sodexho Alliance	1049	1045	− 0,38	[illegible]
Sogeparc (Fin)	419,50	412	− 1,88	[illegible]
Sommer-Allibert	262	255	− 3,04	[illegible]
Sophia	253	246,40	− 2,60	[illegible]
Spir Communic.#	415	405	− 2,40	[illegible]
Strafor Facom	505	490	− 2,97	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1006	1003	− 0,29	[illegible]
Synthelabo	896	903	+ 0,78	[illegible]
Technip	600	567	− 5,50	[illegible]
Thomson-CSF	224,80	212,60	− 5,42	[illegible]
Total	637	623	− 2,19	[illegible]
UIF	442	441	− 0,22	[illegible]
Unibail	715	710	− 0,69	[illegible]
Union Assur.Fdal	790	780	− 1,26	[illegible]
Usinor	72	70,20	− 2,50	[illegible]
Valeo	490	482	− 1,63	[illegible]
Vallourec	280	288	+ 2,85	[illegible]
Via Banque	175	168,10	− 3,94	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1231	1215	− 1,29	[illegible]
Worms (ex.Someal)	100	103	+ 3	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1350	1369	+ 1,40	[illegible]
Elf Gabon	820	831	+ 1,34	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	145	142	− 2,06	[illegible]
Adecco S.A.	2980	2965	− 0,50	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	775	747	− 3,61	[illegible]
ALLIANZ AG	1981	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
American Express	585	585	—	[illegible]
Anglo American #	167,80	156	− 7,03	[illegible]
Anglogold Ltd #	238,90	228,50	− 4,35	[illegible]
Angold #	217	215	− 0,92	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,25	14,25	—	[illegible]
A.T.T. #	349	346,20	− 0,80	[illegible]
Banco Santander #	128,90	125	− 3,02	[illegible]
Barrick Gold #	97,65	96,05	− 1,63	[illegible]
B.A.S.F. #	259,90	248	− 4,57	[illegible]
Bayer #	237,10	237,70	+ 0,25	[illegible]
Crown Cork ord.#	220,50	226,80	+ 2,85	[illegible]
Crown Cork PF CV#	195	200	+ 2,56	[illegible]
Daimler Benz #	607	595	− 1,97	[illegible]
De Beers #	82,55	75	− 9,14	[illegible]
Deutsche Bank #	436	410	− 5,96	[illegible]
Diageo PLC reg.#	64,90	64	− 1,38	[illegible]
Dresdner Bank	301,50	301	− 0,16	[illegible]
Driefontein #	23,90	22,50	− 5,85	[illegible]
Du Pont Nemours #	361,70	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Eastman Kodak #	512	513	+ 0,19	[illegible]
East Rand #	1,19	1,15	− 3,36	[illegible]
Echo Bay Mines #	10,50	10,60	+ 0,95	[illegible]
Electrolux #	105	101	− 3,80	[illegible]
Equant N.V.	300	296	− 1,33	—
Ericsson #	152,90	145	− 5,16	[illegible]
Ford Motor #	304	297,50	− 2,13	[illegible]
Gencor act.regr.	10,90	9,75	− 10,55	[illegible]
General Elect. #	552	544	− 1,44	[illegible]
General Motors #	388	387	− 0,25	[illegible]
Gle Belgique #	624	644	+ 3,20	[illegible]
Harmony Gold #	23,15	21,60	− 6,69	[illegible]
Hitachi #	31	30,35	− 2,09	[illegible]
Hoechst #	250,20	261,10	+ 4,35	[illegible]
I.B.M #	785	773	− 1,52	[illegible]
I.C.I #	68,10	68,40	+ 0,44	[illegible]
Ito Yokado #	265,50	259	− 2,44	[illegible]
Kingfisher plc #	49,70	50,40	+ 1,40	[illegible]
Matsushita #	82,75	82	− 0,90	[illegible]
Mc Donald's #	397	398,90	+ 0,47	[illegible]
Merck and Co #	792	802	+ 1,26	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	32,95	33,05	+ 0,30	[illegible]
Mobil Corporat.#	443	437,80	− 1,17	[illegible]
Morgan J.P. #	733	725	− 1,09	[illegible]
Nestle SA Nom. #	11650	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	65,90	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	482,80	465	− 3,68	[illegible]
Norsk Hydro #	232,60	[illegible]	− 4,51	[illegible]
Petrofina #	2270	2267	− 0,13	[illegible]
Philip Morris #	266,50	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Philips N.V #	451	[illegible]	− 4,50	[illegible]
Placer Dome Inc #	60,10	60,10	—	[illegible]
Procter Gamble	492,70	501	+ 1,68	[illegible]
Quilvest	333	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	10	9,30	− 7	[illegible]
Rio Tinto PLC #	61	62,50	+ 2,45	[illegible]
Royal Dutch #	273,20	272	− 0,43	[illegible]
Sega Enterprises	101,20	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	330	326,10	− 1,18	[illegible]
Shell Transport #	35,25	35	− 0,70	[illegible]
Siemens #	398,20	410,10	+ 3,04	[illegible]
Sony Corp. #	475,50	472	− 0,73	[illegible]
STmicroelectronics	389,90	[illegible]	− 2,84	[illegible]
Sumitomo Bank #	49,60	[illegible]	− 3,32	[illegible]
T.D.K #	405	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Telefonica #	261,10	259	− 0,80	[illegible]
Toshiba #	22,80	22,60	− 0,87	[illegible]
Unilever #	420,60	417,20	− 0,80	[illegible]
United Technol. # ■	518	516	− 0,38	[illegible]
Volkswagen A.G #	484,70	476	− 1,79	[illegible]
Yamanouchi #	129	128	− 0,77	[illegible]
Zambia Copper	11,25	11,20	− 0,44	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 26 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118,30	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,85	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	127	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,60	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,38	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,35	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,44	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	129,76	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,80	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,91	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,55	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,98	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,09	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,44	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	146,27	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,27	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1037	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	20	20
Baccarat (Ny)	875	875
Bains C.Monaco	804	804
Bque Transatland. ◆	250	250
Bidermann Intl ◆	110	110
Champex (Ny) ◆	17,80	17,80
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3010	3010
Continental Ass.Ly	731	731
Darblay ◆	520	520
Didot Bottin	846	846
Eaux Bassin Vichy ◆	2502	2502
Electr.Madagascar	189	188,80
Elect.Strasbourg	746	746
Ent.Mag. Paris ◆	1610	[illegible]
Fichet Bauche ◆	52,60	52,60
Fidel	62	[illegible]
Finalens	266	[illegible]
F.I.P.P. ◆	251	251
Fonciere (Cie)	889	[illegible]
Foncina #	596	596
Francarep	295	295
From. Paul-Renard ◆	1051	1051
Generali Fce Assur	1832	1826
Gevelot ◆	1080	1080
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	210
G.T.I (Transport) ◆	410	410
Immobail ◆	221	221
Immobanque	650	652
Lucia ◆	78	78
Monoprix	500	499
MLPC International	540	539
Metal Deploye ◆	400	400
Mors	7	7,05
M.R.M. (Ly) ◆	415	415
Navigation (Nle) ◆	156	156
ONA 100 DH ◆	680	680
Optorg ◆	460	460
Exa.Clairefont(Ny) ◆	940	940
Paris Orleans ◆	345	345
Promodes (CI)	2480	2531
PSB Industries Ly	669	675
Raynal Roq.ex.SAP ◆	410	410
Rougier #	330,60	327
Saga	250	250
S.I.P.H. ◆	215	215
Sofragi ◆	5000	5000
Taittinger	4780	4780
Tour Eiffel ◆	545	545
Vermandoise Sucr. ◆	6380	6380
Vicat	574	599
Caves Roquefort	2002	2001
Elyo ◆	375	375
Finaxa	625	605
Gaillard (M) ◆	1700	1700
Gd Moul.Strasbourg ◆	2076	2076
Hotel Lutetia ◆	620	620
Hotels Deauville ◆	990	990
L.Bouillet (Ly)	375	375
Lloyd Continental ◆	11500	11500
Matussiere Forest	66,10	66,30
Moncey Financiere ◆	3175	3175
Part-Dieu(Fin)(Ly)	120	120,10
Poliet	527	528
Sabeton (Ly)	660	[illegible]
Sarnse (Ly)	1350	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1410	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3300	[illegible]
Tanneries Fce (Ny)	235	[illegible]
Teleflex L.Dupont#	110	110
Union Gle Nord(Li) ◆	279,30	279,30

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	540	540
Fiat Ord	21,15	[illegible]
Gold Fields South	68	[illegible]
Kubota Corp.	15,30	15,30
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	60	[illegible]
Robeco	638	[illegible]
Rodamco N.V.	146,10	146,10
Rolinco	544	[illegible]
Sema Group Plc #	67	[illegible]
Solvay SA	420,10	420,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	50,05	[illegible]
AFE #	915	[illegible]
Aigle #	545	[illegible]
Albert S.A (Ns)	219	[illegible]
Arkopharma #	430	[illegible]
Assystem #	225,60	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1000	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	405	[illegible]
Bque Vernes ◆	151	[illegible]
Beneteau CB#	730	[illegible]
B I M P	126	[illegible]
Boiron (Ly)#	410	[illegible]
Boisset (Ly) #	756	[illegible]
But S.A.	320	[illegible]
C.E.E #	179	[illegible]
Change Bourse (M)	199	199
CNIM CA#	252,60	[illegible]
Codetour	380	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	441	[illegible]
Confiandey #	305	305
C.A. Hte Normandie	325	[illegible]
C.A. Paris IDF	919	919
C.A.Ille & Vilaine	304	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	308	[illegible]
C.A.Pas de Calais	575	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	468	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	350,40	[illegible]
C.A. Somme CCI	327	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	440	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	650	[illegible]
Devernois (Ly)	490,10	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	37	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	354	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	389	[illegible]
Expand s.a	265	[illegible]
Factorem	812	[illegible]
Faiveley #	182	[illegible]
Finacor	27,10	[illegible]
Fininfo	1060	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	622	[illegible]
Gautier France	355	[illegible]
Gel 2000	38	[illegible]
GEODIS #	385	[illegible]
GFI Industries #	292	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	22,10	22,30
GLM S.A. ◆	200	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	265	[illegible]
Kindy #	128	129
Guerbet S.A. ◆	174	[illegible]
Hermes Intl	383,40	[illegible]
Hurel Dubois	860	[illegible]
ICBT Groupe #	187	[illegible]
I.C.C.#	179	[illegible]
ICOM Informatique	593	[illegible]
Idianova ◆	95	95
Int. Computer #	59,25	61,85
IPBM	52	[illegible]
M6-Metropole TV	954	[illegible]
Manitou #	1010	[illegible]
Manutan	500	[illegible]
Marie Brizard #	600	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	49,30	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	96	96
MGI Coutier #	312	318
Monneret Jouets Ly#	150,90	152
Naf-Naf #	79	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	864	864
Onet #	844	[illegible]
Paul Predault	162	167
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	108	[illegible]
Phyto-Lierac #	230	235
Pochet	661	661
Poujoulat Ets (Ns)	199,50	199
Radiall #	600	[illegible]
Robertet #	1100	1114
Rouleau-Guichard ◆	251,10	251,10
Securidev #	90	90
Smoby (Ly) #	542	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12	12
Sofibus	355	355
Sopra #	2168	2128
Steph.Kelian # ◆	92,90	92,90
Sylea	456	454
Teisseire-France	182	180
TF1	973	[illegible]
Thermador Gpe. #	333	335
Transiciel #	615	630
Trouvay Cauvin #	152,60	152
Unilog	2280	[illegible]
Union Fin.France	651	650
Viel et Cie #	142	142
Vilmorin et Cie #	620	630
Virbac	405	405

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor ◆	30	30
Belvédère	1025	1030
BVRP	377,90	[illegible]
Chemunex	13,95	[illegible]
Duran Duboi	367	[illegible]
Eurofins scientific	592	[illegible]
FDM Pharma n.	43,50	43,30
Genset	496	[illegible]
Guyanor action B	6,60	[illegible]
Infonie	187	[illegible]
Joliez-Regol	95	95
La Cie Group	151	[illegible]
Olitec	966	[illegible]
Omnicom	810	[illegible]
Picogiga	205	205
R2I Santé	435	435
Serp Recyclage	750	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eurattech ◆	118	118
Europe Finance Ind. ◆	750	750
Cibox-LCI ◆	361	361
CTT-SCETA ◆	450	450
Sté lecteurs du Monde ◆	144	144
Troc de l'Ile ◆	160	160

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	166,04	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	153,09	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	915881	[illegible]
Natio Court Terme	14692	[illegible]
Natio Court Terme 2	399000	[illegible]
Natio Epargne	2244,04	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3888,09	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	167,90	[illegible]
Natio Epargne Retraite	197,60	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11855,91	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1383,34	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1107,96	[illegible]
Natio Euro Opport.	1422,37	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2201,53	[illegible]
Natio Immobilier	1714,59	[illegible]
Natio Inter	1164,42	[illegible]
Natio Monétaire C	5615,67	[illegible]
Natio Monétaire D	5275,84	[illegible]
Natio Oblig. LT	238,28	[illegible]
Natio Oblig. MT C	921,87	[illegible]
Natio Oblig. MT D	891,01	[illegible]
Natio Opportunités	258,45	[illegible]
Natio Placement C	81231,05	[illegible]
Natio Placement D	76326,16	[illegible]
Natio Revenus	1135,11	[illegible]
Natio Sécurité	11509,94	[illegible]
Natio Valeurs	1775,16	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95742,99	[illegible]
Oblig. ttes caté.	298,04	[illegible]
CDC Asset Management EUROPE		
Livret Bourse Inv. D PEA	1106,22	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C	2658,06	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2380,67	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	327,81	[illegible]
Patrimoine Retraite D	310,35	[illegible]
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20363,92	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	20132	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	382,58	[illegible]
Écur. Capitalisation C	272,53	[illegible]
Écur. Expansion C	86230,41	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	4451,39	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	304,03	[illegible]
Écur. Monétaire C	13409,25	[illegible]
Écur. Monétaire D	12428,95	[illegible]
Écur. Trésorerie C	328,96	[illegible]
Écur. Trésorerie D	308,44	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2087,58	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	195,53	[illegible]
Géoptim C	14055,18	[illegible]
Géoptim D	12582,88	[illegible]
Horizon C	2857,04	[illegible]
Prévoyance Écur. D	106,22	106,22
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	123682,32	[illegible]
Atout Amérique	214,09	[illegible]
Atout Asie	72,72	[illegible]
Atout France Europe	1144,37	[illegible]
Atout France Monde	277,93	[illegible]
Atout Futur C	1115,17	[illegible]
Atout Futur D	1038,81	[illegible]
Coexis	2087,90	[illegible]
Dièze	2756,69	[illegible]
Elicash ◇	983787,03	[illegible]
Eurodyn	3452,19	[illegible]
Indicia ◆	2418,51	[illegible]
Indocam Convert. C	16094,91	15626,13
Indocam Convert. D	14733,36	[illegible]
Indocam Europe Nouv. ◆	12249,64	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1260,25	1223,94
Indocam Hor. Eur. D	1189,28	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1012,80	[illegible]
Indocam Orient C ◆	148,01	[illegible]
Indocam Orient D ◆	132,97	126,94
Indocam UniJapon	816,83	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2076,03	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1485,18	[illegible]
MonéJ C ◇	12299,61	12299,61
MonéJ D ◇	11651,69	[illegible]
Oblifutur C	604,82	[illegible]
Oblifutur D	557,44	548,12
Oraction	1204,64	[illegible]
Revenu-Vert	1207,02	[illegible]
Sévéa ◆	125,47	[illegible]
Synthésis	20766,44	[illegible]
Univers Actions	294,83	[illegible]
Uni Associations ◇	121,35	121,35
Uni-Foncier	1848,98	[illegible]
Uni-Régions	2182,94	[illegible]
Univar C ◇	318,72	318,72
Univar D ◇	298,82	298,82
Univers-Obligations	264,91	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16522,96	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	18316,63	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	119,87	117,52
Optalis Dynamiq. D ◆	118,68	116,35
Optalis Équilib. C ◆	116,94	114,65
Optalis Équilib. D ◆	113,96	111,78
Optalis Expansion C ◆	108,61	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	108,61	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	110,42	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	105,48	[illegible]
Pacte Sol. Logem.	525,47	[illegible]
Pacte Vert T. Monde	553,97	543,01
CIC BANQUES		
Francic	200,66	[illegible]
Francic Pierre	180,95	[illegible]
Europe Régions	300,56	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1126,43	1126,43
Cicamonde	1859,64	1805,48
Converticic	496,46	489,12
Ecocic	1953,12	1896,23
Mensuelcic	10111,88	10011,76
Oblicic Mondial	4228,92	4166,42
Oblicic Régions	1226,87	1208,74
Rentacic	167,65	165,17
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT		
Euro Solidarité	1463,11	1448,62
Lion 20000 C	17646,96	17646,96
Lion 20000 D	16510,28	16510,28
Lion-Associations C	11568,63	11568,63
Lion-Associations D	10963,60	10963,60
Lion Court Terme C	27328,97	27328,97
Lion Court Terme D	24077,11	24077,11
LionPlus C	1730,34	1696,41
LionPlus D	1585,02	1553,94
Lion Trésor	2592,69	2567,02
Oblilion	2408	2384,16
Sicav 5000	968,77	949,77
Slivafrance	1656,93	1624,44
Slivam	667,32	654,24
Slivarente	265,95	260,74
Slivinter	927,50	909,31
Trilion	5233,97	5166,80
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2839	2783,33
CM Option Dynamique	178,06	173,29
CM Option Equilibre	318,57	311,56
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	194,97	189,75
Créd.Mut.Ep.Cour.T	969,07	969,07
Créd.Mut.Ep.Ind.C	202,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23641,44	23641,44
Créd.Mut.Ep.Monde	1973,01	1928,20
Créd.Mut.Ep.Oblig.	2024,62	1984,92
Créd.Mut.Ep.Quatre	1118,31	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	115,07	112,81
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	322,91	[illegible]
Saint-Honoré Capital	22138,68	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	452,27	[illegible]
St-Honoré Pacifique	571,56	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2153,36	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1882,69	[illegible]
Stratégie Ind.Europe	1233,73	[illegible]
Stratégie Rendement	2186,81	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	130,50	127,32
Amplitude Amérique D	130,13	126,96
Amplitude Europe C	214,38	[illegible]
Amplitude Europe D	210,23	[illegible]
Amplitude Monde C	1185,46	1156,55
Amplitude Monde D	1108,54	1081,50
Amplitude Pacifique C	71,73	69,98
Amplitude Pacifique D	71,16	69,42
Élanciel France D PEA	261,23	254,86
Élanciel Euro D PEA	639,50	623,90
Émergence Euro Poste	190,11	[illegible]
Géobilys C	721,95	[illegible]
Géobilys D	675,62	[illegible]
Intensys C	123,12	122,94
Intensys D	113,28	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1320,49	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1204,68	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1131,69	[illegible]
Latitude C	153,01	[illegible]
Latitude D	135,86	[illegible]
Oblitys D	675,89	[illegible]
Plénitude D PEA	267,69	[illegible]
Poste Gestion C	15383,12	[illegible]
Poste Gestion D	14798,47	[illegible]
Poste Première	41931,26	[illegible]
Poste Première 2-3	53160,35	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5315,07	[illegible]
Thésora C	1082,66	[illegible]
Thésora D	947,23	[illegible]
Trésorys	276875,99	[illegible]
Solstice D	2399,48	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39190,20	39190,20
Actimonétaire D	31048,87	31048,87
Cadence 1 D	1082,36	[illegible]
Cadence 2 D	1070,05	[illegible]
Cadence 3 D	1072,05	[illegible]
Capimonétaire C	422,04	[illegible]
Capimonétaire D	371,58	[illegible]
Sogeoblig C/D	10045,50	[illegible]
Interoblig C	324,67	[illegible]
Intersélection France D	464,75	[illegible]
Sélect Défensif C	1166,06	[illegible]
Sélect Dynamique C	1393,02	[illegible]
Sélect Équilibre 2	1002,48	[illegible]
Sélect PEA 3	979,85	[illegible]
Sogé PEA Europe	1440,21	[illegible]
S.G. France opport. C	2748,15	[illegible]
S.G. France opport. D	2601,42	[illegible]
Sogenfrance C	2772,77	[illegible]
Sogenfrance D	2517,33	[illegible]
Sogépargne D	315,48	[illegible]
Soginter C	336,16	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Charles Darwin faillit bien ne jamais embarquer sur le *Beagle*, le navire de l'amirauté britannique à bord duquel il ébaucha sa théorie de l'évolution. ● SON PÈRE, riche médecin, souhaitait qu'il devînt pasteur et s'opposait à ce voyage autour du monde. Le jeune Charles embarque néanmoins le 27 décembre 1831. ● DES ÎLES DU CAP VERT au Brésil, de la Patagonie à la Terre de Feu, il se découvre vite une vocation de naturaliste. Aux Galapagos, il observe, dissèque et décrit minutieusement l'histoire naturelle *« éminemment curieuse »* de l'archipel volcanique. ● EN COMPARANT cette faune à celle de l'Amérique du Sud, s'impose l'idée de *L'Origine des espèces* : sous la pression de la sélection naturelle, les animaux ont la faculté de devenir autres. ● NOTRE CONCEPTION de l'évolution des êtres vivants en fut bouleversée.

Le périple circumterrestre qui révolutionna l'origine des espèces

En décembre 1831, le « Beagle » quitte l'Angleterre pour un voyage autour du monde. A son bord, un jeune homme de vingt-deux ans : Charles Darwin. Cinq ans plus tard, c'est un naturaliste confirmé qui revient à Plymouth. Avec, en tête, les prémisses de la théorie de l'évolution

« MON CHER PÈRE. J'ai peur de m'apprêter à vous être très désagréable, mais, après réflexion, je pense que vous m'excuserez d'exposer une fois encore mes opinions à propos de cette offre de voyage (...). J'ai donné à l'oncle Jos ce que je pense très sincèrement être une liste complète et précise de vos objections, et il est assez aimable pour donner son opinion à leur sujet (...). » La théorie de l'évolution aurait-elle vu le jour si Charles Darwin, futur clergyman alors âgé de vingt-deux ans, n'avait insisté de la sorte, le 31 août 1831, auprès de son médecin de père ? Si Josiah Wedgwood, qui partageait avec son neveu l'amour de la chasse, n'avait à son tour pris la plume pour défendre son cas ?

Quarante-cinq ans plus tard, au soir de sa vie, le génial concepteur de *L'Origine des espèces* l'affirmait en tout cas sans hésitation : *« Déterminant pour toute ma carrière, le voyage du* Beagle *fut de loin l'événement le plus important de ma vie. »* L'offre, il est vrai, était exceptionnelle : le capitaine Robert Fitzroy désirait céder une partie de sa cabine à un jeune naturaliste pour l'accompagner, sans traitement, dans un périple circumterrestre de cinq ans à bord d'un navire de l'Amirauté chargé du relevé topographique des côtes de Patagonie, du Chili, du Pérou et de quelques îles du Pacifique. *« Plus tard, devenu intime avec Fitzroy, j'appris que j'avais bien failli être éconduit à cause de la forme de mon nez ! »*, écrira Darwin dans les rares pages de son *Autobiographie* (1876) consacrées au *Beagle*. *« Ardent disciple de Lavater, il était convaincu qu'il pouvait juger du caractère d'un homme d'après ses caractéristiques extérieures. Aussi doutait-il que quiconque pourvu d'un nez tel que le mien pût posséder une énergie et une détermination suffisantes pour le voyage. »*

PRÉCIEUX PRÉSENT

Le capitaine se laisse pourtant séduire. Le 27 décembre 1831, le jeune Darwin embarque à Davenport. Dans ses bagages : la Bible, des poèmes de Milton, les récits de voyage d'Alexandre vonHumboldt. Et le premier volume, tout juste sorti de presse, des *Principes de géologie* de Charles Lyell. John Steven Henslow, professeur de botanique à Cambridge – le premier à avoir inspiré à Charles sa passion pour la nature –, le lui a offert comme cadeau de départ. Sans savoir, sans doute, à quel point ce présent serait précieux pour l'avenir de la science. Lyell (1797-1875), le géologue britannique le plus influent de l'époque, pensait en effet que la Terre avait été façonnée par des forces uniformes encore en action, tels l'érosion des eaux, l'accumulation des sédiments et les séismes. Sa théorie, qui reçut plus tard le nom d'uniformitarisme, allait influencer profondément la pensée de Darwin.

Mais, pour l'heure, le jeune Charles voyage. Un peu lassé des humeurs du capitaine, conservateur et passablement névrosé, il découvre le bonheur de l'observation. Et il a de quoi faire. Les îles du cap Vert, le Brésil, la Patagonie et la Terre de Feu, le Chili et le Pérou... Constatant que *« le plaisir d'observer l'emportait de beaucoup sur celui des tours d'adresse et du sport »*, il renonce même à la chasse. En septembre 1835, le brick de la marine royale fait escale aux îles Galapagos, au large de la côte Pacifique de l'Amérique du Sud. Sans le savoir, Darwin vient d'aborder les premiers rivages de sa théorie.

Le naturaliste, il est vrai, a été bien préparé. A son arrivée à Montevideo, grâce à la bienveillance d'Henslow, il a trouvé le deuxième volume des *Principes de géologie*. Lyell, qui a lu Lamarck (1744-1829), n'y traite plus seulement de sciences de la Terre, mais aussi de biologie. Contrairement à la plupart des savants des années 1830, il ne croit pas à la fixité des espèces. Tout au long des temps géologiques, soutient-il, des variétés nouvelles ont vu le jour tandis que d'autres s'éteignaient. Ce qui explique les extinctions d'espèces constatées grâce à l'étude des fossiles.

L'archipel volcanique des Galapagos se compose de dix îles principales et se situe exactement au niveau de l'équateur. A leur arrivée à l'île Chatham, le 17 septembre 1835, les passagers du *Beagle* sont loin de découvrir un paradis terrestre. *« Rien de moins attrayant que l'aspect de cette île*, décrit Darwin. *Une coulée de lave basaltique noire, à la surface extrêmement rugueuse, traversée çà et là par d'immenses fissures, et partout recouverte d'arbrisseaux rabougris, brûlés par le soleil et qui semblent à peine pouvoir vivre. »*

Les îles n'en abritent pas moins une faune endémique. Des tortues de terre et de mer géantes (les *galapagos*, qui ont donné leur nom à l'archipel), des iguanes, des otaries et d'innombrables petits animaux, qui s'y ébattent en toute liberté, splendidement isolés des continents. Lézards, serpents, insectes, poissons : Darwin observe, dissèque et décrit longuement l'histoire naturelle *« éminemment curieuse »* de cette région du monde. Et c'est ainsi, en comparant cette faune à celle de l'Amérique du Sud, que s'impose l'idée maîtresse de sa théorie future : les espèces ont la faculté de devenir autres. *« Ainsi donc, et dans le temps et dans l'espace, nous nous trouvons face à face avec ce grand fait, ce mystère des mystères, la première apparition de nouveaux êtres sur la Terre. »*

ARCHIPEL « SATELLITE »

Pour forger sa conviction, le jeune naturaliste s'attache à l'étude des oiseaux, notamment à un *« un groupe très singulier de moineaux »* qui deviendront célèbres sous le nom de « pinsons de Darwin ». Tout en présentant entre elles d'étroites ressemblances morphologiques, les treize espèces qu'il répertorie se distinguent par divers détails, comme la grosseur de leur bec ou leur mode d'alimentation. Surtout, et bien qu'elles rappellent beaucoup celles du continent sud-américain, toutes ces espèces sont particulières à l'archipel.

Comme si ce dernier formait *« un petit monde à lui seul, ou plutôt un satellite attaché à l'Amérique, d'où il a tiré quelques habitants »*. Comme si une seule espèce s'était à l'origine installée dans une des îles pour ensuite s'y diversifier, et que les descendants de cette population pionnière avaient à leur tour émigré sur une autre île pour y donner une nouvelle espèce...

Ainsi pouvait s'expliquer que les pinsons, d'une île à l'autre, ne fussent ni tout à fait mêmes, ni tout à fait autres... Ainsi se mit en marche la théorie de l'évolution, *comme il l'expliquera plus de vingt ans plus tard en introduction de L'Origine des espèces.*

Un fabuleux périple l'attend encore avant de rentrer au pays : Tahiti, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Tasmanie, les îles Keeling, Maldives, Maurice et Sainte-Hélène, le Brésil à nouveau, à nouveau le cap Vert, enfin, les Açores. Le 2 octobre 1836, Charles Darwin revient à Plymouth. Ce sera son unique voyage.

Catherine Vincent

Sur les Galapagos, « un petit monde à lui seul », Darwin (ci-dessous dans un portrait de 1840) va particulièrement s'intéresser à « un groupe très singulier de moineaux ». Ces treize espèces d'oiseaux, baptisées plus tard « pinsons de Darwin », rappellent certes celles du continent sud-américain, mais s'avèrent absolument propres à l'archipel. Elles lui serviront de modèle pour sa théorie de l'évolution.





1 2 3 4

MARY EVANS/EXPLORER

THE BRIDGEMAN ART LIBRARY

Le tour du monde de Darwin

Açores
Cap-Vert
Iles Galapagos
Ste-Hélène
Maldives
Iles Keeling
Ile Maurice
CHILI
URUGUAY
ARGENTINE
Iles Falkland
NLLE-ZÉLANDE

Le vrai naturaliste du « Beagle »

Contrairement à ce que l'on croit souvent, Darwin n'était pas le naturaliste officiel du *Beagle*. Celui qui occupait cette fonction était le médecin de bord, Robert Mac Cormick. Mais ce dernier fut si discret qu'il fallut attendre une étude publiée par l'anthropologue J. W. Gruber en 1969 pour que cette vérité soit rétablie.

Que venait faire Darwin dans ce navire ? Il tenait compagnie au capitaine Fitzroy. Ce dernier n'avait que 26 ans en 1831, et savait combien pouvait se payer cher l'absence prolongée de contacts humains : son prédécesseur sur le *Beagle* s'était suicidé dans l'hémisphère Sud en 1828. Pour échapper à la solitude, il lui fallait emmener un passager en surnombre. Mais pas n'importe lequel. *« Fitzroy était un aristocrate et descendait directement du roi Charles II »*, rappelle l'évolutionniste Stephen Jay Gould. *« Seul un gentleman pouvait partager ses repas, et, à n'en pas douter, Darwin en était un. »* Dans le monde scientifique comme ailleurs, il valait mieux être bien né que roturier.

Une vocation tardive

NÉ LE 12 février 1809 à Shrewsbury, *dans le comté du Shropshire*, Charles Robert Darwin est petit-fils d'Erasme Darwin, médecin, physiologiste et poète, et fils de Robert Darwin, riche médecin de la ville. Le petit Charles ne brille guère à l'école. Mais il est le seul parmi ses cinq frères et sœurs à s'intéresser à diverses collections – coquilles, médailles, cachets de poste, plantes et minéraux.

Destiné à devenir médecin, Darwin fréquente l'université d'Edimbourg *de 1825 à 1828. Les cours* l'ennuient *« intolérablement »*, et *les deux opérations auxquelles* il assiste, *« avant l'époque bénie du chloroforme »*, le font fuir définitivement. Sa seule passion consiste alors à tuer les oiseaux. *« Tu ne t'occupes que de chasse, de chiens et d'attraper des rats : tu seras le déshonneur de ta famille »*, lui dit un jour son père. Fermement opposé à l'oisiveté, celui-ci lui propose de devenir pasteur. Sans grand enthousiasme, Charles entre au Christ's College de l'université de Cambridge. Les études académiques l'y assomment tout autant que les précédentes (*« à Cambridge, mon plus grand centre d'intérêt, ma plus grande source de plaisir était de collectionner les coléoptères »*), mais il y fréquente plusieurs professeurs qui deviendront ses amis. Notamment John Stevens Henslow (1796-1861), respectable botaniste dont le grand œuvre sera de transformer, au cours de nombreuses promenades, son indolent élève en naturaliste passionné.

Insensiblement, le jeune homme mûrit. Lors de sa dernière année à *Cambridge, en 1831*, il lit la *Narration personnelle* du naturaliste et géologue Alexandre von Humboldt. *« Cet ouvrage, ainsi que l'*Introduction à l'étude de la philosophie naturelle *de Sir J. Herschel, suscita en moi une envie brûlante d'ajouter ne serait-ce qu'une modeste contribution au noble édifice de la science de la nature »*, se souviendra-t-il plus tard. Il rêve aussi de nouveaux horizons et commence à se renseigner sur les navires. Signe du destin, c'est à ce *moment précis que survient l'opportunité du voyage sur le Beagle.*

Cinq ans plus tard, lorsqu'il reprend pied sur son sol natal, Darwin est devenu un naturaliste confirmé. Henslow et Lyell, les deux hommes de science qui l'ont le plus influencé, joignent leur renommée pour que lui soit accordée la subvention nécessaire (1 000 livres sterling) à la compilation de ses cinq volumes de notes.

Secrétaire de la Geological Society *de 1838 à 1841, il épouse, en* janvier 1839, sa cousine Emma Wedgwood. Les jeunes mariés quittent Londres en 1842 pour s'intaller à Down, dans le comté de Kent, où ils élèvent leurs nombreux enfants (ils en eurent dix, dont sept survécurent). De santé précaire, Darwin ne devait plus quitter cette demeure cossue et retirée, que l'English Heritage vient de restaurer à grands frais. C'est là qu'il rédigea, à l'abri du besoin, tous ses ouvrages fondamentaux. Il y mourut le 19 avril 1882, à l'âge de 73 ans.

C. V.

Des pinsons des Galapagos à la paléontologie moléculaire

AU RETOUR de son voyage, alors qu'il tente *de mettre en ordre ses innombrables observa*tions, Darwin ne croit déjà plus à la fixité des espèces. Pourtant, entre ses premières intuitions et la publication de son œuvre maîtresse, *De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle* (1859), il s'écoulera près d'un quart de siècle. Le temps pour le génial biologiste de mûrir ses idées – notamment grâce à la lecture de l'ouvrage de Malthus, *Essai sur le principe de population* (1797) – et d'étayer sa théorie par des arguments solides. Le temps, surtout, d'oser formuler publiquement l'impensable : une vision du monde où *l'homme « descend du singe »*, où de nouvelles espèces peuvent naître d'autres espèces. *Une conception incompatible avec celle* de la création divine couronnée par l'homme.

« Contrairement à ce que l'on imagine, l'évolution fut une croyance très répandue pendant la première partie du XIXe siècle. On en discutait partout, et ouvertement. Beaucoup la refusaient, c'est vrai, mais la plupart des grands naturalistes l'admettaient, ou tout au moins l'envisageaient », rappelle l'évolutionniste américain Stephen Jay Gould (*Darwin et les grandes énigmes de la vie*, Le Seuil, coll. « Points/Sciences »). *Mais Darwin, qui s'intéressait* à la philosophie, savait son intuition bien plus « hérétique » que l'évolution elle-même. *« Les évolutionnistes parlaient de forces vitales, de sens de l'Histoire, de lutte organique et d'irréductibilité fondamentale de l'esprit... Autant de notions qui permettaient à un Dieu chrétien de conserver sa place, à condition seulement de remplacer "création" par "évolution". Darwin, lui, ne parlait que de variations dues au hasard et de sélection naturelle »*, poursuit Gould. Et il applique sa théorie matérialiste à toutes les manifestations de la vie. Y compris à ce qu'il nomme *« la citadelle elle-même »* : l'esprit humain.

Comme il l'avait prévu, la publication de *L'Origine des espèces* suscita une vive opposition des théologiens. L'ouvrage n'en connut *pas moins un succès fulgurant (60 000 exemplaires avaient été vendus, rien qu'en Angleterre, en 1876), et la majorité des biologistes* se rallia rapidement à l'idée de l'évolution des espèces. Mais une violente controverse éclata entre ceux qui acceptaient le mécanisme proposé par Darwin (la sélection naturelle) et ceux qui le refusaient, préférant se rallier aux convictions du fondateur du transformisme, le biologiste français Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829).

L'ADAPTATION AU MILIEU, SELON LAMARCK

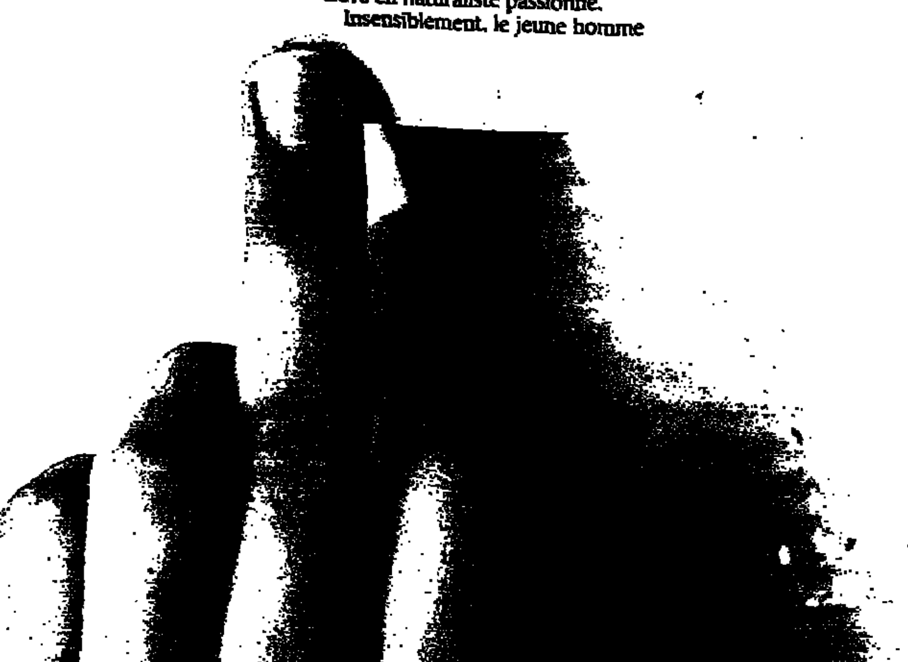
Pour ce dernier, la cause de la transformation des espèces était leur adaptation au milieu : *si celui-ci changeait, les animaux de*vaient changer à leur tour, et transmettaient ce nouveau caractère à leurs descendants. Pour Darwin, l'évolution était un phénomène lent et progressif. Les individus variaient pour des raisons inconnues, mais le principe de la sélection naturelle expliquait que les plus adaptés à leur milieu avaient plus de chances de survivre et de se reproduire. Une théorie à laquelle les lois de l'hérédité (établies en 1865 par le moine George Mendel, et redécouvertes *au début du XXe siècle) donnèrent une* formidable caution, en mettant en évidence le *jeu des mutations dans les transformations du* vivant.

Depuis, les progrès conjoints de la zoologie, de la paléontologie et de la génétique ont considérablement précisé le puzzle établi par le grand homme. De la confrontation de ces diverses disciplines a finalement émergé le néodarwinisme, « théorie synthétique de l'évolution », dont les plus illustres fondateurs sont Theodosius Dobzhansky (généticien des populations), George G. Simpson (paléontologue) ou Ernst Mayr (naturaliste). Leurs travaux et ceux de leurs successeurs n'ont cessé de mettre en évidence la profonde hétérogénéité des populations naturelles. Ils ont également permis de vérifier que cette diversité apparaît, se maintient et évolue selon les lois de la génétique classique – discréditant *définitivement la thèse lamarckienne de la* transmission héréditaire des caractères acquis.

La théorie de l'évolution est-elle définitivement aboutie pour autant ? Loin s'en faut. Aujourd'hui encore, la polémique fait rage sur de nombreux points parmi les néodarwiniens. Quelle est la part dans la transformation des espèces des gènes « neutres », sur lesquels la sélection naturelle n'a pas de prise ? Au-delà du subtil passage d'une variété à une autre, par quel processus sont apparus les nouvelles familles, les nouveaux ordres du vivant ? A quel point et pourquoi l'évolution a-t-elle progressé par « sauts », faisant soudain émerger un type d'organisation inconnu auparavant ? Sur tous ces aspects, les règles du jeu évolutif restent à préciser. Avec l'apport récent et prometteur de la paléontologie moléculaire.

Cette nouvelle discipline est fondée sur le fait que les analogies de séquences moléculaires entre espèces sont d'autant plus grandes que celles-ci sont considérées comme phylogéniquement proches par les anatomistes. Si l'on suppose que les gènes varient dans le temps selon un rythme déterminé (ce qui reste à prouver), le taux de mutations observé entre deux espèces permet alors d'estimer leur degré de divergence, et de préciser la date de leur séparation à partir de leur ancêtre commun. Cette approche, qui permet de combler les vides laissés par les fossiles, entraîne parfois une remise en cause de l'arbre phylogénique établi jusqu'alors (*Le Monde* du 20 mars). Pour ne citer que quelques exemples, elle soulève actuellement des débats passionnés sur l'évolution des baleines ou des rongeurs, ainsi que sur l'origine de la cellule eucaryote dont nous descendons tous.

C. V.



هكذا من الأهل

GRANDS HÔTELS D'ÉPOQUE

Le Nacional de La Havane rentre dans le patrimoine

Du haut de son promontoire, le palace témoigne de soixante-dix ans d'histoire. Il vient d'être classé monument national

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

L'inauguration de l'Hôtel Nacional de Cuba, le 30 décembre 1930, fut un événement, une fête sans pareille qui mêla, au rythme des rumbas, le gotha havanais, un improbable « roi de l'ivoire », des milliardaires nord-américains, quelques veuves fortunées et même Joe Kennedy, le père du futur président. C'était le temps où une clientèle huppée embarquait à New York à bord de trains Pullman, direction Miami. Puis cap sur La Havane, exotique et tropicale, dépaysement assuré.

A ses débuts, le Nacional fut géré par la National City Bank. Le patron venait du Waldorf Astoria de Manhattan, le maître d'hôtel aussi. On était entre soi. Les moins enthousiastes n'étaient pas les soiffards qui fuyaient l'Amérique alors en pleine prohibition. Champagne et bourbon pour tout le monde, rhum, par-dessus le marché, pour les intempérants.

Le Nacional reste le plus bel hôtel de La Havane. Du haut du promontoire rocheux où il se dresse face à l'océan, ses tours à la sévillane sont comme deux vigies. Elles toisent soixante-dix ans d'histoire cubaine et témoignent d'une époque révolue, celle d'avant la révolution castriste. Palace sous la dictature de Fulgencio Batista, palace il est redevenu, après une longue éclipse, lorsque Cuba s'est offerte de nouveau au tourisme. Tout y est luxe, calme et nostalgie. Ce n'est pas ici que l'on découvre le Cuba d'aujourd'hui. Mais la vraie Havane n'est pas loin. Juste au bout de l'allée royale plantée de palmiers façon Beverly Hills qui, de l'hôtel, conduit à la ville.

NE RIEN SAVOIR

Le Nacional conjugue passé et présent avec un bel entrain, celui de l'orchestre qui, au crépuscule, joue pour les clients *Besame mucho* ou *Hasta siempre*, un hymne à la mémoire du Che, promu récemment scie internationale. Les dernières heures du jour sont propices à la nostalgie, sous les arcades qui cernent, face à la mer, le jardin de l'hôtel. Siroter ici dans la quiétude un *daïquiri* ou un *mojito*, deux fameux cocktails à base de rhum, c'est s'extraire du temps. C'est oublier la chaude haleine de la ville toute proche, sa piquante odeur de salpêtre, ses plaies et sa joie de vivre que quarante ans de socialisme tropical n'ont pas réussi à entamer.

No man's land doré, l'hôtel compte quatre cent cinquante chambres, rénovées entre 1992 et 1997. Il abrite un cabaret, des bars et plusieurs restaurants ; et pour les sportifs, deux piscines et un tennis. Service attentif, gentillesse comprise qui compense et au-delà une logistique parfois défaillante. Tout cela au bénéfice exclusif de vacanciers et d'hommes d'affaires étrangers, car l'hôtel filtre sévèrement les autochtones. C'est sa manière à lui de prévenir la contagion capitaliste et de fermer les yeux sur la prostitution qui s'épanouit à ses portes.

Ainsi le Nacional ne veut-il rien savoir du Cuba d'aujourd'hui, celui qui peste contre les étals vides, rêve en dollars et cauchemarde en pesos, la monnaie de singe locale. L'hôtel est d'une autre planète et d'une autre époque qui font son charme aussi. Il vient d'être classé monument national et tisonne tant et plus ses souvenirs. Pourquoi pas ? La révolution donne ici l'impression d'avoir baissé les bras, en orchestrant à coups de *flash back* une histoire à paillettes plus séduisante pour le chaland que ses glorieuses réalisations.

Une galerie de portraits, accrochés aux murs d'un des bars de l'hôtel, exalte dans cette veine un passé qui n'a rien de socialiste et sent parfois le soufre. Ava Gardner éclatante, Buster Keaton vieilli, Churchill, un cohiba au bec, Edouard VIII venu tromper dans ce palace comme dans tant d'autres son vague à l'âme de souverain déchu. A gauche du bar, presque dissimulée à la vue des clients, une photo de Lucky Luciano, figure de la pègre américaine, qui tint ici, en décembre 1946, un sommet de la Mafia. Ces messieurs, leurs amies et leurs porte-flingues avaient réquisitionné l'hôtel du haut en bas. Le gouvernement ferma les yeux. Il fermait beaucoup les yeux. Un soir, Frank Sinatra, venu spécialement des Etats-Unis, poussa pour eux la chansonnette, assure un témoin oculaire, même si le chanteur a toujours nié.

Point n'est besoin de ce folklore pour jeter un pont avec le passé. Il suffit de quitter le Nacional à la nuit noire (les nuits sont toujours noires à La Havane, faute d'éclairage public suffisant). « *A tous les coins de rue, il y a des hommes qui crient : "Taxi" et le long du Paseo, à quelques mètres les uns des autres, des entremetteurs. "A votre service, monsieur. – Je connais toutes les jolies filles. – Cherchez-vous une belle femme ? – Cartes postales ?"* » Le récit est de Graham Greene dans *Notre agent à La Havane* (1958), mais il a des accents d'aujourd'hui.

Pour leur magie, les nuits de La Havane mériteraient elles aussi être classées monument national. Le temps n'a pas de prise sur elles. C'est toujours la même chaleur poisseuse, chargée de vent marin, d'aventures et de musiques. Cabarets, discothèques, orchestres en plein air, il y en a pour tous les goûts, tous les rêves et toutes les nostalgies. Il sera toujours temps, à l'aube, de regagner le cocon du Nacional, ses touristes en short et ses hommes d'affaire pressés, veillés par les fantômes du passé.

Bertrand Le Gendre

REN BURRI/MAGNUM







COLLECTION HÔTEL NACIONAL/DR

Sur le Malecon, le bord de mer de La Havane. Au fond à gauche, l'Hôtel Nacional, inauguré en 1930. Sur un mur de l'hôtel, des portraits témoignent de sa gloire passée. Ava Gardner (ci-contre) y fut photographiée en 1952. Le « parrain » Meyer Lansky y vint en 1946 (à gauche, avec son garde du corps), au congrès de la Mafia convoqué par Lucky Luciano, et y demeura jusqu'à la révolution, en 1960. Fidel Castro y fut alors reçu (ci-dessus) par Jorge Jorge, promu gérant de l'hôtel.

Carnet de route

● **L'avion.** Avec Air France (tél. : 0-802-802-802), vol hebdomadaire pour La Havane (environ 10 h), au départ de Roissy le dimanche (5 012 F TTC, A/R, à partir du 28 août) et, à compter du 29 octobre, un second vol, le jeudi. Sur AOM (tél. : 0-803-00-1234) de Orly-Sud à La Havane trois fois par semaine (à partir de 5 800 F jusqu'au 30 septembre). Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33) propose des vols sur Iberia à partir de 4 687 F et la chambre double à l'Hôtel Nacional à partir de 700 F la nuit avec petit déjeuner. Pour les vols de Cubana (tél. : 01-53-63-23-23 et 3615 Cubana), la compagnie nationale cubaine, compter entre 4 800 et 5 000 F.

● **L'hôtel.** Au Nacional (calles 0 et 21, Vedado, La Havane, tél. : 00-53-7-33-35-64, télécopie : 00-53-7-33-50-54), un séjour-découverte, vol Cubana compris, revient à 4 700 F par personne (du 23 au 30 août), 4 570 F (de septembre au 22 octobre) et 5 580 F (fin octobre) pour deux nuits en chambre double, petit déjeuner compris. Se renseigner auprès d'Havanatour (tél. : 01-44-51-50-95, et agences), spécialiste de la destination, qui propose formules à la carte (avec Cubana, AOM et Air France) et extensions dans l'île. Hors forfait, les prix varient de 600 F la nuit pour une chambre individuelle (en basse saison) à 1 000 F pour une chambre double en haute saison (de décembre à mars et en juillet/août). Plusieurs suites, dont la « présidentielle » où dormit l'ex-roi Edouard VIII (6 000 F la nuit). Soixante-treize chambres et deux suites sont réservées aux hommes et femmes d'affaires (fax, location de téléphones mobiles, etc.). L'hôtel appartient au groupe Gran Caribe, à capitaux d'Etat cubains.

● **Voyagistes.** Cuba est à la mode et les voyagistes s'y bousculent. Parmi les généralistes : Accor Tour (brochure « Antilles »), Alternative Travel, Americatours/El Condor, l'association Arts et Vie, le Club Med, Croisitour, Fram, Jet Tours, Kuoni, Rev'Antilles, Transtours, Club Aventure et Terres d'aventure. D'autres lui consacrent une place de choix : Marsans (Cuba extraordinaire), Voyageurs dans les îles (tél. : 01-42-86-16-39) et Vacances Air Transat (tél. : 01-53-02-23-34). A signaler une « Route du cigare » (9 jours, 7 900 à 8 900 F en pension complète et vols AOM de Paris) avec Buena Vista (agences et 01-53-93-65-30/31) et un périple de 9 jours (7 380 F de Paris) avec Le monde des Amériques (tél. : 01-53-63-13-40), deux circuits qui font étape au Nacional.

● **Visites.** Le Nacional propose des tours de ville, mais la Vieille Havane se visite aussi bien sans guide. Héritage de la colonisation espagnole, elle accuse les années avec langueur et distinction. Certaines bâtisses s'écroulent, d'autres ont été rénovées ou vont l'être. A voir aussi, au centre-ville, le Musée de la Révolution, installé dans un palais qui fut celui de Batista. Il retrace l'épopée des barbudos, de la guérilla dans la sierra Maestra à l'assassinat du Che en Bolivie. Cette histoire héroïque mérite d'être revisitée. Constamment ressassée, elle sert de ciment idéologique au régime, faute, pour les Cubains, de croire encore aux vertus du socialisme.

● **Paladares.** Un *paladar* est un restaurant privé dont la capacité est limitée réglementairement à une douzaine de couverts. L'un d'eux, La Guarida, est installé là où fut tourné *Fresa y Chocolate* (calle Concordia, 418 ; tél. : 62-49-40) ; un autre, Amor, est situé dans une maison bourgeoise du début du siècle, au décor intact (calle 23, 759 ; tél. : 38-150).

● **Sorties.** Jouxtant la forteresse San Carlos de la Cabaña, le café Le Mirador domine la mer. Les Havanais viennent parfois y rêver d'une autre vie (la Floride est à 150 km droit devant). Pour la musique : le Palacio de la salsa (dans l'hôtel Riviera, sur le Malecón, le boulevard du bord de mer ; tél. : 33-37-33) ou La Casa de la Amistad, en plein air, dans le jardin d'une riche demeure d'autrefois. On y écoute de la musique cubaine traditionnelle popularisée en France par Compay Segundo (Paseo et 3ra ; tél. : 30-31-14).

● **Guides.** Celui du Routard (Hachette, 79 F) est bref, mais informé et riche de conseils avisés. Le meilleur à notre avis. A signaler aussi les guides « Visa » (Hachette), Olizane, *Lonely Planet*, Flammarion, Gallimard (« Bibliothèque du voyageur »), Marcus, Petit Futé et Ulysse, ainsi que la carte IGN de Cuba avec le plan des villes.

● **Renseignements.** Office de tourisme de Cuba, 280, bd Raspail, 75014 Paris (tél. : 01-45-38-90-10 et 3615 Cuba).

● **Formalités.** Pour les Français, passeport valide six mois après la date de retour et « carte de tourisme » (150 F) disponible au consulat (14, rue de Presles, 75015 Paris, tél. : 01-45-67-55-35, de 9 h à 12 h). La plupart des agences et voyagistes se chargent de cette formalité.

● **Monnaie.** Le peso. Mais le dollar est roi, même si chèques de voyage et carte de crédit American Express (ainsi que celle du Diners'Club) sont indésirables. Acceptées, les cartes Visa internationale, Eurocard et Mastercard.

Jorge Jorge, employé modèle et patron providentiel

A soixante-seize ans, Jorge Jorge est la mémoire de l'hôtel Nacional de Cuba. Il en connaît en détail l'histoire mouvementée, pour l'avoir vécue de près, tour à tour syndicaliste émérite, homme de paille de la Mafia et, par la grâce de Fidel Castro en personne, patron de l'hôtel, en 1960, au lendemain de la chute du dictateur Fulgencio Batista.

Jorge Jorge est entré par la petite porte, comme homme de service, au Nacional. C'était en 1938, il avait seize ans. L'hôtel vivait des années inoubliables, chics et cosmopolites. Employé modèle au service des très riches, Jorge Jorge prenait peu à peu du grade, en même temps qu'il militait au syndicat maison. Comme lui, les cinq cents salariés de l'hôtel travaillaient dur pour peu. Jorge Jorge devint bientôt leur porte-parole. Ignorant tout des rouages d'un palace, les *barbudos* se souviendront le moment venu de ce syndicaliste cinq-étoiles depuis longtemps au fait des réalités de l'hôtel.

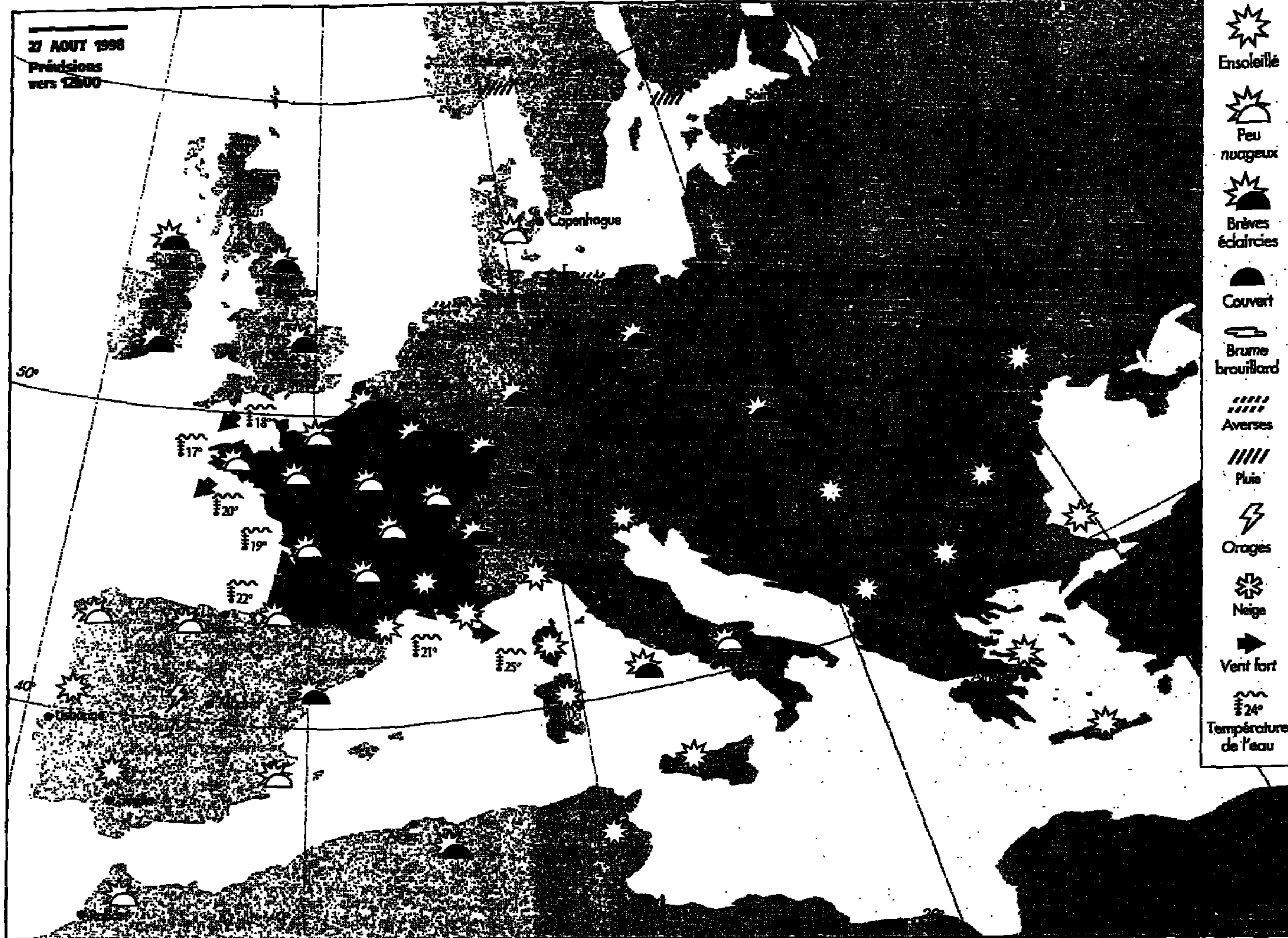
Homme providentiel déjà, Jorge Jorge avait acquis quelques années plus tôt la confiance de Meyer Lansky, un *boss* des jeux, grillé à Las Vegas, que Fulgencio Batista avait accueilli à bras ouverts à Cuba. A l'hôtel Nacional précisément, dont Lansky contrôlait le casino. L'histoire se passe à la fin des années 50. La révolution est en marche mais nul, dans la bulle du Nacional, ne veut le savoir. Meyer Lansky moins que personne. Devant l'évidence – les *barbudos* sont entrés dans La Havane –, il espère encore. Au pire, calcule-t-il, il faudra quelques mois aux Américains pour rétablir l'ordre. En attendant, mieux vaut s'éclipser.

Jorge Jorge est là, respecté et respectueux. Pouquoi ne pas lui confier provisoirement les clés des salles de jeu ? En quelques heures, après un mouvement d'hésitation, l'employé stylé, le syndicaliste convaincu, est intronisé patron du casino. Il en sera le dernier propriétaire légal, avant que le nouveau régime ne ferme définitivement ce symbole honni du capitalisme nord-américain.

Des dizaines de milliers de dollars dormaient alors dans le coffre du casino, destinés aux tapis verts. Sous bonne garde, celle de Jorge Jorge. Vêtu d'une *guayabera* usée, la chemise traditionnelle cubaine, le vieil homme parle aujourd'hui sans émotion de ce magot. Ce n'était pas son argent. Il était juste qu'il revienne à la Révolution. Et c'est effectivement ce qui arriva. Aux débuts des années 60, donc, Jorge Jorge est promu directeur du Nacional, déserté par ses clients. Un temps, même, l'hôtel accueillera sous sa houlette une école pour jeunes filles méritantes des campagnes.

Jorge Jorge sera remplacé à la tête du palace, en 1962. Commence alors pour lui une nouvelle carrière dans l'hôtellerie nationalisée de son pays. Aujourd'hui, après une existence de labeur, le voilà aussi démuni que n'importe quel retraité cubain. Mais sa réputation d'homme-mémoire du Nacional est sa consolation.

B. L. G.



Nuageux au nord-est

JEUDI, un anticyclone se renforce sur les îles Britanniques et sur l'ouest de la France. Une vaste dépression est située sur les pays scandinaves et un front froid associé s'évacue le matin de la Bourgogne à la Franche-Comté.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages bas seront nombreux le matin, puis l'après-midi le soleil fera de belles apparitions, surtout sur les pays de Loire. Le vent de nord-est sera modéré près des côtes. Il fera 15 à 18 degrés près des côtes de la Manche et 19 à 22 degrés dans l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De Nord-Picardie aux Ardennes le ciel restera très nuageux avec quelques averses l'après-midi. Ailleurs, les nuages bas du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Il fera 18 à 22 degrés du nord au sud l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De la Champagne à l'Alsace et à la Lorraine le ciel restera très nuageux avec quelques averses l'après-midi. Ailleurs, de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 19 à 22 degrés du nord au sud des régions.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera largement, surtout l'après-midi. Sur les Pyrénées le ciel sera plus nuageux avec quelques orages locaux. Le vent de nord-est sera sensible près des côtes. Il fera 23 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

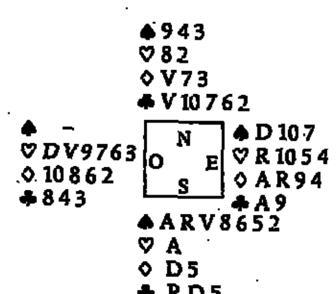
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les quelques passages nuageux du matin laisseront place à un après-midi bien ensoleillé. Le thermomètre marquera 22 à 25 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera encore au rendez-vous en toute région. Le vent de nord-ouest à ouest soufflera à 50 km/h en rafales du golfe du Lion à la Corse. Il fera 28 à 31 degrés l'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.
S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole													
AJACCIO	17/26 S												
BIARRITZ	18/24 S												
BORDEAUX	16/26 S												
BOURGES	13/22 S												
BREST	13/18 N												
CAEN	12/17 N												
CHERBOURG	11/16 N												
CLERMONT-F.	11/22 S												
DIJON	12/22 N												
GRENOBLE	12/26 S												
LILLE	9/17 N												
LIMOGES	13/22 S												
LYON	14/24 N												
MARSEILLE	19/29 S												
NANCY	11/20 N	NOUMEA	22/26 C	BUCAREST	14/30 S	MILAN	20/30 S	VENISE	18/27 S	SANTIAGO/CHI	-1/19 S	ASIE-OCÉANIE	
NANTES	13/21 S	PAPEETE	23/28 S	BUDAPEST	12/22 S	MOSCOU	10/15 P	VIENNE	13/19 P	TORONTO	16/29 S	BANGKOK	24/32 S
NICE	20/26 S	POINTE-A-PIT.	26/31 P	COPENHAGUE	10/15 S	MUNICH	10/17 P			WASHINGTON	23/33 C	BOMBAY	27/29 P
PARIS	11/20 N	ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	DUBLIN	9/16 S	NAPLES	24/29 N	AMÉRIQUES				DJAKARTA	26/31 C
PAU	17/23 S			FRANCFORT	8/17 S	OSLO	7/9 P	BRASILIA	15/32 S	AFRIQUE		DUBAI	30/39 S
PERPIGNAN	21/31 S	EUROPE		GENEVE	13/23 N	PALMA DE M.	23/32 S	BUENOS AIR.	6/17 S	ALGER	22/33 S	HANOI	27/36 C
RENNES	12/20 N	AMSTERDAM	10/15 P	HELSINKI	9/14 P	PRAGUE	9/15 S	CARACAS	25/31 P	DAKAR	27/30 C	HONGKONG	27/31 C
ST-ETIENNE	11/22 N	ATHENES	23/31 S	ISTANBUL	20/25 S	ROME	22/28 S	CHICAGO	19/28 C	KINSHASA	20/28 P	JERUSALEM	25/33 S
STRASBOURG	11/19 N	BARCELONE	22/28 S	KIEV	11/21 C	SEVILLE	16/30 S	LIMA	15/19 N	LE CAIRE	24/35 S	NEW DEHLI	26/31 P
TOULOUSE	16/27 S	BELFAST	10/16 S	LISBONNE	16/22 S	SOFIA	14/28 S	LOS ANGELES	19/25 S	MARRAKECH	19/37 S	PEKIN	19/26 S
TOURS	12/23 S	BELGRADE	15/28 S	LIVERPOOL	11/16 S	ST-PETERSB.	12/15 P	MEXICO	14/22 P	NAIROBI	14/22 N	SEOUL	22/28 N
FRANCE outre-mer		BERLIN	9/15 P	LONDRES	8/18 S	STOCKHOLM	9/13 P	MONTREAL	18/26 S	PRETORIA	7/21 S	SINGAPOUR	26/28 P
CAYENNE	24/32 S	BERNE	12/18 C	LUXEMBOURG	8/16 S	TENERIFE	18/25 S	NEW YORK	22/29 S	RABAT	17/23 N	SYDNEY	10/15 N
FORT-DE-FR.	26/31 P	BRUXELLES	9/16 P	MADRID	18/32 N	VARSOVIE	9/12 P	SAN FRANCIS.	13/20 S	TUNIS	23/36 S	TOKYO	25/29 P

Situation le 26 AOUT - 0 heure TU



Prévisions pour le 28 AOUT - 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISLANDE.** Il reste encore quelques places pour assister à la première rencontre officielle de l'équipe de France de football depuis le Mondial, un match qui doit opposer les Bleus aux Islandais, samedi 5 septembre à Reykjavik, lors des premières rencontres de qualification de l'Euro 2000. Le forfait signé Réductour inclut le billet d'avion sur vol régulier Icelandair, trois nuits dans une pension de famille avec petits déjeuners, et le billet d'entrée sur le stade. Départ le jeudi 3 septembre à 22 h 20, arrivée Reykjavik à 0 h 30. Retour le dimanche à 16 heures, arrivée à 21 h 30 à Paris. 4 350 F par personne en partant à deux, 530 F de supplément pour une chambre individuelle. Réservation sur Minitel 3615 Réductour.

■ **ASIE.** Une promotion signée Gulf Air, valable jusqu'au 30 septembre, propose un prix unique sur les destinations d'Asie. Les vols depuis Paris vers Delhi, Bombay, Karachi, Bangkok, Hongkong, Djakarta et Kuala Lumpur sont affichés à 2 780 F, plus 100 F de taxes (environ, variable selon les destinations) l'aller-retour, avec changement d'appareil dans le Golfe, à Bahrein ou à Mascate. Pour sa part, Cathay Pacific annonce une liaison pour l'Australie, de Paris à Sydney et Brisbane, via Hongkong, à 5 280 F (plus taxes), avec un retour, au plus tard, le 31 octobre. Ces deux tarifs, qui s'appliquent sur un nombre limité de sièges par vol, sont en vente chez les revendeurs spécialisés. Notamment à la Compagnie des voyages : vente par téléphone au 01-45-08-44-88 ou réservation en temps réel, avec carte bancaire sur le site Internet (www.lcdv.com).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98204

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II											■	
III							■			■		
IV		■			■							
V				■								
VI									■			
VII								■				
VIII						■						
IX					■				■			
X					■							

HORIZONTALEMENT

I. Pour débiter les grosses pièces. – II. Le bon moment pour faire le vide. – III. En dessous de la moyenne. Un peu d'émotion. Personnel. – IV. Dans la gamme. Atmosphère vaporeuse sur la toile. – V. Pour un frère de service. Recouvrir la pièce. – VI. Donnent la grosseur des fils. Couleur de monture. – VII. Sauriens estimés pour leur chair. Du raisin ou du café dans la tasse. – VIII. A besoin d'un maître pour avancer. Préparai la coiffure. – IX. Désordonné avec mélo. Sur une table vietnamienne. En route. – X. Pour suspendre. Que l'on retrouve aux champs ou au palais.

VERTICALEMENT

1. Quel que soit le propos, elle ne termine jamais les mots. – 2. Groupe plein d'assurances. Petits ou grands, ils font de belles feuilles. – 3. S'opposèrent au pape et à leur ordre par fidélité à la pauvreté. – 4. Sans latin. Satisfaite. – 5. Découpage historique. Oiseau aquatique. – 6. Galerie couverte. Négation. – 7. L'astate. Jamais on ne fit tout un plat de ses lentilles. – 8. A mettre de notre côté. Compositeur contemporain. – 9. Fromage de Savoie. Meitnerium. – 10. Pour garder l'anonymat. Pierre blanche. – 11. Mélange graisseux. – 12. Réfléchit beaucoup, agit parfois.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98203

HORIZONTALEMENT

I. Recouvrement. – II. Electrice. Or. – III. Colt. Afro. Ta. – IV. Rila. Ile. VIP. – V. Egalisatrice. – VI. An. En. Régnez. – VII. Tét. Onde. – VIII. Ioue. Stars. – IX. Onction. Agit. – X. Nase. Netteté

VERTICALEMENT

1. Récréation. – 2. Eloigne. Na. – 3. Cella. Tics. – 4. Octale. Oté. – 5. Ut. Inouï. – 6. Vrais. Néon. – 7. Riflard. Ne. – 8. Ecrêtées. – 9. Méo. RG. TAT. – 10. Vintage. – 11. Notice. Rit. – 12. Trapéziste.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1803

UNE DÉFENSE NORVÉGIENNE !

Lors d'un championnat joué en Norvège, un coup de flanc de Kjaernsrod a été considéré en 1990 comme la défense la plus brillante de l'année.

```
              ♠ R 8 7 4 2
              ♡ 7 5
              ◇ A 10
              ♣ R V 5 3
♠ 10 9 3                    ♠ A D 6
♡ A 8 6           N         ♡ 9
◇ V 8 7 5 2     O   E       ◇ R 9 4 3
♣ 7 4             S         ♣ D 10 9 8 6
              ♠ V 5
              ♡ R D V 10 4 3 2
              ◇ D 6
              ♣ A 2
```

Ann. : S. don. Tous. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lorentz	X...	Kjaern.	Y...
–	–	1 ◇	4 ♡
passe	passe	passe	

Ouest a entamé le 7 de Trèfle pour le 3, le 8 et l'As de Sud qui a continué avec le Roi de Cœur, puis il a joué la Dame de Cœur prise par l'As, et Est a défaussé un Trèfle. Ouest a alors contre-attaqué le 5 de Carreau (4e meilleure) pris par l'As du mort. Sud a rejoué le 10 de Carreau, Est a pris du Roi et Ouest a mis le 2 de Carreau. *Comment Est a-t-il fait chuter ce contrat de* QUATRE CŒURS ?

Réponse

Si Est fait un flanc normal en continuant Carreau, Sud coupera et tirera tous ses atouts jusqu'à cette *situation* :

```
♠ R 8 ♣ R V
―――――――――――          ♠ A D ♣ D 10
♠ V 5 ♡ 10 ♣ 2
```

Sur le dernier Cœur et la défausse automatique du 8 de Pique. *Est est victime d'un squeeze placement* car, s'il jette la Dame de Pique, Sud le met en main à Pique pour l'obliger à se jeter dans la fourchette à Trèfle du mort...

Comment empêcher cette fin de coup ? Est en main, après le Roi de Carreau, comprit que s'il jouait Trèfle (au lieu de Carreau) il donnerait la levée du Valet de Trèfle, mais ce cadeau serait empoisonné !

En effet, *Sud* n'a *plus* été en mesure de faire la levée du Roi de Trèfle puisque Ouest avait encore un atout pour couper ce Roi !

Ainsi, malgré la défausse du 5 de Pique sur le Roi de Trèfle que Ouest coupa, Sud chuta d'une levée (As de Cœur, Roi de Carreau, 8 de Cœur et As de Pique).

PAS DE REPRISE AU MORT

Quand le mort semble inaccessible, il faut faire preuve d'imagination pour découvrir une reprise. Dans cette donne de l'expert anglais Hugh Kesley, on voit que Sud, grâce aux annonces, pouvait jouer comme *à cartes ouvertes*.

```
              ♠ 9 4 3
              ♡ 8 2
              ◇ V 7 3
              ♣ V 10 7 6 2
♠ –                         ♠ D 10 7
♡ D V 9 7 6 3     N         ♡ R 10 5 4
◇ 10 8 6 2      O   E       ◇ A R 9 4
♣ 8 4 3           S         ♣ A 9
              ♠ A R V 8 6 5 2
              ♡ A
              ◇ D 5
              ♣ R D 5
```

Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	passe	1 SA	contre
3♡	passe	4♡	4♠

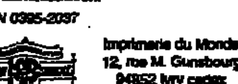
Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, Sud a pris avec l'*As* sec et a tiré l'As de Pique, mais Ouest a défaussé un Cœur. Comment Sud a-t-il dû jouer pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur le contre de « 1 SA », le saut à « 3 Cœurs » était un barrage qui promettait une main très faible avec six Cœurs.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE



هكذا من الاهل

CINÉMA Critique de cinéma sur Radio Nova en 1996, Jamel Debbouze s'est depuis fait connaître grâce au « Monde de Jamel », une série de sketches diffusée pendant l'émission « Nulle part ailleurs » sur Canal Plus. ● CE « MONDE », c'est celui de la banlieue, de la culture hip-hop et des tchatcheurs, dont ce Marocain est un des plus brillants représentants. Ignorant en effet ce que peut signifier un rôle de composition, Jamel Debbouze porte naturellement en lui un nombre infini de personnages, loufoques, désespérés, qui ne demandent qu'à exister. ● *« JE NE SUIS PAS COMÉDIEN, je joue à faire le comédien »*, précise celui qui a reçu pour seule formation les cours de la Ligue d'improvisation de Trappes. ● IL DÉBUTE au cinéma dans *Zonzon*, deuxième film de Laurent Bouhnik, qui tente audacieusement (et en vain) de renouveler un genre convenu, le film de prison.

Jamel Debbouze, l'improvisateur qui joue à faire le comédien

Repéré sur les ondes de Radio Nova et à « Nulle part ailleurs », sur Canal Plus, ce Marocain issu de la banlieue et de la culture hip-hop a réussi à imposer son monde de personnages loufoques et désespérés. Il débute à l'écran dans « Zonzon »

JAMEL DEBBOUZE a réussi à lui tout seul à résoudre le paradoxe du comédien. Il n'interprète plus personne. La question n'est plus de savoir s'il devrait se contenter d'être lui-même, mais jusqu'à quel niveau de folie il arrivera à perfectionner son grand œuvre, connu sous ce beau nom : « Le monde de Jamel », d'après le nom d'une de ses séries de sketches diffusée pendant « Nulle part ailleurs » sur Canal Plus. *« Je ne suis pas comédien, je joue à faire le comédien. On me parle de respecter des marques sur un tournage, mais je ne sais même pas ce que c'est, je suis brut de pomme. »*

Ce monde de Jamel, qui serait grossièrement celui de la banlieue, d'un phrasé et d'un détournement de la langue, d'une culture hip-hop et d'un goût pour les grosses productions hollywoodiennes, ne repose pas sur une quelconque haine, un terme que l'on s'est trop longtemps senti obligé d'employer pour évoquer tout ce qui est à la périphérie des grandes villes. Jamel a dépassé depuis longtemps le stade de la colère. Mais un monde qui ne ressemblerait pas à celui de la banlieue, ne partagerait pas sa culture et son langage, est une chose aberrante pour lui. *« Le monde de Jamel est une idée superbe, je me dis que s'il y a ne serait-ce qu'une personne, parmi les plusieurs millions qui me regardent à la télévision, qui change d'avis sur les "reubeu"* [les beurs], *la partie est gagnée. »*

TONY MONTANA POUR HÉROS

Dans un style très différent, le comique noir américain Richard Pryor (suivi au début de sa carrière par son héritier Eddie Murphy, avant qu'il ne dévoie son talent) avait dans les années 70 bâti un comique qui se moquait royalement du regard que les Blancs pouvaient poser sur les Noirs. Pour Pryor, les Blancs étaient incroyables, au sens strict du terme, ils les avait donc tout simplement fait disparaître de son horizon. Pryor appartenait à un mouvement culturel noir qui avait à son époque dépassé les frontières du ghetto pour occuper une place centrale dans la culture américaine. Le monde de Jamel, l'horizon dans lequel il s'inscrit, en réussissant une cohabitation improbable entre Aretha Franklin, le hip-hop, *Les Liaisons dangereuses*, Bruce Willis et Jean-Claude Vandamme, a lui aussi quitté depuis longtemps sa position périphérique pour devenir, discrètement et sûrement, un mouvement de masse.

Depuis ses débuts à Radio Nova en 1996, ses premiers sketches sur Paris Première la même année, son passage à « Nulle part ailleurs » en 1997, jusqu'à ses débuts au cinéma dans *Zonzon* dans le rôle d'un jeune détenu, Jamel se contente de poursuivre cette même démarche qui consiste à mettre pacifiquement le monde à ses pieds. Les différentes déclinaisons de Jamel dans ses sketches – Jamel Cendrillon (*« Transforme-toi*, dit-il à sa citrouille, pressé de la voir se métamorphoser en cabriolet, *tu me fous la honte »*), Mike Jamel, détective privé gérant une clientèle recommandée par Aretha Franklin, Jamel CRS, Jamel chirurgien, Jamel pédégé, Jamel duc des Lombards (une version libre des *Liaisons dangereuses* où le comédien explique que *« l'amour a ses raisons que les limites ne connaissent pas les raisons de l'amour »*) – portent toute la marque d'un comédien qui ignore ce qu'un rôle de composition signifie, mais possède un nombre infini de personnages en lui, fous, désespérés, loufoques, et qui ne demandent qu'à sortir de ses pores.

Avant de se faire un prénom, Jamel Debbouze n'avait pas le monde à ses pieds, mais sur la tête. *« Je suis l'aîné d'une famille de six enfants. Mon père était chef de groupe à la RATP, ma mère travaillait chez Bouygues, elle faisait le ménage. A partir de l'instant où on franchissait le seuil de la maison, on se retrouvait au Maroc, même si nous habitions Trappes. C'est tout juste s'il ne fallait pas se faire tamponner son passeport, mon père avait même acheté une parabole pour pouvoir regarder les programmes de la télévision marocaine. Grâce à cela j'ai toujours été porteur d'une double culture. Je pratique toujours ma religion, tout en ayant grandi avec des films qui défouraillaient sacrément :* Les Affranchis *de Martin Scorsese,* Scarface *de Brian De Palma.* Scarface *est une véritable religion, et j'ai longtemps rêvé, comme Tony Montana, le héros du film, de posséder un jacuzzi, et trois télés que je pourrais regarder un cigare dans la bouche. A Trappes, si tu leur demandes quelle phrase du film ils retiennent, ils te répondront tous :* " J'ai les mains faites pour l'or et elles sont dans la merde." »

Les mains de Jamel resteront longtemps dans la boue. *« Je me souviens encore d'un épisode de mon adolescence où j'ai failli laisser la vie, un coup de fusil qui est passé à un centimètre de ma tête à la suite d'un menu larcin. Je connais tellement de types qui fonctionnent sur le mode braquage-prison, ballottés de l'un à l'autre. Il y a des gens qui cataloguent tout, ils voient un reubeu, et lisent sur son front livreur à la Sernam. Mais si on se donne un peu de mal pour comprendre la vie des gens en banlieue, on voit des choses formidables. Il y a des appartements dans les cités où les huissiers sont passés si souvent qu'ils ont fini par devenir des amis des gens qu'ils devaient expulser. Il y a comme ça des types qui font une connerie juste pour payer le loyer. Un de mes amis d'enfance, Hamid, en a pris pour dix ans. Il voulait tout, tout de suite. A onze piges, il roulait déjà en Ford Escort. Moi aussi j'aurais sombré dans la délinquance s'il n'y avait pas eu Radio Nova. »*

La seule formation de Jamel se réduit à des cours d'improvisation théâtrale à Trappes. Les cours au lycée ont, eux, été consciencieusement séchés. Il était dit qu'il ne lirait jamais *Les Liaisons dangereuses* à l'école. Mais son talent d'improvisation, cette capacité à se réinventer en permanence sont son meilleur bagage. Il suffit de le voir au travail, durant le tournage de *H*, une sitcom qui devrait être diffusée sur Canal Plus en octobre. Il joue un réceptionniste qui écrit des poèmes dans un hôpital où rien ne marche. Aucun texte ne résiste à la mécanique de Jamel qui en improvise la moitié, en recompose une partie d'une prise à l'autre, et s'impose comme une locomotive donnant un rythme que ses partenaires sont obligés de suivre.

« Je ne suis pas le découvreur de Jamel mais son tabouret, affirme Jean-François Bizot, le patron de Radio Nova. *Celui qui l'a découvert est la personne qui s'occupait de la Ligue d'improvisation des Yvelines. J'ai remarqué qu'il faisait rire tous les gens avec qui il était. Mais j'ai surtout regardé sa démarche. Je lui ai dit de se pointer le lundi suivant à Nova, j'en ai fait le critique de cinéma de la station. Sa tchatche est bien sûr très impressionnante, mais elle est bien plus répandue qu'on ne le pense. Seulement, Jamel y met un contenu très particulier. Il vient d'une famille marocaine bien élevée, ce qui est au moins aussi bien qu'une famille française bien élevée. »*

Une des meilleures scènes de *Zonzon*, manifestement improvisée, est typique du « style Jamel ». Son personnage cherche à remonter le moral d'un autre prisonnier en lui faisant miroiter une virée dans la boîte de son cousin, et une nuit avec une fille. Il devient à la fois le propriétaire de la boîte, l'entraîneuse de service et la voix du détenu dépressif qui ne voit plus la fin de son incarcération. Jamel ainsi reste lui-même, c'est-à-dire un type qui invente des blagues, les raconte merveilleusement bien, mais ne peut s'empêcher de nous laisser entrevoir la part de mélancolie qui règne dans son monde.

Samuel Blumenfeld

Derrière les barreaux du cinéma-choc

Zonzon. Récit simpliste et surenchère d'effets cadenassent le deuxième film de Laurent Bouhnik

Film français de Laurent Bouhnik. Avec Pascal Greggory, Gaël Morel, Jamel Debbouze, Fabienne Babe, Elodie Bouchez. (1 h 42.)

Le début du film suggère une tentative audacieuse : reprendre un des genres les plus convenus et par nature le plus facilement étouffant, le film de prison, et s'en évader par une escalade stylistique et une envolée rythmique prenant de vitesse les poncifs. Radicalisant les partis pris de composition des images – lumières, cadrages, effets de distance – et du tempo, Laurent Bouhnik atteint d'emblée une sorte d'abstraction assez impressionnante, qui sous-entend la double violence carcérale (celle de l'institution pénitentiaire et celle du film de genre) à laquelle il se confronte.

Il y aurait même l'idée astucieuse d'un parallèle entre la bricole à laquelle sont contraints les prisonniers (pour communiquer, pour améliorer l'ordinaire, pour rêver) et le bricolage de la mise en scène pratiqué par le réalisateur (pour atteindre les mêmes objectifs).

Malheureusement, au bout de dix minutes, le réalisateur s'avise qu'il lui faut aussi raconter une histoire (pourquoi ?). C'est là que les embêtements commencent. L'histoire aura donc pour cadre la très prévisible et finalement très arrangeante convention de la prétendue guerre civile dont la taule serait le théâtre exemplaire, à droite la société qui est méchante, à gauche les hommes qui par essence devraient être libres et donc sont victimes d'un sort injuste. Au dernier sondage de comptoir, même les philosophes du Café du commerce ont abandonné cette banalité, pas les scénaristes. Sur ce subtil arrière-plan se dessinent donc les silhouettes de Frankie, le dur qui ne plie jamais, d'Arnaud, le pied-tendre tombé pour une bêtise et de Kader, qui assure la « présence humaine » et bouche les trous du récit pendant que les deux autres s'occupent de l'architecture dramatique, l'un face à l'autre et les deux face à l'administration de la « zonzon » (prison).

Et nous revoilà partis pour un *revival* des vieilles lunes du réalisme poétique à la française : après les petits marginaux du *Select Hotel*, premier film du même réalisateur déjà très « tu l'as vue ma virtuosité de filmage ? », entrent le truand d'honneur, les vrais mecs et tout le fourbi. Pis, on est placé dans la déplaisante situation de comparer les trois types enfermés ensemble dans la cellule scénaristique. Jamel Debbouze (Kader) l'emporte sans problème, simplement parce qu'il a l'air de se fiche éperdument de l'histoire, ne jouant d'autre jeu que celui de sa propre survie (d'acteur et de personnage). Pascal Greggory, s'il mouille abondamment ses tatouages dans son numéro de puissant félin en qui bat un cœur pur que le monde n'a pas su comprendre, convainc de son talent en éteignant le pauvre Gaël Morel (qui ne méritait pas un tel traitement), mais se retrouve *ipso facto* dévoré par le néant d'artifices où s'enfonce le film.

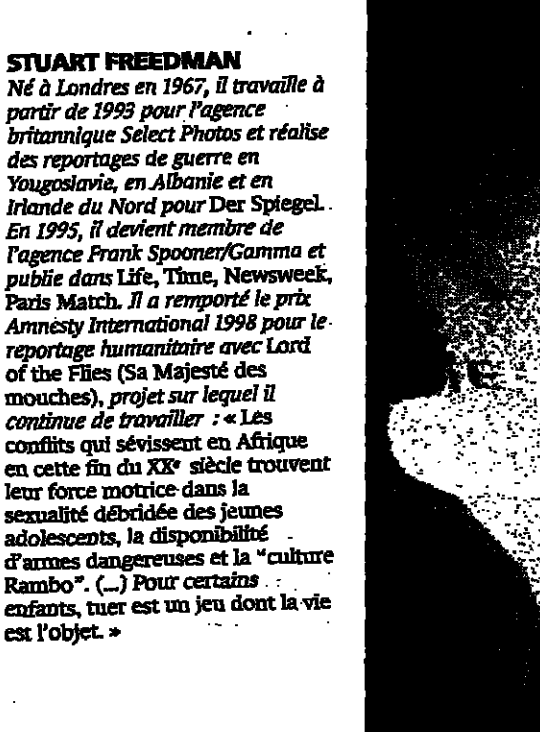
Jean-Michel Frodon

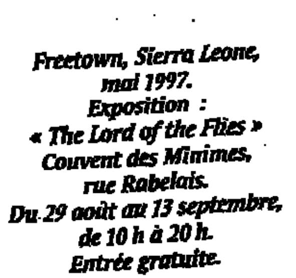
LA PHOTOGRAPHIE DE STUART FREEDMAN

VISA POUR L'IMAGE, PERPIGNAN

STUART FREEDMAN

Né à Londres en 1967, il travaille à partir de 1993 pour l'agence britannique Select Photos et réalise des reportages de guerre en Yougoslavie, en Albanie et en Irlande du Nord pour Der Spiegel. *En 1995, il devient membre de l'agence Frank Spooner/Gamma et publie dans* Life, Time, Newsweek, Paris Match. *Il a remporté le prix Amnesty International 1998 pour le reportage humanitaire avec* Lord of the Flies (Sa Majesté des mouches), *projet sur lequel il continue de travailler :* « Les conflits qui sévissent en Afrique en cette fin du XX[e] siècle trouvent leur force motrice dans la sexualité débridée des jeunes adolescents, la disponibilité d'armes dangereuses et la "culture Rambo". (...) Pour certains enfants, tuer est un jeu dont la vie est l'objet. »







Freetown, Sierra Leone, mai 1997. Exposition : « The Lord of the Flies » Couvent des Minimes, rue Rabelais. Du 29 août au 13 septembre, de 10 h à 20 h. Entrée gratuite.

Réflexions sur le témoin historique aux Etats généraux du film documentaire de Lussas

Le Festival a permis de mesurer la vitalité des lieux alternatifs de diffusion

Pour sa dixième édition, le Festival de Lussas a rouvert son débat, entamé l'année précédente, sur l'utilisation des archives dans le documentaire historique, en insistant cette fois-ci sur le personnage du témoin. Six films ont nourri la discussion. Un autre atelier a permis de constater que les lieux de diffusion alternatifs se sont multipliés en France depuis le début de cette décennie.

LUSSAS (Ardèche)
de notre envoyé spécial

A la différence de la plupart des festivals de cinéma, celui de Lussas se donne le temps de la réflexion. Quitte à approfondir, d'une année sur l'autre, un débat dont la richesse n'aurait pas été épuisée. C'est ce qui est arrivé au cours de cette dixième édition qui s'est achevée le 22 août, avec, en dehors de l'ensemble des travaux consacrés à la représentation du Front national (*Le Monde* du 25 août), *Le Temps des récits*. Cet atelier, coordonné par Gérald Collas, producteur à l'INA, déplaçait cette fois sur le « personnage » du témoin le débat inauguré en 1997 sur l'utilisation des archives dans le documentaire historique.

Insister sur cette notion de personnage, c'est remettre en question le présupposé selon lequel, en matière documentaire, le réel se livrerait sous la forme d'un matériau brut et objectif qu'il suffirait de recueillir. Pourtant, de façon encore plus évidente qu'avec les archives et leur éventuelle manipulation, le témoin n'est pas nécessairement garant de la vérité. Moins parce que sa mémoire ou sa bonne foi seraient faillibles ou récusables qu'en vertu du fait que le récit par lequel il évoque le passé est en soi le fruit d'une réappropriation, d'une mise en scène permanente de lui-même sur la scène de l'histoire. *« L'histoire travaille le témoin tout autant et dans le même temps que celui-ci pense qu'il travaille pour elle »*, précise Gérard Collas. Il suggère ainsi qu'avec le témoin le documentariste se frotte à un matériau déjà élaboré, sa propre tâche consistant dès lors à le mettre en forme par sa propre mise en scène.

Six films – depuis *Leçons d'histoire*, de Straub et Huillet, lecture brechtienne de l'impérialisme sous les auspices de la Rome antique, jusqu'à *Republica*, de Ginette Lavigne, sur la liquidation d'un journal portugais et, à travers lui, du projet utopique de la révolution des oeillets – ont permis d'alimenter la discussion, en compagnie du cinéaste Jean-Louis Comolli et de la philosophe Marie-José Mondzain. Deux moments ont marqué les débats. D'abord la projection, en présence de son auteur, d'*Un vivant qui passe*, de Claude Lanzmann (diffusé voici quelques mois sur Arte), où Maurice Rossel, ancien délégué de la Croix-Rouge, relate sa visite au camp-vitrine de Theresienstadt durant la seconde guerre mondiale. Ce film démontre à l'évidence combien un témoin peut manquer à son rôle par aveuglement plus ou moins délibéré, et que c'est bien au cinéaste de dire alors ce qu'il en est, à la fois de la vérité historique et de celle du témoin. Mentionnons au passage la polémique qui s'ensuivit, où quelques voix reprochèrent à Lanzmann, outre sa méthode (sans laquelle, pourtant, le film n'existerait pas), d'accorder trop d'importance à l'antisémitisme...

PAS VU À LA TÉLÉ

Il est rassurant de constater, à l'occasion de ce dixième anniversaire de Lussas, que depuis sa création, le nombre de documentaires produits en France a été multiplié par cinq. Bien peu cependant d'entre eux échappent au « programme » de son principal bailleur de fonds : la télévision. L'atelier proposé par Christophe Postic et Eric Vidal a permis de constater que les lieux de diffusion alternatifs en France se sont multipliés depuis le début des années 90. Les représentants de Vidéo Les Beaux Jours (Strasbourg), Les Apéros Ciné (Toulouse), Vidéorème (Roubaix), Polly Maggoo (Marseille), Tévé Troqué (Paris) ou Les Apéros Vidéos (Metz) étaient présents pour expliquer leur politique : montrer au public ce qui ne passe pas à la télévision et redonner au cinéma (documentaire mais pas exclusivement) sa vocation de lien collectif et d'outil de réflexion sur le monde.

Ces structures cumulent le cas échéant des activités de production, telle la plus prospère d'entre elles, Vidéo Les Beaux Jours à Strasbourg, qui a cofinancé le dernier film de Robert Kramer, *Say Kom Sa* (présenté à Locarno), ou plus modestement Les Apéros-Cinés à Toulouse, qui ont présenté un remarquable petit film d'intervention de Jean-Luc Galvan, intitulé *Un film = une tomate*. L'action se déroule dans la banlieue de Toulouse le 3 décembre 1996, lors de l'inauguration du multiplexe Gaumont-Labège. Les intermittents du spectacle en lutte y bloquent joyeusement l'accès quand surgit, à la suite d'un nervi prêt à faire le coup de poing, le PDG de la firme, Nicolas Seydoux en personne. Ce que la caméra enregistre dès lors, ce n'est pas, comme on s'y attendrait, la ridiculisation du grand patron, mais bel et bien l'engagement d'un dialogue assez palpitant où deux conceptions du cinéma s'affrontent sans se disqualifier a priori (la tolérance du groupe, qui pourrait facilement noyer Nicolas Seydoux sous les quolibets, et le courage de celui-ci, qui y va seul). Ce petit dialogue ciné-social est une réjouissante illustration de la nature du cinéma en même temps que de son pouvoir.

Jacques Mandelbaum

Un conte philosophique dans le Queens

Henry Fool. Hal Hartley s'inspire d'un épisode de l'histoire littéraire du XVIII[e] siècle

Film américain de Hal Hartley. Avec Thomas Jay Ryan, James Urbaniak, Parker Posey, Maria Porter. (2 h 17.)

Henry Fool n'est pas un hommage à Shakespeare, mais un conte moderne qui tourne autour de l'idée de la création dans quelques rues du Queens, banlieue modérément édénique de New York. C'est là qu'entre une mère dépressive et une soeur nymphomane niche l'éboueur Simon Grim, créature vaguement kafkaïenne, long jeune homme malingre, crispé et mutique, dont le rapport quasi organique au monde évoque à certains égards celui de la tique sur un organisme au sang chaud. Grim, comme le suggèrent les premières séquences (tapi, il observe derrière ses grosses lunettes d'écaille noire un jeune couple faire l'amour, régurgite plus tard le lait qu'il vient de boire, avant de vomir sur les pieds d'une jeune fille), est donc d'emblée défini sous le signe du voyeurisme, de la passivité et de la souillure. Ce Grégoire Samsa du Queens va se métamorphoser, mais pas dans le sens qu'on croit.

L'agent de cette métamorphose se nomme Henry Fool et débarque un beau matin avec armes et bagages dans la vie de Grim, réquisitionnant d'autorité une chambre sous sa maison. Henry l'idiot, qui est en apparence tout le contraire de Grim, fait grande impression sur ce dernier. La tournure avantageuse, l'allure altière, le verbe haut, l'homme se dit *« en exil »*, pose au révolutionnaire et au génie incompris, et ne passe pas une journée sans laisser entendre qu'il travaille à son grand oeuvre, modestement nommé *Les Confessions*, entreprise qui par définition *« n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur »*. Découvrant par ailleurs que Grim écrit lui-même, il devient son mentor. Contre toute attente, l'élève prend de l'assurance, et remporte un sulfureux succès de librairie, tandis que le maître voit son manuscrit refusé et que le capital de sympathie des personnages, sur fond de campagne politique moralisatrice et de mercantilisation de l'art, tourne à son avantage.

Commencé comme un récit moderne, Henry Fool prend insensiblement la forme d'un conte philosophique du XVIII[e] siècle. Difficile, en effet, de ne pas rapprocher cette histoire de celle de Jean-Jacques Rousseau et du critique allemand Frédéric Melchior Grimm, arriviste et auteur médiocre, qui se poussa dans le grand monde en prenant fait et cause pour le philosophe, avant de le renier et de le discréditer auprès de sa protectrice, Mme d'Epinay. Toute l'affaire est au demeurant contée, précisément, dans *Les Confessions*, auxquelles Grimm doit sa postérité, bien plus qu'à ses propres écrits.

On n'en retrouve pas moins dans ce film l'univers de l'auteur de *Trust Me* et de *The Unbelievable Truth* : effets de distanciation, goût pour la citation et les longues diatribes, inclination à rapprocher les contraires et constat réitéré de l'incommunicabilité moderne. Ces constantes transformant insensiblement son oeuvre en un système qui ne parvient désormais qu'à grand-peine à éviter l'écueil qui a toujours menacé son cinéma : ne plus filmer que des idées. Non sans talent, ni parfois de belles idées de cinéma justement, comme la séquence où Henry Fool se dégonfle comme une baudruche, à grands pets sonores, quand il apprend sa paternité. Voire, lorsque action et personnages se débrident enfin, au cours d'un final utopique aussi enlevé qu'invraisemblable.

J. M.

LES NOUVEAUX FILMS

LA MUTANTE 2

■ Trois astronautes américains reviennent triomphalement d'une mission sur Mars. Deux d'entre eux ont été contaminés sans le savoir par un gène extraterrestre qui ne se manifeste qu'à l'occasion de rapports sexuels. Un détective de l'armée et une laborantine tentent de retrouver leur trace. Malgré un scénario cohérent et des effets spéciaux soignés, le film de Peter Medak manque d'inspiration. *La Mutante 2* recycle plaisamment plusieurs classiques de la science-fiction – *L'Invasion des profanateurs de sépultures*, *Alien* et les premiers films de David Cronenberg. Quelques traits d'humour viennent émailler cet assemblage hétérogène, comme cette scène où un fils de sénateur, contaminé par le virus extraterrestre, s'entend conseiller de ne pas multiplier les parties de jambes en l'air s'il veut devenir président des Etats-Unis. Ces quelques mots d'auteur ne suffisent pas à faire de cette série B autre chose qu'un produit efficace. **S. Bd**

Film américain de Peter Medak. Avec Natasha Henstridge, Michael Madsen, Justin Lazard. (1 h 33.)

6 JOURS, 7 NUITS

■ Robin Monroe, jeune journaliste new-yorkaise dynamique, est conviée par son fiancé, le falot Frank, à un séjour paradisiaque dans une île du Pacifique sud. A peine l'a-t-il demandée en mariage qu'elle doit s'envoler vers une île voisine pour les besoins d'un reportage, en compagnie de Quinn, un bel ours mal léché qui panse ses plaies existentielles en exerçant la profession de pilote de coucou exilé dans le tiers-monde. Une tempête arrive à propos, qui les fait atterrir en catastrophe sur une île déserte. Tout cela évoque un mélange d'*Indiana Jones* et du *Sauvage* de Jean-Paul Rappeneau, qui déclinait la figure canonique du couple explosif issu de la comédie classique américaine. Ce qu'il en reste ici ne ressemble à rien d'autre qu'à un chapelet de tics laborieusement égrenés par des acteurs désabusés et par un réalisateur qui a troqué sa vocation de cinéaste pour celle de mercenaire. **J. M.**

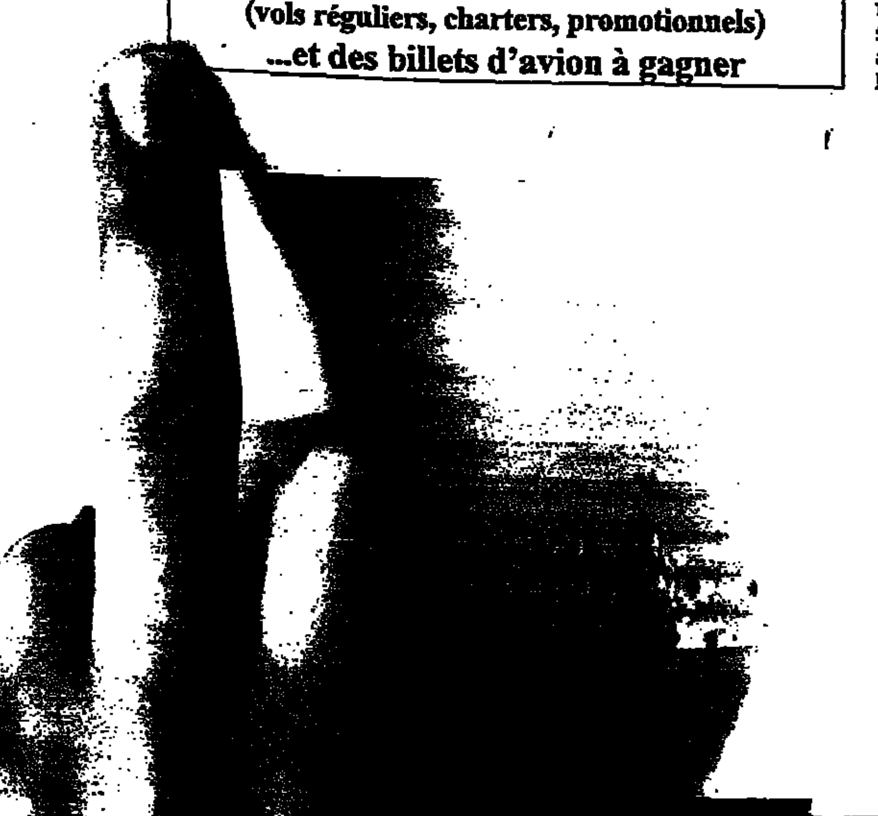
Film américain d'Ivan Reitman. Avec Harrison Ford, Anne Heche, David Schwimmer. (1 h 35.)

METROLAND

■ *Metroland* comporte une dimension anthropologique qu'il serait dommage de négliger. On y apprend, entre autres choses, que les Françaises sont délurées et portent des jarretelles, que les Anglaises sont coincées, et que les patrons de bar parisiens se plaignent en permanence de bobonne en coupant du saucisson à l'ail. *Metroland* scrute la France comme Hollywood regardait les tribus africaines dans les Tarzan des années 30, avec une ignorance et une accumulation de clichés stupéfiantes. L'histoire du film semble sortie du courrier des lecteurs d'un magazine pour adolescents (elle est en réalité tirée d'un roman de Julian Barnes) : un jeune photographe anglais assume mal son couple et sa paternité et se souvient des jours heureux où il vivait à Paris et filait le parfait amour avec une nymphette locale. Consacré au blues de la trentaine, le film risque surtout de déprimer le spectateur. La vie est triste, nous explique Philip Saville. Elle l'est ici surtout pour les acteurs, Emily Watson (*Breaking the Waves*), Elsa Zylberstein et Christian Bale, tous les trois très courageux (ou inconscients), mais réduits à l'état de marionnettes. **S. Bd**

Film anglo-français de Philip Saville. Avec Christian Bale, Elsa Zylberstein, Emily Watson. (1 h 36.)

ZONZON
Lire page 21
HENRY FOOL
Lire ci-dessus
A VENDRE
CHARITÉ BIZ'NESS
Critique dans une de nos prochaines éditions



SORTIR

PARIS

La Voix solitaire de l'homme
Lentement, aussi lentement que le déroulement des séquences dans ses films, le nom d'Alexandre Sokourov s'impose comme celui d'un cinéaste contemporain de première importance. Voilà pourtant près de vingt-cinq ans que cet artiste singulier a commencé de tourner. La disparition de l'URSS et le quasi-effondrement du cinéma russe ont à peine affecté son oeuvre, marquée par une recherche formelle unique dans l'histoire du cinéma. Commencé en 1978, interdit avant de pouvoir être achevé en 1987, *La Voix solitaire de l'homme*, son premier long métrage, inspiré de deux récits d'Andreï Platonov, témoigne de l'audace de ses recherches formelles et de l'émotion intense dont elles fraient la voie. Ce film, sorti d'une façon quasi confidentielle en France en 1987, resurgit parmi les « nouveautés » de la semaine.
Reflet Médicis Logos, 3, rue Champollion, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-42-34. 33 F et 43 F.

Pâte feuilletée
Un jour où tout va de travers, dans les coulisses d'un restaurant fier de sa cuisine française, Emile (Bernard Presson) et Adrien (Claude Evrard) s'affairent. Ce jour-là, c'est mariage. L'atmosphère est particulièrement tendue. Entre Adrien et le Chef, rien ne va plus. Jusqu'à l'arrivée de Simon (Frédéric Quiring), que l'on n'attendait pas... Ecrite par Alain Stern, cette pièce est mise en scène par Didier Long.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. A partir du 26 août. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 17 h 30 et 20 h 45, le dimanche à 15 heures. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F. Jusqu'au 31 décembre

MONTPELLIER

« Reflets d'un siècle d'or »
L'exposition « Reflets d'un siècle d'or », que le Musée Fabre de Montpellier présente, compte près de cent dix tableaux issus de sa propre collection et une dizaine de toiles prêtées pour l'occasion par plusieurs autres musées français. Deux donateurs, François-Xavier Fabre (1766-1837) et Antoine Valedau (1777-1836), sont principalement à l'origine de cette collection de peinture nordique. Le musée doit au second ses prestigieux Teniers, Dou, Ter Borch, Metsu, Potter, Mieris, Wouverman...
Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles-de-Gaulle, 34000 Montpellier. Tél. : 04-67-66-13-46. Jusqu'au 20 septembre.

GUIDE

REPRISES

Charade
de Stanley Donen. Américain, 1963 (1 h 54).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, *noir et blanc* (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Le Départ
de Jerzy Skolimowski. Belge, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
La Fille de Ryan
de David Lean. Britannique, 1970 (3 h 15).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Les hommes préfèrent les blondes
de Howard Hawks. Américain, 1954 (1 h 31).
Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Hautefeuille, 6e.
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
La Randonnée
de Nicholas Roeg. Britannique, 1970 (1 h 35).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

FESTIVALS

Au fil de l'eau
Et vogue le navire, de Federico Fellini : le 26, à 22 h.
Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e *(01-40-03-76-92)*.
John Cassavetes
Opening Night : le 26, à 18 h 50, 21 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
Le Passage des miracles, de Hassan Al Imam : le 26, à 19 h 45 ; *Une nuit chaude*, de Atef Al-Tayab : le 26, à 22 h 15.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Marguerite Duras
Agatha ou les lectures illimitées : le 26, à 20 h.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Jean-Luc Godard
Le Petit Soldat : le 27, à 12 h 05.
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Alfred Hitchcock
Le Faux Coupable : le 26, à 18 h, 20 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Kenzi Mizoguchi
La Rue de la honte : le 27, à 12 h 15.
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Max Ophuls
Le Plaisir : le 26, à 18 h, 20 h, 22 h.
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Pier Paolo Pasolini
Quatre histoires comiques : le 26, à 19 h 20. *Les Contes de Canterbury* : le 27, à 15 h 10.
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
Satyajit Ray
La Grande Ville : le 26, à 18 h 45, 21 h 15.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Orson Welles
La Splendeur des Amberson : le 26, à 17 h 40.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Billy Wilder
Témoin à charge : le 26, à 19 h, 21 h 30.
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de *commission par place*). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard.
Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 26, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.
Avant la retraite
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Le 26, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.
Les Archets de France
Œuvres de Vivaldi, Mozart, Pachelbel, Albinoni, Bach et Haendel. Christophe Guiot (violon, direction).
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité. Le 26, à 19 h 15 et 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.
Quintette à vent Nielsen
Reicha : *Quintette à vents op. 91*. Hindemith : *Kleine Kammermusik*. Villa-Lobos : *Quintette en forme de chóros*. Poulenc : *Sextuor*. Berio : *Opus Number Zoo*. Jacques Rouvier (piano).
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 26, à 19 h 30. Tél. : 01-43-16-48-38. 120 F.
Thierry Chauvet, Philippe Chayeb, Franck Sitbon
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 26, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. 80 F.

RESERVATIONS

Quartett
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Renaud Leloup et Fabrice Lods, *d'après Les Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos.
Théâtre du Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Du 1er septembre au 30 octobre. Tél. : 01-43-27-88-61.
Les Femmes savantes
de Molière, mise en scène de Simon Eine.
Comédie-Française, rue Richelieu, Paris 1er. A partir du 7 septembre. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

DERNIERS JOURS

29 août :
Filao
Par les Colporteurs, *mise en scène de* Hudi.
Espace chapiteau du parc de La Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
30 août :
Les Années supports/surfaces
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-47-03-12-50. 28 F et 38 F.
Photographies d'Egypte
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 30 F et 40 F.

هكذا من الاصل

MERCREDI 26 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

16.35 Utopia ■ ■
Iradj Azimi (France, 1978, 90 min). CinéCinémas

19.30 E.T. l'Extraterrestre ■ ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1982, 110 min). Cinétoile

20.30 King Kong ■ ■ ■
E. B. Schoedsack et M. Cooper (EU, 1933, N., 95 min). Ciné Cinéfil

21.45 Heat ■ ■
Michael Mann (Etats-Unis, 1995, 160 min). TSR

22.05 Mata-Hari ■ ■
George Fitzmaurice (EU, 1931, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.50 Et vogue le navire ■ ■ ■
Federico Fellini (Italie, 1983, v.o., 125 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Richard Burton. Dean Martin. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain. Avec Alain Gresh ; Alfredo G.A. Valladao ; Jean-Marie Guehenno. Histoire
19.00 et 23.25 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Les Documents de Savoir plus. Un avion-hôpital pour les yeux. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Invité : Claude Berri. Paris Première
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Diana et la monarchie : L'héritage de la princesse de Galles. Arte
20.50 ▶ Sagas. Les grandes familles. TF 1
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la Manche. Ici Londres. Histoire
21.45 Inédits. Mémoires de Chine [5/5]. RTBF 1
0.15 Un siècle d'écrivains. John Dos Passos. France 3
0.25 Le Canal du savoir. Paris, cent ans d'utopie. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 La Route de la soie. Odyssée
19.30 Guatemala, le pays des cent mille veuves. Arte
19.40 Que la reine sauve la BBC. Odyssée
20.00 Oman, paradis des animaux. [2/3]. Les yeux du désert. Arte
20.05 Les Nouveaux Explorateurs. Plantes amazoniennes au secours du cancer. Planète
20.35 La Longue Ballade des sans-papiers. Planète
20.35 Amérique latine, un continent déraciné. [2/6]. Mythes, rites et conflits. Odyssée
21.20 La Grande Saga des animaux. Les animaux de la savane. Odyssée
21.45 Une maison romaine à Narbonne. Odyssée
22.05 Les Jardins du paroxysme. [2/7]. Planète
22.15 Sans oublier les enfants. Odyssée
22.30 Nicaragua. Loin des projecteurs. Planète
23.00 Dix lieux à la ronde. [9/10]. La cité Leblanc. Paris Première
23.10 Sur la piste de l'aigle. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

17.45 et 20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. A Bordeaux. Eurosport
18.45 Cyclisme. Championnats du monde *sur piste*. France 2
20.00 Football. Ligue des Champions (2e tour préliminaire, match retour) : FC Metz - HJK Helsinki (Fin). Canal +
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 3

DANSE

18.55 et 0.10 American Ballet Theatre à San Francisco. Muzzik
21.00 American Ballet Theatre at the Met. Muzzik
22.30 La Mentira. Par la compagnie Ultima Vez. Mezzo
22.45 Bogus Pomp. Chorégraphie de Ralph Lemon. Musique de Frank Zappa. Avec Nathalie Delassis, etc. Muzzik
23.20 Roseland. Par la compagnie Ultima Vez. Mezzo

MUSIQUE

19.20 Schumann. *Concerto pour violoncelle en la mineur opus 129*. Par l'Orchestre philharmonique de Brême, dir. Christoph Eschenbach. Mezzo
19.45 Schumann. *Symphonie nº 4 en ré mineur opus 120. Par l'Orchestre symphonique* du SWF de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf. Mezzo
21.50 Musica. *Le Crépuscule des dieux*. Mise en scène d'Alfred Kirchner. Par l'Orchestre et les chœurs du Festival de Bayreuth, dir. James Levine. Avec Wolfgang Schmidt (Siegfried), Deborah Polaski (Brünnhilde), Eric Halfvarson (Hagen), etc. Arte - France-Musique
21.55 La Famille Marley. Paris Première

THÉÂTRE

22.40 Laisse parler ta mère. Yves Jamiaque. Mise en scène d'Annick Blancheteau. France 2

TÉLÉFILMS

20.35 Les Enfants de Lascaux. Maurice Bunio. TMC
20.40 La Lutte acharnée de Ryan White. *John Herzfeld*. RTL 9
20.50 Le Cauchemar d'une mère. Eric Woreth. M 6
21.00 Le Serment de Baldi. Claude D'Anna. France 2
21.05 Au cœur des ténèbres. O Nicolas Roeg. France 3
22.30 Leila, née en France. Miguel Courtois. TV 5
22.35 Double risque. Roger Young. M 6
23.05 Le Secret de Château Valmont. Charles Jarrott [2/2]. TF 1
23.30 Scandales dans le gratin. G. Roll. 13ème Rue

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde retrouvé. M 6
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. Mise en pièces. Un mort sur le pavé. Festival
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. Paria. Canal Jimmy
22.15 Les Anges de la ville. Le passager. Série Club
22.45 Presque parfaite. Quand le Canada rit (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Spin City. Olé ! Olé ! (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Game On. L'enfer, c'est dehors (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. L'annonce faite à Maddie. Téva
0.05 Profit. Sykes (v.o.). Canal Jimmy
0.25 Nash Bridges. Les guerriers de l'ombre. TSR
2.30 Star Trek, la nouvelle génération. Paria (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.35 Planète
La Longue Ballade des sans-papiers

Au moment du deuxième anniversaire de l'évacuation des Africains sans-papiers de l'église Saint-Bernard, Planète rediffuse le documentaire de Samir Abdallah et Raffalel Ventura, qui retrace le mouvement depuis mars 1996 – de Saint-Ambroise à Saint-Bernard en passant par les manifestations dans toute la France. Une approche généreuse (les auteurs ont pris le parti des familles immigrées), mais un peu confuse.

● 19.30 Cinétoile
● E.T. l'extraterrestre

Une créature extraterrestre oubliée par une soucoupe volante à proximité d'une petite ville de Californie est recueillie par un gamin de dix ans qui la cache dans sa chambre. E.T. devient l'ami de l'enfant, de son frère et de sa sœur. Mais il a été repéré. Un film de Steven Spielberg qui mérite la palme des merveilles par son esprit d'enfance, sa manière de changer la science-fiction en conte de fées, ses valeurs humanistes opposées à la froide recherche scientifique, et sa poésie. – *J. S.*

● 22.50 Cinétoile
Et vogue le navire

En juillet 1914, les admirateurs d'une célèbre cantatrice morte s'embarquent à Naples pour aller disperser ses cendres en pleine mer. Fellini imite d'abord le cinéma de l'époque, puis il installe sa mise en scène dans un univers volontairement artificiel (décors, toiles peintes, airs d'opéra connus avec d'autres paroles). En chemin surgit la réalité historique. C'est génial, avec la magie des images felliniennes. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 ▶ Sagas. Les grandes familles.
23.05 Le Secret de Château Valmont. Téléfilm. Charles Jarrott [2/2].
0.50 Patinage artistique.

FRANCE 2

18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Le Serment de Baldi. Téléfilm. Claude D'Anna.
22.40 Laisse parler ta mère. Pièce de théâtre. Yves Jamiaque.
0.40 Journal, Météo.
1.00 Tatort.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste.
20.50 Tout le sport.
21.00 Consomag.
21.05 Au cœur des ténèbres. Téléfilm. O Nicolas Roeg.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Portes en délire. Coup de chapeau à Raymond Devos.
0.15 Un siècle d'écrivains. John Dos Passos.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A l'auto-école. [3/5] Joan se lance.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.55 Présentation du match.
20.00 Football. FC Metz - HJK Helsinki.
22.00 Flash infos.
22.05 Embrasse-moi Pasqualino. Film. Carmine Amoroso (v.o.).
23.35 Le Journal des sorties.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.30 Guatemala, le pays des cent mille veuves.
20.00 Oman, paradis des animaux. [2/3].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ *Les Mercredis de l'Histoire.* Diana et la monarchie: L'héritage de la princesse de Galles.
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 Musica. *Le Crépuscule des dieux.* Opéra de Richard Wagner, retransmis en simultané sur France-Musique.
2.25 Ayez donc des gosses !

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. Le monde souterrain.
20.50 Le Cauchemar d'une mère. Téléfilm. Eric Woreth.
22.35 Double risque. Téléfilm. Roger Young.
0.35 L'Heure du crime.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 La Radio à l'œuvre.
22.40 Nocturnes. Georges Pludermacher, pianiste.
0.05 Du jour au lendemain (*rediff.*). Marie Depussé (*Là où le soleil se tait*).

FRANCE-MUSIQUE

19.37 Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Porvence. Concert donné par les solistes de l'Orchestre de chambre Gustav Mahler, dir. Daniel Harding.
21.40 Le Crépuscule des dieux. Opéra de Richard Wagner. Enregistré le 1er août 1998, etémis en simultané sur Arte, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. James Levine. Wolfgang Schmidt (Siegfried).

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Le Villi*, opéra-ballet de Puccini, par le Chœur Ambrosian et le National Philharmonic Orchestra, dir. Maazel, Nucci (Guglielmo), Gobbi (Le narrateur), Scotto (Anna).
22.20 Les Soirées... (suite). *Meurtre dans la cathédrale*, opéra de Pizzeti, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Karajan.

JEUDI 27 AOÛT

FILMS DU JOUR

14.00 Maine-Océan ■ ■
Jacques Rozier (France, 1986, 130 min). Ciné Cinémas

17.15 Friedrich Schiller, Triumph eines Genies ■ ■
Herbert Maisch (Allemagne, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

19.00 Mata-Hari ■ ■
George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., 90 min). Ciné Cinéfil

19.05 La Fille de quinze ans ■ ■
Jacques Doillon (France, 1989, 85 min). Cinéstar 1

20.00 La Garce ■ ■
C. Pascal (F, 1984, 95 min). TV 5

20.30 ▶ Les Virtuoses ■ ■
Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 100 min). Canal +

20.50 Garde à vue ■ ■
C. Miller (F, 1981, 105 min). M 6

20.55 Max mon amour ■ ■
Nagisa Oshima (France - Etats-Unis, 1986, 95 min). Téva

21.00 Charlie et ses deux nénettes ■ ■
J. Seria (F, 1973, 90 min). Canal Jimmy

21.10 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■
Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1969, 100 min). France 3

21.10 Mon homme Godfrey ■ ■
Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min). Cinétoile

22.20 La Bande des quatre ■ ■ ■
Jacques Rivette (France - Suisse, 1989, 160 min). Ciné Cinémas

22.35 Tommy ■ ■
Ken Russell (Grande-Bretagne, 1975, v.o., 110 min). Canal Jimmy

22.40 Les Sept Mercenaires ■ ■
John Sturges (Etats-Unis, 1960, *125 min*). *Cinétoile*

1.00 Tom et Viv ■ ■
Brian Gilbert (EU - GB, 1994, 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.05 Le Canal du savoir. Hématologie : aujourd'hui et demain. Paris Première
15.00 Les Documents de Savoir plus. Un avion-hôpital pour les yeux. TV 5
16.45 A bout portant. Jean-Pierre Cassel. Paris Première
17.00 De l'actualité à l'Histoire. L'empire américain. Invités : Jean-Marie Guehenno, Alain Gresh, Alfredo G.A. Valladao, Histoire
18.00 Stars en stock. Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Allemagne nazie. Invités : Saul Friedlandler, Mirko Grmek, Louise Lambrichs, André Glücksmann. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Le phénomène Coelho. Pourquoi les hommes politiques écrivent-ils ? Paris Première
20.00 20h Paris Première. Juliette Gréco. Paris Première
20.05 Temps présent. Mon école au Canada. Diana, une image qui rapporte. Le siècle en images : la révolte des boxers. TSR
21.00 Les Nouveaux Mondes. Les secrets du règne animal, Afrique du Sud. Chasseurs de serpents, Yémen. Des araignées pas comme les autres, *Guyane. Des puces et des requins*, Bahamas. Des fourmis et des guêpes, Guyane. France 2
21.00 Courts particuliers. Pierre Salvadori. Paris Première
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Marthe Richard et la tolérance. Histoire
0.10 Capital spécial été. Réussir ailleurs. Invité : Jean Reno. M 6
19.40 Méditerranée, rive sud. [4/13]. Tunisie, villes et villages. Planète
20.00 Architectures. La maison de Bordeaux de Rem Koolhas. Arte
20.10 L'Oasis dans les glaces. Planète
20.30 Suède : La Forêt des ours. Odyssée
20.35 Femminielli. Planète
20.40 ▶ Soirée thématique. L'État de la Palestine. Arte
21.00 Ella Fitzgerald. Une grande dame du Jazz. Muzzik
21.15 Les Cités prestigieuses d'Italie. [9/12]. Palerme. Odyssée
21.40 La Route de la soie. Odyssée
21.55 Les Grands Interprètes. Maria Callas. Muzzik
22.00 Les Nouveaux Explorateurs. Plantes amazoniennes au secours du cancer. Planète
22.25 Que la reine sauve la BBC. Odyssée
22.30 La Longue Ballade des sans-papiers. Planète
22.45 ▶ Les Amoureux du printemps de Prague. France 2
23.15 Amérique latine, un continent déraciné. [2/6]. Mythes, rites et conflits. Odyssée
23.30 Avoir vingt ans... à Sydney. TV 5
23.45 Paroles d'hommes. Téva
23.55 Le Siècle des hommes. *Le rideau se lève*. France 2
23.55 Les Jardins du paroxysme. [2/7]. Les jardins classiques français. Planète
0.00 Les Grands Explorateurs. [10/10]. Christophe Colomb. Histoire
0.40 La Case de l'Oncle Doc. Les Boxeurs du désert. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Retour du furet à pattes noires. La Cinquième
18.35 ▶ A l'auto-école. [4/5]. Rick et Maggie, le défi. Canal+
18.50 Le Maître de chorale. Planète
18.50 Trinidad, l'île aux grenouilles. TMC
19.00 Civilisations englouties. [1/3]. Les eaux de feu. Odyssée
19.30 Le Tortillard du Xai Xai. Arte
19.30 Le Sixième Soleil, rébellion des Mayas au Chiapas. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

18.45 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. A Bordeaux. Eurosport - France 2
20.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. France 3

MUSIQUE

17.35 et 22.30 Felicity Lott. Au Grand Théâtre de Bordeaux en 1989. Par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Richard Hickox. Muzzik
18.45 et 23.40 Barbara Hendricks & Monty Alexander Trio. Montreux 1993. Muzzik
19.25 Barbara Hendricks à Leningrad 87. Œuvres de Schumann, Brahms, Fauré, Rachmaninov et Gershwin. Dmitri Alexeev, piano. Muzzik
22.30 Francofolies de Montréal. TV 5
23.20 Guy Béart. Olympia 1996 [2/2]. France 3
23.45 Ceci n'est pas Mozart. *Concerto pour violon en ré majeur KV218.* Avec Bettina Boller, violon. Par l'Orchestre de chambre de la Télévision suisse, dir. Matthias Bamert. Mezzo
0.10 Zubin Methta dirige Bruckner. *Symphonie nº 8 en ut mineur.* Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 Faux frère. Vincent Martorana. Festival
21.00 La Comète. Claude Santelli. Histoire
22.10 L'Amour tagué. Bruno Carrière. Festival
22.30 Contes d'outre-tombe. Walter Hill, Robert Zemeckis et Richard Donner. 13ème Rue
22.45 Made in America. Délit d'amour. O Carl Schenkel. TF 1

SÉRIES

17.40 L'Incroyable Hulk. La différence. 13ème Rue
17.55 Kung Fu. Avis de tempête. France 2
18.00 Highlander. Coupable d'innocence. M 6
18.10 Hawaï police d'Etat. La mort d'un ami. Série Club
19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'eau pure. M 6
19.00 Highlander. Une prison dorée. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Theresa. 13ème Rue
19.55 Mike Land détective. Les arnaqueurs. RTL 9
20.13 L'homme qui valait trois milliards. Episode pilote. 13ème Rue
20.50 Julie Lescaut. O Bizutage. TF 1
21.00 Le Retour de Sherlock Holmes. L'aventure de Wisteria Lodge. Disney Channel
21.30 L'Île. [3/7]. Série Club
21.40 Urgences. Fais un vœu. En attendant la suite. TSR
21.45 American Gothic. La leçon de maître Buck. 13ème Rue
22.25 Les Incorruptibles. Tueur sans gages. Série Club
22.30 La Loi de Los Angeles. Trop câlin pour être père. Téva
22.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. O. Le phare du diable. Quelqu'un pour veiller sur moi. M 6

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ *Accord parental indispensable* ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 14.30 La Cinquième
La 5e Rencontre

Cap-Vert, la force de l'espoir

LA LÉGENDE veut qu'après *avoir pétri la terre, Dieu se soit* frotté les mains et les miettes qui tombèrent dans la mer formèrent les îles du Cap-Vert. L'archipel n'a de vert que le nom, la nature ayant oublié de l'abreuver. L'aridité du lieu fait de la survie un perpétuel combat : *« Desenrasca »* (débrouille-toi) est le leitmotiv des Cap-Verdiens. Dans un paysage basaltique, ils disent leur inébranlable confiance dans la vie, et leurs paroles sont rythmées par les notes de *Petit pays*, la chanson de Cesaria Evora qui donne son titre à ce documentaire de Laurence Attali.

Petit pays parcourt deux îles de l'archipel : Sao Vicente et Fogo. A Mindelo, port et « capitale » de Sao Vicente, cinq peintres ont ouvert une galerie. Ils évoquent la mémoire d'Amilcar Cabral, l'âme du mouvement *indépendantiste*, celui qui a affirmé la prédominance du rôle de la culture dans la lutte. La *morna*, rendue célèbre par les plus belles voix du pays, résonne chaque nuit dans les rues de la ville aux murs habillés de fresques. Le temps n'a plus cours dans ces rencontres improvisées où musiciens et danseurs partagent jusqu'au petit matin des instants magiques incarnant l'espoir d'un peuple uni dans l'amour d'une terre hostile.

A Fogo, des habitants ont été expulsés de chez eux par une coulée de lave. Ils assurent pourtant que le volcan reste un *« ami »*. Sur les restes ensevelis de sa maison, Danilo dit ce que tous ressentent : *« Jamais je n'échangerai ce lieu contre rien au monde. »* Fatalistes et sans rancune, les Cap-Verdiens parlent des lendemains qui chantent, comme une évidence : *« Nous mourons et ressuscitons tous les ans. »* Sur ces îles peuplées d'une population métissée – fruit d'un *« orgasme colonial »*, selon l'expression du peintre Tchalé Figueira –, les destins sont intimement liés par une solidarité spontanée. *« On dirait une grande famille »*, constate un homme en voyant ses voisins s'affairer à la reconstruction de sa maison. Rudesse du décor, richesse humaine, le Cap-Vert, c'est un peu *« l'autre face de la lune »*.

Sandrine Bourguignon

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 La loi est la loi.
16.25 Sunset Beach.
17.15 Beverly Hills.
18.05 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Julie Lescaut. O Bizutage.
22.45 Made in America. Délit d'amour. Téléfilm. O Carl Schenkel.
0.25 Embarquement porte nº 1. Fès.
0.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Rex.
14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Tiercé.
15.45 Chicago Hope, la vie à tout prix.
16.35 Le Prince de Bel-Air.
17.00 Un livre, des livres.
17.05 Au cœur de l'enquête.
17.55 Kung Fu.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Cyclisme.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Les Nouveaux Mondes.
22.35 Expression directe.
22.45 ▶ Les Amoureux du printemps de Prague.
23.40 Journal, Météo.
23.55 Le Siècle des hommes. Le rideau se lève.
0.30 Sous le règne de Dieu. Paradis, enfer et résurrection.

FRANCE 3

13.30 Aventures des mers du Sud.
14.20 Joe Kennedy le méconnu. Téléfilm. Richard T. Heffron.
15.55 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.50 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Cyclisme.
20.55 Tout le sport.
21.10 L'Homme le plus dangereux du monde ■ ■ Film. Jack Lee-Thompson.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Guy Béart. L'eau vive de la liberté [2/2].
0.40 La Case de l'Oncle Doc. Les Boxeurs du désert.

CANAL +

13.55 Camilla ■ Film. Deepa Mehta.
15.30 Stress à l'école.
17.00 Une femme très très très amoureuse. Film. Ariel Zeitoun.
18.34 Les Baisers.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 ▶ A l'auto-école. [4/5].
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 et 22.10 Flash infos.
20.00 Zapping.
20.05 Les Simpson. La phobie d'Homer.
20.30 ▶ Les Virtuoses ■ ■ Film. Mark Herman.
22.18 Art.
22.20 Marquise. Film. Véra Belmont.
0.15 La Vie comme elle est...
0.30 Le Polygraphe ■ Film. Robert Lepage.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall. Serge Gainsbourg.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Afrique. 14.30 Petit pays. 15.25 Entretien avec Vladimir Monteiro et Ariel de Bigault.
15.55 Chercheurs d'aventure.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [13/20].
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 Le Tortillard du Xai Xai.
20.00 Architectures.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. L'Etat de la Palestine. 20.45 ▶ L'Etat de la Palestine. Les épines de la paix. 22.00 Le Mariage de Sahar. 22.45 Le Conte des trois diamants. Téléfilm. Michel Khleifi (v.o.).
0.35 Joyeux anniversaire, le Turc ! ■ Film. Doris Dörrie.

M 6

13.35 Les Emois du cœur. Téléfilm. Lou Antonio.
15.15 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 L'Etalon noir.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 Junior. Les insectes.
20.50 Garde à vue ■ ■ Film. Claude Miller.
22.35 Poltergeist. O. Le phare du diable. Quelqu'un pour veiller sur moi.
0.10 Capital spécial été. Réussir ailleurs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

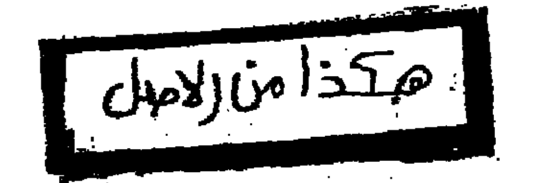
18.45 A la rencontre de l'Europe. L'Europe sociale. [4/5]. La santé.
19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines. Avant garde, nouvelles aventures : Sun Ra.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 Le Corps en éclats. L'œil.
21.00 La Radio à l'œuvre. La contrainte.
22.40 Nocturnes. Micheline Banzet.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. Kip Hanrahan, la luxuriance de l'ombre.
19.37 Festival international de Lucerne. Concert. Maurizio Pollini, piano : œuvres de Beethoven.
21.30 Concerts de la communauté des radios publiques de langue française. Par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée : œuvres de Bartholomée, Brahms.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Majuscules. Le flûtiste Andras Adorjan.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le cinéaste Ingmar Bergman. Œuvres de Bach, Haendel, Mozart, Chopin, Schumann, Beethoven, Wagner.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de von Koch, Dukas, Bartok.



Le Monde

JEUDI 27 AOÛT 1998

La France condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme

Une affaire d'écoutes téléphoniques a provoqué cette décision

LA COUR européenne des droits de l'homme de Strasbourg, qui veille au respect de la Convention des droits de l'homme de 1950, a condamné la France, lundi 24 août, pour violation du *« droit au respect de la vie privée et familiale »* dans une affaire d'écoutes téléphoniques. La France devra verser 25 000 francs à Michel Lambert, dont les conversations avaient été interceptées au détour du placement sur écoutes judiciaires d'une autre personne. Cette condamnation de la France est la première depuis l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1991 sur les écoutes téléphoniques, qui avait précisément été adoptée à la suite d'une condamnation de la Cour de Strasbourg.

Michel Lambert n'était pas personnellement visé par le placement sur écoutes judiciaires. Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour *« vols, vols avec effraction, recels et détention sans autorisation d'armes et de munitions de la quatrième catégorie »*, un juge d'instruction de Riom (Puy-de-Dôme) avait placé sur écoutes un homme qui était resté « branché » jusqu'au 31 mai 1992 en vertu de plusieurs prolongations ordonnées par le magistrat. A la suite de ces écoutes, Michel Lambert avait été inculpé de *« recel de vol aggravé »*, écroué pendant six mois puis placé sous contrôle judiciaire. Contestant les modalités de la prolongation de la mise sur écoutes, M. Lambert avait fait appel mais son recours avait été rejeté par la cour d'appel de Riom. Il s'était alors pourvu en cassation en s'appuyant sur la loi de 1991 et sur la Convention européenne des droits de l'homme, qui stipule que *« toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance »* et qu'*« il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi »*.

NON-RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

La Cour de cassation avait rejeté ce pourvoi au motif qu'il *« était sans qualité pour critiquer les conditions dans lesquelles* [avait] *été ordonnée la prolongation d'écoutes téléphoniques attribuée à un tiers »*. Elle estimait qu'une personne victime d'une écoute, mais non titulaire de la ligne surveillée, ne pouvait en contester la légalité.

Saisie de cette affaire, la Cour européenne des droits de l'homme a rejeté cette analyse. *« Le raisonnement de la Cour de cassation pourrait conduire à des décisions privant de la protection de la loi un nombre très important de personnes, à savoir toutes celles qui conversent sur une autre ligne téléphonique que la leur,* note l'arrêt. *Cela reviendrait d'ailleurs, en pratique, à vider le mécanisme protecteur d'une large partie de sa substance. Tel fut le cas pour le requérant, qui n'a pas joui, en l'espèce, de la protection effective de la loi nationale, laquelle n'opère pas de distinction selon le titulaire de la ligne placée sur écoutes. »* En conséquence, la Cour a condamné la France pour non-respect de la Convention européenne sur le respect de la vie privée et familiale.

La Cour européenne de Strasbourg a également condamné la France, lundi 24 août, pour *« dépassement du délai raisonnable »* dans des affaires concernant deux fonctionnaires, contraints à des congés de longue maladie, mais qui n'avaient pu faire valoir leurs droits auprès des juridictions administratives qu'après plus de quatre ans. La France a été condamnée une quatrième fois par la Cour européenne pour ne pas avoir permis à un détenu d'introduire un recours devant un tribunal. Ces condamnations s'ajoutent aux cinquante-deux constats de violation de la Convention européenne des droits de l'homme prononcés contre la France.

Cécile Prieur

Le Front national débat d'une stratégie d'« union de la droite »

TOULON
de notre envoyée spéciale

Le Front national a une dialectique simple : toute accusation formulée à son encontre est immédiatement renvoyée à son auteur. Le thème retenu pour sa quatorzième université d'été, organisée du 24 au 28 août à Toulon, *« Libérer la République française »*, en est un exemple. Accusé de vouloir détourner la République, le Front national se pose en dénonciateur d'une *« minorité »* qui aurait *« pris en otage la République française »*. Aussi, tout au long de la journée du mardi 25, les six cents militants présents ont eu droit à de longs exposés sur la mainmise des *« syndicats »*, des *« francs-maçons »*, de la *« haute finance »* et des *« magistrats partiaux »* sur le pays. Restait, le soir, à donner les clefs d'une solution politique. La tâche a été confiée à un *« ami de l'extérieur »*, Henri de Lesquen, président du Club de l'horloge, un cercle de réflexion où se retrouvent nationalistes et libéraux de droite.

Un grand silence respectueux a accompagné son discours, qui n'a pourtant pas épargné les *« nationaux sociaux »* ni les partisans du *« ni droite ni gauche »*. Pour cet adepte du rapprochement de la droite et de l'extrême droite, *« le salut de la France »* passe bien évidemment par *« l'union de la droite »*. Pour y parvenir, il a recommandé que le Front national ne se trompe pas d'adversaire et désigne clairement la gauche comme ennemi.

LE « SCÉNARIO ITALIEN »

Selon M. de Lesquen, *« la logique voudrait que l'on commence par faire admettre le principe de "discipline nationale" »*, c'est-à-dire des accords électoraux de désistement réciproques. Puis, a-t-il expliqué, *« l'idéal serait d'aboutir à un programme commun de gouvernement »* à la fois national et libéral, à l'image de celui qui fut appliqué par *« Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux Etats-Unis »*.

« L'union de la droite se fera sans doute en France selon le "scénario italien", quand une ou plusieurs forces nouvelles seront nées sur les ruines de l'ancienne majorité », c'est-à-dire sur celles *« du RPR et de l'UDF »*, a lancé M. de Lesquen en conclusion. Ce souhait a fait bondir de son fauteuil Bernard Antony : *« L'exemple italien ! Permettez-moi de dire : Fini, c'est fini »*, a lancé le responsable de l'université d'été du Front national dans une allusion à Gianfranco Fini, président de l'Alliance nationale, qui a ramené l'ancien parti néofasciste vers la droite classique et a rompu avec le Front national. *« Il n'a pas seulement abandonné ses idées pour aller au pouvoir (...) Il n'ose plus dîner avec moi, cela s'appelle reniement ! »*, a ajouté M. Antony.

Christiane Chombeau

Les pauvres, grands oubliés du recensement américain

NEW YORK
de notre correspondante

Cela pourrait passer pour une querelle de chiffres, une obscure affaire de méthodes statistiques de chercheurs déconnectés de la réalité. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le débat sur le recensement de l'an 2000, auquel un tribunal fédéral américain vient d'infliger un coup peut-être mortel, est on ne peut plus politique.

La méthode traditionnelle utilisée tous les dix ans par le Bureau du recensement pour compter les Américains est celle du décompte individuel, par laquelle ne sont recensés que les habitants qui sont physiquement contactés ou qui répondent au questionnaire envoyé par la Poste à l'ensemble de la population. Or, après le recensement de 1990, de nombreux experts ont constaté qu'une proportion non négligeable de la population – plus de 8 millions de personnes – avait échappé au décompte, volontairement ou non, et que les catégories défavorisées, en particulier les minorités ethniques et les immigrés, fournissaient le gros des bataillons de ces exclus du recensement. Curieusement, le recensement de 1990, le plus cher de l'histoire, avait même réussi à omettre davantage de gens que celui de 1980.

La classe politique eut vite fait de mesurer l'enjeu de ces omissions : c'est sur la base des chiffres du recensement fédéral que sont calculés non seulement le nombre de représentants élus et le découpage électoral, mais aussi que sont alloués toute une série de fonds publics, comme ceux de l'aide médicale aux population défavorisées. Dans les villes abritant une importante population noire ou une forte immigration hispanique, comme Houston, qui estime que 4 % de ses habitants ont échappé au recensement, ces oublis ont causé de graves déséquilibres : un dispensaire, par exemple, a pu voir ses crédits diminuer parce qu'il était situé dans une zone considérée comme faiblement peuplée, alors qu'en réalité, il était submergé par une population officiellement inexistante.

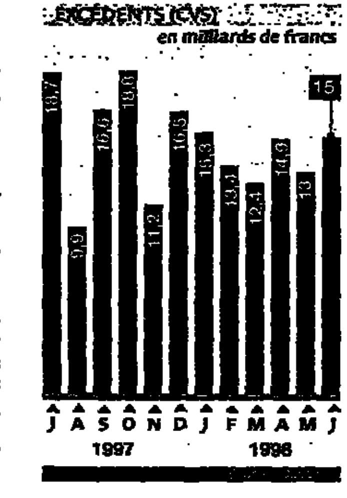
L'administration Clinton a donc proposé pour le recensement de l'an 2000 une nouvelle méthode de calcul, où le décompte individuel serait complété par le recours à l'échantillonnage, un système déjà en vigueur dans les enquêtes d'opinion. Malgré l'avis favorable d'experts réunis par l'Académie des sciences, les républicains, menés par Newt Gingrich, le président de la Chambre des représentants, se sont farouchement élevés au Congrès contre cette nouvelle méthode, dont ils craignent qu'elle ne favorise les démocrates, et ont déposé un recours en justice : lundi 24 août, les juges leur ont apporté une première victoire en déclarant le projet de réforme non conforme à la loi. L'administration Clinton, selon toute vraisemblance, devrait faire appel, ce qui amènerait la Cour suprême à se saisir de l'affaire.

Le *New York Times* a vigoureusement condamné cette décision de justice et l'attitude des républicains qui, écrit-il, sous prétexte de défendre un prétendu principe constitutionnel de *« décompte individuel »*, *« craignent en réalité qu'un calcul plus précis ne révèle davantage d'immigrés, de minorités ethniques, de pauvres et de jeunes, qui iront gonfler le nombre d'habitants des centres-villes, plus favorables aux démocrates »*.

Sylvie Kauffmann

Stabilisation du commerce extérieur au mois de juin

AVEC UN EXCÉDENT de 15,027 milliards de francs en juin, selon les statistiques publiées par les douanes, mercredi 26 août, le commerce extérieur se maintient aux niveaux constatés ces derniers mois. En mai, selon les chiffres définitifs, la balance du commerce extérieur s'est élevée à + 13 milliards de francs. Sur le premier semestre, l'excédent (+ 83,2 milliards de francs) est supérieur de 5 milliards à celui enregistré pour la période comparable de 1997, année record (173 milliards de francs). Mais les exportations connaissent une progression modérée par rapport aux six derniers mois de l'année 1997 (+ 1,5 %).



DÉPÊCHES

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : ST-1, premier satellite de Singapour** et Taïwan, a été lancé par une fusée Ariane, mercredi 26 août à 1 h 07 (heure de Paris), depuis le centre spatial guyanais de Kourou. Il s'agissait du 109e tir du lanceur européen et du 37e succès consécutif d'une Ariane-4. Exploité par Chunghwa Telecom (Taïwan) et Singapore Telecom (SingTel), ST-1 (3,2 tonnes) couvrira une large zone s'étendant de l'Inde au Japon et de la Corée à l'Indonésie.

■ **ESPACE : un vaisseau Soyouz a atterri,** mardi 25 août, dans le Kazakhstan, en provenance de la station russe Mir. A son bord se trouvaient les cosmonautes Moussabaïev et Boudarine, qui viennent de passer 207 jours en orbite, ainsi que Iouri Batourine, ancien conseiller de Boris Eltsine, arrivé sur Mir le 14 août avec l'équipage de relève. Les nouveaux occupants de Mir seront rejoints, fin février 1999, par la dernière équipe, comprenant le Français Jean-Pierre Haigneré, qui sera chargée de préparer le « désorbitage » de la vieille station. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le déménagement du Bundestag (chambre des députés)** de Bonn à Berlin commencera le 5 juillet 1999 et devrait prendre trois semaines, a affirmé, mercredi 26 août, un responsable des services chargés de l'opération, Friehelm Maier, au quotidien *Tagesspiegel*. La décision de concentrer le grand déménagement sur un mois a été prise pour donner aux parlementaires et aux employés le temps de s'adapter à leurs nouvelles conditions de travail entre la fin de la session parlementaire fin juin et le début de la suivante en septembre, a-t-il précisé. – *(AFP.)*

■ **ÉDUCATION : la quasi-totalité des syndicats d'enseignants du second degré** ont demandé au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, d'organiser de nouvelles délibérations des jurys de concours d'enseignants, dans un communiqué commun publié vendredi 21 août, afin de pallier la nouvelle baisse des recrutements (– 6 %), constatée cette année. Prenant acte de la décision du ministre de recruter comme stagiaires les inscrits des listes complémentaires, les syndicats jugent ce geste insuffisant pour faire face aux besoins de l'année qui vient.

Tirage du *Monde* daté mercredi 26 août 1998 : 508 609 exemplaires 1·

La conduite en mer en état d'ivresse échappe à la loi

TOULON
de notre correspondant

Avec 100 000 bateaux immatriculés, 53 ports et 24 500 places, le Var, premier département plaisancier de France, connaît souvent plus de bouchons en mer que sur terre. La sécurité de cet intense trafic côtier inquiète de plus en plus les autorités maritimes, confrontées à un certain vide juridique doublé d'une rare application de la loi. *« A 16 heures, quand les yachts se bougent, même les dauphins prennent leurs distances »*, ironise un pêcheur du golfe de Saint-Tropez, qui stigmatise certains excès de comportement sous l'emprise de la boisson.

A la direction des affaires maritimes, on multiplie avec force médiatisation les opérations « coups de frein », ponctuées de procès-verbaux, voire de retraits de permis (seize depuis le début de l'été), pour infractions aux règles de la conduite en mer – principalement des excès de vitesse. Mais jamais le moindre contrôle d'alcoolémie. Selon Nicolas Udrea, l'administrateur des affaires maritimes, *« ce type d'infraction est rare »*.

Une affirmation sujette à caution puisqu'aucun contrôle ne permet de dresser des statistiques fiables et que le décret d'octobre 1992 *« relatif à la conduite en mer des navires de plaisance à moteur »* n'est quasiment pas appliqué. Il précise pourtant que le permis de conduire peut être *« retiré temporairement ou définitivement en cas d'inobservance des règlements de police afférents à la circulation maritime, de négligence ou d'imprudence grave de nature à compromettre la sécurité du conducteur, des passagers ou des tiers, ou en cas de conduite en état d'ébriété »*. Seule une sanction administrative peut être demandée. Pas question de sanctions pénales, comme c'est le cas dans la marine marchande, où le commandant de bord, le chef de quart ou le pilote sont passibles du tribunal maritime commercial en cas d'ébriété.

AUCUN TAUX D'ALCOOLÉMIE FIXÉ

« Aujourd'hui, poursuivre un marin de plaisance en état d'ébriété, en l'absence de toute autre infraction, est d'autant plus difficile que l'autorité maritime ne peut que constater de visu le comportement, explique M. Udrea. *Cela reste très subjectif. Il n'existe pas, dans les dispositions actuelles, de taux d'alcoolémie à partir duquel on peut matérialiser une infraction. »* Cette situation embarrasse les affaires maritimes du Var, alertées par certains comportements relevant manifestement d'un abus d'alcool, qui serait plus important sur les rivages méditerranéens d'été que sur le reste de la façade maritime française.

Cet imbroglio juridique fera l'objet, dès le début de septembre, d'une réunion autour du préfet maritime, responsable de la circulation en mer. *« Nous pensons,* estime M. Udrea, *qu'il est possible de sanctionner les contrevenants sur la base de l'article 6, qu'il conviendra alors d'appliquer plus régulièrement que par le passé. C'est au cours de l'été prochain, et de manière peut-être empirique, qu'il faudra trouver des solution en vue d'appliquer aux plaisanciers les articles du code disciplinaire et pénal de la marine marchande, réprimant l'état d'ivresse à bord, et qui sont plus explicites en la matière. »*

Reste que sans fixation d'un taux d'alcoolémie – relevant de l'autorité du ministre de tutelle –, on voit mal ce qui changera sur cette mer du Midi parfois houleuse, où les lignes jaunes s'estompent sous le soleil et où les distances de freinage sont plus longues que sur les autoroutes.

José Lenzini